TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 589 — 36 PAGES — JEUDI 15 FÉVRIER 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 165 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 58 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 15 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les évêques réunis à Puebla condamnent la subversion et la répression

LIRE PAGE 12

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une « petite phrase » de M. Dayan sur l'O.L.P.

S'il est un point sur lequel un très large consensus existe en Israël, c'est bien le jugement porté sur l'Organisation de libération de la Palestine, constamment qualifiée de « bande d'assassins », avec laquelle nulle négociation ne serait concevable. Les Israéliens usant d'un langage plus nuancé ne constituent qu'une minorité sans audience. Cette situation ne pouvait que rendre plus spectaculaire la position prise mardi 13 février à Jérusalem par M. Moshe Dayan. Selon le ministre des affaires étrangères, « l'O.L.P. n'est pas seulement une organisation terroriste, mais aussi un facteur politique qui a son importance et qu'on ne saurait ignorer lorsque le problème des réfugiés sera négocié ».

Salués avec enthousiasme par les quelques députés qui, avec M. Avneri, croient voir enfin s'amorcer un « tournant dans la politique d'Israël », ces propos du chef de la diplomatie israélienne ont suscité un tollé et une cascade de mises au point. M. Begin a pris la défense de son ministre, assurant que « nul moins que lui n'est disposé à proposer une modification quelconque de notre attitude à l'égard de l'organisation d'assassins dont l'intention est d'anéantir l'Etat d'Israël, nul n'est plus opposé à la création d'un Etat palestinien ». M. Dayan lui-même a rappelé n'avoir « jamais dit que l'O.L.P. deviendrait un partenaire dans la négociation ».

Bien qu'étant parfaitement fondé à apporter cette dernière précision, le ministre des affaires étrangères, qui, pour se faire pardonner par la droite nationaliste, s'est hâté de prononcer un éloge vibrant des implantations de colonies en « Judée-Samarie » (Cisjordanie) et sur le Golan, a bel et bien prononcé une « petite phrase » qui aura des conséquences. Le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, l'a aussitôt souligné, estimant que, « en donnant l'impression d'une rupture du consensus quant au rejet absolu de l'O.L.P., ces propos ne peuvent qu'accentuer les pressions exercées sur Israël et affaiblir considérablement notre position ».

C'est, de toute évidence, dans le cadre de la tentative de relance de la négociation israélo-égyptienne que s'inscrit la « petite phrase » de M. Dayan. Lors de sa récente visite à Paris, le ministre des affaires étrangères, tout en reprenant intégralement la terminologie chère à M. Begin, avait répondu à un journaliste que, « certes, l'O.L.P. existait ». Pour donner une satisfaction aux Etats-Unis, qui lui demandent instamment de ne pas « venir les mains vides » à la nouvelle rencontre de Camp David le 21 février, le chef de la diplomatie israélienne est allé un peu plus loin en attribuant un rôle à l'Organisation palestinienne, « en particulier lorsqu'il s'agira de résoudre le problème des réfugiés ».

Ce « geste », dont l'importance tient à l'absolue rigidité des positions proclamées sans trêve par Israël, rappelle celui que fit en fin 1974 le ministre travailliste de l'information, M. Yariv. Pour avoir seulement évoqué la possibilité d'une négociation avec « tout groupe palestinien qui reconnaîtrait l'Etat juif et cesserait le terrorisme », M. Yariv avait alors dû donner sa démission. Cette fois, l'enjeu est plus important : le déblocage de la négociation israélo-égyptienne, dont le succès, après la révolution iranienne, serait plus précieux que jamais à l'Etat hébreu. Mais l'indifférence proclamée de l'O.L.P. à cette ouverture, où elle voit une « manœuvre », et, surtout, la vigueur apportée à Jérusalem pour en réduire la portée ne permettent guère d'espérer de résultats — sinon à long terme — du ballon d'essai de M. Dayan.

DEUX ATTAQUES CONTRE DES MISSIONS DIPLOMATIQUES AMÉRICAINES

● TÉHÉRAN

L'ambassade est prise d'assaut par un groupe armé

Un groupe d'Iraniens armés a pris ce mercredi matin 14 février le contrôle de l'ambassade américaine à Téhéran et a fait prisonnières les soixante-dix personnes qui s'y trouvaient, y compris l'ambassadeur, M. William Sullivan.

L'attaque avait commencé tôt dans la matinée par de violents tirs d'armes automatiques, à partir des toits des immeubles entourant l'ambassade. Les dix-neuf « *marines* » chargés de la protection du bâtiment avaient riposté, et des représentants du comité Khomeiny s'étaient rendus sur les lieux pour essayer d'arrêter l'attaque. Ils durent se limiter à faire boucler le quartier, tandis que des renforts étaient dirigés vers l'ambassade.

D'après un Iranien employé comme conseiller à l'ambassade, M. Sullivan a finalement ordonné aux fusiliers-marins de cesser le feu, pour éviter une plus grande effusion de sang, et le personnel de l'ambassade s'« *est rendu* ».

Une heure et demie de combats

Selon l'agence Reuter, les combats n'ont duré que quatre-vingt-dix minutes. L'ambassadeur William Sullivan et son personnel auraient été vus quittant le bâtiment les larmes aux yeux, à la suite de l'utilisation des gaz lacrymogènes. Certains membres du personnel avaient les mains en l'air.

On ignore pour l'instant qui sont les auteurs de cette attaque. Un représentant du comité Khomeiny déclarait à l'Associated Press que les attaquants étaient des « *communistes* », ou « *une organisation gauchiste* ». A l'université de Téhéran, les miliciens ont affirmé que les agresseurs étaient des « *Afghans* », qui voulaient « *mettre le feu à l'ambassade* » et qui ont été arrêtés par les « *forces révolutionnaires* », mais, selon l'agence Pars, des « *soldats de la révolution* » figuraient parmi les assaillants.

Un homme armé, qui s'est déclaré être un « *militant communiste* », a affirmé aux journalistes que l'attaque avait débuté après que des « *marines* » eurent ouvert le feu sur un groupe d'hommes qui se déplaçaient près de l'ambassade.

Malgré l'anti-américanisme de certains opposants de gauche du chah, l'ambassade des Etats-Unis n'avait pas subi d'attaques sérieuses jusqu'à présent. En décembre, des manifestants avaient incendié une voiture devant l'ambassade et les « *marines* » avaient tiré des grenades lacrymogènes pour les disperser.

Mardi soir, l'ayatollah Khomeiny avait lancé à la télévision un appel à la population demandant une nouvelle fois que les armes *soient remises aux autorités*. Il avait affirmé que ceux qui refuseraient de rendre les armes seraient considérés comme des « *ennemis de l'islam et de la révolution* ». Néanmoins, les fedayin, organisation de guérilleros urbains d'inspiration marxiste, avaient publié un communiqué affirmant que, tout en respectant les initiatives prises par le chef religieux en vue de contrôler la répartition des armes, ils estimaient que celles-ci devaient demeurer entre les mains du peuple « *jusqu'à la victoire finale* ». — (A.P., Reuter.)

(*Lire pages 3 et 4 les articles de nos envoyés spéciaux.*)

● KABOUL

L'ambassadeur est assassiné

Le département d'Etat américain a annoncé, mercredi 14 février en fin de matinée, que l'ambassadeur à Kaboul (Afghanistan), M. Adolph Dubs, avait été enlevé et assassiné par des inconnus.

Instauré par le coup d'Etat du 28 avril 1978, qui renversa le président Daoud et porta au pouvoir M. Nur Mohamed Taraki, le nouveau régime afghan, de tendance prosoviétique, avait dû affronter, en août dernier, un complot fomenté par l'officier qui avait porté au pouvoir M. Taraki, le général Abdul Kadir.

En même temps, une rébellion anticommuniste du Mouvement de la révolution islamique prenait naissance dans les montagnes du nord-est.

[M. Adolph Dubs, né le 4 août 1920 dans l'Illinois, avait fait ses études au Beloit College dans cet Etat et servi comme officier de marine pendant la seconde guerre mondiale. Entré au département d'Etat à la fin de la guerre, il avait été en poste à Francfort, Monrovia, Ottawa, Moscou et Belgrade. Nommé chef du bureau des affaires soviétiques au département d'Etat, puis ministre conseiller à Moscou (1972-1974), il fut ensuite sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient et du Sud-Est asiatique. M. Dubs avait pris ses fonctions à Kaboul en juillet dernier.]

UN ENTRETIEN AVEC M. LIONEL JOSPIN

« On ne peut pas faire vivre le P.S. comme un gros P.S.U. »

LIRE PAGE 8

Les répercussions en France des crises internationales thème de la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing

Jeudi 15 février, M. Giscard d'Estaing consacrera à la situation internationale sa conférence de presse, qui sera retransmise en direct à 15 heures par France-Inter, sur modulation de fréquence.

Il insistera vraisemblablement sur les répercussions de la situation internationale sur les affaires françaises, notamment économiques et sociales. Il devrait traiter des questions européennes, des relations Est-Ouest et des grands équilibres mondiaux, des relations Nord-Sud et du développement ainsi que des conflits régionaux.

C'est le 21 novembre dernier que le président de la République avait tenu sa dernière conférence de presse ; il avait fait savoir le 2 février que ces conférences seraient désormais plus fréquentes, plus brèves et que leurs thèmes seraient limités.

M. Giscard d'Estaing, qui rentre du Cameroun, se rendra d'ici à la fin mars au Mexique, en Roumanie et en U.R.S.S. ; il recevra le chancelier Schmidt la semaine prochaine et présidera, les 12 et 13 mars à Paris, le Conseil européen.

La politique européenne en question

M. Giscard d'Estaing excelle dans l'explication, mais c'est surtout de persuasion qu'il devra user au cours de sa conférence de presse. Il devra persuader ses interlocuteurs qu'il ne renoncera pas à certaines positions et, à travers eux, s'adresser plus aux partenaires de la France qu'aux Français.

Même si le président de la République s'étend sur les grands déséquilibres mondiaux et les conflits régionaux — certes fort importants — c'est sur les questions européennes que ses prises de position peuvent avoir le plus d'impact, car, comme le remarquait jadis M. Chirac, pour la France, les affaires européennes ne sont plus tout à fait étrangères.

Sur le front communautaire, la France est impliquée dans trois différends, tous dans l'impasse. Cette coïncidence est d'autant plus fâcheuse que M. Giscard d'Estaing et son ami le chancelier Schmidt s'étaient mis d'accord, en juin dernier, à Hambourg, puis en septembre à Aix-la-Chapelle, pour utiliser à fond les douze mois consécutifs de présidence franco-allemande — période propice qui ne se représentera plus avant 1983 — pour forcer le destin et provoquer un bond en avant européen. Or le semestre de présidence française, auquel M. Giscard d'Estaing s'était soigneusement préparé, en nommant notamment M. François-Poncet à la tête du Quai d'Orsay, est déjà très entamé, et les trois dossiers litigieux, hérités de la présidence allemande, ne progressent pas ou à peine.

● LE DOSSIER AGRI-MONETAIRE. — Le plus décevant est le sort fait au Système monétaire européen. L'effet psychologique qu'on pouvait espérer d'une négociation menée tambour battant et de la mise en place du S.M.E. au 1er janvier 1979, pour relancer la confiance dans la construction européenne avant les élections du 10 juin, est évidemment raté. L'argumentation française, selon laquelle il est impensable d'exclure les produits agricoles, et eux seuls, du système monétaire commun, par le maintien indéfini de montants compensatoires de toute façon indéfendables, n'est pas sans force. Mais que n'y avait-on pensé plus tôt, en incluant comme partie intégrante du projet de S.M.E. l'élimination des fameux montants ?

Certes, le gouvernement français sait que la disparition des montants compensatoires met en cause les revenus des agriculteurs allemands, aspect des choses auquel le parti libéral allemand (membre de la coalition gouvernementale) a toujours été très sensible. Il reconnaît que la difficulté n'est pas artificielle ; il espère que la volonté commune d'aboutir de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt (qui se rencontreront à Paris la semaine prochaine) permettra de parvenir à un arrangement au prochain Conseil européen les 12 et 13 mars. Mais est-on sûr que d'autres partenaires ne mettront pas des bâtons dans les roues ?

MAURICE DELARUE.

(*Lire la suite page 9.*)

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Produire pour stocker ou fabriquer pour vendre ?

M. Henry Ford II, dont les collaborateurs en Europe ont visité le 13 février le site où pourrait — éventuellement — être construite une usine de montage de son groupe, de nature à créer progressivement huit mille emplois à 24 kilomètres de Thionville (lire page 30), rencontrera M. Giscard d'Estaing à la fin du mois de mars. Le groupe Ford, qui arbitrera ensuite entre les avantages financiers et fiscaux offerts par les divers pays demandeurs d'une telle usine, notamment l'Autriche, prendra sa décision en avril.

« *La France a compris l'évolution avant les autres* », a affirmé M. Giscard d'Estaing à Yaoundé. Peut-être cela a-t-il été vrai depuis dix ans dans certains domaines. S'agissant de la sidérurgie, c'est le contraire qui s'est passé. Et la massive protestation qui se prépare dans le Nord et en Lorraine en portera, vendredi, témoignage.

Faute d'avoir su conduire à temps une mutation inéluctable, les pouvoirs publics voient aujourd'hui se dresser devant eux une population salariée indignée du sort qu'on lui promet et que rien ne lui avait pas laissé prévoir. Pas les discours officiels, en tout cas, marqués d'un optimisme sur l'avenir que la situation ne justifiait pas.

par GILBERT MATHIEU

Trente ans durant, patronat et gouvernants ont expliqué qu'il fallait produire toujours plus d'acier, ce « nerf de la guerre » économique. D'un plan quinquennal à l'autre, l'opinion était bercée d'objectifs toujours croissants. La montée en puissance de lointaines sidérurgies concurrentes — au Japon, bien sûr, mais aussi en Corée du Sud, en Australie, en Afrique du Sud, au Mexique, à Taiwan : plus de 140 millions de tonnes annuelles d'acier au total, cinq fois la production française — était tenue pour négligeable. Même l'essor rapide de voisins — l'Italie, l'Espagne : encore 35 millions de tonnes par an — semblait ne guère devoir gêner.

Produire davantage restait la règle. En 1975, encore, le VIIe Plan fixait le but ambitieux d'une capacité nationale de production de 31-34 millions de tonnes, alors qu'on n'avait coulé en moyenne que 24 millions de tonnes par an pendant le plan précédant et que l'on venait de tomber à 23 millions de tonnes.

(*Lire la suite page 31.*)

DEUX DEBATS SUR L'ARCHITECTURE

● LES HALLES. — *Lire, page 2, les points de vue de* MM. Jean-Claude Jolain, Jack Long, Georges Dayan et Maurice-François Rouge.

● L'AMELIORATION DE LA QUALITE ARCHITECTURALE. Lire page 28.

AU JOUR LE JOUR

Montants compensatoires

Il est assez vain de se demander s'il fallait diffuser Holocauste. *On tait plus facilement la vérité historique qu'on empêche son exploitation commerciale. A une génération de distance, il n'est d'innombrables horreurs qui ne deviennent spectacle.*

Certes, il n'y a pas de spectacle innocent. Celui-là peut être édifiant, mais tout dépend de la leçon qu'on en tire. Savoir que cela est arrivé dans un monde qui se croyait civilisé, et qui l'était tout autant qu'aujourd'hui, comprendre que cela peut arriver encore et que cela est en germe dans tous les fanatismes de la nation, de la religion ou de la race, est plus important que de calculer dérisoirement, entre anciens bourreaux et anciennes victimes, des montants compensatoires de haine, de méfiance et de peur.

ROBERT ESCARPIT.

BERG, BOULEZ, CHÉREAU A L'OPÉRA

Lulu, ce Don Juan féminin

La création de « Lulu », le 24 février au palais Garnier, sera un événement multiple. Alban Berg n'avait pas achevé l'orchestration de son opéra quand il mourut, en 1935, et sa femme refusa toujours de confier cette tâche à l'un de ses disciples ; les représentations données depuis se limitèrent aux deux premiers actes et aux quelques fragments achevés du troisième, ce qui déséquilibrait l'œuvre, d'autant plus qu'elle offre une composition « en miroir » dont le point culminant se situe rigoureusement en son milieu. Quarante-quatre ans plus tard, M. Rolf Liebermann réalise son rêve d'être le premier à donner intégralement cette « Lulu » mythique, sans que pour autant tous les problèmes juridiques soient résolus.

Un événement aussi, car cette création sera faite par l'équipe Boulez-Chéreau-Peduzzi, au zénith du théâtre lyrique avec la Tétralogie de Bayreuth, mais qui monte son premier spectacle à Paris. L'œuvre a ainsi toutes chances de recevoir son maximum de signification. Or Lulu, ce « Don Juan féminin », apparaît bien comme un grand mythe du vingtième siècle, ou le lieu de plusieurs mythes qui s'y donnent rendez-vous, ceux de la femme fatale, de la femme-objet, de la libération de la femme... Nul doute qu'à travers l'opéra de Berg, ce « moraliste » passionné, les interprétations ne foisonnent autour d'elle. On en trouvera déjà quelques exemples dans les pages que nous lui consacrons, en donnant la parole aux protagonistes, en particulier Pierre Boulez, de ce spectacle qui sera diffusé par la télévision le 1er avril.

J. L.

(*Lire nos articles pages 15 à 17.*)

LES HALLES ET L'ARCHITECTURE PARISIENNE

Inventer du nouveau sans défigurer l'ancien

par JEAN-CLAUDE JOLAIN (*)

L'ARCHITECTURE *n'existe plus.* Ce jugement expéditif qui ne l'a jamais prononcé, tant est profonde la césure entre la signification des œuvres du passé, ces monuments qui singularisent et ordonnent l'espace, et la médiocrité de la plupart des réalisations modernes qui, par leur implantation chaotique et leur volume disproportionné, défigurent le visage de nos villes et de nos campagnes ? La crise dans laquelle s'enfonce l'architecture n'est certes pas propre à cet art et touche tous les domaines de la création : il y a là un phénomène de civilisation.

A partir de 1920, la prédominance de la technique, la modification des procédés de fabrication, l'apparition de nouveaux matériaux, rompent progressivement les rapports historiques et disloquent le visage des villes.

La forme n'est plus l'expression physique d'une croyance ou d'une ambition, elle devient la résultante de la fonction. Tout édifice (qu'il accueille des logements, des bureaux ou des équipements), a aujourd'hui une fonction utilitaire, sociale, qui commande l'expression architecturale. Pourquoi alors s'étonner, ces besoins étant les mêmes à Paris qu'à New-York, à Moscou ou à Tokyo, que toute ces constructions nouvelles se ressemblent, que le style des architectes soit devenu, comme une certaine cuisine, « international », que les banlieues des grands centres urbains soient si banales, laides, insipides. C'est non seulement la beauté qui se tarit, mais c'est l'originalité des vieilles cités qui se détruit, c'est leur âme qui expire.

Paris, la Ville par excellence de par son site, la richesse de ses monuments et ses grandes perspectives, a particulièrement souffert de ce saccage dont les méfaits sont trop visibles dans le paysage pour qu'il soit besoin de s'y étendre. Notre ambition est désormais d'enrayer cette évolution en recherchant les ripostes possibles et en en définissant les contraintes.

Sauvegarder un patrimoine

Nous ne retrouverons pas la foi de nos ancêtres, nous ne renoncerons pas à la technologie, tant l'homme occidental est fasciné par l'innovation : il n'y aura plus d'état de grâce pour la création architecturale. Ce n'est pas par hasard si aucun monument digne de ce nom n'a été construit à Paris depuis quarante ans. Ne rendons pas les politiques, les urbanistes et les architectes responsables de cet état de fait qu'ils subissent comme nous. Ne tombons pas non plus dans un conservatisme morose en déniant toute valeur aux ouvrages nouveaux. Notre mission n'est pas d'imiter ou de reconstituer le passé, ce qui serait absurde et en définitive impossible. Elle est, d'abord, de sauvegarder le patrimoine urbain qui nous a été légué par nos pères parce qu'il est unique et qu'il ne se renouvellera plus jamais ; elle est ensuite d'éviter le pire en ressoudant la création moderne à son environnement historique.

Une telle démarche, fondée sur un sentiment esthétique, subjectif et par conséquent discutable, implique une politique d'urbanisme contraignante où le règlement joue un rôle prépondérant. Nombreux sont les hommes de l'art qui se révoltent à l'évocation d'une « architecture réglementaire ». Mais sans un règlement impératif aurait-on jamais construit des ensembles aussi remarquables que la place Vendôme, celle des Vosges et celle de l'Etoile, ou la rue de Rivoli le long du jardin des Tuileries ? Quant à la liberté dont semblent bénéficier les concepteurs de notre temps, elle n'est en grande partie qu'un trompe-l'œil. Qu'a-t-elle produit de vraiment nouveau ? Rien ou presque, car elle répète de façon uniforme les mêmes modèles, les mêmes recettes d'un bout à l'autre de la Terre et pour une raison bien simple : c'est que les lois de la technologie dominent l'invention.

Comment traduire dans les faits cette philosophie ? Le premier objectif est de protéger le bâti qui fait la singularité des villes anciennes. Il faut empêcher la destruction de quartiers et d'immeubles, qui portent témoignage d'époques à jamais révolues, lorsque, bien entendu, leur qualité historique, artistique ou pittoresque le justifie. Cette règle est évidente pour les monuments historiques, les édifices classés ou inscrits qui constituent le patrimoine le plus précieux et le mieux protégé par la loi. Elle est beaucoup plus difficile à mettre en œuvre et pourtant d'autant plus nécessaire dans ces tissus anciens, qu'on désigne sous les expressions de tissus constitués et de tissus à bordures *ordonnancées*.

Ceux-ci sont caractérisés par la cohérence et l'homogénéité des implantations à l'alignement sur rue, des volumes, des hauteurs, des traitements des façades des bâtiments, ainsi que par la configuration du parcellaire. Paris est particulièrement riche en tissus de ce type, qu'ils datent de la Restauration, du Second Empire ou de la Troisième République. Or, il n'existe pas de protection spécifique de ce bâti ancien alors que tout, les impératifs économiques et financiers d'efficacité de même que les conditions actuelles de vie et de travail, pousse à sa destruction et à son remplacement par des édifices plus « fonctionnels ».

Il faut pourtant résister à cette logique, à cet entraînement, et chacun sait à quel point il peut être difficile de réfuter les arguments fondés sur des exigences de progrès et de rationalité. Il convient, certes, de prendre en compte les besoins de notre époque et ne pas se réfugier dans une attitude passéiste, mais notre rôle est de convaincre nos contemporains que la méthode qui consiste à détruire systématiquement n'est pas bonne et confine même souvent à l'absurdité et au gâchis économique et social. En effet, les normes techniques et financières, qui justifient aujourd'hui telle démolition, ne cessent d'évoluer à un rythme de plus en plus rapide, si bien que les immeubles modernes deviennent, à peine construits, démodés, obsolètes. Doit-on alors renouveler le parc bâti tous les dix ou vingt ans ?

D'autre part, l'insertion d'édifices nouveaux dans les tissus anciens pose de redoutables problèmes d'architecture. La difficulté devient même insurmontable lorsque l'on a affaire à l'architecture « systématique » de l'époque haussmannienne et posthaussmannienne caractérisée par son organisation rigide et la répétition uniforme jusqu'à la monotonie du même type de façade. L'intrusion d'un bâtiment neuf, dissemblable par son échelle ou son traitement, porte une atteinte irréparable à ce tissu de stricte ordonnance dont la valeur ne tient pas à la beauté des immeubles de rapport pris isolément, mais à l'homogénéité du paysage de la rue.

Il arrive toutefois, qu'il faille détruire et reconstruire dans des sites sensibles, et rien n'est alors plus difficile pour les architectes que de trouver une architecture non pas tant « d'accompagnement » dont on connaît trop les limites et l'infécondité, mais « d'intégration », c'est-à-dire qui soit en rapport étroit avec l'environnement historique, sans nécessairement tomber dans le pastiche ou dans une modernité insignifiante. Pour le centre de Paris, nous avons un besoin profond de « couturiers » qui sachent habiller des volumes comme un styliste dessine la carrosserie d'une voiture et en couvrant la mécanique.

Tous les quartiers de Paris ne sollicitent pas des mesures de sauvegarde aussi rigoureuses. La capitale comporte en effet d'importants secteurs, surtout dans les arrondissements périphériques, où la dégradation du bâti justifie des actions fondées à la fois sur la rénovation et la réhabilitation. Par ailleurs, il demeure quelques zones vierges qui pourraient accueillir à la fin du siècle de nouveaux quartiers (Javel-Citroën, La Villette, Bercy).

Pour rompre avec le courant de médiocrité et de laideur des trente dernières années, qui a souvent confiné au vandalisme, la commune doit définir et imposer des prescriptions d'urbanisme et d'architecture strictes à l'occasion de la modernisation ou de l'aménagement de ces zones. La démarche consisterait, en matière d'urbanisme, à concilier le goût des citadins pour l'aménité des structures urbaines traditionnelles avec le besoin biologique et psychologique d'espace et d'équipements qu'ils ressentent dans les grandes agglomérations.

Cela signifie la conservation (ou la création *dans* les nouveaux quartiers) d'une trame urbaine caractérisée par le phénomène de la rue avec ses immeubles à l'alignement et son rythme des façades, les volumes construits étant insérés dans des plafonds de hauteurs modestes : moins de 31 mètres et plutôt 20 à 25 mètres en fonction des localisations. En même temps, serait *offert* aux résidents un cadre de vie très supérieur à celui des tissus anciens, souvent trop denses, grâce à un traitement privilégié des espaces publics (places, jardins, voies piétonnes, etc.), lieux d'animation et de rencontre où se forme l'âme d'un quartier, et par l'implantation intelligente d'équipements collectifs, sociaux et culturels. La Ville retrouverait ainsi sa véritable vocation de centre de communication sociale, d'épanouissement individuel et familial, alors qu'elle devient de plus en plus, le jour, un rouage de production et d'échange, la nuit, un dortoir.

Ces orientations ne sont pourtant pas suffisantes pour garantir une architecture de qualité. Il n'y a pas aujourd'hui, comme ce fut le cas dans le passé, d'écritures architecturales propres à Paris, parce que l'architecture moderne ne comporte plus de modénature (1) qui puisse la singulariser en temps et lieu. Est-ce trop exiger des maîtres d'œuvre que de leur conseiller de se référer aux typologies architecturales dominantes selon les quartiers afin d'enrichir leurs projets de l'héritage historique au lieu de l'ignorer ou de le bafouer ? L'aménagement des Halles leur en offre l'occasion : il ne sera une réussite architecturale que si la conception des immeubles qui s'édifient autour du forum souterrain est subordonnée, de même que l'organisation du jardin, à la mise en valeur du seul véritable point fort de cette zone que constitue l'église Saint-Eustache, magnifique monument que les Parisiens n'ont découvert qu'après la démolition des pavillons de Baltard.

La Ville doit désormais donner l'exemple de la qualité dans ses équipements publics et ses programmes de logements sociaux qui ont, dans la plupart des cas, témoigné depuis 1945 de l'incompréhension, sinon du mépris, qu'elle portait à son passé. La cité administrative du boulevard Morland est une de ces énormités, à la fois nulle au regard de l'art et désastreuse *par son* irruption dans le site de la Seine. L'Etat n'a pas été en reste en patronnant des réalisations aussi détestables que la faculté des sciences de la Halle aux vins.

L'intervention de l'autorité communale se traduirait par l'obligation faite aux maîtres de l'ouvrage de respecter certaines prescriptions esthétiques concourant à l'objectif architectural recherché. C'est ainsi que dans la zone d'aménagement du secteur Guilleminot-Vercingétorix (quatorzième arrondissement) une servitude de traitement architectural d'ensemble sera imposée pour l'édification des immeubles de la place circulaire qui s'édifiera au débouché du pont des Cinq-Martyrs du lycée Buffon et de la rue du Commandant-Mouchotte. Paris renouera alors avec une longue tradition de places ordonnancées qui avait brutalement disparu après la guerre de 1914.

Certes, il est possible que cet effort de redressement échoue : la belle et bonne architecture ne se décrète pas. Encore faut-il réunir les conditions pour qu'elle puisse venir à maturité ; c'est une œuvre commune à laquelle doivent s'attacher les élus, les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, aussi et surtout les habitants qui n'ont pas à subir leur cadre de vie mais à le postuler et à le défendre.

(1) La modénature est l'alternance *dans les façades des saillies et des retraits, des jeux d'ombres et de lumières.*

(*) Directeur de la construction et du logement de la Ville de Paris.

Sauver le site Seine

par MAURICE-FRANÇOIS ROUGE (*)

POURQUOI ce problème des Halles est-il sans solution depuis plus de dix ans ? Pourquoi toutes les tentatives ont-elles échoué ? Parce qu'il a été et continue à être mal posé, et doublement mal posé. De véritables objectifs n'ont jamais été déterminés. On s'est limité à un cadre trop restreint, le périmètre des travaux du R.E.R., et qui ne pouvait d'ailleurs, pour le centre de *Paris,* s'insérer dans aucune vue d'avenir ; perspective qui fait scandaleusement défaut.

En effet, récemment approuvé, le « plan d'occupation des sols » ne fait *que reconduire* l'état existant, à l'exception du contour — laissé en blanc — des Halles.

Les objectifs devraient tenir compte des éléments suivants :

1) Au cœur de Paris, l'existence, entre les Halles et la Seine, d'un véritable « espace stratégique » dont l'extraordinaire potentiel, encore inexploité, appelle une grande œuvre : le prolongement du grand axe urbain, parmi les plus célèbres du monde, Etoile-Louvre, jusqu'à l'Hôtel de Ville, ce qu'avait entrepris, au goût de l'époque, Napoléon III (avenue Victoria inachevée) ;

— L'amorce d'une mise en valeur générale du « site Seine », avec celle des quatre têtes de pont et des trois places, face à la Cité : un nouvel aménagement des axes majeurs ouest-est et sud-nord et du point insigne où ils se croisent.

2) La possibilité de créer dans Paris un nouveau site, le site Saint-Eustache. Il ne s'agit pas seulement de conserver les perspectives linéaires (rue Rambuteau). Mais, suivant les exemples fameux et répétés (la Concorde, les Invalides, le Champ-de-Mars, le Luxembourg), il suffit, sur un seul des côtés d'un rectangle, d'une seule et belle façade, comme celle de la nef de Saint-Eustache, en l'encadrant d'espaces verts sur les deux autres côtés, pour créer place ou parterre prenant rang de grand site, et venant s'ajouter à ceux qui font la gloire de Paris ; surtout en étant entièrement piétonnier. De quel autre monument dispose-t-on ?

3) Cette perspective serait valorisée par l'établissement, en bordure de ce parterre et peut-être en terrasse, d'un axe de liaison piétonnier : qui est d'ailleurs absolument nécessaire dans le prolongement d'un des éléments ordonnateurs des sites célèbres de Paris, d'un des passages de la Seine, celui du Pont-Neuf

4) Le « rectangle » de l'ancien Carreau doit demeurer en entier « espace libre public », comme on l'a obtenu pour sa moitié est. Il ne doit pas subir le sort de trop d'anciens marchés : il ne faut y tolérer aucune construction d'immeubles.

Un tel projet est, bien entendu, à réaliser en partie immédiatement, en partie à prévoir sur une ou deux générations : la condition étant qu'il y ait vue à long terme et plan d'ensemble.

Le cadre indispensable est celui d'un « schéma de secteur », tel que prévu d'ailleurs par la loi ; il peut et doit être lancé sans délai. Et ne faut-il pas aussi faire appel à la participation et surtout à l'imagination de tous ? Au moyen, non d'un « concours de projets », limité aux techniciens, mais d'un beaucoup plus rapide et plus fécond « concours d'idées ».

Il ne faut pas oublier que, du point de vue beauté urbaine, Paris ne vit plus que sur son passé. Aucun site nouveau, aucun élément de perspective, n'ont été créés depuis plus de deux générations.

Laissera-t-on gâcher l'occasion unique offerte aux Halles ?

(*) Urbaniste.

Un monument au référendum

par GEORGES DAYAN et JACK LANG (*)

LA lumière de la vérité pénétrerait-elle enfin à travers la fenêtre entrouverte par le maire de Paris sur le chantier des Halles ? Un urbanisme de plein jour au service du bonheur et de la beauté prendrait-il enfin la place du système clandestin du bricolage qui défigure depuis vingt ans le centre de Paris ? Un nouvel espoir se serait-il levé avec la délibération du Conseil de Paris du 18 décembre 1978 ?

Voici un an et demi que nous réclamions ce débat. Quelle étrange démocratie !

Beaucoup d'erreurs — et certaines furent graves et irréversibles — auraient pu être évitées si les habitants et les élus de l'opposition avaient été entendus.

Observons d'abord que, par ses actes, le maire convie aujourd'hui les citoyens à libérer leur réflexion de trois entraves qui, dans le passé, furent constamment opposées à nos propositions ou objections.

L'entrave *financière* d'abord. En dépensant 4 milliards d'anciens francs pour indemniser Ricardo Bofill et les entreprises, M. Chirac montre qu'un grand projet d'urbanisme ne doit pas être handicapé par une vision comptable à courte vue.

L'entrave juridique, en second lieu. En *proclamant* à propos de la rupture illicite du contrat avec Bofill que — *nous le citons* — « *il se contrefoutait des problèmes juridiques* », M. Chirac montre qu'un grand projet d'urbanisme peut, si le besoin est, réclamer la résiliation d'engagements antérieurs. Le même raisonnement doit pouvoir être transposé au contrat avec la SERETE, dont les *surfaces* commerciales se multiplient comme la gangrène sur le plateau des Halles et font obstacle à un réexamen du plan d'aménagement.

Le maire de Paris nous affranchit enfin de l'entrave des délais. Le « rien ne presse » est devenu la loi, sans que M. de La Malène sonne le tocsin. Ainsi l'idée d'un moratoire pour les Halles — préconisé par nous depuis un an et demi — a-t-elle fait son chemin, lorsqu'il s'agit de dessiner pour des siècles le cœur d'une ville. Il faut donc savoir gré au maire de Paris de laisser enfin libre cours à l'invention des uns et des autres, des élus comme des habitants.

Sur le fond, quelle appréciation porter sur le projet ?

Nous *obtenons* satisfaction sur plusieurs points : préservation de la perspective Rambuteau ; préservation partielle de la perspective Innocents - Saint-Eustache. De même, nous nous réjouissons de l'abandon de la construction de deux hideux blocs de béton, qualifiés de « pavillons » par un langage abusivement champêtre, qui, pour servir d'abri à des surfaces commerciales, borderaient le forum de part et d'autre. Ce n'est pas sans sourire qu'il faut se remémorer nos batailles à la commission des sites pour arracher leur suppression. Avec Claude Estier et André Fermigier, nous avions d'abord obtenu un vote défavorable contre l'opinion des amis du maire de Paris. L'administration commit alors une illégalité. Elle provoqua une nouvelle réunion, convoqua le ban et l'arrière-ban des serviteurs zélés et, contre tout principe d'équité qui interdit d'être à la fois juge et partie, on fit voter un architecte des Halles, membre de la commission et éminent prix de Rome ! Le scrutin fut donc favorable à l'édification des blockhaus aujourd'hui décriés. Ni le préfet ni MM. Romani, Junot et Krieg ne peuvent aujourd'hui en être fiers.

La nouvelle esquisse nous offre un autre contentement. Le maire a retenu notre analyse selon laquelle le plateau des Halles constitue l'un des maillons centraux de la voie sacrée qui, du Palais-Royal à la place des Vosges, forme l'une des plus belles promenades urbaines du monde. Nous approuvons donc avec enthousiasme la liaison entre Halles et Beaubourg par l'enterrement partiel du boulevard de Sébastopol.

Mais, pourquoi en si bon chemin, n'être pas allés jusqu'au bout de la nouvelle logique d'aménagement ? Pourquoi, par exemple, persister à barrer la rue de la Cossonnerie — et donc la liaison Halles-Beaubourg — par la construction de l'inutile immeuble Lescot ? Pourquoi s'entêter à construire cet hôtel et ces logements de luxe dans ce quartier qui a besoin d'un habitat populaire ?

Plus jamais !

En annonçant un nouveau plan d'aménagement pour les Halles, le maire de Paris a fait une promesse. Les Parisiens seraient enfin informés et consultés. Nul doute que s'ils étaient aujourd'hui interrogés, ils répondraient : « Plus jamais l'immense bâtisse de la rue Lescot ! Plus jamais l'hôtel de deux cents chambres dans ce quartier à la mesure de l'homme ! Plus aucune construction ! Un immense espace libéré pour la joie des habitants et des visiteurs : un océan de verdure au cœur de ce Paris familier. »

On ne peut se satisfaire de la première consultation du Conseil de Paris. Certes, pour être exceptionnel, l'appel à l'avis des conseillers de Paris ne mérite pas moins d'être salué. Fait unique : ils n'ont pas été mis en présence d'un projet définitif établi auquel ils n'auraient pu apporter aucune amélioration. Une première esquisse leur a été présentée avant l'établissement du futur plan par l'architecte ! Mais, en même temps, quelle dérision ! Le dessin de l'esquisse révélé lors d'une réunion restreinte a été aussitôt caché sous la table ! Secret de défense nationale ? Non, aménagement pour le bonheur des hommes ! A la séance du Conseil de Paris, ni les journalistes ni les élus n'avaient le croquis sous les yeux, on recomposait par les mots l'image inscrite dans le souvenir. Sens du burlesque ? Puérilité de lycéen cachant sa copie ? Top secret ! Et les conseillers de la majorité — la plupart absents tant leur avis compte peu — d'accorder un nouveau blanc-seing à M. de La Malène et de censurer par là même leur vote de 1975. A se contredire en permanence, ils finiront par perdre leur dignité d'hommes libres.

Pour sortir définitivement de l'ornière, il faudrait délibérément choisir une procédure simple, claire et loyale — celle-là même préconisée par la délégation socialiste conduite par Georges Sarre lors d'une entrevue avec le maire de Paris le 15 septembre dernier.

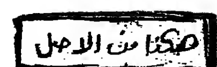
Pour Beaubourg, la règle fut fort simple, claire et loyale : un jury international. Et la décision fut acceptée par tous. Pour les Halles, une seule solution : un jury — composé en nombre égal d'élus et de représentants des associations — retiendrait un ou plusieurs projets sous la forme de maquettes établies au 1/100 exposées dans le hall central de Beaubourg et soumis à un référendum populaire.

Pour l'établissement de ce projet, il faut aussi renoncer à l'amateurisme, qui abandonne la définition des lignes architecturales et l'insertion dans le site à la subjectivité de tel ou tel architecte. Une méthode révolutionnaire de représentation des formes a vu le jour. Par ce procédé inventé par le groupe « le volume bleu et jaune », on peut représenter l'ensemble des variantes d'un projet et ses incidences dans l'espace. A partir d'une banque de données du site fabriquée par l'Institut géographique national, on peut, par la technique de programmation des images de synthèse, visualiser l'ensemble des lieux, des volumes et des formes. Par ce système, on obtiendrait, par exemple, une parfaite reproduction de la vision qui sera celle du piéton sortant du R.E.R. ou flânant près de la fontaine des Innocents. On percevrait aussitôt les modifications de perspectives entraînées par telle ou telle implantation. Ainsi, par la technologie la plus avancée, se trouveraient réconciliés l'art, la science et la démocratie. La mission du « maire architecte en chef » s'éclairerait dès lors d'un jour nouveau : non plus exercice d'un pouvoir de droit divin, mais médiation entre le peuple et le créateur. Peut-on attendre du maire de Paris qu'il se porte à l'avant-garde d'un urbanisme révolutionnaire et offre sa ville en modèle d'une gestion moderne ?

On saura, dans les prochains jours, ce qui du bricolage ou de l'audace l'aura emporté.

(*) Conseillers socialistes de Paris.





Le Monde

étranger

LA RÉVOLUTION EN IRAN

Dans le monde arabe, après la Libye, le Koweït, le Yémen du Sud, la Tunisie et l'Algérie, l'Irak a officiellement accordé sa reconnaissance au nouveau régime de Téhéran en l'accompagnant d'un mémorandum sur son attachement constant au droit des peuples à l'autodétermination. La reconnaissance saoudienne a pris la forme d'un télégramme de félicitations du prince héritier Fahd au premier ministre, M. Bazargan, où il se dit convaincu que les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays se poursuivront. Le roi Hussein de Jordanie a pour sa part adressé un message de soutien à l'ayatollah Khomeiny dans lequel il souhaite au chef religieux iranien « *plein succès dans la conduite* du peuple *iranien* vers la paix, la sécurité et l'unité ».

Tous les pays du camp socialiste ont déjà reconnu le nouveau *régime de Téhéran*, et *les* commentaires de la presse constatent avec une évidente satisfaction que les Américains ont perdu un pilier de leur système de défense dans cette *région* du *monde*.

L'une des questions que se posent plusieurs journaux est de savoir dans quelle mesure le mouvement qui vient de remporter la partie à Téhéran est de nature « anti-impérialiste ». Les réponses sont nuancées : « La révolution nationale-démocratique et anti-impérialiste ne fait que commencer », écrit la « Pravda » slovaque ; « Nepszava », journal des syndicats hongrois, estime pour sa part que ce qui vient de se passer en Iran est « *tout* à la fois une *guerre* de religion, un soulèvement populaire et une révolution de libération nationale et anti-impérialiste ».

Ces jugements sont plutôt en *retrait* par rapport aux déclarations faites récemment par le chef du parti Toudeh (communiste) iranien, M. Nureddine Kianouri. Dans une interview publiée, le vendredi 9 février, par « Nepszabadsag », organe du P.C. hongrois, M. Kianouri s'était exprimé beaucoup plus clairement. Il avait dit : « Par son contenu, le mouvement *actuel* en Iran est anti-impérialiste et démocratique ». Le dirigeant communiste avait rendu hommage à l'ayatollah Khomeiny, ajoutant que le parti Toudeh soutenait ses initiatives « pour la réalisation des buts révolutionnaires, la création d'un conseil révolutionnaire *islamique*, (...) la préparation d'un référendum, la mise en place d'une Assemblée nationale constituante, l'élaboration de la Constitution d'un *Iran libre* et *indépendant*, et la proclamation de la République islamique ».

La *Chine* a pour sa part reconnu officiellement mercredi le gouvernement provisoire dans un télégramme du président Hua Guofeng dans lequel *ce dernier exprime le souhait que* l'amitié traditionnelle entre les deux peuples « connaisse un nouveau développement ».

A Londres, nous signale Henri Pierre, les commentaires de la *presse* britannique sur le nouveau régime de Téhéran sont inspirés par le même pragmatisme résigné qui a déterminé le gouvernement de Londres à reconnaître au plus vite le gouvernement de l'ayatollah. La décision de *reconnaissance* a été prise après une consultation étroite avec Washington et d'autant plus rapidement que, pendant la crise, M. David Owen, le secrétaire au Foreign *Office*, s'était *imprudemment aventuré* à prendre publiquement position en *faveur* du chah.

LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. Bazargan tente de se concilier l'intelligentsia laïque et d'isoler l'extrême gauche

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « L'épuration des fondements de *l'armée* a commencé », annonce en gros *titre* le journal *Kayhan*. Après l'élimination des principaux chefs militaires et des fidèles du chah, le général *Gharani*, nouveau chef de l'état-major, a, *en* effet, entamé une réorganisation dont il a expliqué la philosophie mardi 13 février : « *C'est parce que l'armée était une armée dynastique qui avait perdu le sens de ses valeurs et de sa mission* qu'elle s'est effondrée en *quelques heures. La nouvelle armée aura une autre idéologie ; elle sera nationale* et *populaire* », a-t-il dit. Sur le plan pratique ce sont des officiers « *dont les mains ne sont pas trempées* de *sang* » qui assureront momentanément la direction des unités.

Le nouveau gouvernement et le mouvement religieux sont donc décidés à aller vite en besogne pour reprendre les choses en main tout en isolant l'extrême gauche qu'il s'agisse des fedayin (mouvement de guérilla *marxiste-léniniste*), du Toudeh (communistes) ou des autres organisations d'obédiance marxiste. Ainsi le général *Gharani est* connu *pour* avoir été condamné en 1959 à la suite d'un complot contre le chah, mais certains rappellent qu'il aurait agi de connivence avec *des services américains* (ce qui expliquerait qu'il n'ait été condamné qu'à trois ans de prison) et qu'il est un ardent *anticommuniste*.

De même, les moudjahidin (combattants) du peuple d'Iran (organisation *de guérilla proche des religieux*) se sont transformés en « mouvement national des moudjahidin ». Ils affirment *ainsi leur vocation à devenir un* mouvement politique et à englober éventuellement les autres organisations de guérilla. *Ils* cherchent, par là même, à isoler les fedayin, auxquels des incidents les ont d'ailleurs opposés lundi, et les groupes qui leur sont proches.

La restitution des armes

Autre manifestation de la volonté *du pouvoir de normaliser la situation* avant d'ordonner solennellement la reprise *du travail* : *le triple appel lancé lundi par l'ayatollah Khomeiny* à la population pour qu'elle rende les quelque cent quarante mille *armes* qui ont été distribuées ou volées dans les casernes et les commissariats. Cette restitution semble *s'effectuer dans des conditions* assez satisfaisantes, ce que permet l'autorité morale de l'ayatollah. Les religieux — très préoccupés par les armes *qui* « traînent » en *ville* — veulent arrêter les actes de brigandage qui ont commencé à se produire (*sept automobilistes ont été* dévalisés dans le nord de la capitale et plusieurs maisons ont été pillées) et aussi *isoler* les *organisations* d'extrême gauche qui se montrent rétives à se séparer de leur arsenal.

C'est dans ce contexte que M. Bazargan a nommé sept nouveaux ministres : MM. Karim Sandjabi, *secrétaire général du Front national* (affaires étrangères), Darioush Forouhar, son adjoint (travail et affaires *sociales*), Ahmad Sayed Djavadi, avocat proche du Front national et frère de l'écrivain connu (intérieur), *Ali Akbar Moinfar*, ingénieur (organisation du plan et budget), Mustapha Katiraï (logement et urbanisme), Youssef Taheri Ghazvini (routes et transports) et le Dr Kazem Sami (santé).

La place faite au Front *national* est politiquement *significative* à plus d'un titre. L'ayatollah Khomeiny, qui lui reprochait d'avoir « *pris le train en marche* » *dans* l'espoir de pouvoir « *récupérer* » le mouvement religieux et d'élargir une base populaire assez *restreinte*, n'avait guère *associé de* dirigeants à son action depuis son retour. En faisant appel à ses chefs, *M. Bazargan entend* à la *fois souligner* la caractère démocratique de sa démarche et *rallier* l'intelligentsia laïque. En outre, en confiant la diplomatie à M. Sandjabi, pour qui il n'éprouve guère de sympathie, il rassure les chancelleries occidentales *tout en réduisant son rôle sur* le plan intérieur.

Le même jour — ce qui n'a rien de *fortuit*, — le *porte-parole* du *mouvement* religieux annonçait que M. Bakhtiar, qui était il y a encore quelques *semaines* l'un des *dirigeants* du Front national, sera jugé. « *Lâché* » dimanche par l'armée sur les conseils, *semble-t-il*, *des Etats-Unis*, *l'ancien* premier ministre, qui avait disparu pendant deux jours, avait apparemment *bénéficié d'une discrète protection* de M. Bazargan. Son arrestation était cependant devenue inévitable à partir du *moment où* le *général* Rabii, ancien chef des forces aériennes, avait *révélé* à la télévision qu'il *lui* avait demandé de bombarder l'arsenal assiégé par le peuple au risque de faire de nombreux morts.

Si le mouvement religieux a réussi à mener avec succès la stratégie en unifiant le peuple dans la lutte contre la monarchie, il risque cependant de se heurter à de nombreux obstacles dans *l'édification* du nouveau régime. Sur *le plan politique et religieux*, l'ayatollah Khomeiny et M. Bazargan vont devoir naviguer entre plusieurs *écueils. S'ils veulent* obtenir le concours de l'intelligentsia laïque qui se trouve dans le pays et faire *rentrer les quelque* cent *mille* « *cerveaux* » qui vivent à l'étranger, ils devront faire preuve d'une ouverture d'esprit qui risque de décevoir les partisans d'une république islamique pure et dure. Si, en revanche, ils donnent satisfaction à ces derniers, ils se priveront du concours des cadres de la gauche moderne et modérée, dont *ils* ont le plus grand *besoin*. Ils ne pourront alors compter que sur les « *technocrates* » du régime *impérial*, qui ne sont guère *susceptibles de donner un caractère* progressiste à la future République. En outre, ces cadres en place seront *d'autant plus enclins à se montrer* dociles, voire serviles, qu'ils voudront se faire pardonner leur passé.

Difficultés et contradictions

Autre problème : l'orientation sociale du futur *régime*. L'extrême gauche (fedayin, Toudeh) et même les moudjahidin, dans une certaine mesure, soulignent que, à part quelques *références* générales aux *principes* de justice sociale contenus dans le Coran, le mouvement religieux n'a guère *défini* de *critères précis*. Le nouveau gouvernement devra également compter avec les *comités de travailleurs dans des* secteurs-clés : pétrole, aviation, banques centrales. Au cours des grèves, *les comités ont* à la *fois appris* à analyser les mécanismes économiques et pris conscience de leur pouvoir. *Or, avec le soutien* de la base, ils entendent donner un cours radical à la révolution et ne semblent pas prêts à accepter de *faire* le *jeu* de *la* petite bourgeoisie au nom de *l'unité* islamique. On n'en veut pour *preuve* que les *difficultés éprouvées* récemment par M. Bazargan, à Abadan, lorsqu'il a demandé aux ouvriers du *pétrole* d'*accroître* la *production* pour *répondre* aux besoins du pays.

Les difficultés et les contradictions qui existent sur le plan économique ne sont pas moindres. Elles sont de différents ordres. En premier lieu ni le mouvement religieux *ni* les différents partis n'ont *défini* une stratégie du développement et il n'existe guère d'étude sérieuse dans ce domaine. « *Même les mouvements d'extrême gauche, qui souhaitent donner un contenu radical à la révolution, n'ont proposé* que *des programmes sommaires, dogmatiques, parfois démagogiques et qui*, *le plus* souvent, *ne tiennent pas compte* des *réalités du pays* », nous a dit un économiste.

Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, le *parti Toudeh*, *qui* n'avait évidemment pas accès aux documents officiels, a dû élaborer *son programme* sur la *seule* base des articles et des statistiques publiés dans des journaux et revues. Les fedayin ont réclamé *la nationalisation* des *banques* en *négligeant* le fait que la banque Melli — une des plus *importantes* — *l'est déjà* et que l'extension de cette mesure aux autres établissements ne serait qu'une goutte d'eau dans l'océan, compte tenu des problèmes autrement plus importants qu'il faut résoudre. *Enfin*, *M.* Banisadr, un des proches de l'ayatollah Khomeiny, a suggéré « *l'annulation* de *la dette extérieure* » *en oubliant qu'elle est équivalente* aux sommes prêtées ou investies à l'étranger par l'Iran, qui, de *plus*, est *un* gros producteur de pétrole : les créanciers lésés n'auraient donc aucun mal à se faire *rembourser*.

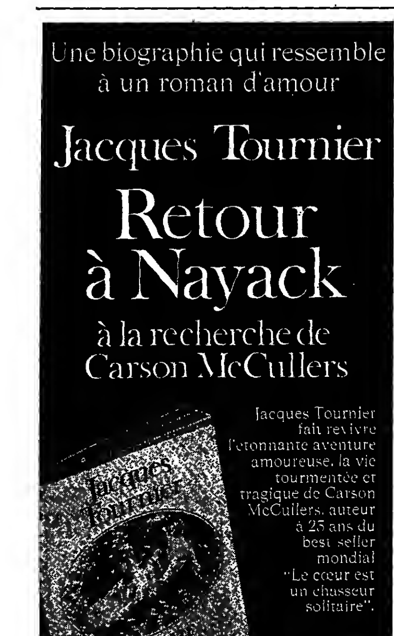
A une révolution qui se veut « *anti-impérialiste* », l'ancien régime a *légué une industrie* de *montage très* dépendante de l'étranger. La supprimer, comme l'a suggéré M. Banisadr, *ne paraît ni sérieux ni* possible sous peine de *réduire* au chômage des centaines de milliers de travailleurs. *Il conviendrait donc* de l'« *intégrer* ». C'est possible dans certains secteurs, mais dans d'autres *ce serait une tâche difficile et de* longue haleine. Ainsi, l'Iran pourrait rapidement fabriquer sur place certains produits *pharmaceutiques*, au lieu d'en importer les *composantes* en se contentant de les « *conditionner* », mais c'est moins vrai *pour les* voitures, les postes de télévision et les *réfrigérateurs*.

Autre problème : le *cercle vicieux* de l'industrie de montage. Pour la rentabiliser, il *faut produire* beaucoup *pour faire* baisser le prix de revient. Le marché intérieur étant pratiquement saturé, il faut exporter ; or, les produits *iraniens* ne sont pas concurrentiels. En outre, pour favoriser la production intérieure, l'Etat a accordé des protections (limitation des importations, aide aux industriels, etc.) qui n'incitent pas les producteurs à améliorer la qualité.

« *L'économie iranienne*, nous a dit M. Nasser Bakdaman, l'un *des* meilleurs économistes du pays, est malade de ses *intermédiaires*, *qui vont du petit marchand au bureau d'import-export*. » *Il* souligne que, pour certains produits, il existe jusqu'à dix ou *quinze* intermédiaires, *qui* prélèvent chacun leur dîme et font artificiellement monter les prix. Il cite, par exemple, le cas des *quelque deux* mille *marchands* de cigarettes ambulants qui ont doublé leurs prix en quelques semaines. *Selon lui*, *ce sont des parasites* et des chômeurs déguisés, mais comment les supprimer sans provoquer *des drames humains*, puisqu'ils *n'ont* aucune qualification pour être insérés dans d'autres domaines d'activité ? *De même*, le secteur *tertiaire* est anormalement gonflé. Ainsi, l'université de Téhéran compte deux mille enseignants et dix mille cadres administratifs pour seize mille étudiants.

M. Bakdaman note aussi que la politique du régime déchu a provoqué un exode *rural* sans précédent, créant une situation que le nouveau pouvoir aura grand mal à redresser. « *Or*, dit-il, non *seulement on n'a* pas *défini* une *stratégie du développement* à *long terme*, *mais il semble encore que personne jusqu'ici n'a étudié sérieusement un programme pour une période de transition*. » La *plupart* des *économistes* semblent d'accord sur *la nécessité* de diminuer la production pétrolière *pour réduire* les *rentrées d'argent*. Selon eux, cela obligerait l'Etat à restreindre ses dépenses et — pour *ne plus en avoir la charge* — à décentraliser une partie de l'administration qui serait confiée aux *autorités locales*. En *outre*, la réduction de la masse monétaire entraînerait au niveau de l'Etat une plus grande rigueur en vue de répartir plus équitablement le revenu national. Mais une telle politique risque de mécontenter la bourgeoisie, qui fournit les cadres de l'Etat et qui a pris les habitudes de la société de consommation.

PAUL BALTA.



Une rumeur « extravagante » : LE CHAH ENLEVÉ A MARRAKECH PAR UN COMMANDO PALESTINIEN...

Mardi 13 février, en *début* d'après-midi, l'A.F.P. a diffusé de Téhéran la dépêche suivante : le chah d'Iran aurait été enlevé à Marrakech par un commando palestinien, selon des rumeurs invérifiables circulant dans les milieux religieux de Téhéran. Selon ces rumeurs, ce commando aurait l'intention de ramener le chah en Iran.

Peu de temps après, les milieux marocains autorisés *qualifiaient ces rumeurs* d'« *extravagantes* », et l'on apprenait de Marrakech que *le roi Hassan II*, comme il en a coutume chaque jour, avait rendu visite au chah en fin de matinée dans la propriété où celui-ci réside, qui est rigoureusement *protégée* par un détachement de l'armée.

M. KARIM SANDJABI

Un libéral marqué par l'Occident

La nomination de M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, âgé de soixante-quinze ans, au poste de ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement iranien, n'est pas une surprise, le Mouvement de libération de l'Iran de M. Bazargan, *qui se voulait l'aile* « *politique* » du mouvement religieux, ayant toujours cherché à associer l'ancien parti *de Mossadegh* à son action.

Cette alliance avait été consacrée, en novembre dernier, lorsque le *chef* du *Front national* était venu rendre visite à l'ayatollah Khomeiny, dans son *exil* de *Neauphle-le-Château*. M. Sandjabi avait alors affirmé l'identité de ses objectifs et de *ceux* du *mouvement religieux*. « *Ce n'est pas à nos yeux le contenant qui importe*, avait-il *déclaré*, *mais le contenu*. » (Cf le Monde du 1er novembre 1978). Mais M. Sandjabi n'excluait pas, à *ce moment là du moins*, le maintien de la monarchie.

Arrêté dès son retour en Iran, le samedi 11 novembre, au *moment où il* s'apprêtait à *tenir* une conférence de presse devant une centaine de journalistes, M. Sandjabi *fut libéré le* 6 décembre suivant. Après le retour triomphal de l'ayatollah Khomeiny à Téhéran, le 1er *février*, *il dut* faire longuement antichambre avant d'être reçu par le chef religieux. Celui-ci avait probablement voulu réaffirmer la prééminence des forces religieuses par rapport à un parti, certes ancien et glorieux, mais dont les militants se recrutent surtout parmi les cadres et les professions libérales et ne peuvent se comparer *ni par* le nombre ni par le fanatisme avec les masses mises en mouvement par lui.

L'ayatollah Khomeiny n'ignorait *pas non plus* qu'au-delà des objectifs communs, qui se résumaient dans la disparition du régime du chah, et qui sont donc maintenant atteints pour l'essentiel, la formation et les objectifs des dirigeants et des militants du Front national sont radicalement différents. Il s'agit de laïcs, de *tendance* socialiste mais libérale et en général profondément imprégnés de culture occidentale. *Lorsqu'on* l'interrogeait sur ce point, et, *en particulier*, *sur* la République islamique et ses perspectives, M. Sandjabi, l'œil malicieux, répondait : « *Il y* a une *majorité de musulmans en Iran*, *donc la République* future sera *forcément* musulmane. » Aujourd'hui, le *nouveau chef de la diplomatie* iranienne est bien placé pour rassurer l'Occident, mais il devra aussi infléchir *dans* un *sens* libéral le mouvement religieux fort de son triomphe récent.

R. D.

M. DARIOUSH FOROUHAR

Le chef du courant paniranien

M. Darioush Forouhar, *âgé* de cinquante ans, est le chef de file du parti Mellat Irani (la *nation iranienne*), qui prône le paniranisme.

Issu d'une famille de *militaires*, M. Forouhar avait commencé, dès l'âge de dix-neuf ans, à militer dans le mouvement paniranien. En 1951, il crée le parti Mellat Irani qui, d'emblée, demande la nationalisation du *pétrole*. Il *appuie donc sans* réserve le gouvernement Mossadegh *et devient ensuite* une composante du Front national.

Après le coup d'Etat de 1953, qui *renverse* le *gouvernement* Mossadegh, M. Forouhar a été arrêté à plusieurs reprises. Diplômé de l'université de Téhéran, il est également avocat à la cour. Très *influent* parmi *les* commerçants du Bazar, M. Forouhar était venu à Paris, en décembre *1978*, pour discuter de la participation du Front national au futur Conseil révolutionnaire *islamique dont l'ayatollah* Khomeiny avait annoncé la création.

LA RÉVOLUTION EN IRAN

La fête s'est évanouie

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Est-ce déjà la banalité ? Téhéran paraît de nouveau terne et grise. La fièvre est retombée, l'exaltation n'a pas duré. Criante, dimanche dans son paroxysme, la révolution semble aujourd'hui devenir sage comme elle fut grave au fil des mois qui la virent mûrir. Les visages se sont refermés, les clameurs sont étouffées, la fête s'est évanouie. Comme si cette ville, sans chair ni cœur, devait, pour continuer à vivre, chasser au plus vite tout ce qui trouble son uniformité triste.

Pure apparence, et trompeuse de surcroît, rétorque-t-on à qui se laisse aller à tant d'impressionnisme. L'exubérance n'est pas persane, la Méditerranée est loin. Entre Golfe et Caspienne, la terre est rude et l'homme réservé. On ne danse pas dans la rue, on ne s'enivre pas de victoire. La joie est muette mais pleine, contenue simplement. Triste ? Ce n'est que le moule pris en trop d'années de tyrannie. Inquiétude ? Naturelle quand tant reste encore à faire...

Le centre de la capitale, d'ordinaire asphyxié, était à moitié vide mardi. Chah-Reza, haut lieu des longues marches, n'est plus qu'une avenue sans histoire ni mémoire, seulement amputée — sur quelque 500 mètres — de son bout de forum soixante-huitard : les trottoirs de l'université, hier zone franche, souk de prose et de discours bavards, sont transformés en *no man's land* armé. On y venait d'un peu partout prendre l'air... et la température, au milieu des vendeurs de pistaches et de posters du « Cha ». N'entrent plus désormais que les militants autorisés. C'est un fortin protégé à ses extrémités par deux solides barricades. Un char Chieftain manœuvre dans les allées, pour la forme, et, sur le terrain de football, quelques dizaines de jeunes des deux sexes s'exercent au maniement d'armes. Vigilance, dit-on...

Ainsi « préservée », l'université voit sourdre les querelles. Les mollahs et leurs disciples, groupés autour de la mosquée, lorgnent sans grande aménité les partisans des « *fedayin* » qui se sont installés dans un bâtiment proche et ne taisent déjà plus leur grogne. « *L'Etat n'est pas détruit*, clame un de ces guérilleros au fait de ses classiques. *Il y a deux armées inconciliables : celle de l'impérialisme et celle du peuple. Il faut choisir.* » En nommant sans tarder un nouveau chef d'état-major général, un commandant de la gendarmerie et un préfet de police, M. Mehdi Bazargan n'a sûrement pas fait le « bon choix » aux yeux de ceux qui, dimanche, occupaient les premières lignes. D'autant que l'on voudrait déjà leur retirer les armes de la victoire. L'affaire est loin d'être entendue !

Les images du « grand soir »

Il faut aller vers l'est, vers le sud, du côté des faubourgs populaires, pour retrouver — un peu jaunies, mais encore bien vivantes — les images du « grand soir ». Sur Damavand, où l'armée joua son dernier va-tout dans la nuit embrasée de samedi à dimanche, les barricades sont encore chaudes. On les contourne, guidé par des policiers d'occasion, qui ont troqué le bâton pour un coutelas ou même — étonnante dérision — une roquette. Des gosses casqués jouent aux soldats derrière des sacs de sable. D'autres ont transformé une barricade en théâtre de marionnettes et agitent en riant la tête du chah sur un corps de chien. Des sentinelles veillent encore sur les toits pour conjurer on ne sait quelle menace. Aux portes des hôpitaux, des femmes attendent, lisant et relisant des listes où s'égrènent les noms des derniers « martyrs ».

La capitale, en fait, n'a sursauté, mardi, qu'un seul instant. L'instant d'une *rumeur* folle qui fit traînée de poudre. Le chah, en personne, allait rentrer au pays. Sous bonne escorte : enlevé le matin même, assurait-on, par un commando palestinien — certains, pour faire bonne mesure, y ajoutaient... Carlos. — Il devrait bientôt rendre des comptes au peuple. Dans la ville, ce fut un moment de joyeuse stupeur : on se croisait en allumant les phares, on écrivait à la hâte des pancartes pour informer ceux qui ne savaient pas. Mais la rumeur s'évanouit.

La grève et la fermeture des boutiques avaient jeté, depuis des mois, sur les trottoirs des marchands de toutes sortes. On vendait pêle-mêle des jeans et des épices, de la vaisselle et des chaussures. Depuis dimanche, tout a disparu. D'évidence, les magasins ne tarderont pas à rouvrir. En attendant, seuls prolifèrent les camelots qui vendent du « Khomeiny ». A la criée, et le commerce n'a pas de limite : il y avait les badges et les écussons, les posters et les autocollants. Il y a maintenant des assiettes creuses, des porte-clés et des billets de banque en noir et blanc ou en couleurs. Sans compter le dernier des chromos, avec ciel d'or sur fond d'orage pour irradier la « Sainte Face » ! Jamais le culte de l'ayatollah n'avait atteint de tels excès. Les plus jeunes de ses partisans, ceux-là mêmes qui, voilà peu, écrivaient sur les murs « *Vive Khomeiny iconoclaste* », l'admettent volontiers et s'inquiètent parfois de voir leur guide « transformé en idole ». Mais la plupart semblent s'y résigner, sûrs qu'il ne s'agit là que d'un mal nécessaire... et passager.

Sur l'avenue Ferdoussi, les petits changeurs font encore flotter le rial au gré des vents, fixant le franc à 23 un jour, à 17 le lendemain, à 20 aujourd'hui... « *Profitez-en vite*, disent-ils en chœur, *demain ça va baisser. Khomeiny a gagné...* »

DOMINIQUE POUCHIN.

Le pétrole va être totalement nationalisé

« *La nationalisation du pétrole sera la première mesure dans la transformation de l'économie iranienne* », a déclaré le conseiller de l'ayatollah Khomeiny pour l'économie, M. Banisadr, dans une interview publiée le 13 février par l'hebdomadaire libanais *Al Kifah Al Arabi*. « *Cependant*, a-t-il ajouté, *il s'agira d'une nationalisation différente de ce qui a eu lieu dans le passé. C'est le gouvernement qui distribuera lui-même les concessions. Dans un deuxième temps, le pétrole sera entièrement intégré à l'économie iranienne. Par intégration*, a précisé M. Banisadr, *j'entends que le pétrole devienne la base d'un développement de type différent en Iran. Il existe actuellement dans le secteur industriel seize usines de montage et nous n'avons aucun intérêt à ce que notre pétrole soit utilisé jusqu'à la dernière goutte pour la production d'automobiles occidentales, par exemple. Il serait préférable dans ce cas de construire une usine de voitures entièrement iraniennes et d'annuler le reste.* »

[En fait, le pétrole est déjà nationalisé en Iran depuis 1951. Mais un accord régit les relations de la National Iranian Oil Company (NIOC) et des quatorze sociétés pétrolières membres du consortium (dont la principale est la British Petroleum). Arrêté le 29 octobre 1954, cet accord a été modifié en 1964, 1967 et 1973. Ce dernier avait été conclu pour vingt ans, mais, compte tenu de l'évolution du marché, il était à nouveau renégocié ces derniers mois. Les quatorze compagnies commercialisent en effet à l'étranger l'essentiel de la production de pétrole de l'Iran. Elles reçoivent une ristourne de 22 cents (85 centimes) pour chaque baril de pétrole qu'elles achètent en paiement de leur aide à la production. Ces compagnies espéraient transformer ce système en un droit de service par baril produit, ce qui leur évitait de s'engager sur les enlèvements de pétrole. La « nationalisation » envisagée par M. Banisadr signifie donc sans doute la définition unilatérale, par le nouveau gouvernement iranien, des règles qui établiront les rapports de la NIOC avec les compagnies internationales, et peut-être la fin du consortium.]

La prise de contrôle totale de l'ARAMCO par l'Arabie Saoudite est imminente

L'accord définitif donnant à la société d'État saoudienne Petromin le contrôle à 100 % de la société Arabian American Oil Co. (ARAMCO), le consortium de compagnies américaines (Exxon, Standard Oil, Texaco et Mobil) qui exploitent les gisements pétroliers en Arabie Saoudite. Démentie le 13 février par les sociétés américaines, la prise de contrôle a été annoncée comme imminente par le ministre saoudien du pétrole Cheikh Yamani et par le gouverneur de Petromin, M. Abdul Taher. Il s'agit en fait de nationaliser en douceur les 40 % de parts qui restaient encore aux compagnies américaines. Les quatre « majors » poursuivront leur activité mais seront rétribuées comme prestataires de service, la cession de leurs intérêts ayant par ailleurs été négociée à l'amiable à un bon prix. L'accord devrait être rendu public avant la fin du mois de février mais il aura effet rétroactif au 1er janvier 1976.

PROCHE-ORIENT

Egypte

UNE BOMBE EXPLOSE A L'HOTEL SHERATON DU CAIRE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Une bombe a explosé dans les toilettes de l'hôtel Sheraton au Caire, au début de la soirée du mardi 13 février, faisant plusieurs blessés, parmi lesquels figurerait la célèbre danseuse orientale Zizi Mustapha.

L'hôtel Sheraton, qui est situé à environ 300 mètres de la résidence cairote du raïs (lequel se trouve actuellement en tournée dans la région du canal de Suez), reçoit surtout une clientèle venant des pays arabes. Un attentat palestinien y avait coûté la vie, en 1971, au premier ministre jordanien, Wasfi Tall.

Ces dernières années, plusieurs bombes ont explosé dans d'autres lieux publics du Caire et d'Alexandrie, faisant des morts et des blessés. Arrêtés, certains des auteurs de ces attentats ayant, selon les autorités, avoué avoir été stipendiés par le régime libyen, ont été exécutés. L'officieux *Al Ahram* annonce ce mercredi 14 février que deux fabriques clandestines d'armes viennent d'être découvertes dans l'oasis du Fayoum, située à 100 kilomètres du Caire, dans le désert libyen.

J.-P. P.-H.

● *Au terme d'une visite officielle* de cinq jours en Egypte, M. Robert Boulin, ministre français du travail et de la participation, a signé le mardi 13 février au Caire avec son homologue égyptien, M. Saad Mohamed Ahmed, un protocole d'accord de coopération technique en matière de formation professionnelle.

Cette convention, qui selon M. Boulin est la première du genre entre les deux pays, va permettre à la France de contribuer à l'évaluation des besoins de l'Egypte en main-d'œuvre qualifiée. A cet effet une mission d'experts français est attendue au Caire dans un mois.

En dépit des déclarations officielles

WASHINGTON DEMEURE PESSIMISTE SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION

(De notre correspondant.)

Washington. — Les dirigeants américains entendent mettre en œuvre la politique de coopération proposée par M. Carter au nouveau gouvernement iranien, sans pour autant se résoudre encore à la reconnaissance officielle, comme l'a fait, par exemple, le gouvernement soviétique. Une incertitude pèse d'ailleurs sur l'objet d'une telle démarche, puisqu'on explique ici de divers côtés que les États-Unis reconnaissent « *des pays, non des gouvernements* ». Pressé de questions sur le statut du chah et la légitimité constitutionnelle du nouveau régime, le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter, a fini par déclarer : « *Nous préférons toujours clairement et décidément un transfert de pouvoir par les voies constitutionnelles et démocratiques. Mais nous vivons dans un monde où plus de cent gouvernements n'ont pas été institués de cette manière. C'est une réalité avec laquelle il nous faut vivre.* » En attendant, le porte-parole a indiqué que l'offre de coopération de M. Carter a été « *bien accueillie* » à Téhéran et que les deux pays « *progressent vers des relations stables* ».

Cela dit, les officiels sont beaucoup moins optimistes dans le privé et parfois même en public. M. Schlesinger, ministre de l'énergie, qui déposait devant une commission du congrès mardi, a dit ne voir « *aucun signe montrant que l'Iran sort du chaos où il a été plongé.* » Le ministre a aussi affirmé que les ouvriers et cadres des champs pétrolifères iraniens sont noyautés par « *des éléments radicaux et le parti toudeh* » (communiste). Ils pourraient bien, selon lui, ne pas obéir à un ordre de reprise du travail, même si Téhéran le demandait. M. Schlesinger n'en est que plus pessimiste sur les chances de voir le marché pétrolier se redresser bientôt. Il a réaffirmé, qu'à partir du mois de juin prochain, l'arrêt des exportations iraniennes aura le même effet, sur le plan international, que l'embargo arabe de 1973-1974.

Le spectre du danger gauchiste resurgit ici devant les manifestations anti-américaines et les cas, relativement nombreux, dans lesquels des ressortissants des États-Unis ont été molestés ou brièvement détenus. Le *Wall Street Journal* relève, lui aussi, citant des officiels américains, que les champs pétrolifères sont une « *base de pouvoir des communistes* » et, conclut dans un éditorial : « *Il faut s'attendre presque certainement à une agitation de la gauche, qui veut bien s'allier à l'ayatollah contre l'autorité existante, mais s'opposera à lui dès l'instant qu'il devient l'autorité.* »

Les événements d'Iran ont donné, comme prévu, une importance accrue à la visite que M. Harold Brown, secrétaire à la défense, fait actuellement dans quatre pays du Proche-Orient. Le séjour en Arabie Saoudite aurait permis notamment, croit-on ici, de rassurer les dirigeants de Ryad sur la volonté américaine de renforcer les défenses de la région, bien que M. Brown eût aimé recevoir des propositions plus concrètes. Il a été question notamment de la mise sur pied d'une « *force de frappe* » de parachutistes et de « *marines* » américains dans l'océan Indien, du renforcement de la base américaine de Diego-Garcia et d'une accélération de la livraison des soixante F-15 promis il y a un an, et dont les premiers exemplaires ne devaient initialement n'être fournis à Ryad qu'en 1982. Si l'on songe que les officiels américains tremblent aujourd'hui à l'idée que des avions moins perfectionnés livrés au chah pourraient tomber dans des mains « *hostiles* », on se demande à quoi aura servi cet exemple. Mais Washington n'a guère d'autres moyens pour rassurer ses amis.

MICHEL TATU.

Le Pakistan se félicite du « triomphe de l'idéologie islamique »

De notre envoyé spécial

Islamabad. — « *Le triomphe de l'idéologie islamique en Iran* », comme le titre le *Pakistan Times*, vient à point nommé renforcer le régime pakistanais né, certes, d'un coup d'État militaire, mais à l'issue d'un large mouvement dirigé par les partis religieux et conservateurs. Ce régime est mal assuré de ses arrières en raison de l'érosion de son soutien politique et de la position du Pakistan entre l'Inde adverse et l'Afghanistan, où une révolution socialiste pro-soviétique a renversé en avril 1978 un gouvernement républicain amorphe et « neutraliste ». Les messages du chef de l'État pakistanais à l'ayatollah Khomeiny et à M. Bazargan avant même leur prise de pouvoir, et publiés seulement mardi 13 février à Islamabad, saluent chaleureusement le « *triomphe simultané de l'idéologie islamique* » dans les deux pays comme étant « *l'expression la plus récente de liens spirituels* » entre eux.

Le général Zia-Ul-Haq rend un hommage chaleureux au « *succès de la révolution historique* » à Téhéran, et émet le souhait que la coopération et la solidarité entre les deux États, « *liés ensemble par la religion, la culture et l'histoire, se renforcent* ». « *Je vous assure que notre peuple dévot se rangera solidement de votre côté pour réaliser vos nobles objectifs* », dit encore le chef de l'État, qui exprime le vœu de rencontrer l'ayatollah dès que l'opportunité s'en présentera pour échanger des vues sur des « *questions d'intérêt commun* ».

En tête de celles-ci figurent, bien entendu, la situation dans la région et les changements considérables que représente non seulement sur les plans intérieurs, mais dans les rapports avec les Grands, la déstabilisation de trois régimes en un peu plus d'un an et demi. Il est vraisemblable que va s'accentuer un infléchissement déjà marqué par le renforcement des liens avec les pays musulmans et l'admission du Pakistan, en tant qu'observateur, au sein du groupe des pays non alignés.

Après une période de froid avec le chah qui était ami de M. Bhutto, le nouveau régime pakistanais avait rétabli le dialogue avec le régime impérial, l'un des bienfaiteurs du Pakistan. Mais comme il vient de le souligner de façon éclatante, il se trouve plus naturellement à l'unisson avec les nouveaux dirigeants iraniens. Cette solidarité s'exprimera-t-elle, par la suite, dans un soutien commun aux mouvements religieux qui, installés aux frontières de l'Afghanistan au Pakistan sont engagés dans une guérilla contre la révolution socialiste de Kaboul ? Jusqu'à maintenant, les responsables pakistanais ferment les yeux et se refusent à apporter un appui notoire à cette rébellion, de crainte, notamment, de mettre le feu aux poudres et de provoquer une plus forte implantation de l'U.R.S.S. en Afghanistan.

Un encouragement pour les rebelles afghans

Mais les rebelles afghans se voient encouragés par le triomphe en Iran d'un mouvement dont ils se sentent également proches, et l'encerclement de leur pays par un cordon sanitaire islamique.

Le régime pakistanais représente également une réaction à la fois nationaliste, religieuse et conservatrice contre l'équipe réformiste brouillonne conduite, de 1971 à 1977, par le mouvement laïc et largement occidentalisé de M. Bhutto. Ce régime prend des mesures d'islamisation qui semblent ramener le pays des siècles en arrière, mais qui soulignent aussi sa quête d'identité.

Sur le plan des relations internationales, on s'attend qu'il marque un peu plus son indépendance par un retrait effectif du Pakistan du traité des Nations de l'Asie centrale (CENTO). Ce pacte moribond, constitué à l'époque où Foster Dulles menait une politique d'encerclement de l'Union soviétique, a été qualifié d'« *inutile* », en septembre, par le général Zia-Ul-Haq, car il n'avait été d'aucune efficacité pour contenir la poussée soviétique en Afghanistan (M. Bhutto, qui se montrait très attaché à l'indépendance nationale, n'était pas allé jusqu'à se prononcer en faveur de ce retrait). Les pays du bloc socialiste avaient évoqué l'appartenance du Pakistan à ce pacte pour faire obstacle à son admission au sein du mouvement des non-alignés, à Belgrade, en juillet 1978.

Il ne reste plus qu'un pas à franchir malgré l'importance des liens avec Washington pour que le Pakistan se retire de l'alliance et puisse devenir membre à part entière des non-alignés. La solidarité avec l'Iran nouveau en donne aujourd'hui l'occasion.

GÉRARD VIRATELLE.

AFRIQUE

Tchad

Un cessez-le-feu est intervenu entre les partisans du premier ministre et ceux du chef de l'État

Le calme revenu, mardi soir 13 février, à N'Djamena après deux jours d'affrontements entre l'armée nationale tchadienne et les forces armées du Nord (FAN) pourrait, s'il se maintient, permettre l'ouverture de conversations entre les parties en présence.

Lorsque, vers 21 heures, a été décidé le cessez-le-feu, la capitale était pratiquement coupée en deux, la ville administrative se trouvant sous le contrôle des forces présidentielles tandis que les FAN contrôlaient une partie de la ville africaine et semblaient même progresser.

Les affrontements avaient commencé lundi et s'étaient poursuivis avec acharnement dans le quartier nord de la capitale, notamment près de la gendarmerie, et dans le sud de la ville, à proximité de l'université et de la résidence du premier ministre.

A Paris, le porte-parole de l'Élysée a déclaré mardi : « *La France ne peut être que l'observateur attristé des événements qui se déroulent au Tchad.* » Il a ajouté : « *Il s'agit d'une situation intérieure qui ne doit pas donner lieu à une intervention française quelle qu'elle soit* ». Interrogé à propos des troupes françaises qui se trouvent sur place, le porte-parole a dit : « *Elles ne sont en rien mêlées à ce qui se passe. La situation est évidemment différente des conditions dans lesquelles elles avaient été engagées aux côtés des troupes tchadiennes, car il s'agissait, à ce moment-là, d'interventions extérieures ou appuyées par des forces extérieures.* »

A Berne, un porte-parole du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) a indiqué mardi que le Front n'était pas mêlé aux combats de N'Djamena, qui mettent aux prises — selon lui — « *deux valets de la France* ».

A Khartoum, l'agence soudanaise de presse indique que le gouvernement du Soudan a entrepris des démarches en vue de prévenir une guerre civile au Tchad à la suite des combats qui ont éclaté, lundi, à N'Djamena. Selon l'agence, M. Abd-Elhalim Mohamed Ibrahim, vice-président soudanais, a fait part, mardi soir, des démarches de son pays à M. Henri Dumont, ambassadeur de France à Khartoum. D'autre part, le général Nemeiry, président du Soudan, a lancé un appel au président tchadien, l'invitant à œuvrer en vue de mettre un terme aux combats. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Rhodésie

M. NKOMO DÉCLARE QUE SES PARTISANS ONT « VRAISEMBLABLEMENT » ABATTU LE VISCOUNT D'AIR RHODESIA

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a déclaré, mardi 13 février, que « *selon les preuves disponibles, il est clair que la chute de l'appareil Viscount* (le Monde *du 14 février*) *est due à une action terroriste* ». Ces déclarations préjugent toutefois les conclusions de l'enquête en cours. M. Smith a vivement critiqué les gouvernements britannique et américain qui tolèrent, selon lui, qu'« *on se livre encore à cette sorte de barbarie en Rhodésie* ».

Dans une interview au correspondant de l'agence Reuter à Nairobi, M. Nkomo, président de la ZAPU, a déclaré, mardi, que ses hommes sont « *vraisemblablement à l'origine de la catastrophe aérienne de Kariba* ». « *Si l'avion a été abattu à la roquette*, a-t-il ajouté, *ce ne peut être que l'œuvre de nos hommes. Ils ont dû repérer Walls* (chef d'état-major de l'armée rhodésienne) *en train de prendre l'avion à Salisbury. Ils ont informé leurs camarades de Kariba, qui comptaient l'attendre sur le chemin du retour. Le général a dû changer d'avion. Aussi est-il responsable de la mort de toutes les autres victimes, parce qu'il constitue une importante cible militaire.* »

● *A Washington*, le département d'État a « *déploré profondément et condamné cet acte de violence inutile contre des civils innocents* ». — (A.F.P., Reuter, A.P.)

EUROPE

Grande-Bretagne

M. Callaghan ouvre la campagne pour le référendum sur la dévolution de pouvoirs à l'Écosse

De notre correspondant

Londres. — La campagne pour le référendum écossais du 1er mars a été ouverte lundi 12 février, à Glasgow, par un vigoureux discours de M. Callaghan, qui s'est efforcé de sortir les électeurs de leur indifférence. Le sort du projet de dévolution de pouvoirs à l'Ecosse, adopté par les Communes *non sans mal* en 1978, après de longs mois de débats, est en effet *incertain* et dépend largement du degré de la participation électorale. En vertu de la clause dite des 40 % que les adversaires de la dévolution — le gros des conservateurs et un *petit groupe* de travaillistes — ont réussi à faire *adopter*, l'éventuelle Assemblée écossaise ne verra le jour que si 40 % des électeurs inscrits votent affirmativement.

Cette règle complique sensiblement la tâche des partisans de la dévolution, qui vont tenter d'assurer la plus large participation électorale. Si celle-ci est de 70 %, les « oui » devront atteindre 57 % ; mais si elle tombe à 50 %, les « oui » devront réunir 80 % des votants.

Le premier ministre a souligné que l'indifférence de l'électorat risque d'annihiler des années d'efforts pour promouvoir un régime d'autonomie en Ecosse. En fait, M. Callaghan adressait son message aux hésitants, qui craignent que la création d'une Assemblée provinciale ne soit le point de départ *d'une véritable indépendance*. La dévolution, a dit le premier ministre, ne mènera pas à l'éclatement du Royaume-Uni : elle renforcera, au contraire, son unité. Mais si elle est rejetée, les extrémistes, « *qui recommandent l'indépendance* », seront encouragés dans leurs menées séparatistes.

Le poids des députés nationalistes

M. Callaghan doit tenir compte des progrès de la campagne des adversaires de la dévolution, dont le thème majeur est qu'en votant « *oui* » les *électeurs favoriseraient* les ambitions des « séparatistes » du parti séparatiste écossais (S.N.P.). A en juger par le dernier sondage du *Glaskow Herald*, les « *non* » *ont* progressé ; ils représenteraient aujourd'hui 44 % des suffrages, tandis que les « oui » en réuniraient 56 %. En vertu de la « règle des 40 % », il faudrait alors que la participation électorale atteigne 72,5 % pour assurer le *succès* des partisans de la dévolution. L'obstacle n'est pas insurmontable, mais important, compte tenu des conditions météorologiques qui règnent l'hiver *en Ecosse*. Cependant, *dans* l'hypothèse où les « oui » obtiendraient une nette majorité, sans pour autant franchir la « barre » des 40 %, le gouvernement a déjà fait savoir qu'il envisageait de demander aux Communes d'abandonner cette règle. *Le gouvernement* estime en effet qu'il sera difficile au Parlement d'« *ignorer la volonté d'une majorité* ».

M. Callaghan est particulièrement intéressé au *succès* des « oui » : si les électeurs rejettent le projet de dévolution, les onze députés nationalistes écossais cesseront très probablement d'assurer sa majorité au gouvernement. Ils provoqueraient ainsi des élections générales au printemps, c'est-à-dire, à s'en tenir aux derniers sondages, dans des conditions très défavorables aux travaillistes. Mais, si la dévolution est acceptée, M. Callaghan peut espérer garder le soutien des nationalistes écossais pendant toute la période préparatoire à l'organisation des élections à la nouvelle Assemblée d'Edimbourg.

HENRI PIERRE.

Ancien ministre de l'intérieur de M. Edward Heath

REGINALD MAUDLING EST MORT

M. Reginald Maudling est mort, mercredi 14 février, dans un hôpital londonien où il était hospitalisé depuis trois semaines pour une hépatite virale compliquée de troubles rénaux. Cette disparition porte un coup sévère au parti conservateur.

[Sorti d'Oxford, fin lettré et orateur brillant, Reginald Maudling avait été avocat avant de s'engager dans la vie politique. Il était entré au Parlement en 1950 et était rapidement devenu l'un des éléments les plus en vue des tories. En 1962, il *était chancelier de l'Echiquier* du cabinet Macmillan. En 1965, il était battu de peu par M. Edward Heath pour succéder à Sir Alec Douglas-Home à la tête du parti. Ministre de l'intérieur du cabinet Heath de 1970 à 1972, il s'était révélé comme un « européen » acharné au moment où les *controverses* sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. *faisaient rage*.

Sa carrière avait été brutalement interrompue en juillet 1972 quand l'« affaire Poulson » avait éclaté. M. John Poulson, un architecte en renom, ami de Maudling, était emprisonné pour escroqueries et tentatives de corruption de fonctionnaires.

Reconverti dans les affaires, Reginald Maudling avait réapparu sur le devant de la scène politique en 1975 quand Mme Margaret Thatcher, qui avait succédé à M. Heath à la tête du parti conservateur, lui avait confié le poste de porte-parole du cabinet fantôme pour les affaires étrangères.

La carrure — au propre comme au figuré — de « Reg » Maudling, son abattage, son habileté politique et sa connaissance des arcanes du parti le faisaient passer pour un futur premier ministre plus crédible que Mme Thatcher, qui ne fait pas, loin de là, l'unanimité des *tories*. — N. B.]

Italie

Pour avoir critiqué les services secrets
Un membre de l'ambassade des États-Unis est expulsé

De notre correspondant

Rome. — Les autorités italiennes ont pris une mesure sans précédent le mardi 13 février en expulsant de la péninsule un diplomate américain, M. Domenic A Perrone. Le nom de celui-ci figurait au bas d'un texte bien *embarrassant révélé* le même *jour* par le quotidien *la Repubblica* : c'était un rapport *confidentiel* adressé au Pentagone, qui critiquait sévèrement les services secrets italiens.

M. Perrone a pris le premier avion sans se faire prier. On ignore le titre exact qu'il portait à l'ambassade de la Via Veneto. Son rôle était, *semble-t-il*, d'assurer les contacts entre les services de sécurité des deux pays qui sont étroitements liés dans le cadre de l'OTAN.

Le *fonctionnaire* pouvait dono rencontrer plusieurs responsables italiens et recueillir leurs points de vue. Mais ce qui frappe dans son rapport, c'est la diversité des sources citées : M. Perrone avait ses entrées un peu partout et recueillait à *différents* niveaux des confidences qui allaient bien au-delà du simple échange d'informations.

Le contenu du rapport (daté du 31 janvier) n'est *pas* moins embarrassant. On y trouve à la fois des jugements peu flatteurs sur les responsables des nouveaux services secrets italiens, et des *appréciations très négatives* sur le fonctionnement et l'efficacité de ceux-ci.

Le *contre-espionnage* italien avait été plus ou moins démantelé au début des années 70 parce que plusieurs de ses agents s'étaient sali les mains dans la « stratégie de la tension ». Il fut décidé de restructurer l'ancien *SID* en *deux services distincts*, sous contrôle du Parlement. L'un, le CISMI, serait chargé du contre-espionnage classique ; l'autre, le SISDE, aurait pour rôle de « *défendre l'ordre démocratique* », c'est-à-dire de lutter contre les terroristes et les comploteurs.

Selon M. Perrone, cette réforme n'a rien donné. L'appareil de *défense de l'Etat est « chaotique »*. Plusieurs de ses responsables sont des incapables. Le rapport affirme par exemple que « *le général Giovanni Grassini n'est* pas *l'homme qualifié pour être le chef du SISDE* ». Son service « *ne pourra devenir efficace tant que les circonstances actuelles demeureront* ». Quant au SISMI, il ne remplit pas sa tâche de contre-espionnage, faute d'« *agents qualifiés* », et parce qu'on l'a quasiment mobilisé pour la lutte anti-terroriste.

Le parti communiste a réagi très vivement aux révélations de *la Repubblica*, dénonçant l'« *espionnage américain en Italie* » et affirmant que « *ce pays n'est pas l'Amérique latine* ». Cela a obligé le gouvernement démissionnaire de M. Andreotti à faire preuve d'une rapidité et d'une fermeté inhabituelles pour empêcher la plaie de s'étendre. A son tour, la démocratie chrétienne a dû exprimer sa « *stupeur indignée* » devant une affaire qui « *révèle la volonté de jeter* le discrédit *sur les services secrets italiens, d'alimenter des méfiances et des suspicions* ».

L'ambassade américaine « *n'entend pas commenter* » pour sa part lesrévélations de *la Repubblica*. Elle renvoie les curieux au département américain de la défense, lequel oppose à son tour un « *no comment* ».

L'affaire ne peut pas se conclure par une simple expulsion, affirme le parti communiste, qui a fait convoquer le comité parlementaire de contrôle des services d'information et de sécurité. On voit mal cependant quelles sanctions pourraient être prises et contre qui. L'Italie est habituée à recevoir des gifles. On s'interroge néanmoins sur la signification de celle-ci : comment une ambassade aussi bien organisée a-t-elle pu laisser échapper un document de cette importance ? Et pourquoi en ce moment ?

ROBERT SOLÉ.

Allemagne fédérale

UN FONCTIONNAIRE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE PASSE A BERLIN-EST

Pour la seconde fois en un mois, un membre du ministère de la défense de Bonn a demandé asile en *République démocratique* allemande. Annoncée à Berlin-Est, l'information a été confirmée à Bonn où l'on précise qu'un « *fonctionnaire de rang moyen* a disparu » depuis quelque temps.

D'autre part, le secrétaire *d'Etat à l'intérieur* du gouvernement fédéral a précisé que, du 1er *juillet 1973* au 30 juin 1978, 5 198 instructions ont été ouvertes par la justice ouest-allemande pour espionnage. Sur les 197 personnes finalement passées en jugement, 141 ont été reconnues coupables et emprisonnées. Les *chiffres sont assez* nettement inférieurs à ceux des cinq années précédentes : de 1968 à 1973, 260 personnes avaient été jugées et 164 finalement emprisonnées pour espionnage en Allemagne de l'Ouest. — *(A.F.P.)*

Portugal

Le commandant de Carvalho traduit en justice pour complicité dans un vol de documents

De notre correspondant

Lisbonne. — Accusé de complicité morale dans un vol de documents, le commandant Otelo Saraiva de Carvalho comparaît *depuis le lundi 12 février* devant le cinquième tribunal militaire de Lisbonne, présidé par le général Ribeiro Faria, ancien directeur de la commission de démantèlement de la police politique salazariste (PIDE).

Les faits remontent à l'« été chaud » de 1975. Le commandant Otelo, alors chef du Copcon, reçoit dans son bureau un industriel portugais, M. Pereira da *Cruz*, *colonel* de *réserve*, qui accuse un citoyen espagnol, M. Amarzo, *son associé dans une* raffinerie de sucre, de vouloir regagner l'Espagne avec des documents très importants pour l'entreprise. Muni d'un mandat de perquisition, un détachement du Copcon se rend à l'hôtel où loge d'habitude *l'associé espagnol*, mais celui-ci est déjà parti, laissant dans le coffre un paquet de documents personnels, certains concernant l'usine en question. Les documents sont confiés à l'industriel portugais sans qu'aucun *inventaire* soit fait. Quelques mois plus tard, M. Pereira da Cruz *les livre* à *la police* judiciaire militaire. M. Amarzo prétend maintenant qu'une partie des documents qu'il a laissés à l'hôtel ont disparu.

En attendant la décision du tribunal, d'autres procès contre le commandant Saraiva de Carvalho sont déjà en cours. Ainsi, il est probable que le « capitaine d'avril » sera prochainement traduit devant le conseil supérieur de discipline de l'armée, l'actuelle hiérarchie militaire ayant estimé que certains passages d'un livre *récent écrit* par le commandant Otelo et dans lequel il raconte les raisons qui auraient motivé la formation du « mouvement des capitaines » nuisent à la réputation des forces armées. La plupart des paragraphes considérés comme injurieux concernent l'action des militaires portugais en Afrique.

« *Quel degré d'aliénation sera-t-il encore possible* d'atteindre ? », s'interroge dans son ouvrage le commandant de Carvalho, qui s'insurge contre la distribution de décorations aux militaires qui se distinguaient dans les campagnes africaines. « *Ce que les hommes peuvent taire, mentir et concilier*, ajoute-t-il, *pour avoir* l'*honneur suprême, ou son des tambours et des trompettes, de voir s'approcher d'eux le « vénérable »* (référence à l'ancien président de la République, l'amiral Tomas) et *flanquer sur leur poitrine un morceau de métal suspendu à un ruban coloré !* »

« *L'assassinat gratuit, la torture et les sévices étaient devenus la norme pour les militaires des sections de chasseurs spéciaux qui avaient été chargés de nettoyer la région* », écrit plus loin le commandant Otelo, à propos des massacres commis au Mozambique.

JOSÉ REBELO.

DANS UNE INTERVIEW A LA B.B.C.
Soljenitsyne estime qu'une certaine régénération de la société se produit en U.R.S.S.

Londres *(A.F.P.)*. — La B.B.C. a diffusé, dans ses émissions en langue russe, le mardi 13 février, une interview d'Alexandre Soljenitsyne, pour marquer le cinquième anniversaire du bannissement d'U.R.S.S. de l'écrivain. Il y déclare notamment : « *Nous sommes toujours les prisonniers du communisme et cependant, pour nous en Russie, le communisme est un « chien mort », alors que pour beaucoup de gens en Occident, c'est encore un lion en vie (...) Nous avons, en Russie, fait face, sur le plan spirituel, à cette période d'épreuve, et, chose étonnante, nous sommes toujours debout.*

» *Parce que nous avons résisté, nous assistons aujourd'hui à un phénomène de régénération de notre société. Je ne pense pas à un rajeunissement intellectuel et politique — samizdat et lettres de protestation, — mais à un changement de l'ambiance morale qui entoure ceux que l'on persécute.*

» *Pendant cinquante ans, chacun a maintenu ses distances avec quiconque a été condamné, le laissant périr seul... De nos jours, chaque famille où un tel cas se produit voit des mains qui se tendent vers elle pour l'aider. Les gens font des collectes, rendent ostensiblement visite au foyer de la victime, pour l'assister. C'est une atmosphère morale totalement différente, comme si nous n'existions pas du tout sous la domination soviétique...* »

Cette métamorphose, fait remarquer Soljenitsyne, « *est plus profonde et plus prometteuse pour l'avenir que ne le serait même un coup d'Etat (...) Les gens se comportent comme si ces vampires, ce dragon, qui trônent au-dessus de nous, n'existaient tout simplement pas.* »

Il rend ensuite hommage à la nouvelle génération d'écrivains « *demeurés sur le sol natal, qui œuvrent dans la douleur, soumis à d'énormes pressions* ». Il leur conseille de ne pas se livrer « *à une satire politique superficielle — c'est la forme la plus vile de littérature. Point n'est besoin de rechercher des formes nouvelles. L'avant-gardisme, en fait, n'existe pas. C'est une idée creuse. Ce qu'il vous appartient de faire c'est d'exprimer un sentiment pour votre propre langue, votre sol natal et l'histoire de votre pays.* »

L'écrivain dénonce à ce propos les « *légendes* » de l'histoire russe moderne et révèle qu'il a entrepris la publication d'« *études de l'histoire russe moderne* », en coopération avec un certain nombre d'auteurs, jeunes et vieux, qui se sont fixé pour objectif de rétablir la vérité. Il espère enfin qu'un certain nombre d'écrivains, en Russie même, seront en mesure de collaborer à cette tâche.

Une seconde partie de cette interview, concernant l'attitude de l'Occident à l'égard de l'U.R.S.S., sera diffusée dimanche prochain.

ASIE

Pakistan

Le général Zia persiste à présenter M. Bhutto comme un « criminel » de droit commun

Contrairement à ce qui était attendu, la Cour suprême ne s'est pas définitivement prononcée sur le sort de M. Bhutto, ce mercredi 14 février. Les avocats de l'ancien premier ministre ayant déclaré qu'ils avaient des éléments nouveaux à présenter, les juges ont décidé de se réunir seulement dans dix jours pour examiner la demande de révision du verdict. Selon notre envoyé spécial à Islamabad, le général Zia semble vouloir faire exécuter M. Bhutto si la Cour confirme le verdict de mort.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Les nombreuses demandes de clémence adressées par les chefs d'Etat et de gouvernement étrangers au général Zia Ul Haq, le président pakistanais, ne semblent pas en mesure d'empêcher *l'exécution* — dans le courant de la semaine, craignent ses avocats — de *M. Bhutto*, l'ancien premier ministre condamné à mort. Le général Zia Ul Haq a pris connaissance avec retard de ces messages envoyés notamment par les présidents Carter, Brejnev, Giscard d'Estaing, Tito, Sadate, *Kadhafi*, *Assad*, *Reddy* (Inde) et plusieurs premiers ministres : MM. Callaghan, Hua *Guofeng*, Pham Van Dong, mais ceux-ci n'ont pas ébranlé son aplomb.

Recevant rapidement tour à tour samedi 10 février les représentants des Etats-Unis, de la France, de l'U.R.S.S. et de l'Allemagne fédérale, l'*administrateur* en chef de la loi martiale a souligné qu'il n'avait *jamais usé* de son droit de grâce depuis qu'il est au pouvoir, au bénéfice de condamnés de droit commun. Bien qu'il soit reconnaissant à l'ancien premier ministre de l'avoir promu à la tête des forces armées (ce qui lui a permis de prendre le pouvoir en juillet 1977), l'opinion pakistanaise, *a-t-il dit en substance* à ses visiteurs, ne comprendrait pas qu'un « *criminel* », fût-il un ancien chef de gouvernement, soit gracié (en fait, il n'y a eu aucune manifestation approuvant la condamnation à mort). La disparition de M. Bhutto est également présentée comme l'une des conditions de la stabilité du Pakistan.

La plupart des Etats musulmans, et notamment *ceux* du golfe arabique, disposant de quelque influence (émirats arabes unis, *Koweït*, *Qatar*) auprès d'Islamabad, ont imploré la clémence. Il en est de même de la Libye et de l'O.L.P. Mais le colonel Kadhafi était lié à M. Bhutto, tandis que le général Zia Ul Haq servit de conseiller auprès du roi Hussein dans la répression des Palestiniens lors du Septembre noir. *Reste l'Arabie Saoudite*. Son attitude est primordiale. L'apparent silence de Ryad doit-il être pris pour un acquiescement ? Plus encore que par le passé, compte tenu de la situation en Iran, les dirigeants saoudiens *attachent une très* grande importance à la stabilité du Pakistan. *Faisant face* à de graves *difficultés* de paiements, le Pakistan compte sur une généreuse assistance *saoudienne pour financer* en partie la modernisation de ses forces armées. *Les Pakistanais* se sont notamment portés acheteurs d'une trentaine de Mirage 5, ces appareil équipant déjà leurs forces aériennes de préférence aux Nortrop F-5, qu'ils jugent démodés pour faire pièce aux Jaguar que *vient d'acquérir ou que* va construire l'Inde. Si la signature du contrat était très prochainement annoncée, cela pourrait indiquer que les dirigeants saoudiens accordent plus d'importance à la défense du régime militaire pakistanais qu'à la vie de l'homme qui reste, en principe, président *en exercice* de la *conférence* islamique, accueillie par M. Bhutto en *1974* à *Lahore*.

« Réalisme » des Etats-Unis

L'attitude adoptée, dans cette affaire, par les deux autres pays avec lesquels le Pakistan entretient traditionnellement des relations privilégiées — les Etats-Unis et la Chine — s'inspire du même « réalisme ». Après avoir esquissé un rapprochement avec l'U.R.S.S. *parce qu*'ils déploraient l'inertie américaine devant la poussée *soviétique* en Afghanistan, les Pakistanais préfèrent rappeler, à la lumière de l'*entente* sino-américaine, leur fidélité traditionnelle à Washington et à Pékin. *Certes*, le régime Zia n'a pu établir des rapports très confiants avec l'administration Carter, et celle-ci ne semble pas vouloir tremper *dans* les *affaires* intérieures pakistanaises, notamment depuis que M. Bhutto a rendu les Etats-Unis en partie responsables de sa *chute*. Cependant, sa disparition ne constituera sans doute pas à elle seule un soulagement pour la Maison Blanche qu'indisposent les ambitions nucléaires du Pakistan, les exigences en matière d'armements sophistiqués et le manque de rigueur dans sa gestion économique. Sa *situation* intérieure inspire suffisamment d'inquiétude au gouvernement américain pour qu'il ait dépêché sur place, pour en faire une froide analyse, plusieurs généraux — appartenant au pacte de sécurité des nations de l'Asie centrale (CENTO) — et universitaires. Certains de leurs interlocuteurs pakistanais ont eu l'impression que ces émissaires auraient aimé *savoir* s'il *existait* une alternative au régime Zia, et si, d'autre part, l'exil de M. Bhutto... (en Chine...) ne constituerait pas une issue honorable au drame actuel.

Au cours des différentes rencontres qu'ils ont eues ces derniers mois avec les Pakistanais, *les Chinois ont bien indiqué qu*'ils ne souhaitaient pas la perte d'un homme qui *se fit* l'artisan du rapprochement avec leur pays pour contrebalancer l'influence soviétique en Inde. Dans le message de M. Hua Guofeng au général Zia, implorant la clémence, la Chine présente cette requête « *en bon voisin et ami* » du Pakistan.

A *quelle* grande *puissance* somme toute, sinon à l'U.R.S.S., profiteraient des troubles pouvant faire suite à la pendaison de l'ancien premier ministre ? La crainte qui s'exprime dans certains milieux est que cette exécution et la *politique* répressive *fassent* le jeu des forces régionalistes (*notamment* au Baloutchistan), *voire* d'éléments révolutionnaires que contenait jusqu'à *maintenant* le parti populaire pakistanais et menacent finalement à la fois le système socio-économique et l'unité nationale. Moscou s'appuyant sur son allié afghan, pense-t-on dans les mêmes milieux, n'aurait aucun mal à profiter de ces événements.

Un Pakistanais résume ainsi la situation : « *Non seulement nos dirigeants n'ont pas la sensibilité occidentale mais ils n'ont pas réellement conscience des conséquences que pourrait avoir à plus ou moins long terme l'élimination de leur principal adversaire, compte tenu de l'environnement géopolitique du pays.* » — G. V.

AMÉRIQUES

M. Carter et l'Amérique latine

II. — Droits de l'homme et « big business »

par MARCEL NIEDERGANG

Les problèmes de l'énergie et l'immigration massive des travailleurs mexicains vers les Etats-Unis sont à l'ordre du jour des entretiens Carter-Lopez Portillo, à Mexico, du 14 au 16 février (« le Monde » du 14 février). La définition d'une politique cohérente de Washington en Amérique latine continue de se heurter à de nombreux obstacles.

Il faut sans doute remonter à J. F. Kennedy pour trouver à la Maison Blanche un président des Etats-Unis qui manifeste autant d'intérêt pour l'Amérique latine. M. Carter, sa femme Rosalyn, le secrétaire d'Etat et son adjoint, le secrétaire au Trésor et l'ambassadeur américain des Nations Unies se sont tous rendus au sud du rio Grande, visitant dix-sept pays différents, certains à plusieurs reprises, au cours des dix-huit premiers mois de la nouvelle administration. Et ainsi que le note avec pertinence le professeur Abraham F. Lowenthal : « *L'affaire du canal de Panama a demandé davantage d'énergie au plus haut niveau de l'Etat que n'importe quelle autre question de politique étrangère depuis l'arrivée à la Maison Blanche de M. Carter.* (1) »

Homme du Sud, M. Carter a certainement une sensibilité et une compréhension plus grandes que la plupart des derniers présidents des Etats-Unis pour des peuples qui apprécient encore les mouvements du cœur. Démocrate convaincu, il avait, bien avant son élection, fustigé les régimes autoritaires du continent, laissant entendre aux plus « voyants » d'entre eux (Chili, Argentine, Uruguay) qu'ils ne pourraient plus guère compter sur la mansuétude ou la complaisance de Washington. MM. Nixon, Ford, Johnson et même J. F. Kennedy ont pratiqué, d'une manière ou d'une autre, une « approche » globale de l'Amérique latine, insistant sur la « communauté de vues » et les « relations spéciales » d'un panaméricanisme bien souvent à sens unique. L'administration de M. Carter, en revanche, a paru soucieuse dès le début de traiter avec chacune des nations de l'Amérique latine, en tenant compte de leurs aspirations et en respectant leur souveraineté. Elle a remplacé la relation « globale », vague, abstraite et souvent ambiguë, par une volonté de négociation « bilatérale », certainement plus conforme aux vœux de la plupart d'entre elles, leur revendication majeure étant une amélioration des termes de l'échange.

La carotte et le bâton

La politique des Etats-Unis à l'égard de ses voisins latins a oscillé constamment entre la carotte et le bâton. Théodore Roosevelt se flattait d'avoir pris le canal de Panama, et les « marines » n'ont guère cessé de jouer du mousqueton d'un pays à l'autre des Caraïbes et de l'Amérique centrale pendant le premier quart de ce siècle. En lançant la formule du célèbre bon voisinage en 1936, F. D. Roosevelt montrait assez qu'il convenait par conséquent d'en finir avec la diplomatie de la canonnière.

Pourtant, J.F. Kennedy, démocrate et « libéral », a autorisé, en avril 1961, la marine de guerre américaine à escorter un corps expéditionnaire qui se proposait de renverser le régime de M. Fidel Castro. En 1965, Johnson le Texan a expédié des troupes d'élite nord-américaines en République Dominicaine. Pendant dix ans au moins, de 1963 à 1973, le gouvernement américain a été engagé dans une campagne massive contre la gauche chilienne, ainsi que le montre le rapport publié par le Sénat de Washington (2).

En septembre 1970, M. Henry Kissinger a préparé un plan d'intervention politique et militaire pour tenter de faire obstacle à la victoire puis à l'installation à la présidence de Salvador Allende. Le coup d'Etat de septembre 1973 a été la conclusion logique de cette attitude cyniquement agressive. On imagine mal M. Carter donnant le feu vert à de telles « actions clandestines » au nom de la « Realpolitik »...

Certains analystes nord-américains estiment aujourd'hui que l'hégémonie des Etats-Unis en Amérique latine — hégémonie nettement favorisée par la seconde guerre mondiale qui a affaibli l'Europe — est de toute manière en recul depuis le milieu de cette décennie (3). Et il est vrai que les conseillers du président Carter admettent ne pas être gênés par les offensives parfois parallèles, parfois rivales, de la social-démocratie et de la démocratie-chrétienne européennes en Amérique latine. On peut ajouter que ces offensives ne font bien souvent que « doubler » ou appuyer les efforts particuliers du gouvernement américain. La social-démocratie européenne a marqué un point sérieux en République Dominicaine, aux côtés de M. Carter, en soutenant résolument M. Antonio Guzman, contre les militaires putschistes. Elle a « perdu » en revanche les « batailles » présidentielles du Costa-Rica, au printemps, et du Venezuela, à l'automne, où la démocratie-chrétienne allemande s'est montrée la plus forte, les Etats-Unis n'ayant pas dans ces deux cas de préférence bien marquée.

Mais il est un point sur lequel M. Carter a beaucoup insisté, s'il n'a pas à proprement parler innové : c'est la défense des droits de l'homme et un souci affirmé de démocratisation des institutions.

Un bilan modeste

Cette politique n'est naturellement pas réservée à l'Amérique latine, mais c'est dans cette région du monde qu'elle a suscité le plus d'espoirs, en raison de l'influence considérable, positive ou négative, des Etats-Unis. En outre, les enjeux stratégiques paraissent, vus de Washington, plus faibles. Aussi, les « raisons d'Etat », qui peuvent expliquer les graves « entorses » à cette politique en Iran ou en Corée du Sud devraient être moins contraignantes en Amérique latine. Pourtant, les responsables du département d'Etat et de la Maison Blanche admettent aujourd'hui que le bilan de cette *U.S. policy on human rights* en Amérique latine est encore bien modeste, sinon même franchement décevant.

Pourtant, de leur propre aveu, l'Amérique latine est devenue le « principal champ d'application » de la doctrine Carter. Côté succès, on note à Washington une certaine amélioration de la situation au Paraguay, où le gouvernement du général Stroessner a été contraint de « réduire » le nombre de ses prisonniers à la suite des mises en garde « redoublées » des Etats-Unis. Le régime uruguayen est « *plus isolé diplomatiquement* » depuis mars 1977 (le remplacement, en août 1977, de M. Siracusa, un « faucon », par M. Pezzulo comme ambassadeur américain à Montevideo, est considéré comme un « pas décisif »). En Haïti, le régime de M. Jean-Claude Duvalier, héritier de la cruelle dictature de « Papa Doc », a également été soumis à de vives pressions ayant abouti, dit-on, à une nette « détente », à un certain « libéralisme », illustré par les élections législatives du 11 février. Les opposants ont au moins osé exprimer publiquement leur opposition. On a fait encore valoir des libérations de prisonniers politiques en République Dominicaine et au Pérou, ainsi que l'accord donné par les gouvernements d'El Salvador, d'Haïti et du Paraguay pour des visites officielles de la commission des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains.

Ces « succès » enregistrés au département d'Etat intéressent des nations pour la plupart très modestes. Rien, en revanche, sur la situation au Brésil (le gouvernement de Brasilia a catégoriquement refusé de parler de la questions des droits de l'homme lors de la visite officielle de M. Carter), sur l'Argentine (qui ne figure pas dans le dernier rapport du département d'Etat, ce pays ayant pris l'initiative, ainsi que l'Uruguay, le Brésil, El Salvador et le Guatemala, de refuser une assistance militaire américaine liée au respect des droits de l'homme) ou même sur le Mexique, où des listes de personnes disparues ont été publiées récemment par des organismes de défense.

Dans le but d'éviter une « dispersion », l'administration Carter a décidé de concentrer son action sur les « grands » pays, essentiellement le Brésil, l'Argentine et le Mexique. Le Brésil et le Mexique absorbent en effet le quart du commerce total des Etats-Unis avec les pays en voie de développement, exception faite des pays membres de l'OPEP. Le Brésil, le Mexique et le Venezuela absorbent 70 % de tout le commerce des Etats-Unis avec l'Amérique latine et plus de la moitié de la totalité des investissements nord-américains dans l'hémisphère y sont concentrés.

Il y a peu d'indices que M. Carter, en dépit de ses promesses, fasse pression plus nettement sur les multinationales pour qu'elles tiennent davantage compte des « besoins réels » des pays latino-américains où elles ont des filiales. M. Richard N. Cooper, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, a déclaré que le gouvernement américain entendait rester « neutre » dans les éventuels conflits entre les multinationales et les gouvernements étrangers. M. Carter s'est gardé d'utiliser la même rhétorique creuse que ses prédécesseurs (« bon voisinage » ou « nouveau dialogue ») et il a promis d'améliorer « concrètement » les relations entre le Nord et le Sud. Mais dans ce domaine, les mêmes obstacles que dans le passé subsistent et peu de résultats réels ont été obtenus.

M. Carter a des circonstances atténuantes. Sa politique des droits de l'homme est de plus en plus critiquée aux Etats-Unis. On lui reproche ouvertement de « *faire perdre des emplois aux Américains* » et de « *saboter les intérêts des Etats-Unis en Amérique latine* ». Dans les milieux d'affaires et bancaires de New-York, c'est le sarcasme. « *Pourquoi pénaliser le régime du général Pinochet si l'on a encensé celui du chah ?* » A l'Organisation des Etats américains, on juge cette politique des droits de l'homme « *franchement ambiguë* ». « *La politique de Carter ? De quoi s'agit-il exactement ?* » ironisent les dirigeants du puissant syndicat A.F.L.-C.I.O., qui semble pourtant décidé à mettre son « *rouleau compresseur* » en route pour « *liquider* » le régime Pinochet. « *En ce qui nous concerne*, disent-ils, *nous avons toujours été contre les totalitarismes de droite ou de gauche. Nous n'avons pas changé et nous n'avons pas attendu Carter...* » La stratégie Carter contribue-t-elle effectivement à augmenter le chômage aux Etats-Unis ?

« *Absolument pas*, selon les dirigeants de l'A.F.L.-C.I.O., qui estiment que « *les multinationales savent parfaitement transférer leurs intérêts selon les nécessités* », par exemple, récemment, de Porto-Rico en République Dominicaine, « *où les salaires offerts par la Gulf and West sont plus bas* ». « *Si nous perdons des jobs aux Etats-Unis, c'est essentiellement parce que les industries de transformation se développent rapidement en Amérique latine, pas pour une autre raison.* »

Pourtant, les pressions acerbes du monde des affaires et de certains congressistes agitant la « montée du chômage » sont couronnées de succès. L'un des exemples les plus notables est la brutale volte-face de Washington à l'égard de l'Argentine du général Videla. En août 1978, sur intervention américaine, l'Export-Import Bank avait refusé un crédit de 280 millions de dollars à l'Argentine, qui souhaitait acheter des équipements électriques à la société Allis Chalmers de Milwaukee. Motif : les violations graves des droits de l'homme par le gouvernement argentin. La junte de Buenos-Aires contre-attaquait et signait un contrat de plusieurs millions de dollars avec la société de relations publiques de New-York Burson-Marsteller. Le travail a été bien fait pour donner aux Etats-Unis « *une meilleure image* » de l'Argentine, « *le pays le plus sûr pour les investissements américains* ». En septembre dernier, M. Davis Scott, président d'Allis Chalmers, s'est rendu à Buenos-Aires pour rassurer les Argentins : M. Carter avait annulé le veto auprès de l'Export-Import Bank.

Conflits entre « faucons » et « colombes »

On pourrait multiplier les exemples. Au Brésil, où les sociétés américaines affrontent la concurrence japonaise et allemande. Au Chili, où la politique de Washington est qualifiée de « *confuse et contradictoire* » par M. Léo Suslow, directeur du département étranger de l'U.A.W. (Union des travailleurs de l'automobile). « *Un jour, le gouvernement se fait le champion de la suspension de toute aide au Chili de Pinochet. Le lendemain, il s'oppose à cette mesure.* » Les banques privées américaines ont investi près de 1 milliard de dollars au Chili, « *où le climat est bon pour les affaires* ». « *Sans les prêts privés des Etats-Unis, du Japon ou de l'Europe, le Chili de Pinochet serait déjà à genoux* », ajoutent les dirigeants de l'A.F.L.-C.I.O.

Jamais la confusion n'a paru aussi grande dans les milieux dirigeants américains. Au département d'Etat, des conflits opposent ouvertement « faucons » et « colombes ». « *Sans Carter*, déclare un responsable du *desk* latino-américain, *la politique des droits de l'homme serait déjà complètement abandonnée.* » De nombreux congressistes, influencés par leurs conseillers (les *staff members*) universitaires libéraux, dont le rôle est de plus en plus important, défendent la politique Carter. De même que les Eglises et les syndicats qui ont évolué. Mais le département d'Etat semble divisé, alors que le Pentagone, les services de renseignements et le monde du business et de la banque sont, à quelques nuances près, de plus en plus hostiles.

M. Carter, qui ne domine pas le Congrès, et qui recherche encore des succès en politique étrangère, semble éprouver autant de difficultés à définir une politique cohérente en Amérique latine qu'en Iran...

FIN

(1) *Latin-America : A not so special Relationship*, A. Lowenthal, 1978 ; *Foreign Policy*, 1978.

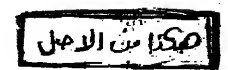
(2) *Covert Action in Chile* (1963-1973), Sénat américain, décembre 1975.

(3) De 1968 à 1972, 87 % des armements livrés aux pays d'Amérique latine venaient de fournisseurs étrangers autres que les Etats-Unis. D'autre part, le total des importations latino-américaines en provenance des Etats-Unis est passé de 57 % à 37 % au cours des vingt-cinq dernières années.

UNE DÉCLARATION DE M. LOPEZ PORTILLO

M. Lopez Portillo, président du Mexique, a fait la déclaration suivante au *Monde* peu avant la visite de M. Carter :

« *Notre position relative par rapport aux Etats-Unis s'est améliorée depuis ma première entrevue avec le président Carter (en 1977). Nous avons, en notable partie, restauré notre économie, ce qui nous donne une plus grande marge de manœuvre. En outre, nous avons découvert des ressources naturelles qui intéressent l'humanité tout entière. Nous ne voulons pas exploiter des situations conjoncturelles, nous croyons qu'il convient de faire valoir des principes, plutôt que de mettre à profit des circonstances. Nous avons aujourd'hui la possibilité d'avancer dans l'analyse d'un nouvel ordre économique international. L'objectif est de parvenir, sur ce point, à une meilleure discipline de l'humanité tout entière, afin que les crises ne soient plus des problèmes unilatéraux dont la gravité augmente avec la puissance du pays qui en est la victime. Nous croyons opportun d'établir une table des droits et des obligations valables pour ceux qui détiennent une matière première d'intérêt universel, mais aussi pour ceux qui la distribuent et ceux qui la consomment.* »



AMÉRIQUES

États-Unis

Le procès Letelier a largement mis en lumière les responsabilités de la junte chilienne

Le procès des assassins d'Orlando Letelier, ancien ambassadeur du Chili aux Etats-Unis et adversaire du régime Pinochet, tué le 21 septembre 1976 à Washington par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture, est entré dans sa phase finale avec le début des délibérations du jury. Les principaux faits sont maintenant connus, mais bien des questions demeurent sur les conséquences politiques et diplomatiques de cette affaire.

De notre correspondant

Washington. — Dans ce procès, une première anomalie provient du fait que les accusés, ceux du moins qui risquent les plus lourdes peines, ne sont pas les principaux coupables. *Certes, les trois Cubains arrêtés* il y a un an, M. Guillermo Novo Sampol, son frère Ignacio et M. Alvin Ross Diaz, ne sont pas des enfants de chœur. Ce dernier, membre, comme ses comparses, du mouvement nationaliste cubain, se serait *vanté en prison d'avoir tiré* au bazooka sur M. Fidel Castro — tuant plusieurs personnes de son entourage — et d'avoir projeté des attentats contre des navires soviétiques dans des ports américains. Il a fait deux ans de prison à Cuba et ne parle plus maintenant que de « *faire la peau* » des « *traîtres* » qui *l'ont amené sur le banc des accusés* : le F.B.I., mais aussi les services secrets chiliens et le régime du général Pinochet, qui n'a jamais versé les 25 000 dollars promis aux « Cubains » pour leur coopération dans l'assassinat de Letelier.

Cette hostilité entre divers gangs anticommunistes constitue le partie « folklorique » du procès. Elle explique les très sévères mesures de sécurité prises aux alentours du tribunal et la présence derrière les accusés d'un policier hispanophone chargé d'apprécier la gravité des injures adressées aux témoins. Il *reste que les trois Cubains ne sont* accusés que d'association à une « *conspiration pour l'assassinat d'un officiel* étranger ». Ils n'ont fait que prêter main forte au véritable meurtrier venu tout spécialement du Chili. Le plus agité d'entre eux, M. Alvin Ross Diaz, n'aurait même pas pris part, selon les derniers *témoignages*, à la réunion décisive qui précéda l'attentat. C'est un autre *Cubain, M. Jose Dionisio Suarez, qui* aurait actionné l'engin, mais celui-là est en *fuite*.

Le véritable assassin siège bien, lui aussi, au banc des accusés, mais dans une position privilégiée. Il a ses entrées et ses sorties dans le bureau du *procureur, qu'il utilise* quasi librement pour téléphoner à ses amis à l'étranger (au cours d'un de ces appels, a-t-on appris récemment, il aurait suggéré une campagne de menaces contre le président du tribunal, M. Barrington Parker, pour l'*amener à se décharger de l'affaire*). Surtout, il sait d'avance qu'un seul chef d'accusation sera retenu contre lui — « *conspiration pour assassinat* », comme ses coaccusés chiliens (alors qu'il méritait plus) — et que le gouvernement américain demandera sa mise en liberté conditionnelle après un peu plus de trois ans de prison, moyennant quoi, il joue son rôle de principal témoin de l'accusation, coopérant avec le président et le procureur pour expliquer les détails de son crime. La procédure typiquement nord-américaine du marchandage judiciaire (le fameux « *plea-bargaining* ») permet un tel arrangement, au nom du principe qu'il est plus important de connaître les faits que de punir.

Un accusé complaisant

M. Michael Vernon Townley s'est donc « mis à table » sans trop se faire prier. Jeune encore, éduqué, il se présente comme un « soldat », tout comme sa victime Orlando Letelier, *qu'il a exécuté « sur ordre supérieur »*. Fils du directeur de la compagnie Ford au Chili, il a vécu une vingtaine d'années dans ce pays dont il a pris la nationalité. Après avoir été membre du groupe d'extrême droite Patrie et Liberté du *temps* d'Allende, — c'est lui notamment qui a construit et animé l'émetteur clandestin *Radio-Libération* pendant la grève des camionneurs en 1972 — il devient après le coup d'État de 1973 agent de la DINA, la police politique (aujourd'hui dissoute). Le directeur de cette organisation, *le général* Manuel Contreras, et le colonel *Pedro Espinoza* Bravo, chef des opérations, lui donnent l'ordre, pendant l'*été 1976*, d'« éliminer » Letelier, que ses amitiés américaines rendaient par trop gênant pour le gouvernement du général Pinochet. Un autre membre de la DINA, *le capitaine* Armando Fernandez Larios, gagnera les Etats-Unis en même temps que *lui pour surveiller* la victime. L'extradition de ces trois Chiliens — qui ont été placés en résidence surveillée — a été demandée par les Etats-Unis au gouvernement de Santiago en septembre dernier. La Cour suprême chilienne doit rendre, *le mois prochain, un* avis qui a de fortes chances d'être négatif. Le général Pinochet s'est *décidé*, devant la pression américaine et l'accumulation des preuves, à livrer M. *Townley* à la justice américaine au printemps de 1978, mais il refusera probablement, selon les observateurs, d'aller au-delà.

Le personnage de Townley explique sans doute pourquoi son « sacrifice » a finalement été consenti. L'homme de main de l'ex-DINA compte rentrer au Chili *après avoir purgé sa peine et continuer de se comporter en* « soldat » de son gouvernement. Il parle toujours de la DINA comme de « *mon service* » et donne du « *son Excellence* » au général Pinochet. Aussi méticuleux dans sa comptabi*lité que dans la fabrication* des gadgets électroniques meurtriers — *sa spécialité*; — il a exhibé toutes ses notes de frais pour sa « mission » aux Etats-Unis, jusqu'à la tasse de café et au péage d'autoroute. Il a raconté sans lésiner sur les détails comment il a fabriqué sa bombe dans un motel de *Washington, puis l'a fixée sous* la voiture de Letelier devant la résidence de celui-ci à Bethesda (dans la banlieue de Washington) dans la nuit du 18 au 19 septembre, en veillant à « *viser le conducteur* » (la passagère de l'ancien ambassadeur, Mme Roni *Moffit, qui* était à l'avant, a été tuée avec lui dans l'explosion, et son *mari*, placé à l'arrière, a été blessé).

Conformément à son accord avec le procureur, M. Townley s'en tient à cette seule affaire. Il existe pourtant de *fortes* présomptions qu'il aurait aussi trempé dans l'assassinat du général *Carlos Prats, ancien* responsable militaire du régime Allende, tué à Buenos-Aires en *1974* presque dans les mêmes conditions qu'Orlando Letelier, ainsi que dans un attentat à Rome contre M. Leighton. Mais l'on n'a pas parlé de ces *affaires au procès*, et à peine plus d'une tentative d'assassinat tramée *au Mexique en 1975 contre MM.* Altamirano et Teitelboim, autres dirigeants de la *gauche chilienne*. M. Townley a invoqué, d'autre part, le cinquième amendement de la Constitution des Etats-Unis pour refuser d'identifier son collègue de la DINA qui lui aurait fourni certaines pièces de sa bombe.

Cet accusé complaisant rend bien des services à l'accusation, mais il limite les responsabilités aux trois chefs de la DINA dont les noms *étaient déjà connus*, il *n'évente pas* d'autres activités de cet organisme et n'incrimine pas *le général Pinochet*. Il ne paraît guère douteux que ce résultat convient aussi aux responsables du ministère américain de la justice, car ceux-ci n'ont pas insisté pour que le nom du chef de l'Etat chilien soit prononcé au procès. Selon le *New York Times*, l'actuel ambassadeur des Etats-Unis à Santiago, M. Landau, aurait indiqué dans ses dépositions au F.B.I. *que le général Pinochet* serait intervenu personnellement pour faire délivrer de *faux passeports* paraguayens aux deux assassins venus du Chili, MM. Townley et Armando Fernandez. Mais le diplomate n'a pas fourni cette précision à l'audience.

Une question en revanche très discutée a été celle des liens que les conspirateurs de la DINA auraient eus avec la C.I.A. et le F.B.I. Les défenseurs des trois Cubains avaient en effet adopté pour stratégie de discréditer M. Townley en le présentant comme un agent américain plutôt que chilien, afin de *réduire* à néant son marchandage avec les autorités. Leurs efforts n'ont été que partiellement couronnés de succès. M. Townley a certes reconnu avoir *recherché* des contacts avec la C.I.A., par deux fois, à la fin de *1970 et en juin 1973. Mais, selon* lui, il ne s'est agi que d'offres de services sans lendemain : dans le premier cas, l'agence américaine de renseignements n'a pu retrouver la trace de son « contact » par suite de son départ au *Chili* ; dans le second, *elle s'est bornée à l'écouter sans le* recruter.

Un autre épisode a impliqué le général Vernon Walters, ancien attaché militaire américain à Paris, qui *avait été nommé directeur* adjoint de la C.I.A. par M. Nixon en 1972 (il a démissionné de ce poste en avril 1976). Selon M. Landau, le général Walters se trouvait au Paraguay lorsque M. Townley et son collègue de la DINA cherchèrent à obtenir un *visa des Etats-Unis sur leurs faux* passeports. Et son nom aurait été donné comme « *contact* » aux comploteurs. Toutefois, le général Walters aurait indiqué dès cette époque que la C.I.A. n'avait « *rien à voir* » avec ces gens.

Toutes ces précisions ne sont pas forcément convaincantes, et les avocats de la défense ont pu à bon droit faire valoir, dans leurs plaidoiries du lundi 12 février, que la parole de *M. Townley*, « *assassin sans remords* », n'était pas assez crédible *pour entraîner une* condamnation de ses coaccusés. Il n'a pas *été expliqué* non plus pourquoi et par qui le courrier d'Orlando Letelier était ouvert pendant son séjour à Washington, ce sur quoi sa veuve a donné au tribunal des indications précises. Mais, en sens inverse, la défense n'a pas produit les preuves *que M. Townley aurait eu des* contacts avec la C.I.A. après 1973, comme elle l'avait promis.

Ces incertitudes et ces anomalies ne sauraient compromettre complè*tement* les *résultats d'une enquête* difficile qui, après avoir piétiné plus d'*un an sans aucun* espoir de succès, a conduit à des résultats spectaculaires. Même si le principal assassin s'en *tire* un peu *trop* bien, la vérité aura été largement mise au jour et des peines auront été prononcées. Mais, à moins d'*une improbable extradition* des « *donneurs* d'ordre », une partie importante des *coupables resteront à l'abri* et le général Pinochet aura évité la plupart des difficultés que cette affaire semblait devoir lui causer il y a un an.

MICHEL TATU.

Argentine

LE « BUENOS AIRES HERALD » DÉNONCE VIVEMENT LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT DANS LES DISPARITIONS

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Le gouvernement argentin « *ne peut ignorer où sont passés quelques milliers de personnes disparues en Argentine et doit faire la lumière sur leurs cas* », a écrit dimanche 11 février, dans son éditorial, le journal de langue anglaise *Buenos Aires Herald*.

« *L'empire du droit*, souligne le quotidien, *se trouve en effet limité par la toute-puissance du pouvoir exécutif qui tente de réduire le pouvoir judiciaire.* »

A titre d'exemple, l'éditorial souligne que le gouvernement a ignoré une résolution de la Cour suprême qui, en 1978, avait ordonné la libération du journaliste Jacobo Timerman, détenu à Buenos-Aires depuis près de trente mois, sans chef d'inculpation et sans avoir été jugé.

De même, poursuit le journal, le gouvernement est responsable « *des quelques milliers de personnes portées disparues après avoir été arrêtées par des hommes qui, dit-on, sont des membres des forces de sécurité* ».

DIPLOMATIE

La visite de M. Barre au Québec s'est achevée sans incidents

M. Raymond Barre est rentré ce mercredi 14 février à Paris, après avoir accompli une « visite officielle » au Canada et un voyage « de travail » au Québec. Les talents de diplomate du premier ministre français ont été mis à rude épreuve au cours de ces six jours, mais M. Barre a, semble-t-il, toujours réussi à se maintenir sur la voie du juste milieu qu'il *s'était promis de suivre*. Il n'a pas provoqué les incidents que redoutait Ottawa et que cer*tains espéraient peut-être au Québec*, en se rappelant le « Vive le Québec libre » du général de *Gaulle*.

Deux fausses notes cependant. Au balcon d'un grand centre commercial de Montréal, M. Lévesque a tenté de faire « crier quelque chose » par M. Barre à la foule rassemblée. Le premier ministre français a lancé « Vive les Français du Québec », et recueilli un mélange d'approbations et de huées.

M. Lévesque a ensuite reconnu que sa « suggestion » était « incongrue » et s'en est excusé. A l'aéroport, la présence inopinée du ministre fédéral de la justice, M. Marc Lalonde, et d'un détachement du 22e régiment de l'armée de terre canadienne, et de sa fanfare, qui rendait les *honneurs*, a *irrité* M. Lévesque, *qui* a parlé de « mesquinerie ».

De notre correspondant

Montréal. — C'est par le Québec *que le chef* du gouvernement français a terminé un voyage au *cours duquel il a manifesté* à maintes reprises la volonté de la *France de ne pas intervenir dans* la querelle Ottawa-Québec sur l'*unité canadienne*. Bien que l'un et l'autre camps n'aient pas su tout à *fait* résister à l'envie de *lui* tendre quelques pièges de rhétorique, aucun n'est parvenu à faire sortir M. Barre du juste milieu qu'il avait choisi de tenir. « *Je ne suis pas venu à Ottawa et à Québec pour créer des incidents* », a-t-il affirmé avec force, mardi 13 février, au cours d'une conférence de presse donnée en compagnie du premier ministre québécois, M. Lévesque. Celui-ci a, de son côté, regretté « *cette espèce d'exégèse obsessionnelle* » qui s'applique, selon lui, depuis la visite du général de Gaulle en 1967, au moindre geste ou propos d'un homme politique français de passage au Québec.

Des journalistes en mal de sensationnel en ont été effectivement pour leurs frais. Ce fut essentiellement une visite de courtoisie intervenant à un moment trop proche de consultations décisives au Canada (cette année, les élections législatives fédérales et bientôt le référendum québécois sur la souveraineté-association de la province) pour qu'un visiteur français puisse s'écarter de la plus stricte neutralité. La formule désormais célèbre de « *non ingérence, non indifférence* », les quelques mots de M. Giscard d'Estaing à M. Lévesque lors de la visite de celui-ci à Paris, en novembre 1977, soutien de la France au Québec dans l'avenir, quel que soit celui-ci, ont *été* réaffirmés. Cette position de base n'a pas changé, souligne-t-on, dans l'entourage du premier ministre français. Telle qu'elle est d'ailleurs, elle déplaît déjà suffisamment à Ottawa.

Pour le reste, M. Barre a brodé habilement sur le respect des compétences des gouvernements fédéraux et provinciaux et sur le dialogue qu'il est possible d'avoir avec chacun d'eux dans les limites de celles-ci. Paris attend l'issue d'une course dans laquelle les concurrents abordent la dernière ligne droite.

La presse canadienne anglophone a consacré relativement peu de place à cette visite, soulignant toutefois le souci d'équilibre manifesté par le premier ministre français. La curiosité était plus grande au Québec, mais s'est facilement dissipée dès lors qu'il est apparu évident qu'il ne surviendrait rien de spectaculaire.

Le développement des échanges

L'attention des Canadiens, il *faut le souligner, était sans doute* davantage tournée, ces derniers jours, vers un *match* qui opposait, à New-York, une sélection cana*dienne de hockey à une équipe* soviétique. La défaite retentissante *subie* par *les Canadiens* a été considérée par beaucoup *comme l'événement de ce début* d'année.

La déclaration commune remise mardi à la presse par les deux parties porte essentiellement sur les résultats des conversations qui ont eu lieu au *cours* de la visite de M. Barre au Québec, principalement dans les domaines des échanges *économiques et techniques*. Un effort particulier va être fait pour ce qui est des techniques audio-visuelles où la France pourrait fournir certaines émissions de télévision et le Québec « *exporter* » une expérience déjà ancienne en matière de télévision par câble. La coopération économique devrait bénéficier des efforts des deux gouvernements en ce qui concerne l'industrie agro-alimentaire, celle de la pêche, des équipements miniers et des énergies nouvelles. Les échanges entre petites et moyennes entreprises françaises et québécoises sont parmi ceux qui ont donné les meilleurs résultats dans la période récente. En 1978, a souligné M. Lévesque, vingt-six accords industriels entre P.M.E. ont été signés, soit une augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente.

Chiffre prometteur, mais relatif, le volume global des échanges entre la France et le Québec restant minime pour les deux partenaires.

Les premiers ministres français et québécois sont convenus de se rencontrer à nouveau l'année prochaine, à Paris cette fois, à une date qui sera plus proche encore de l'heure de vérité pour les *Canadiens*.

ALAIN-MARIE CARRON.

APOLOGUE

Hegel remarque que *tous les* grands événements historiques ont lieu pour ainsi dire deux fois. « Il a oublié d'ajouter que c'était la première fois comme tragédie et la seconde fois comme *farce* », *écrivait Marx en* 1852 dans « le 18 Brumaire de Louis Napoléon Bonaparte ». M. Barre a fait, à son corps défendant, l'expérience de cette « loi » historique mardi 13 février à *Montréal*.

Un premier ministre québécois sympathique et passionné lui suggère de « crier quelque chose » du haut d'un balcon à la foule rassemblée. Le premier ministre français, bon garçon, lance « Vive les Français du Québec ». Et c'est un bide (rires et huées mêlés).

On pourrait en faire un apologue. La morale en serait la suivante :

1) Il ne faut pas confondre *balcon d'hôtel de ville et balcon* de centre commercial, surtout à *Montréal* ;

2) Les Québécois sont plus nombreux et meilleur public en été qu'en hiver (— 18 degrés) ;

3) M. Barre n'est pas le général de Gaulle.

La morale de cette morale serait que *Marx* a *toujours* raison, comme semble le croire la « *nouvelle majorité* » du *comité* directeur du P.S.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET EN U.R.S.S.

Paris et Moscou réaffirment que la détente est « un des fondements » de leur politique

De notre correspondant

Moscou. — A l'issue des entretiens de M. François-Poncet avec les *dirigeants soviétiques*, la France et l'U.R.S.S. ont estimé, dans une communication à la presse diffusée le mardi 13 février, que la politique de détente reste « *l'un des fondements essentiels de leur action en Europe et dans le monde* ». Les conversations qui ont eu lieu « *dans une atmosphère amicale et dans un esprit de compréhension mutuelle* » ont duré plus de sept heures.

MM. François-Poncet et Gromyko sont tombés d'accord sur « *la nécessité impérieuse d'intensifier les efforts pour mettre un terme à la course aux armements et parvenir à un désarmement réel* ». Les consultations sur le problème du désarmement vont se poursuivre avant la visite de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S., prévue pour le mois de mars. Les deux gouvernements vont examiner s'il est possible ou non de rédiger un texte commun sur cette question, texte qui pourrait faire l'objet soit d'un développement dans le communiqué du sommet, soit d'un document particulier, mais les positions fran*çaises et soviétiques sont pour* l'instant loin de coïncider.

Un *entretien téléphonique que* M. Brejnev a eu avec M. Fran*çois-Poncet a été à l'origine* d'une confusion. Alors que le ministre français quittait le territoire soviétique mardi après-midi, l'agence Tass a *annoncé dans le* titre d'une dépêche que « *M. Brejnev avait reçu* » *le chef de la* diplomatie française. Dans le texte, *Tass parlait* d'un « *entretien* », sans ajouter qu'il s'agissait d'une conversation téléphonique. Une heure plus tard, l'agence rectifiait son titre sans apporter cependant plus de pré*cisions*.

En fait, le secrétaire général du P.C. *soviétique, dont la présence* à Moscou n'avait pas été officiellement mentionnée depuis le 25 janvier dernier, se repose sur *les bords de la mer Noire*. Son entretien téléphonique avec *M. François-Poncet* a *été surtout* un geste de courtoisie envers la *France. Lors* de la visite du ministre espagnol des affaires étrangères, M. Oreja, M. Brejnev, qui passait quelques jours de repos à Sotchi, *s'était simplement* fait excuser par M. Kossyguine.

DANIEL VERNET.

VENDREDI A L'ÉLYSÉE

Hassan II s'entretiendra avec M. Giscard d'Estaing des événements d'Iran et du Sahara

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II doit quitter Marrakech ce mercredi 14 décembre pour se rendre en France, où il fera un séjour privé dont la durée, vraisemblablement assez brève, n'a pas été précisée. Vendredi, le souverain sera reçu à déjeuner par M. Giscard d'Estaing.

Ce voyage avait été envisagé l'année dernière, d'abord en septembre, puis il avait été annoncé le 12 décembre pour le lendemain, mais l'état de santé du roi le fit annuler *in extremis*.

Hassan II n'est pas revenu en *France depuis sa visite d'Etat en* novembre 1976. Ses contacts personnels avec le président (« *Nous nous téléphonons* », dit-il) ont cependant été fréquents, ne serait-ce qu'au moment de la première guerre du Shaba, où des avions militaires français assurèrent l'acheminement du matériel nécessaire au contingent marocain au Zaïre.

La rencontre du souverain marocain et du président français prend un relief certain en raison des circonstances. Dernièrement, dans une interview à France-Inter, Hassan II disait son inquiétude provoquée par les événements d'Iran, les réactions en chaîne et le processus de déstabilisation, « *d'un bout à l'autre du monde* », qui peuvent découler, selon lui, d'« *un état de choses programmé* ».

Lorsque Paris se préoccupa, l'été dernier, des répercussions du coup d'Etat mauritanien sur la situation au Sahara occiden*tal*, le *palais royal* fut particulièrement attentif aux initiatives qui pouvaient être prises par la France. Il fit connaître sa *volonté de dialogue, mais* aussi les points sur lesquels le Maroc *ne pouvait consentir* de *concessions* — notamment la souveraineté sur les provinces du nord du Sahara annexées au Maroc. Aujourd'hui, un homme nouveau, jouissant apparemment d'un préjugé *favorable* à Rabat, est à la tête de l'Algérie. Malgré l'attaque de Tan-Tan, en territoire marocain, Hassan II n'a pas voulu qu'un droit de suite soit exercé jusqu'au « sanctuaire », en territoire algérien où s'organisent et sont armés les raids du Polisario. Il tenait ainsi à contribuer aux chances d'un retour à la paix. Il ne manquera sans doute pas de s'en entretenir avec M. Giscard d'Estaing. A cet égard, dans la situation actuelle, son séjour privé à Paris paraît plus opportun qu'il ne l'eût été en décembre alors que la longue agonie du *président* Boumediène posait encore bien des inconnues.

LOUIS GRAVIER.

A TRAVERS LE MONDE

● *La ségrégation scolaire* reste importante aux Etats-Unis, indique un rapport, publié mardi 13 février, à Washington, par la commission américaine des droits civiques. Selon ce document, près de la moitié des enfants des minorités raciales américaines vont dans des écoles où la ségrégation existe au moins à un degré modéré. Ses auteurs notent, cependant, que ce phénomène est moins accentué dans les *Etats* du Sud.

C'est dans le Nord-Est que cette *situation* est la plus marquée, précise le rapport.

La commission des droits civiques reproche au Congrès d'avoir adopté récemment des textes limitant les pouvoirs de l'exécutif et de la justice dans le domaine de la déségrégation scolaire. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● LA CHINE fournit des armes et des munitions aux Khmers rouges par l'île cambodgienne de Kong (40 kilomètres au sud-est de la province thaïlandaise de Trat), et non par la Thaïlande, précise-t-on, mercredi 14 février, de source militaire thaïlandaise à Bangkok. Selon cette source, des navires chinois chargés d'armes destinées aux Khmers rouges croisent au large des eaux territoriales thaïlandaises et déchargent leurs cargaisons dans l'île de Kong depuis trois semaines. Mais, souligne encore cette source, aucune arme n'est passée par la Thaïlande.

Ghana

● L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE GHANEENNE a approuvé, mardi 13 février, le calendrier prévoyant un retour au régime civil, en juin prochain, après la tenue d'élections générales. Le Ghana sera alors dirigé, selon le projet de Constitution, par un président de la République, qui, selon toute vraisemblance, appartiendra à l'un des cinq partis autorisés depuis le 1er janvier dernier. — *(U.P.I.)*

Espagne

● LES GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du 1er *octobre*), *une organisation* clandestine violente, ont revendiqué, mardi 13 février, l'attentat à la bombe commis lundi contre l'ambassade de France et qui n'a provoqué que des dégâts matériels (*le Monde* du 14 *février*). Dans un appel téléphonique à un quotidien madrilène, un correspondant anonyme se réclamant des GRAPO a affirmé que l'attentat « *constituait une réponse aux récentes mesures prises par la France envers les réfugiés basques* ». — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

Un entretien avec M. Lionel Jospin

« On ne peut pas faire vivre le P.S. comme un gros P.S.U. »

Sept motions ont été déposées, mardi 13 février, en vue du congrès socialiste qui se réunira à Metz du 6 au 8 avril. Quatre textes sont issus de la majorité sortante du P.S. : ceux de MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy et Michel Rocard, et un quatrième, dit « des Bouches-du-Rhône », qui rassemble MM. Gaston Defferre et Charles-Emile Loo. Le maire de Marseille et le premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône s'étaient séparés au cours du débat qui s'est déroulé au sein des instances dirigeantes du P.S. : M. Defferre avait soutenu M. Mitterrand et M. Loo avait voté avec M. Mauroy.

Deux motions émanent de l'actuelle minorité du P.S. : celle qui est signée par les dirigeants du CERES et celle qui groupe les dissidents organisés derrière MM. Pierret, député des Vosges, Hervé, maire de Rennes, et Wolf, maire de Mons-en-Barœul, dans un courant intitulé « union pour l'autogestion ».

Enfin, Mme Edith Lhuilier, qui avait participé avec Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux, et Mme Cécile Goldet au lancement d'un courant « féministe », prolonge cette action en déposant une motion alors que Mlle Gaspard s'était associée à la « contribution » de MM. Mauroy et Rocard et Mme Goldet à celle du courant « union pour l'autogestion ».

Selon les statuts du P.S., aucune nouvelle motion ne peut être désormais déposée. Le secrétariat national du P.S. doit fixer l'ordre de présentation des textes dans le bulletin intérieur du parti, le Poing et la Rose.

Alors que s'ouvre, au sein du P.S., une campagne électorale de deux mois, nous avons demandé à M. Lionel Jospin de faire le point sur les divergences qui se sont manifestées entre les dirigeants socialistes. Membre du secrétariat du P.S., il avait déposé une « contribution » dont de nombreux éléments se retrouvent dans la motion élaborée par M. Mitterrand. M. Jospin est l'un des principaux partisans du premier secrétaire du P.S.

« La réunion du comité directeur, le 11 février, a montré que les courants composant la majorité du P.S. ne parvenaient pas à s'entendre sur une motion de synthèse. De l'extérieur, le débat a paru confus et a surtout paru illustrer de graves tensions entre les dirigeants socialistes. Comment en est-on arrivé là ?

— Pendant le week-end dernier, nous n'avons pas eu que le comité directeur. Le samedi, nous avons eu notre première discussion, en convention, sur le « projet socialiste ». Nous avons tenu également, avec les délégués des groupes socialistes d'entreprise, les élus des régions concernées, les experts des commissions d'étude, les dirigeants du parti, une conférence de travail sur la sidérurgie pour préparer nos propositions. Vous voyez que, quels que soient nos différends, nous continuons à travailler ensemble et à élaborer les propositions de notre parti sur les grands problèmes d'actualité.

— Oui, mais au comité directeur, il n'y a pas eu de synthèse. Pourquoi ?

— Parce que le débat de fond n'a ici duré que deux heures. Nous le regrettons, puisque la discussion fut à ce moment fort riche et très éclairante sur nos divergences. Je crois personnellement que chacun avait eu le temps — ou pouvait le prendre — d'étudier le texte de la motion de synthèse par F. Mitterrand. Trop de camarades poursuivaient en réalité dans ce comité directeur un seul objectif — fort tactique — qui était de pousser à un vote de procédure destiné à accréditer l'idée qu'une nouvelle majorité s'esquissait entre les amis de M. Mitterrand et le CERES. Cette « idée » ne durera pas huit jours, parce qu'elle n'a pas de contenu politique. Mais ce que je regrette, c'est que P. Mauroy, M. Rocard et leurs amis n'aient pas accepté de respecter un vote du comité directeur. Quand il a quitté la salle, Pierre Mauroy m'a un peu déçu, car il ne s'est pas comporté vraiment en homme de parti.

— N'est-ce pas une issue quelque peu dérisoire par rapport à l'environnement économique et social ?

— On peut regretter les formes et certains excès du débat. Pas le débat lui-même. Il est au contraire l'honneur et le privilège de notre parti. Le dérisoire serait la confusion sur les choix politiques.

» Nous n'ignorons pas la gravité de la situation économique et sociale. Mais il y a justement un rapport direct entre notre discussion et cette situation. Et puis, on peut à la fois débattre et agir. De ce qui sera décidé au congrès de Metz dépend d'une certaine façon le sort des mineurs du Nord ou des sidérurgistes de Lorraine. Pourquoi ? Parce que le parti socialiste est un enjeu.

» Quelle est la situation politique en France ? Le gouvernement pratique la politique du pire, laisse pourrir les conflits, n'avance aucune contre-proposition, n'ébauche aucune solution. J'irai jusqu'à dire qu'il est prêt à accepter, dans des régions déterminées, l'explosion d'une certaine violence de la part d'une population vouée à l'angoisse. Il a le cynisme — et peut-être la naïveté — de croire qu'elle pourrait fonctionner comme une sorte de soupape de sûreté. Les travailleurs n'ont rien à attendre de la droite qui continuera d'appliquer sa politique — M. Barre vient de le confirmer — si rien ne vient l'en empêcher.

» Le parti communiste offre-t-il une alternative politique ? Non, puisqu'il tourne le dos à l'union de la gauche.

L'union de la gauche n'est pas une planète lointaine

— Même à la base ?

— Quand nos sections proposent des actions à la base, il leur est répondu qu'elle n'est pas possible à cause de la rupture au sommet. Vous me direz que Georges Marchais et les dirigeants du parti communiste parlent de « reconstruire patiemment » l'union de la gauche. Mais il est impossible de savoir quand et comment, selon eux, cela devra se faire. Les problèmes des Français relèvent de l'immédiat. Le parti communiste ne peut se contenter de dire qu'il est le meilleur défenseur des travailleurs et se comporter comme un « quasi-syndicat ». Il lui faut aussi — y compris pour sauver Manufrance — offrir une perspective politique à ceux qui croient en lui. Et cette issue passe par l'alliance avec le parti socialiste. Pour moi, l'union de la gauche n'est pas une planète lointaine, qui déjà a disparu et peut-être un jour reviendra dans notre ciel. Elle est l'issue concrète aux problèmes du jour.

» Si le parti socialiste sait faire vivre cela, il continuera à incarner l'espoir. Et j'en reviens à mon propos de départ. Nous discutons entre nous de la « rigueur économique ». Mais justement, quel langage faut-il tenir aux Lorrains ou aux hommes des chantiers navals de l'ouest ? Faut-il leur demander d'accepter les licenciements au nom de l'adaptation au marché mondial ? Voilà un problème concret et en même temps généralisable. La réponse précise à ces questions diviserait l'alliance Mauroy-Rocard. Car je suis convaincu que, sur ce point, Pierre Mauroy fait la même analyse que François Mitterrand.

— Quelles sont donc vos divergences avec Pierre Mauroy et Michel Rocard

— Il est logique finalement qu'ils signent des textes différents. Car ils sont différents. On ne s'en est pas rendu compte parce que Pierre Mauroy est resté sur le fond des problèmes bien silencieux. Il est quand même extraordinaire (et inquiétant) qu'en deux jours de débat — à la Convention sur le projet socialiste, au comité directeur — pas un seul des amis de Pierre Mauroy (y compris lui-même) ne se soit exprimé, même quelques minutes, sur le fond. Comme ce ne peut être un problème de capacité, une explication vient à l'esprit : ce courant n'est-il pas en train de perdre son autonomie politique ?

— Mais les divergences ?

— Voyons celles qui existent avec ceux qui parlent.

Sur la relance de l'union de la gauche, la thèse de Michel Rocard est celle d'un rassemblement, autour du parti socialiste, des partis de gauche, des syndicats et des associations qui le veulent. C'est déjà ne pas tenir compte de la réalité syndicale française. F.O. n'en voudra pas. La FEN craindra d'y perdre son unité. Alors, un axe C.F.D.T.-P.S. ? et un monopole politique du P.C. dans la C.G.T. ? Pour le coup, ce sont les chances de la transition au socialisme en France qui seraient compromises. Et les associations ? Va-t-on demander au M.R.A.P. ou à la Fédération Cornec de choisir un camp ? et aux associations écologiques de signer un brevet d'« anticapitalisme » ? On est en pleine confusion.

— Y en a-t-il d'autres ?

— Oui, en particulier sur la conception du parti et la fonction qu'on lui assigne dans la société française. Là non plus, je ne suis pas sûr que Pierre Mauroy ait les mêmes idées que Michel Rocard.

» Le choix d'une ligne modérée sur le terrain économique et social, la prédilection affichée pour des thèmes dits « nouveaux », parfois marginaux, parfois très importants, mais que l'on aborde toujours dans des termes qui ne les rendent compréhensibles qu'à des catégories assez étroites — intellectuels, cadres, certaines couches techniciennes — de la société française, me paraissent receler un risque de marginalisation du parti socialiste. Notre parti est et doit rester un parti populaire, par sa composition sociologique, par l'électorat qu'il draine, par son langage et par son action. Si ce petit parti de masse veut devenir un grand parti, rassembler 8, 9, 10 millions d'électeurs, s'implanter davantage dans le monde du travail, il lui faut le faire sur les problèmes qui sont ceux des masses. Les cadres du courant de Pierre Mauroy ressentent cela, je le sais. On peut faire vivre un petit parti avec certains thèmes, mais on ne peut pas faire vivre le parti socialiste comme un gros P.S.U.

— Est-ce la raison pour laquelle Pierre Mauroy présente une motion distincte de celle de Michel Rocard ?

— Il doit bien y avoir quelque arrière-pensée tactique. Peut-être l'idée de « ratisser » plus dans le parti. C'est de bonne guerre dans notre pacifique confrontation. Mais, moi, je trouve que cela clarifie les choses. Donc les divergences politiques jouent.

— Et le CERES ?

— Les problèmes qu'il nous pose sont connus et les divergences avec lui claires : sur l'union de la gauche, l'Europe, la pratique politique dans le parti. Il a ses bons et ses mauvais côtés, mais n'apporte plus guère de surprise. En tant que direction, en tant que courant I, nous nous en sommes arrangés. Force est de constater que les difficultés nouvelles sont venues cette fois de la majorité.

— Comment les résoudre ?

— Le parti socialiste s'est revivifié en devenant un parti de synthèse, la synthèse de la diversité socialiste. François Mitterrand a joué le rôle d'un fédérateur. Le risque pris actuellement est celui d'assurer la victoire d'un seul courant, d'une sensibilité politique, alors qu'il faudrait aller vers une fusion plus large. Il faut couler le nouveau métal du parti socialiste, passer de l'adolescence à l'âge adulte. Au prochain congrès, il faudra faire un saut, ou alors on reviendra en arrière, car il me semble que nous avons tiré tout ce que l'on pouvait tirer du stade de la fédération. Il faut que parviennent dans les directions départementales et à la direction nationale des camarades qui n'ont pas trop connu les combats anciens, même s'ils sont des sensibilité différente. Et mettre fin à certaines pratiques. Pensez-vous qu'il soit sérieux dans un grand parti qu'un membre du secrétariat national s'adresse au premier secrétaire par une lettre ouverte publiée dans la presse ?

Rocard représente l'aventure

— L'élection présidentielle ne pèse-t-elle pas d'une manière spécifique sur l'organisation des partis, dans la mesure où ceux-ci doivent avoir un candidat ?

L'élection présidentielle pose au parti socialiste un problème plus important qu'aux autres partis. Il n'est pas dans la tradition du socialisme d'avoir un chef ou un secrétaire général tout-puissant. Ce qui fait la force de François Mitterrand, c'est sans doute d'avoir été le candidat de toute la gauche à la présidence de la République, mais c'est aussi que cet homme individuel, avec ses qualités et ses défauts, est devenu plus qu'aucun autre — lui que ne l'était pas à l'origine — l'homme du parti.

» Il a été toujours à son poste, il a respecté son contrat avec nous. Sa réussite est d'avoir confondu son ambition propre avec celle, plus large, de la renaissance du socialisme et d'avoir incarné un processus de rassemblement au sein du parti socialiste et pour toute la gauche. Le mouvement qui pousse Michel Rocard apparaît, par comparaison, celui de l'affirmation d'un homme auprès de l'opinion. Mais ce processus déchire le parti. Qu'on me comprenne bien : je ne trouve pas illégitime l'ambition de ce camarade. C'est le flou de sa politique qui m'inquiète. Modéré ou pas, il représente un peu l'aventure pour un socialisme français encore fragile et qui connaît depuis 1971 sa première « épreuve historique ».

— Et la crise ? Ne modifie-t-elle pas les perspectives qui étaient celles du P.S. ?

— Rien ne justifie, à mon avis, que nous révisions en baisse nos objectifs. Si la crise du capitalisme, surtout quand elle devient presque tragiquement concrète, ne justifie pas les analyses des socialistes, alors autant rentrer chez soi ou... réviser le socialisme.

» Nous devons, bien sûr, examiner les contraintes nouvelles et les moyens d'y faire face, mais à condition d'aborder cette étude de façon saine. Le CERES nous a fait longtemps, si je puis dire, le coup du courant de gauche. Michel Rocard nous fait maintenant le coup du courant de la nouveauté. Avec ses amis, il procède à un positionnement tactique par rapport à son propre parti. Il s'approprie certains thèmes (celui de la rigueur économique, par exemple), dans un esprit de ponction plus que de don. C'est la pente des courants qui ne résistent pas à la tentation de chercher en eux-mêmes leur propre fin.

» Mais revenons aux contraintes imposées par l'environnement. Le marché mondial est une réalité et un indicateur, mais sa fonction ne doit pas être surévaluée. Il fonctionne, on le sait, comme une boussole affolée — mouvements spéculatifs, fluctuations des monnaies, tentations protectionnistes, concurrences déloyales, libre jeu des multinationales faisant trembler l'aiguille, — et l'on ne voit pas pourquoi l'évolution de l'économie française devrait lui être strictement soumise.

» Certains d'entre nous adoptent, en gros, la logique suivante : étant données les contraintes qui nous viennent de la crise et du monde extérieur, quels sont les objectifs de notre programme que nous pouvons conserver ? Il convient, je crois, d'inverser la démarche : pour mettre en œuvre les réformes économiques et sociales qu'implique une action socialiste, quelle contraintes devrons-nous affronter ? Comment chercherons-nous à les vaincre ?

— En cherchant des alliés, peut-être ?

— Mais nous en avons déjà : dans le mouvement socialiste, surtout, dans le tiers-monde aussi, à la lisière du mouvement communiste parfois. D'où ce débat sur les problèmes internationaux. Le socialisme mourrait du nationalisme. Il s'étiolerait à s'uniformiser. Point d'arrogance à avoir dans nos relations avec nos partenaires de l'Europe et du monde. Assez de fierté à garder pour confronter l'originalité du socialisme français à celle des autres. En somme, à l'extérieur aussi, une volonté de synthèse. »

Propos recueillis par
ANDRÉ LAURENS
et **THIERRY PFISTER.**

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » DEMANDE A « L'HUMANITÉ » DE NE PAS DONNER DE LEÇONS DE DÉMOCRATIE

La Lettre de l'Unité, publiée par le parti socialiste, note dans son numéro du 13 février, en réponse à l'éditorial de l'*Humanité* du même jour opposant la vie démocratique du P.C.F. à celle du P.S. (*le Monde* du 14 février) : « *Là où le P.C. est vraiment seul — à gauche en tout cas, — c'est lorsqu'il ne présente à la discussion de la base qu'un texte. Un et un seul. Emanant de l'organisation dirigeante. Il y a bien ici, en effet, « une autre conception de la démocratie », comme l'écrit Andrieu dans son édito du jour. L'une consiste à ouvrir le débat et à permettre à toutes les idées, toutes les opinions, toutes les tendances, toutes les critiques, toutes les contestations, de s'exprimer. L'autre est conçue pour fermer le jeu. La vérité vient d'en haut. Et il ne saurait y en avoir* d'autre. *(...) Mieux vaudrait ne pas prétendre de ce côté-là à donner aux autres des leçons de démocratie.* »

LA PRÉPARATION DU XXIIIe CONGRÈS DU P.C.F.

Le projet de statuts prévoit l'élargissement des tribunes de discussion

Le comité central du P.C.F., qui a siégé jeudi 8 et vendredi 9 février, a élu en son sein une commission chargée de suivre la discussion des projets de documents du vingt-troisième congrès. Cette commission est présidée par M. Georges Marchais (1). C'est M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, qui rapportera sur le projet de résolution et M. Paul Laurent, également membre du secrétariat, qui présentera le rapport sur le projet de réforme des statuts du parti.

Ce texte (*le Monde* du 14 février) fait apparaître plusieurs modifications par rapport aux statuts votés en mai 1964, lors du dix-septième congrès. Ainsi, à l'article premier, il est désormais précisé que « *l'adhésion au matérialisme n'est pas une condition d'admission au parti* ». Cette précision est dans la logique de l'effort de rapprochement avec les chrétiens dans lequel s'est engagé le P.C.F.

A l'article 2, la ratification par l'assemblée de cellule des nouvelles adhésions n'est plus spécifiée. En outre la cellule est invitée à favoriser l'insertion du nouvel arrivant.

A l'article 7, il est désormais prévu que, outre les tribunes de discussion ouvertes à l'occasion des congrès, des tribunes du même type peuvent être créées « *quand le comité central en prend l'initiative, en fonction d'une situation politique ou d'un événement importants* ». On se souvient qu'au printemps dernier les couteatataires du P.C.F. avaient réclamé l'ouverture de tribunes dans la presse du parti. Cette revendication avait été rejetée par la direction du P.C.F., qui avait fait valoir que les statuts ne le permettaient pas. En réalité le règlement du parti communiste était muet sur ce point.

L'article 15 supprime certaines sanctions. Un militant du P.C.F. ne peut être frappé que d'un blâme, d'un retrait de responsabilité ou d'une exclusion. Auparavant la graduation était plus importante. Il était prévu : blâme intérieur, blâme public, destitution des fonctions, exclusion temporaire, exclusion. De manière plus générale les nouveaux statuts consacrent moins de place aux questions de discipline et en parlent en termes plus généraux.

En ce qui concerne les instances nationales du parti, les nouveaux statuts prévoient la création d'un « conseil national ». Il comprend les membres du comité central, de la commission centrale de contrôle financier, le secrétaire de chaque fédération, les parlementaires, les élus à l'Assemblée européenne, les secrétaires des sections des grandes entreprises. Il s'agit d'un organisme consultatif qui se réunit sur décision du comité central.

(1) La commission est composée de Mme Sylviane Ainardi ; MM. Alain Bocquet ; Jean Burles ; Charles Fiterman ; Mme Marie-Thérèse Goutmann ; MM. Aimé Halbeher ; Guy Hermier ; Philippe Herzog ; François Hilsum ; Pierre Juquin ; Paul Laurent ; Mmes Francette Lazard ; Gisèle Moreau ; M. Marcel Rigout.

Les élections cantonales

A CHERBOURG : M. JEAN LEVALOIS (P.S.) CONTRE M. JEAN LEVALLOIS (majorité présidentielle)

(*De notre correspondant.*)

Cherbourg. — Troisième à faire connaître sa décision de se présenter aux suffrages des électeurs du canton de Cherbourg-Est, le candidat investi par les partis de la majorité présidentielle va sérieusement compliquer la tâche des scrutateurs en mars prochain. Son principal adversaire, le conseiller général sortant socialiste s'appelle, en effet, comme lui, M. Jean Levalois.

M. Jean Levallois (avec deux « l ») est un ancien conseiller municipal qui fut militant de l'U.J.P. et président de la Jeune Chambre économique. Journaliste à Cherbourg, il s'était présenté il y a trois ans dans le canton de Cherbourg-Ouest contre le candidat officiel de la majorité et avait obtenu près de 20 % des voix. M. Jean Levalois (avec un « l ») est professeur d'histoire. Conseiller municipal, il préside le groupe socialiste du conseil général de la Manche et devrait sortir victorieux du duel qui l'opposera au premier tour au candidat du P.O., M. Maurice Postaire, adjoint au maire et conseiller régional.

R. M.

A La Réunion

Expulsion d'un ressortissant sud-africain

De notre correspondant

La Réunion. — Un réfugié politique d'origine sud-africaine, détenteur depuis dix ans d'un passeport d'apatride délivré par la Suède, M. Gédéon Malaza, a été expulsé le 25 janvier du département français d'outre-mer de la Réunion sur ordre des autorités françaises.

M. Malaza était arrivé dans le département le 6 janvier, en provenance de l'île Maurice, où il attendait un visa pour le Botswana. Soupçonnant les services secrets sud-africains d'avoir retrouvé sa trace, M. Malaza a expliqué avoir cherché un refuge temporaire à Saint-Denis, après une visite à l'ambassade de France de Port-Louis. Il semble que la préfecture de la Réunion ait décidé d'expulser le réfugié sud-africain après que celui-ci eut habité chez des militants indépendantistes réunionnais.

Dans une déclaration à la presse locale, le responsable des renseignements généraux du département a affirmé que les documents de voyage de M. Malaza étaient en règle à son arrivée dans l'île. « *Mais*, a-t-il précisé, *il a été informé des engagements politiques des personnes chez qui il a été hébergé. Nous lui avons expliqué qu'il s'était apparemment mêlé de la vie politique locale, ce qui pour un étranger n'est pas admissible.* »

Dans un premier temps, il avait été envisagé par la préfecture de la Réunion d'expulser M. Malaza vers l'Afrique du Sud, ce qui aurait signifié pour lui de longues années de prison, et même la mort. Ce n'est qu'après deux ou trois jours de négociations et l'intervention de nombreuses personnalités politiques que le réfugié noir a été expulsé vers l'île Maurice, d'où il est parti pour les Seychelles.

Le 11 octobre 1978, un député mauricien, secrétaire général adjoint du Mouvement militant mauricien (M.M.M.), M. Jean-Claude de l'Etrac, avait été l'objet d'une mesure d'expulsion identique après avoir déclaré dans une interview au *Quotidien de la Réunion* que son parti soutiendrait « *tout mouvement qui revendiquerait l'indépendance nationale* » de l'île. L'expulsion de M. Malaza, comme celle de M. de l'Estrac, indique l'extrême susceptibilité des autorités de l'île devant toute contestation du statut actuel de la Réunion. On peut en tout cas se demander en quoi l'hébergement par des militants indépendantistes peut être considéré comme une ingérence dans les affaires politiques de la Réunion. — M. B.

La politique européenne en question

(Suite de la première page.)

La Grande-Bretagne, par exemple, qui, seule parmi les Neuf, se tient à l'écart du S.M.E., qui n'a pas intérêt au démantèlement des montants compensatoires, qui n'aspire qu'à bouleverser une politique agricole commune qualifiée de « *pure folie* » par le secrétaire au Foreign Office, et que la conjoncture pré-électorale n'incitera pas à la conciliation.

● LE DOSSIER BUDGETAIRE. — Comme s'ils voulaient apporter de l'eau au moulin de M. Debré, les parlementaires européens — qui seuls ont la licence d'accroître les dépenses sans prévoir de recettes correspondantes — ont voté pour 1979 un budget dépassant largement celui qu'avait adopté le conseil de la Communauté. Les circonstances, les lacunes et la complexité de la procédure sont telles que plusieurs interprétations du règlement sont possibles : les gouvernements français, danois et britanniques (celui-ci ayant d'ailleurs eu une position changeante) rejettent le budget voté par l'assemblée, qu'acceptent, en revanche, les autres gouvernements et la commission. La France est prête à entériner un budget intermédiaire à condition que, pour l'avenir, les règles de procédure soient modifiées. Les autres parties prenantes sont-elles prêtes à un compromis sur cette base ? La discussion progresse à pas comptés.

● LE DOSSIER NUCLEAIRE. — A la demande de la Belgique, la Cour européenne de justice, se prononçant pour la première fois sur l'application d'un article du Traité d'Euratom concernant les accords internationaux, a estimé que les Etats membres ne pouvaient conclure une convention en négociation à Vienne, sur la « *protection physique* » des matières nucléaires, sans la participation à part entière de la Communauté « *en tant que telle* », c'est-à-dire la commission. M. Debré s'est vivement insurgé contre cette décision. Le gouvernement a cependant accepté le principe d'une participation de la commission à la négociation de Vienne, *sous réserve que le mandat délimitant les compétences de chacun soit précisément défini par accord unanime*. Les choses en sont là et, *en attendant, une délégation* de la commission est à Vienne, mais muette.

Le problème soulevé est évidemment plus politique que juridique, et M. Debré a *tort de s'en prendre* à des juges qui ne peuvent modifier les textes. Il y a tout lieu, en revanche, de s'inquiéter des mobiles politiques — plus ou moins explicites — qui animent les protagonistes. Pourquoi la Belgique a-t-elle porté maintenant en cour de justice l'application d'un traité resté en grande partie lettre morte ? Pourquoi la Commission, approuvée par d'autres gouvernements, a-t-elle réclamé une participation à Vienne sans que sa compétence soit préalablement définie, et suggéré de répartir ensuite les résultats de la négociation de Vienne entre elle-même et les Etats ?

Une telle pratique aurait mis la Commission sur le même plan que les gouvernements et aurait eu pour effet de distribuer aux Etats une compétence communautaire générale plutôt que de déléguer à la Communauté des compétences détenues par les Etats. Pourquoi, d'autre part, les partenaires de la France rechignent-ils à inclure dans un accord nucléaire en négociation entre la Communauté et l'Australie une disposition réservant expressément la possibilité de conclure des accords bilatéraux ? Agissent-ils pour leur seul compte ? Une phrase, au cours d'une *discussion* à Bruxelles, a fait dresser l'oreille des Français : comme les ministres s'interrogeaient sur les réactions des autres négociateurs de Vienne, — les Soviétiques par exemple, — à une participation de la Commission, l'un d'eux lança : « *En tout cas, les Américains sont d'accord.* » Nul n'en doutait.

Tous ces différends n'ont pas la même portée. L'affaire budgétaire et l'affaire nucléaire n'ont pas, en elles-mêmes, de grandes conséquences pratiques, et le gouvernement français s'est montré disposé au compromis. Mais est-ce en raison de l'accumulation des difficultés intérieures ou de la présence au quai d'Orsay d'un nouveau titulaire dont récemment *l'Economist* vantait, à juste titre, le charme, les convictions européennes et l'ouverture d'esprit ? Tout se passe en tout cas comme si les partenaires de la France — gouvernements, institutions communautaires, parlementaires « européens » — jugeaient de concert les circonstances favorables pour sonder ses faiblesses, la mettre à l'épreuve et lui faire plier le genou. Il n'est jamais trop tôt pour leur *faire* comprendre qu'ils perdent leur temps.

MAURICE DELARUE.

Le scrutin européen du 10 juin

M. DEBRÉ : deux listes gaullistes ne sont pas indispensables.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — « *Faire l'Europe sans défaire la France* », tel a été le thème développé mardi 13 février à Roanne par M. Michel Debré, au cours d'une conférence de presse et d'une réunion publique. L'ancien premier ministre a notamment indiqué : « *La plus grande partie des militants du R.P.R. a pris position et le comité central a accepté totalement les arguments que nous défendons. L'existence de deux listes gaullistes n'est pas indispensable ; nous y réfléchissons.* »

MM. LAFONT ET CHABROL : M. Maffre-Baugé choisit une voie qui n'est pas la nôtre.

Deux des principaux signataires du manifeste occitan *Mon païs escorjat* (« Mon pays écorché »), MM. Robert Lafont, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, et Jean-Pierre Chabrol, écrivain, ont fait savoir, mardi 13 février, qu'ils désapprouvent l'attitude de M. Emmanuel Maffre-Baugé, ancien président de la Fédération nationale des producteurs de vins de table, auquel ils reprochent d'étudier l'opportunité d'être candidat aux élections européennes sur la liste du P.C. (*le Monde* du 14 février).

Ils déclarent notamment : « *Emmanuel Maffre-Baugé choisit une voie qui n'est pas la nôtre et se sépare ainsi de nous. Les engagements d'honneur pris par les auteurs de* Mon païs escorjat *et leur respect des signataires interdisent à ce nouveau candidat d'utiliser le manifeste pour sa campagne électorale. Cette mise au point nous paraît capitale au moment où* Mon païs escorjat, *plate-forme pour les rencontres et les élans, s'apprête à lancer, dans des formes neuves, avec le soutien des forces jeunes et fraternelles de notre Occitanie, les initiatives à longue portée réclamées par tous à Béziers le 10 février.* »

Informé de cette réaction, M. Maffre-Baugé a indiqué : « *MM. Lafont et Chabrol ont cru devoir préjuger ma décision. J'affirme qu'elle n'est pas arrêtée et que je la ferai connaître mercredi 21 février au cours d'une conférence de presse. Je souligne cependant qu'en signant le manifeste je n'ai pris aucun engagement portant atteinte à ma liberté de citoyen. Je reste attaché à toutes les options du manifeste, mais je dénie à qui que ce soit le droit de se prononcer sur une option que je n'ai pas encore prise.* »

Le Monde

société

APRÈS LA DIFFUSION D'« HOLOCAUSTE »

DEUX DÉBATS

A R.T.L.

Un sentiment d'impuissance

*A en juger par les appels des téléspectateurs à R.T.L., après la projection de l'*Holocauste *— une « édition spéciale », destinée à remplacer les « Dossiers de l'écran », réunissait Serge Klarsfeld, Georges Wellers, ancien déporté, et une journaliste allemande, Mme Knitter (1) — oui, à en juger par ces coups de téléphone, ce n'était pas l'enthousiasme, pas même l'émotion,* c'était plutôt *le choc, comme en Allemagne. On « n'avait pas* beaucoup *aimé le film », on se demandait pourquoi les juifs ne s'étaient pas révoltés et pourquoi on nous reparlait de ça aujourd'hui.*

Ce premier épisode avait été coupé, il est vrai — programme minimum oblige. Et cependant, et curieusement, suivi de l'amorce du second (la scène de Prague). Du coup on ne comprenait plus pourquoi Mme Weiss, juive allemande, fille d'officier décoré de la Croix de fer, avait fait le malheur des siens en refusant de fuir, de quitter sa patrie quand il en était encore temps.

Il a fallu expliquer en quoi consistait l'antisémitisme, doctrine officielle du IIIe Reich, « Etat racial ». Il a fallu confirmer la véracité, l'exactitude des faits, à peu de choses près (ainsi l'ordre chronologique de la « Nuit de cristal » et de la déportation des juifs polonais avait été inversé). Il a fallu justifier l'attitude passive de ces juifs ou, plutôt, de ces Allemands d'origine juive, bien intégrés et incapables d'imaginer l'inimaginable. Il a fallu confirmer l'horreur et l'étendue des persécutions dont ils ont été l'objet, et pas seulement outre-Rhin. Il a fallu calculer, additionner, vérifier ce chiffre de six millions de martyrs... en gros. Il a fallu se défendre de ne songer qu'aux juifs : l'extermination n'avait épargné ni les Tziganes, ni les Slaves, ni, bien sûr, les gaullistes et les communistes, et les résistants français. Il a fallu rappeler que Pétain, Déat, Doriot, Darquier de Pellepoix, Bousquet et Legay, entre autres — entre combien d'autres ! — étaient de bonne souche gauloise.

En écoutant cela, en songeant au remarquable documentaire de Lydie Chagoll, projeté pendant trois petites semaines au Studio Saint-Séverin dans des salles plus qu'à moitié vides, nous éprouvions une immense lassitude, un sentiment d'impuissance, d'à quoi bon. Comment maintenir vivant le souvenir de tous ces morts, dont Serge Klarsfeld, au moment d'ériger son admirable mémorial aux déportés d'Auschwitz arrivait à peine à déchiffrer sur les registres les noms, sans lui à jamais effacés de la mémoire collective ?

Les documents d'archives rebutent, on le sait, l'immense majorité du public. Reste le feuilleton. Reste à espérer que, d'épisode en épisode, les Français se laisseront emporter, eux aussi, par l'immense vague de chagrin, de pitié et d'indignation qui a soulevé les Américains, les Anglais et, il y a peu, les Allemands.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Les sections C.F.D.T., S.N.J., S.P.R.T.P. (radio et télévision privées) de R.T.L. ont « *déploré que la direction de la station ait jugé bon d'organiser ce débat* » Elles estiment que l'« *attitude des dirigeants de la station revient, que ce soit calculé ou non, à briser la grève des sociétés de télévision* ». La F.T.I.L.A.A.C. - C.F.D.T. (Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle) a qualifié de « *provocation* » la décision de R.T.L.

Dans l'après-midi, les grévistes d'Antenne 2 avaient fait savoir à la direction de la chaîne qu'ils empêcheraient la diffusion d'*Holocauste* et la « table ronde » de R.T.L. n'était pas annulée. R.T.L. publiait alors une mise au point affirmant qu' « *il ne s'agirait en aucun cas d'un débat, et encore moins du débat avec les participants prévus aux* Dossiers de l'écran. » « *Il y aurait seulement dans les studios de R.T.L.*, disait le communiqué, *des rescapés des camps de la mort qui répondront aux auditeurs.* » Les grévistes, après s'être assurés que le débat ne serait pas annoncé sur Antenne 2 et ne constituerait pas une suite du film, acceptaient que celui-ci fût diffusé.

Si on avait voulu savoir...

Empêché par la grève, le débat des « Dossiers de l'écran » qui devait suivre, sur Antenne 2, le premier épisode d'*Holocauste* a pourtant bien eu lieu mardi soir, mais dans un salon de l'hôtel Sheraton, à l'intention des seuls journalistes. Auparavant, au cours du journal de 20 heures, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, s'était expliqué sur son message aux parents et aux enseignants (*le Monde* du 14 février), puis M. Armand Jammot, producteur des « Dossiers de l'écran » avait justifié la diffusion de cette série américaine sur l'extermination des juifs, soulignant notamment que, loin d'encourager l'antigermanisme, elle était « *de nature à inciter les Français et les Allemands à empêcher que de tels événements se reproduisent, ici, là, ou ailleurs* ».

Cette leçon pour l'avenir devait être le principal enseignement de la discussion, qui réunit après le film quatre historiens spécialistes de l'Allemagne (un Français, trois Allemands). Tous quatre ne manquèrent pas de relever les inexactitudes du scénario ou de la réalisation. « *On peut énumérer par dizaines les fautes de date, d'uniforme, etc.* », dit M. Alfred Grosser, professeur à l'institut d'études politiques de Paris, qui nota également comme « *une lacune essentielle* » le fait que ne soit pas évoquée la répression exercée dès 1933 contre les antifascistes, et non seulement contre les juifs.

M. Gerhardt Riegner, secrétaire général du Congrès juif mondial, estima que le film « *donnait un peu trop l'impression que le véritable danger pour les juifs avait commencé en 1938, avec la Nuit de cristal, et, par là, faisait oublier que tout était clair en 1933* ».

Détails, reconnurent les différents participants. « *Ce qui importe* », dit M. Richard Loewenthal, professeur de sciences politiques à l'université de Berlin, aujourd'hui âgé de soixante-dix ans, qui quitta l'Allemagne en 1935 après avoir milité au parti communiste, puis au parti socialist, « *c'est que* Holocauste *exprime des vérités fondamentales* ». Il ajouta que, ayant ressenti le régime hitlérien surtout comme une dictature « *antidémocrate* », il n'avait « *jamais réalisé psychologiquement, humainement, la plénitude des horreurs commises contre les juifs* ». Ce film, dit aussi M. Gerhardt Kiersch, président de l'Institut d'études politiques de Berlin, âgé de trente-neuf ans — une autre génération — « *a réussi ce que cent films sur le national-socialisme n'ont pas réussi, à savoir faire réfléchir les Allemands de tous les âges* », au point que, pendant deux semaines, les cours n'ont pas eu lieu à l'université parce que les étudiants voulaient discuter d'*Holocauste*.

Comment a-t-on pu laisser faire ? Sur ce thème, l'analyse du passé a servi de base aux réflexions sur le présent et le futur. « *Lorsqu'un Algérien se fait tabasser en France*, demanda M. Grosser, *qui ouvre sa porte ?* ». Les Allemands ne furent pas les seuls à fermer leur porte : la pièce d'Eugène Ionesco *le Rhinocéros* illustre bien, dit encore M. Grosser, « *les abdications successives par lesquelles chacun croit se protéger* ».

Mais savait-on ce qui se passait ? « *Je m'inscris en faux*, dit M. Riegner, *contre cette légende selon laquelle on aurait appris seulement après la guerre ce qui s'était passé. On n'a pas réagi au début, ni en Allemagne ni à l'étranger, en particulier en 1934 quand l'assassinat de Röhm a révélé la véritable nature de cette organisation criminelle.* »

« *Il faut tout de même distinguer* », précisa M. Loewenthal : « *Tout le monde savait qu'il y avait des camps de concentration, tout le monde savait que le régime était furieusement antisémite, tout le monde ou presque savait qu'il y avait des déportations de juifs, mais une majorité d'Allemands ne savaient pas qu'il y avait des chambres à gaz.* »

A l'issue du débat, on accepta, semble-t-il, la conclusion de M. Kiersch, qui, tout en distinguant, lui aussi, la phase de l'antisémitisme général, connu de tous, et celle de l'extermination, « *très secrète* », indiqua : « *On ne savait pas parce qu'on ne voulait pas savoir ; on aurait pu savoir si on avait voulu, mais chacun avait trop de problèmes avec lui-même.* »

Contre tous les « holocaustes », d'hier ou d'aujourd'hui, il convient donc, a dit M. Grosser, de dénoncer « *la complicité, la lâcheté, le laisser-faire* ». C'est « *toute la problématique des droits de l'homme en 1979* », et, ajouta-t-il, « *ce n'est pas un hasard si les pays de l'Est et les pays arabes ont refusé de diffuser ce film* ».

Pourquoi, en 1979, ce mouvement autour d'*Holocauste*, ces discussions en Allemagne, alors que d'innombrables émissions de télévision ont déjà eu lieu sur ce sujet dans le passé et que, M. Grosser l'a noté, ce pays, depuis trente-cinq ans, assume sa responsabilité devant l'histoire ? « *Ce n'est pas le sentiment de culpabilité qui est le ressort de cette émotion*, dit M. Kiersch, *mais les questions que l'on se pose sur l'identité de la nation allemande, en cette période de construction européenne. Où va-t-on ? C'est cela la résonance du film.* » — T. F.

VU PAR DES LYCÉENS D'ORLÉANS

« Les Allemands ne sont pas des nazis »

De notre envoyé spécial

Orléans. — Plus de la moitié des élèves de la classe de 1re D du lycée Pothier, à Orléans, ont vu *Holocauste*. Ils n'apportent au film aucune critique : « *C'est l'histoire d'une famille ; la fiction permet aux gens de mieux comprendre que les documents ; beaucoup de spectateurs ont regardé parce que c'était une histoire de famille.* » Ils comprennent le « *bénéfice* » que la « *démocratie* » peut tirer d'une présentation romancée du génocide juif.

Ils ne se font guère d'illusions sur la capacité du public à soutenir la vision de l'atroce. « *C'était pire* », disent la plupart des élèves ; mais le croient-ils vraiment ? « *Est-ce qu'on aurait dû tout montrer ?* » *Holocauste*, dont ils ne connaissent pas le sens du mot, curieusement d'origine juive, est pour eux un événement. Mais sans trop de conviction comme si le battage fait autour du film les avait lassés.

Ils amorcent le débat avec leur professeur. « *Moi, je n'ai pas supporté, parce que c'était trop horrible* », comme si le battage fait visiblement, tombait de sommeil. « *Et vous, qui êtes arrivé en retard ?* » « *Moi, je n'ai pas regardé la télévision.* » Un Alsacien a préféré le western sur la troisième chaîne. « *J'ai un oncle*, dit-il, *qui a fait les camps et qui n'a pas voulu revoir ça.* » Histoire ancienne et très proche, à la portée d'une génération. « *Mon père a failli partir quand il a vu brûler la synagogue et tous les juifs à l'intérieur ; une partie de ma famille a été massacrée à Oradour.* »

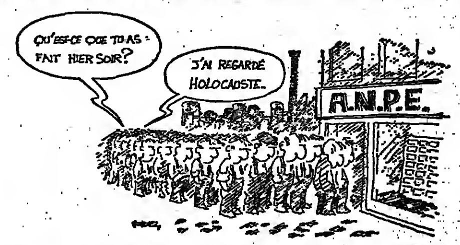
Ils ne savent pas avec exactitude. « *Les chambres à gaz, qu'elles existent ou non, ce n'est pas le problème.* » Mais ils vivent le racisme au quotidien. Contre les immigrés, contre les femmes... « *Oui, il y a encore de l'antisémitisme.* »

Il n'y a pas si longtemps qu'un professeur d'Orléans conseillait aux jeunes filles de sa classe de ne pas fréquenter les magasins de la rue de Bourgogne où, prétendaient-elles, elles risquaient d'être enlevées. Orléans, où, en 512, les évêques réunis en concile interdirent aux chrétiens d'épouser des juifs déicides. Vieux démons, toujours prêts à renaître. « *Alors il faut se méfier*, dit une fille, *être vigilant, cela peut arriver ici, demain. Les gens sont faciles à conditionner.* »

Les rapprochements ne manquent pas : l'Afrique du Sud et même l'islam. « *J'ai vu hier au journal télévisé un homme flagellé en place publique. Ce n'est pas sans rapport avec* Holocauste. » « *Il faut punir les criminels de guerre ; les Allemands ne sont pas les nazis ; la démocratie est fragile.* »

Les élèves de terminale ont compris, mais ils ne sont ni révoltés ni indignés, comme si l'histoire aussi leur arrivait romancée, comme si l'insoutenable réalité des camps ne les atteignait qu'intellectuellement, à travers les reconstructions d'une société autrement modelée. « *C'est lamentable* », pense un garçon ensommeillé, à qui le professeur demande de répondre. Lamentable, quoi ? Le film ? Le génocide ? On ne le saura pas. Pas une injure, le ton est convenable, les outrances gommées, un dialogue fictif à propos d'une fiction. « *Pourtant, ils traitaient les juifs à peu près comme des chiens.* » Le premier épisode d'*Holocauste* ne leur a pas permis d'imaginer qu'à certains moments de l'histoire, il arrive aux hommes d'envier le sort des bêtes.

CHRISTIAN COLOMBANI.



(Dessin de CHENEZ.)

UNE FORTE MAJORITÉ DE JEUNES ALLEMANDS FAVORABLES A UNE NOUVELLE PROJECTION

Munich. — 58 % des Allemands de l'Ouest souhaitent une rediffusion d'*Holocauste*, selon un sondage réalisé par l'institut Kehrmann de Hambourg pour l'hebdomadaire *Quick* et rendu public le 13 février. 25 % sont d'un avis contraire et 17 % sont sans opinion.

Les jeunes sont beaucoup plus favorables que leurs aînés à cette rediffusion. 64 % des dix-huit à trente-neuf ans contre 37 % seulement des personnes de soixante à soixante-neuf ans, qui ont vécu la période hitlérienne. — (A.F.P.)

LES DANOIS ET LES SUÉDOIS VERRONT LE FILM

(*De notre correspondante.*)

Copenhague. — Après avoir d'abord refusé de montrer *Holocauste* au Danemark, la direction de la télévision danoise vient de revenir sur sa décision. Les responsables des programmes ont expliqué leur hésitation par le fait qu'ils trouvaient cette série trop médiocre, car « ... *imprégnée d'un sentimentalisme commercial à bon marché* ».

Ce sont les protestations d'une partie de la presse locale et les démarches des représentants de l'Association des anciens résistants et déportés qui les ont fait changer d'avis. Le président de l'Association avait dit, lors de la réunion annuelle de l'organisation que, face à la montée des mouvements néo-nazis en Europe, il lui paraissait indispensable de montrer à l'opinion, et surtout aux jeunes, à quoi pouvait conduire une pareille idéologie. Les Danois verront donc *Holocauste* en mars et, en principe, sans aucune coupure. Chaque séquence sera suivie d'un débat.

La télévision suédoise, qui dispose de deux chaînes, alors que la télévision danoise n'en a qu'une, semble de son côté n'avoir éprouvé aucune hésitation à acheter la série (tout s'est fait là-bas sans discussion), mais a décidé de couper certaines scènes trop violentes. La télévision norvégienne a, jusqu'à présent, refusé catégoriquement d'imiter ses deux homologues nordiques. Mais les discussions vont bon train entre les partisans du pour et ceux du contre, les premiers ne désespérant pas d'arriver à leurs fins. — C. O.

U.D.F. 1 : une question politique.

La lettre d'information quotidienne de l'Union pour la démocratie française, *U.D.F. 1*, publie, mercredi 14 février, un éditorial dans lequel on lit notamment : « *La diffusion d'*Holocauste *soulève une question politique. A cinq mois de l'élection européenne, un nouveau et spectaculaire récit de l'extermination des juifs par les nazis n'est-il pas de nature à alimenter, plus particulièrement dans notre pays, la campagne anti-allemande ourdie depuis quelques semaines par certains anti-européens ?*

» *La question est crue. Mais elle mérite d'être posée, dans la mesure où ces anti-Européens n'hésitent pas, pour servir leurs fins, à se livrer aux pires amalgames. « 1870, 1914, 1940, cela suffit ! L'Europe ne sera pas bradée aux grands Konzern allemands », affirmait, il y a peu, une banderole cégétiste en Lorraine (...).*

» *On aurait tort de négliger cet aspect nauséabond de la propagande anti-européenne. Georges Marchais et, dans une moindre mesure, Michel Debré, savent bien ce qu'ils font. Ils veulent profiter des difficultés que traverse notre pays, ils veulent exploiter l'inquiétude des Lorrains et des gens du Nord pour semer le trouble dans les consciences. L'exutoire à leurs fantasmes, ils l'ont trouvé en Allemagne.* »

U.D.F. 1 conclut : « *Il faut construire l'Europe. Il faut voir « Holocauste ». Pour que l'Europe ne connaisse plus d'holocaustes.* »

SCIENCES

A LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CLIMAT

L'atmosphère est « plus résistante que nous ne le pensons »

De notre envoyée spéciale

Genève. — Parmi les perturbations les plus importantes que l'homme pourrait apporter à la machinerie climatique de la planète, le rejet de gaz carbonique et la destruction des couches d'ozone sont le plus souvent évoqués. Mais probablement à tort.

Dans l'exposé qu'il a présenté à la Conférence mondiale sur le climat, qui s'est ouverte le 12 février à Genève, le docteur James Mason, directeur du Meteorological Office de Grande-Bretagne, a, en particulier, entrepris de minimiser les inquiétudes à propos de l'ozone. En 1971, une étude d'un Américain, le docteur Johnson, avait suggéré que les avions supersoniques — le Concorde exclusivement, car il n'a jamais été question des milliers d'avions militaires — rejetteraient dans la stratosphère des oxydes d'azote capables de détruire la couche d'ozone. Or cet oxygène particulier (une molécule d'ozone est faite de trois atomes et non de deux comme l'oxygène normal), qui se trouve en abondance relative vers 20 kilomètres d'altitude, empêche la plus grande partie du rayonnement ultraviolet du Soleil de parvenir jusqu'à la surface de la Terre. Si la couche d'ozone disparaissait, toutes les espèces vivantes sur la terre émergée recevraient donc des doses massives de rayonnement ultraviolet.

L'importance attribuée au danger potentiel des Concorde a diminué dès 1975 : cette année-là, comme l'a rappelé le docteur Mason, la communauté scientifique s'était mise d'accord pour reconnaître que cinq cents Concorde volant chacun en moyenne cinq heures par jour ne détruiraient que un pour cent de la couche d'ozone, et que cette réduction était trop faible pour être distinguée des fluctuations naturelles.

En fait, des études publiées en 1977 et en 1978 ont montré que, bien loin d'avoir un effet destructeur, les oxydes d'azote contribueraient à augmenter légèrement la concentration d'ozone.

Les chlorofluorocarbones, qui sont couramment utilisés comme propulseurs dans les bombes aérosols et comme fluides se vaporisant à basse température dans les moteurs des réfrigérateurs ou des climatiseurs, menacent eux aussi la couche d'ozone. Répandus dans les basses couches de l'atmosphère (la troposphère), ils gagneraient peu à peu la haute atmosphère (la stratosphère) où ils seraient décomposés par les rayonnements ultraviolets ; les atomes de chlore ainsi libérés feraient office de catalyseurs jouant un rôle important dans la destruction de l'ozone. Certains pays ont d'ailleurs entrepris de réglementer l'usage des chlorofluorocarbones.

Selon le docteur Mason, si la production des chlorofluorocarbones continue au rythme actuel (700 000 tonnes par an, ces produits se concentreraient peu à peu, mais il faudrait environ vingt-cinq ans pour que 5 % de l'ozone disparaisse et plus de cent ans pour réduire la quantité d'ozone de 14 %. On est donc loin d'un danger immédiat. Le docteur Mason a précisé qu'il ne nie pas le rôle potentiel des chlorofluorocarbones mais, à son avis, il y a des sujets de recherches plus urgents pour les spécialistes de l'atmosphère.

Un réchauffement de la troposphère ?

Quant au gaz carbonique (CO_2) produit par l'utilisation des combustibles fossiles, sa teneur augmente, personne ne le conteste. De 280 à 290 parties par million (ppm) probablement vers 1860, elle est passée à 315 ppm en 1958, à 331 ppm en 1978 et elle continuera à augmenter. Or, le gaz carbonique absorbe le rayonnement infrarouge qui est émis par la Terre. Les infrarouges seraient ainsi « *piégés* » dans les basses couches de l'atmosphère qu'ils pourraient réchauffer. Selon des modèles mathématiques mis au point par MM. Manabé et Wetherald en 1975, le doublement de la teneur en CO_2 vers 2030 ou 2050 réchaufferait probablement la troposphère. La température moyenne augmenterait sur tout le globe, mais inégalement selon les latitudes : 2 °C depuis l'Equateur jusqu'au 30e parallèle, 5° à 10 °C sur les régions polaires. Cinq degrés ou dix degrés de plus dans l'Antarctique auraient peu ou pas d'effet sur la calotte glaciaire couvrant le continent austral. Mais 5° ou 10 °C de plus dans l'Arctique pourraient éventuellement faire fondre la glace de mer, ce qui bien évidemment modifierait considérablement le climat et peut-être de façon irréversible. Le docteur Mason a rappelé que de tels réchauffements — s'ils se produisaient — auraient aussi pour effet d'augmenter l'évaporation et donc la nébulosité et les précipitations d'environ 7 % par an. Il a rappelé aussi qu'il s'agit-là d'estimations plus qualitatives que quantitatives et qu'il se produit entre l'atmosphère, l'hydrosphère et la cryosphère (tout ce qui est eau gelée), toutes sortes d'actions, de contre-réactions et d'inter-actions qu'il est indispensable de comprendre pour faire une évaluation sérieuse des risques entraînés par l'augmentation de la teneur en CO_2. D'ailleurs cette augmentation pourrait avoir des effets bénéfiques : ainsi, elle serait profitable à la végétation, notamment aux forêts, et un doublement de la teneur en CO_2 ferait augmenter la concentration de l'ozone stratosphérique.

« *L'atmosphère est beaucoup plus subtile, intelligente et résistante que nous le pensons* », a conclu le docteur Mason.

YVONNE REBEYROL.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	123 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	153 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE-TUNISIE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Communiqué

RELIGION

LA CLOTURE DE LA CONFÉRENCE DE PUEBLA

L'épiscopat latino-américain condamne la violence institutionnalisée

Une absence de prospective

La troisième conférence générale de l'épiscopat latino-américain, réunie à Puebla (Mexique) depuis le 28 janvier, s'est terminée le 13 février par l'adoption d'un document final, qui ne deviendra « officiel » qu'après avoir été approuvé par le pape. Comptant deux cent quarante pages, ce texte a été accepté à l'unanimité des cent soixante dix-neuf évêques votants, moins un bulletin blanc.

Les deux points saillants parmi les dix principaux articles du document sont : la défense par l'Eglise latino-américaine des droits individuels et sociaux de l'homme ; la condamnation de la « violence institutionnalisée », tant celle de la subversion que celle de la répression.

Puebla. — Les avant-derniers instants de la conférence de Puebla auront été, comme il fallait s'y attendre, beaucoup moins iréniques que les premiers. Mieux les évêques se connaissent, plus ils découvrent leurs différences provisoirement estompées. Les actes de la liturgie eux-mêmes n'ont pas été épargnés. Par quelle maladresse (voulue ?) avait-on demandé à Mgr Pedro Arnoldo Aparicio (El Salvador), conservateur et adversaire de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador et chef de file de la tendance ouverte, de prononcer l'homélie du dernier jour ? Il en a profité pour fustiger ceux qui prennent les armes afin de faire respecter les droits de l'homme. Ses propos furent si acerbes que Mgr Alano Pena, dominicain, évêque-prélat de Maraba (Brésil), a quitté ostensiblement la chapelle, suivi (ou non, selon les versions) de trois autres évêques.

Mais c'est en assemblée plénière que, pour une fois au moins, les participants ont mis au jour leur opposition ou leur adhésion à la théologie de la libération, omniprésente dans les esprits mais habituellement camouflée dans les paroles : cinquante-deux évêques sur cent soixante-quatorze ont appuyé par leurs amendements un passage de la commission « Evangélisation et promotion humaine » demandant que l'on supprime le paragraphe suivant : « *Nous nous réjouissons que l'évangélisation vienne à bénéficier des aspects constructifs d'une réflexion théologique sur la libération telle qu'elle est apparue à Medellin.* »

La sensibilité des délégués épiscopaux

Cinquante-deux évêques exactement — un nombre égal — ont, en revanche, exprimé le désir de conserver cette phrase. Les choses sont maintenant plus claires : près d'un tiers de l'assemblée est favorable à la théologie de la libération et un autre tiers est contre. En réalité, les évêques n'ont pas pris le soin de préciser les aspects positifs et négatifs de cette théologie. Un tel débat aura été, de bout en bout, esquivé. Puebla aura néanmoins servi à jauger approximativement la sensibilité des délégués épiscopaux sur ce point.

En ce qui concerne le texte sur « *le contexte social et culturel en Amérique latine* », rejeté une première fois par l'assemblée (*le Monde* du 13 février), la nouvelle version a été adoptée par quatre-vingt-quinze « oui », sept « non » et soixante-trois « oui, avec réserves ». Les changements opérés dans ce dernier texte sont mineurs. Ont été, par exemple, intégralement maintenues les critiques à l'égard des gouvernements.

Précisons que les conclusions doivent être soumises au pape pour approbation définitive. La portée de ces documents n'est pas juridique ; ils n'ont pas force de loi. Ils sont considérés comme l'expression d'un acte de la collégialité latino-américaine et possèdent de ce fait « *une importante force morale* ».

HENRI FESQUET.

Les évêques ont esquivé le débat sur la théologie de la libération

De notre envoyé spécial

L'assemblée épiscopale d'Amérique latine a administré la preuve que maints regards convergent vers l'Eglise catholique. Il y a eu beaucoup plus de monde autour de l'assemblée qu'à l'intérieur. Ce continent est sans doute l'unique région du globe où l'Eglise exerce encore assez souvent une influence décisive sur l'évolution de la société.

C'est dire sa responsabilité et mesurer les conséquences de ses hésitations, de ses contradictions, de sa nostalgie, parfois, d'une chrétienté où le pouvoir ecclésiastique, se situant du côté du pouvoir civil, éprouvait les plus grandes difficultés à parler au nom de l'Evangile et à se solidariser avec les indigents et les opprimés innombrables.

En Amérique latine comme ailleurs, l'Eglise officielle affirme ne pas faire de politique (le pape a rappelé les dangers d'engagement inconsidéré, surtout aux prêtres), mais elle est au rouet : se taire devant les injustices criantes équivaut à de la complicité ; combattre ces injustices c'est entrer dans l'engrenage. Puebla ne pouvait décemment marquer un recul par rapport à l'assemblée de Medellin (1968) tout entière axée sur la promotion des pauvres, conviés à prendre conscience de leurs droits et à réagir contre les violences institutionnelles dont ils sont les victimes.

L'assemblée de Puebla a été « surpréparée ». Sous la pression de Rome et d'un secrétariat général redoutable — mais dont la raideur a fini par se retourner contre lui, — l'Eglise la plus vivante et la plus créatrice a été, dans un premier temps — celui de la préparation — bridée, puis cette Eglise a repris ses droits...

Priver, ou presque, la conférence d'experts qualifiés et qui soient en contact avec le peuple était une gageure. Celle-ci a été relevée, on le sait, par des évêques qui se sont adressés à des théologiens de l'extérieur. C'est ainsi qu'une activité intense a régné pendant quinze jours parmi les théologiens de la libération.

La liberté formelle des évêques a été respectée, mais ses conditions d'exercice ont été chichement accordées. A telle enseigne que certains experts de la conférence ont pu dire : « *Nous avons été paralysés.* »

Néanmoins, la conférence a fonctionné sans grands heurts. Elle s'est fait un devoir de rédiger d'interminables conclusions, plus ou moins improvisées et, sauf exception, sans grande originalité. Ces documents représentent l'inévitable compromis entre des évêques plus soucieux de doctrine et d'orthodoxie que de pastorale ; entre des prélats timorés et audacieux ; entre des conservateurs et des progressistes.

L'assemblée n'a jamais abordé de front la théologie de la libération, qui semble pourtant être l'outil le plus approprié, dans la conjoncture actuelle, aux aspirations spirituelles et matérielles du peuple. Cette lacune provient, pour une part, des travaux concernant le marxisme, sur lequel l'assemblée a plus ou moins répété des banalités sans dégager les motifs de l'extraordinaire attrait qu'il exerce. Les passages des conclusions concernant la politique sont plutôt faibles. En revanche, l'assemblée a correctement traité des communautés de base qui, sans devenir une Eglise parallèle, représentent un espoir d'évangéliser le peuple en même temps que l'on travaille à sa promotion humaine.

A Puebla les évêques n'ont pas été incités à donner des coups de frein, mais plutôt à se montrer compréhensifs et, par-dessus tout, à mieux méditer l'Evangile. En ce sens, cette conférence a été une assemblée ecclésiastique caractéristique de notre temps, plus sensible aux réalités — dont le diagnostic s'est révélé difficile et a divisé les évêques — qu'aux constructions de l'esprit. Il est enfin regrettable que la prospective soit largement absente des conclusions dans un continent en pleine évolution, où le rôle des jeunes générations sera de plus en plus déterminant. Si l'Eglise se veut continuer à représenter un espoir pour l'avenir, elle se doit de le préparer.

H. F.

DANS LE DOCUMENT FINAL

La légitimité et les bienfaits des communautés de base sont reconnus

Puebla. — Les conclusions de l'assemblée de Puebla ont l'ampleur, sinon la consistance, d'un livre qui sera prochainement publié en France aux éditions du Centurion avec les documents élaborés à la conférence de Medellin, dix ans plus tôt. La comparaison de ces deux textes sera pleine d'enseignements. Bornons-nous ici à souligner quelques points parmi les plus saillants. On remarquera que la conférence de Puebla semble avoir davantage insisté sur l'Eglise que sur l'évangélisation proprement dite, qui était pourtant le thème général.

● **La réalité en Amérique latine.**

Les grands missionnaires d'autrefois ont, plus que certains le croient, respecté les traditions locales. Le document reconnaît le pluralisme culturel de l'Amérique latine et affirme que l'Esprit Saint était déjà présent dans les civilisations qui ont précédé la conquête. Le fossé entre riches et pauvres est qualifié de « scandaleux ». La réalité économique, politique, sociale et culturelle est décrite en se plaçant dans la perspective des pauvres. Plusieurs développements sont consacrés à la femme, qui est particulièrement opprimée dans ce continent. La situation agraire (grandes propriétés), la dépendance économique, le rôle en partie néfaste des multinationales constituent des obstacles à la participation du peuple ; le manque de volonté politique pour l'intégration du continent est un handicap sérieux.

L'Eglise, pour sa part, n'est plus tellement sûre d'elle-même ; elle est critiqué dans les milieux tant paysans qu'ouvriers. La pastorale des villes est déficiente. Les cultes indiens restent déconcertants. La religiosité populaire fournit toutefois une certaine sécurité.

Les jeunes sont souvent indifférents ; les tensions sont réelles au sein de l'épiscopat. Depuis quelques années, l'Eglise institutionnelle s'est rapprochée des pauvres. Les religieux, notamment, vivent avec eux et adoptent leur style de vie. Le document décrit avec des mots vifs la misère du peuple, le mécanisme implacable de l'oppression et indique explicitement la volonté de reprendre ici la vision de Medellin à ce sujet.

● **Réflexion doctrinale.**

Une triple fidélité est proclamée nécessaire : au Christ, à l'Eglise, à l'homme. Le concept de libération de Medellin s'est enrichi de deux autres : la communion et la participation qui couvrent l'ensemble du document. L'homme est appelé, est-il précisé, à la liberté sous quatre aspects qui se chevauchent : maîtrise de son destin, maîtrise du monde extérieur, fraternité humaine, filiation divine. Sont rejetées les anthropologies qui asservissent l'homme à la magie, à l'économie, au psychologisme et à la sécurité nationale.

● **L'évangélisation.**

La violence est rejetée, celle qui provient des institutions comme celle qui pourrait tenter les opprimés. Le document n'insiste pas sur la « *non-violence active* », telle que la préconisent les évêques du type de Dom Helder Camara (Brésil) et Mgr Proano (Equateur). La libération est définie comme « *intégrale* », c'est-à-dire englobant tous les aspects temporels et spirituels. Est rejetée l'idolâtrie de l'argent, du pouvoir et de la propriété privée considérée comme intangible.

La doctrine de l'Eglise, est-il indiqué, n'est pas une idéologie, ce mot étant employé dans son sens péjoratif de système partiel et présenté comme un absolu. Elle interpelle, critique et relativise toutes les idéologies...

● **Les communautés de base.**

Définies à Medellin comme des cellules de base et des lieux privilégiés de libération, puis dans les années qui suivent comme les semences d'une Eglise nouvelle, et parfois comme une alternative à la paroisse, les communautés de base sont considérées ici comme des efforts louables pour insérer la communauté chrétienne chez les pauvres. Mais on se hâte d'ajouter que la paroisse demeure une structure indispensable et qu'il ne saurait s'agir de faire de la communauté de base le lieu de la naissance d'une « *autre* » Eglise. Cependant, les communautés de base peuvent contribuer à renouveler heureusement l'esprit paroissial. Au total, elles sont reconnues légitimes dans leur projet et dans leur réalisation. Leur droit à l'existence est affirmé.

Sur la théologie de la libération, le document reste assez discret. Plusieurs tendances existent, indique-t-on, dont aucune n'est condamnée, encore que de très sérieuses réserves soient faites lorsque est utilisée sans esprit critique l'analyse marxiste.

Suivent ensuite des chapitres sur les vocations, sur la liturgie, sur la catéchèse, sur la prière. Le dialogue oecuménique est envisagé dans toutes ses dimensions, y compris avec les non-chrétiens et avec les athées, dans une optique désintéressée. On admet que tout homme de bonne volonté est travaillé par la grâce.

● **L'option pour les pauvres.**

Le document reprend les points de vue traités dans les conclusions de Medellin et constate que plusieurs secteurs de l'Eglise sont engagés avec les pauvres. Il est précisé que certaines structures de l'Eglise constituent un obstacle à la compréhension de la pauvreté. En outre, les pauvres ne sont pas seulement les destinataires privilégiés de l'évangélisation, ils sont eux-mêmes évangélisateurs.

Les chrétiens sont expressément invités à mener une vie simple, sobre et austère. L'Eglise devrait toujours évangéliser avec des moyens pauvres.

La section sur les jeunes est de peu d'intérêt. En revanche, un chapitre est consacré à la collaboration de l'Eglise avec les constructeurs de la société pluraliste. Ici, apparaît le souci de ne pas bouder la modernisation de la société, tout en maintenant l'option en faveur des pauvres. L'Eglise d'Amérique latine adresse un court message à chacune des catégories sociales : hommes politiques, gouvernants, intellectuels, universitaires, journalistes, artistes, juristes, ouvriers, paysans, militaires, fonctionnaires...

Enfin, la dernière partie traite de la société nationale et internationale. L'Eglise veut être la voix des sans voix. Toute nation, est-il précisé, a le droit de défendre ses propres intérêts en face des entreprises transnationales. D'autre part, le droit d'asile doit être élargi et renforcé, l'accueil des immigrés amélioré, le problème de l'occupant de terres sans titre réglé avec compréhension.

En conclusion, on pourrait dire que l'étendue de ce document, qui couvre plus de deux cents pages, risque de disperser l'attention et de noyer les urgences ou les priorités. — H. F.

ÉDUCATION

Mme Saunier-Seïté « attend avec impatience » la réforme des lycées

« *J'attends avec impatience la réforme des lycées qui devrait suivre celle des collèges*, a déclaré lundi 12 février Mme Alice Saunier-Seïté, *car malheureusement l'orientation, c'est à l'entrée en seconde qu'elle se fait.* » Le ministre des universités, qui était invitée par les cercles universitaires de Strasbourg, a ajouté : « *Un garçon ou une fille qui a le bac « C » sait qu'il peut faire n'importe quoi. Les autres prennent les places qui restent.* »

Pour Mme Saunier-Seïté, c'est donc avant l'accès à l'Université que se joue le sort des étudiants. « *La sélection*, a-t-elle précisé, *ça ne veut rien dire. Ce qui est scandaleux, c'est qu'il y ait trente-sept mille étudiants en première année de médecine, alors que sept mille neuf cents seulement passent en deuxième année ou qu'un étudiant en droit sur deux échoue en premier cycle.* »

Le ministre des universités ne pense pas que la France compte trop d'étudiants : « *Les entrants représentent 19 % d'une classe d'âge et c'est tout à fait normal pour un pays occidental scientifique qui doit compter sur la matière grise pour survivre et progresser* », a-t-elle affirmé, en observant que ce pourcentage est de 29 % au Canada et de 38 % aux Etats-Unis, avant de conclure : « *Il faudrait qu'en France nous atteignions 35 %.* » Quant au nombre actuel des universités (soixante-seize) il est jugé suffisant. « *Du reste, le premier ministre n'en veut pas plus.* »

[Si le baccalauréat reste le diplôme qui confère le droit d'accès à l'Université, chaque année des bacheliers se trouvent dans l'impossibilité de s'inscrire dans l'établissement, ou le secteur d'études de leur choix. Certaines universités, parisiennes surtout, dressent de plus en plus à leur entrée des barrières sélectives plus ou moins déguisées telles qu'un temps d'inscription très court. « Couronnement » des études secondaires, en même temps que premier grade universitaire, le baccalauréat ne peut être réformé que par une décision commune du ministre de l'éducation et du ministre des universités. La réforme Haby prévoyait un nouveau baccalauréat en 1980. Mais pour cela la réforme en seconde devait être lancée à la rentrée 1977. Elle ne l'a toujours pas été. Et personne dans l'un ou l'autre des deux ministères ne se risque à de nouvelles prédictions. Par sa déclaration, Mme Saunier-Seïté renvoie la balle à M. Beullac...]

A l'université de Tours

SIXIÈME JOUR DE GRÈVE DE LA FAIM DE TROIS ENSEIGNANTS VACATAIRES

(De notre correspondant.)

Tours. — Trois enseignants vacataires de l'université de Tours, deux femmes et un homme, terminent ce mercredi leur sixième jour de grève de la faim.

Les grévistes de la faim, désignés par le sort parmi leurs vingt et un collègues, entendent obtenir non seulement leur réemploi mais aussi un salaire identique à celui des assistants non-titulaires premier échelon.

Le conseil de l'université n'a pas accepté ces revendications : pour payer normalement les vingt et un vacataires sans autre emploi, il faudrait 1 500 000 F, plus 500 000 F pour l'effet rétroactif. Ce qui représente 23 % du budget de fonctionnement-enseignement et environ 10 % du budget total de l'université. Le conseil a donc renvoyé la balle dans le camp du ministre « *qui tient les cordons de la bourse* ».

Cette réponse ne pouvait satisfaire les grévistes qui ont décidé de continuer leur action, encouragés par le soutien qui s'est manifesté au fil des jours de tous les horizons : le personnel administratif et technique, S.G.T., syndicats d'étudiants, d'enseignants, organisations politiques. Ils ont même eu la visite d'une délégation du R.P.R. et d'une autre du P.R. venues s'informer.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

MÉDECINE

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR RENÉ KÜSS

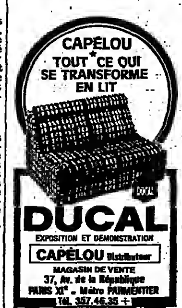
Lors de sa séance du 13 février, l'Académie de médecine a élu, dans sa deuxième section, le professeur René Küss.

[Né le 3 mai 1913 à Paris, René Küss a fait ses études au lycée Janson-de-Sailly et à la faculté de médecine de Paris.

Chirurgien des hôpitaux de Paris depuis 1950, le professeur Küss s'est spécialisé en urologie. Il a été nommé en 1964 professeur à la faculté de médecine de Paris, puis professeur de clinique urologique à l'U.E.R. médicale de la Pitié-Salpêtrière, où il exerce encore à ce jour.

Ses travaux ont porté essentiellement sur la greffe du rein chez l'homme (mise au point de la technique chirurgicale en 1951, première survie prolongée obtenue en dehors de la parenté en 1960) et sur la chirurgie plastique et réparatrice de l'appareil urinaire. Il a publié de nombreuses communications sur ces thèmes.

Le professeur Küss est le président fondateur (1972) de la Société française de transplantation, et l'un des présidents d'honneur de l'association France-Transplant, organisme qui coordonne les offres et les demandes de greffes de rein en France. Il est aussi membre de l'Académie de chirurgie.]



JUSTICE

UN MAGISTRAT SUSPENDU EN HAUTE-MARNE

Le prix d'un secret

Un magistrat est-il en certaines circonstances moins bien *protégé* que *le commun des* justiciables des méfaits de la rumeur et des procès fantômes instruits à *partir de « on dit »* ? L'exemple récent d'un juge d'instance de Chaumont (Haute-Marne), M. Georges Varin, invite à y réfléchir.

Ce magistrat est l'objet d'une interdiction *temporaire* d'exercer ses fonctions. Il l'a appris *officiellement* au début du mois de *février*... après avoir été *présenté* tout à trac dans la presse et à la télévision locales comme l'*auteur « possible » des délits* les plus graves complaisamment détaillés, ou l'utilisateur fantasque d'une *jurisprudence toute* personnelle.

En principe, cette décision d'interdiction *temporaire* — qui ne marque pas la conclusion mais le début d'une enquête — *n'aurait pas dû être rendue* publique. La loi l'interdit. Mais, cette divulgation a eu lieu. *M. Varin n'a été frappé à ce* jour d'aucune sanction. Il n'a pas encore ou en main les pièces d'un quelconque dossier disciplinaire. Il n'a encore pu produire devant personne la défense ou la réplique qu'il pourrait opposer. *A fortiori,* il ne s'est vu signifier aucune inculpation.

Il ne s'agit pas de défendre le secret pour le secret. Qu'enseigne ce cas concret ? Dans *une petite ville*, un *juge chargé* depuis plusieurs années de régler tous les petits conflits, civils, *pénaux*, professionnels, des tutelles, du remembrement, s'attire nécessairement des inimitiés. *Avant même qu'on sache* si elles sont légitimes, le voilà, *par* cette *publicité* intempestive, nimbé d'un halo de conjectures contradictoires et nuisibles à *son* — modeste — avenir, quoi qu'il arrive. Ainsi compris, le secret *temporaire* n'a-t-il *pas son prix* ?

Sans doute a-t-on vu, dans un passé récent, des magistrats du *siège et du parquet* qui faisaient l'objet de poursuites disciplinaires prendre les devants et porter *eux-mêmes sur la place* publique les éléments d'un débat qui avait souvent précédé ce *développement. C'était là leur affaire* et question de *stratégie*, pour eux et leur organisation *syndicale. Mais* qu'un magistrat obscur, relativement âgé, de rang *modeste*, sans autre espoir que celui d'une fin *de carrière* tranquille, vienne à être ainsi placé « à tout hasard » à son lieu, impuissant et désarmé, sous le *feu* des « soupçons » publics dont il reste une trace, quoi qu'il advienne, *peut choquer.* Et le ministère de la justice, qui prend *ce train en marche* en annonçant, par un communiqué du mardi 13 *février*, l'ouverture de *poursuites disciplinaires*, aurait été bienvenu de rappeler la lettre d'une loi dont il parachève la *transgression.*

Le silence contre la rumeur

Tel est l'enjeu du *secret* préalable, telles sont les conséquences de *son attraction. Ce secret* peut-il, au contraire, paraître choquant parce que *excessivement protecteur ? Si un magistrat* se signale à l'attention de tous par des bizarreries ou des in*observances de la loi*, cela *ne* peut pas ne pas se savoir ni être sanctionner en temps utile. Que la *sanction et son explication* soient alors connues de tous. *Mais* quand la charrue a été *mise* devant les bœufs, comme à Chaumont, comment se relever des *ravages* de la *rumeur* dans *un milieu fermé*, *attentif* seulement au pis et peu enclin à rectifier ses propres erreurs de jugement ?

Le simple citoyon qu'on accable, alors qu'il est encore réputé innocent, a cent moyens de contre-attaquer. Le *magistrat* n'en est pas dépourvu, pourrait-on objecter : celui de Chaumont a *obtenu en référé* la saisie — toute symbolique — des journaux incriminés, et il a déposé *une plainte contre X... pour* violation du *secret professionnel*. Ces moyens, il les a tous, en effet — *sauf* un, *celui* de parler, enfermé qu'il est dans une obligation de réserve qu'il ne briserait *qu'au prix* d'une nouvelle ...ou d'une *première* faute.

C'est donc surtout à la cohorte des magistrats de petites villes *qu'il faut songer* dans cette défense du secret, *préalablement* à l'éventuelle sanction de fautes *avérées. Plus exposés à la* vindicte, aux pressions latérales ou à la rancœur de *mécontents*, ils *sont plus vulnérables.*

Confondre discrétion momentanée et dissimulation ne serait *pas bon. Confondre* enquête *et* sanction ne l'est pas non plus. On risque de voir des sanctions *venir justifier, sans vraie raison,* des rumeurs insistantes. On risque de placer par ce mauvais procédé — *ici par négligence*, là par malveillance — le magistrat *de* base de *province* sous une épée de Damoclès d'un nouveau genre : le rumeur de Chaumont ou d'ailleurs.

MICHEL KAJMAN.

UN PROCÈS SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

«Antoinette», Playtex et l'«ayatollah Marchais»

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Serre, entendait, mardi 13 février, les plaidoiries du *procès qui oppose* la société Playtex au mensuel féminin *de* la C.G.T. « Antoinette ». Cette entreprise de lingerie féminine s'estimait diffamée par un article publié dans le numéro d'avril 1978 du magazine, décrivant, sous un jour digne des Temps modernes, les conditions de travail dans les deux usines de La-Tour-du-Pin (Isère) et d'Epinal (Vosges).

Mᵉ André Weil-Curiel a eu beau jeu de démontrer que la défense n'avait pas su, le 18 janvier, lors de l'audition des témoins (*le Monde* du 18 janvier) étayer de façon suffisamment convaincante la plupart des allégations de l'article. Il a dû *cependant admettre* que *les jeunes* ouvrières de Playtex, dont les témoignages sont à l'origine de l'article, étaient, pour une part, victimes du rendement imposé aux salariés du textile par la concurrence internationale : « *Il serait intéressant*, a-t-il *noté, de savoir si ce n'est pas les cadences nécessitées par cette concurrence venue de pays où n'existent, le plus souvent, ni protection ni lois sociales, qui permettent* de *maintenir en vie l'entreprise.* « Certes, a-t-il reconnu, résumant le fond de l'affaire, les méthodes en vigueur chez Playtex sont celles de n'importe quelle entreprise industrielle. *Mais « elles y sont appliquées avec une humanité qu'on aimerait rencontrer ailleurs* ».

Ces *remarques* paraissaient suffisantes pour ébranler les juges. *Mais* Mᵉ Weil-Curiel était décidé à placer le procès sur un terrain vers lequel *Antoinette* avait vainement tenté de l'entraîner lors de la première audience : *le* terrain politique. Attribuant les attaques lancées contre Playtex à un « *quarteron* d'*aigries* », s'en prenant à l'« *ayatollah Marchais* », grand-prêtre d'une religion ayant une *vision* « *catastrophique de l'histoire* » et résolu, pour hâter la venue du « grand soir », à tout faire pour mettre les entreprises prospères en péril, il réussit à déclencher sur les bancs du public, où avait pris place un groupe de militants, une indignation mêlée d'hilarité.

Quelques petites erreurs

Reconnaissant qu'*Antoinette avait commis quelques petites erreurs* », Mᵉ Schilesinger, défenseur d'*Antoinette*, a toutefois tenté d'expliquer que le but recherché était « légitime » et qu'il n'y avait par conséquent pas lieu de poursuivre. *Il* a cité différentes publications officielles et syndicales consacrées *aux* mauvaises conditions de travail, certaines citant nommément des entreprises qui n'ont pas jugé bon de déposer plainte, d'autres plus vagues : « *Si nous n'avions pas donné d'exemples, on nous aurait traités de farceurs. Nous en donnons, on nous traite de diffamateurs.* »

Jugement le 13 mars.

BERTRAND LE GENDRE.

PRISON FERME REQUISE CONTRE YVES SAINT-MARTIN

L'audience qui s'est déroulée, mardi après-midi 13 février, devant le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) n'aura pas permis de faire toute la lumière sur l'accident de la circulation qui, le 5 décembre 1977, sur la R.N. 16, entre Ecouan et Le Mesnil-Aubry, provoquait la mort de deux personnes, en blessait une troisième, et mettait en cause le célèbre jockey à la cravache d'or Yves Saint-Martin (*le Monde* du 8 décembre 1977). De batailles d'experts en rejets de responsabilité, l'audience devait se terminer tard dans la soirée par une mise en délibéré du jugement, après que le substitut, Mme Annie Grenier, eut réclamé une peine d'un an de prison, dont trois mois ferme, contre M. Saint-Martin.

Les faits remontent au 5 décembre 1977 à 6 heures du matin. Le jockey revient, en compagnie de son épouse, d'une soirée commencée au Paradis latin et terminée à l'aube chez Régine. Il roule en direction de son domicile à Lamorlaye (Oise), lorsque survient l'accident.

M. Yves Saint-Martin, qui reconnaît avoir bu plusieurs coupes de champagne, avoue toutefois ne se souvenir de rien. « *Je n'ai senti aucune fatigue et je pense que j'ai dû m'endormir* », donnera-t-il comme explication au tribunal. Toujours est-il que sa Cadillac a heurté « *quasi tangentiellement* », la R-14 de M. Michel Boutaric, lui-même en infraction sur la ligne continue, avant d'être déportée sur sa gauche et d'aller violemment percuter contre un troisième véhicule conduit par M. Frédéric Blumel. Ce dernier a à son bord M. Charles Facy, cinquante-deux ans, son beau-père, et Mme Michèle Blumel, vingt-sept ans. MM. Blumel et Facy sont tués, et Mme Blumel gravement blessée. MM. Yves Saint-Martin et Michel Boutaric seront tous deux inculpés d'homicide et blessures involontaires, et le jockey sera incarcéré pendant huit jours en décembre 1977. — *(Corresp.)*

Une réunion en faveur des quatre « autonomes » condamnés

L'« ultra-gauche », comme un son fêlé

Cela tenait de la Cour des Miracles, politique s'entend, de l'assemblée générale manière « gaucho » et de la gentille veillée mondaine, intellectuels — grands et petits — à la clef. Telle fut, mardi 13 février, à Paris, de 21 heures à 23 h. 30, la réunion organisée par le CINEL (Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté) (1) en faveur des quatre jeunes gens condamnés le 23 janvier à des peines allant de deux à quatre ans d'emprisonnement après les incidents du quartier Saint-Lazare et qui doivent être jugés en appel le 23 février.

En blouson de cuir ou en veste de velours, keffieh palestinien autour du cou pour certains, quelque quatre cents personnes ont participé à ce débat inégal et décevant. D'emblée, il était cependant apparu qu'un sursaut était nécessaire, « *compte tenu de l'absence de réaction de la gauche et* de l'*absence d'initiative de l'extrême gauche face à la répression subie par les quatre de Saint-Lazare* ». Ce ne fut pourtant, tout au long de la soirée, qu'une succession de prises de parole confuses ou contradictoires. Un militant de la Jeunesse ouvrière révolutionnaire, groupuscule trotskiste, proposa, avec le seul mérite de la constance, une « *mobilisation* » devant le Palais de justice. Un « *militaro* » (version « *je veux casser une vitrine sinon je pleure* ») prévint qu'il descendrait *dans* la *rue barre de* fer à la main, quoi qu'il arrive. Le petit monsieur du parti communiste internationaliste rappela que, sans recours à une base marxiste pure et dure, il n'y avait point de salut...

Une petite allusion aux « *intellos* » qui ne sont bons qu'à pétitionner — la « *race des signeurs* ». — un *anathème contre* un « *quarteron* d'*autonomes* » assoiffé de pouvoir, singeant les Brigades rouges italiennes, l'assurance, lancée par un quidam, qu'il « *y en a marre de l'apologie de la classe ouvrière* de *manière religieuse* », achevèrent de transformer cette réunion en une foire d'empoigne à faire baisser les bras au plus valeureux des militants.

A coup sûr, le spontanéisme ne paie pas. Lorsqu'une personne essaya de rétablir l'ordre des choses en demandant, à 23 heures : « *Allons-nous laisser les quatre en tôle pour quatre ans sans réagir ?* », il était déjà trop tard. Une partie de l'assistance avait scandé le dérisoire « *Marx ! Engels ! Lénine ! Staline ! Mao !* », refrain d'un autre âge... Un autonome de choc avant lancé à un faux frère l'invitation guerrière remontant à la communale : « *Viens te battre !* ». On ne pouvait, dans ces conditions, que conclure « *au faible niveau d'élucidation politique, ici* ». *Dans* la salle, l'ordonnateur (?) des débats appela ainsi à une nouvelle réunion, jeudi 15 février. Une « *reprise de la séance* » en quelque *sorte.*

Mardi 13 février, dans la soirée, l'« *ultra-gauche* » rendait comme un son fêlé.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Le CINEL s'est formé à l'occasion du rassemblement de Bologne (Italie) contre la répression, sur l'initiative, notamment de M. Félix Guattari, intellectuel (*le Monde* du 27 septembre 1977).

A LA PRISON DE NANTES...

Six jeunes femmes, âgées de vingt-deux à vingt-sept ans, détenues à la prison de Nantes, ont été condamnées à deux mois d'emprisonnement ferme pour quatre d'entre elles et avec sursis pour les deux autres, mardi *13 février*, par la *troisième chambre* de la cour d'appel de Rennes, pour violences avec préméditation sur la personne d'une autre détenue.

Le 26 mars 1977, elles avaient organisé dans une cellule une séance de spectacle-torture, dont la victime était une femme plus âgée, en détention préven*tive pour une affaire de proxé*nétisme. Contrainte de danser nue au milieu de la pièce et de mimer des animaux, la victime dut également, sous la menace de *cigarettes allumées, se livrer* à des comportements particulièrement avilissants. L'affaire ne fut découverte que le lendemain par suite de nombreux commen*taires de cette soirée qui* alimentèrent les conversations des détenues.

En première instance, le 8 mai 1978, le tribunal correctionnel de Nantes avait prononcé des peines allant de deux mois à six mois de prison ferme, une des prévenues bénéficiant d'une décision de relaxe. — (Corresp.)

FAITS ET JUGEMENTS

Deux jeunes Australiens assassinés dans la Drôme

Deux jeunes Australiens assassinés dans la Drôme. — La police a découvert, mardi 13 février, au nord de Donzère (*Drôme*), *dans une* ancienne carrière, les corps de deux jeunes Australiens dont la mort remonte au samedi 10 février. Il s'agit de M. David Roy Harman, vingt-trois ans et de Mlle Melinda Park, vingt-et-un ans, qui ont, selon les premières constatations, été torturés avant d'être tués par balle. Les deux jeunes gens avaient été pris en auto-stop à Valence, le 10 février, par trois Allemands. Ces derniers, dont on ignore encore l'identité, ont été arrêtés en R.F.A. Il semble que deux d'entre eux soient les responsables de cette tuerie.

● *Les auteurs présumés* du *cambriolage* de 145 kilos de métaux *précieux*, commis ce week-end dans une entreprise parisienne de traitement de l'or, ont été arrêtés, lundi 12 février, près de Toulon (*le Monde* du *13 février*). Il s'agit de MM. Max Sabatier (trente-sept ans), Gilbert Gastinel (quarante *ans*), André Mansoun (quarante-neuf ans) et François Ledoux (vingt-huit ans), interpellés par la police niçoise près de Brignoles (Var), alors qu'ils s'apprêtaient à effectuer une transaction. Quatre personnes, MM. Bruno Fantazi et Jean Andart, Gilbert Ghirardi et Roger Attal, ont été arrêtés à Paris.

● *Un instituteur inculpé d'outrages à la pudeur*. — Arrêté le 6 février pour détention et usage de stupéfiants (*le Monde* du 13 février), M. Didier Lavieille, vingt-deux ans, *instituteur* à Mas-Cabardès (Aude), vient d'être inculpé, en outre, d'actes impudiques sur mineurs de moins de quinze ans du même sexe, et outrages publics à la pudeur. Il aurait reconnu avoir commis ces actes avec deux de ses élèves du cours moyen. — *(Corresp.)*

Une centaine de dentistes inculpés de complicité de fraude fiscale.

M. Claude Coulanges, juge d'instruction à Marseille, a inculpé, lundi 12 février, après une information qui a duré trois ans, une centaine de chirurgiens-dentistes des Bouches-du-Rhône pour complicité de fraude fiscale. Lors d'une perquisition effectuée en 1976 dans les locaux du laboratoire méditerranéen de prothèses dentaires, dirigé par M. Ohanessian, les enquêteurs de la brigade du fisc avaient découvert une comptabilité de travaux soustraits au paiement de la T.V.A. et facturés aux noms d'une centaine de dentistes. M. Ohanessian a été inculpé de fraude fiscale. — *(Corresp.)*

● *Tricherie sur l'essence.* — M. Antoine Miolane, P.-D.G. de la *société des magasins* Casino, demeurant à Saint-Etienne, a été condamné, mardi 13 février, par le tribunal de grande instance de Montpellier, à 3 000 francs d'amende, pour « *tricherie sur la quantité de carburant distribué et emploi d'appareils inexacts* ». *Un contrôle du service des poids et mesures avait permis de constater, le 4 novembre 1977, que les huit pompes du magasin Géant Casino de Montpellier avaient été déplombées.*

Deux appareils avaient été réglés à la limite de l'erreur maximale tolérée, soit cinq millièmes en débit rapide et de six millièmes en débit lent. Enfin, une troisième pompe réduisait la fourniture de neuf millièmes en débit lent. L'Union départementale des consommateurs, qui était partie civile, a obtenu 3 000 francs de dommages-intérêts.

● *Un malfaiteur âgé de vingt-deux ans*, Christian Bellia, *originaire* de Juvisy-sur-Orge (Essonne), a été mortellement blessé par un policier, samedi 10 février, alors qu'il tentait de s'enfuir après avoir commis une agression à main armée dans un cercle de jeux marseillais.

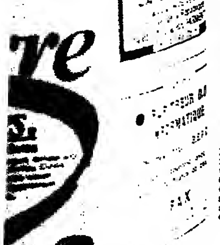
Deux policiers de Vénissieux inculpés de proxénétisme.

Deux fonctionnaires de police du *commissariat* de Vénissieux (Rhône) — un enquêteur et un gardien de la paix *dont l'identité* n'a pas été révélée — ont été inculpés, lundi 12 février, de proxénétisme par M. Daniel Bachasson, juge d'instruction à Digne, et écroués à la prison des Baumettes, à Marseille. Les deux policiers avaient été mis en cause par une prostituée, âgée de dix-neuf ans, contrôlée il y a quelques *semaines par les* gendarmes près du village de Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence).

● *Le parquet de Paris* a ouvert, mardi 13 février, une information contre X..., confiée à M. Emile Cabié, premier juge d'instruction, pour diffamation envers un corps constitué, sur plainte du conseil municipal de Saint-Ouen représenté par M. Fernand Lefort, sénateur et maire communiste de la ville, assisté de Mᵉ Joe Nordmann. *Cette plainte* vise un article publié le 10 janvier par *Minute* à propos d'une affaire de mœurs instruite par le tribunal de Bobigny et dans laquelle est impliqué Jacques Dugné, ancien entraîneur de basket-ball (*le Monde* du 13 janvier). *Le conseil* municipal était mis en cause dans cet article ainsi que le parti communiste français, alors que l'un et l'autre assurent n'être en *rien* mêlés à *cette* affaire.

● *Un engin explosif a endommagé*, mardi 13 février en début d'après-midi, les locaux de l'agence de travail temporaire Manpower à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). *L'explosion n'a fait* aucun blessé. L'attentat a été revendiqué par le groupe Hordago qui entendait par cet acte protester « *contre le travail temporaire* ». *Ce groupe* s'était déjà manifesté au mois d'août 1978 en mettant le feu aux bureaux du port de plaisance de Saint-Jean-de-Luz.





SPORTS

BASKET-BALL

UN CLUB DANS UNE VILLE NOUVELLE

Le Stade français - Évry aux portes de la première division

Evry. — Son match nul devant Dijon (78-78), le week-end dernier, laisse à l'équipe de basket du Stade Français-Evry, avec 40 points, une confortable avance au championnat de France de division II, en poule A, sur son suivant immédiat, Orléans (35 points, avec un match en plus). C'est dire qu'elle a de bonnes chances de remonter, en fin de saison, en première division. Elle serait alors vraisemblablement la seule équipe de la région parisienne à participer à ce niveau en championnat. Cela marquerait la réussite d'une alliance délicate et audacieuse scellée entre un vieux club omnisport et une ville nouvelle.

De notre correspondant

En 1976-1977, le Stade français — énorme club omnisports qui rassemble quelque huit mille adhérents — décidait de reconstituer son équipe de basket à Evry. Une cité en devenir qui ne comptait alors que quelques milliers d'habitants mais disposait déjà, avec « les Arènes » de l'Agora, d'un équipement exceptionnel à proximité de Paris, notamment une salle pouvant accueillir jusqu'à trois mille spectateurs. Après une saison — mal préparée — parmi l'élite nationale, l'équipe du Stade français-Evry, entraînée par Jacky Renaud, a dû tout reprendre par le commencement... en seconde division. Elle a d'abord reçu le renfort de joueurs renommés, qui ont été récupérés grâce à l'absorption de l'Alsace de Bagnolet en difficulté financière (*le Monde* du 10 juin 1978) : Laurent Dorigo, Gérard Berté, Michel Loogueville, Franck Cazalon, Dave Bustion et Christian Ricard.

« *C'était tout de même un sacré pari*, reconnaît aujourd'hui M. Bernard Beaudet, directeur sportif du club. *Bien sûr, la capitale est sevrée de basket. Mais il nous fallait d'abord convaincre et rassembler un minimum de public fidèle. Or, nous avons maintenant un public affectivement populaire qui vient de beaucoup plus loin que pour les autres spectacles et se fait remarquer par sa véhémence et son entrain.* »

Combien sont-ils, ces fidèles du Stade français - Evry acquis à sa destinée, attachés à son succès, même si les « relations » qui se sont nouées ici sont moins cocardières que dans les grandes villes de province ? Six cents, quoi qu'il arrive. Et, à l'orée de la première division, le nombre de ces « *véritables amateurs de basket* » est sur le point de doubler.

Il est vrai qu'elle a son charme, cette équipe d'Evry. Paradoxalement, si l'on s'en tient à l'histoire de sa constitution, sa première vertu est la cohésion. Parmi les douze joueurs, impossible d'extraire un cinq majeur, et de réserver aux autres la portion congrue. Pourtant, deux générations s'y distinguent clairement : d'abord, « *ceux qui connaissent toutes les ficelles du métier* », comme se plaisent à le répéter les supporters. Il s'agit essentiellement des vedettes de la défunte Alsace de Bagnolet ; les joueurs étaient précédés d'une exécrable réputation. Contre toute attente, Jacky Renaud dit aujourd'hui que « *c'est l'équipe la plus facile qu'il ait eu à entraîner* ».

Et puis, il y a les jeunes, Patrick Charm, Franck Cazalon, Thierry Cardin, Eddy Lamie, Christian Ricard. Ils n'ont encore qu'entre vingt et vingt et un ans, mais ils se sont aguerris depuis trois ans. « *Les vieux ont assuré le classement dès le début de la saison. Les jeunes doivent maintenant faire la différence* », lance Bernard Beaudet qui a le goût des formules. Tous, en tout cas, semblent armés d'une même détermination.

L'équipe du Stade français-Evry bénéficie évidemment de soutiens financiers. « *Pourtant*, souligne Bernard Beaudet, *contrairement à ce qui se dit partout où l'on arrive, nous n'avons pas un monceau de fric.* » Sur un budget de 800 000 francs, les subventions accordées sont de 70 000 francs par le Stade français et 70 000 francs par le syndicat communautaire de la ville nouvelle et 100 000 francs par l'établissement public d'aménagement. (A ces sommes, il convient d'ajouter les subventions de l'ancien commanditaire de l'Alsace de Bagnolet.)

« *Il faut considérer*, insiste Jean-Pierre Bannuls, *que c'est aussi une façon de promouvoir la ville, cette ville qui est encore à la recherche de son image.* » « *En outre*, conclut-il, *l'équipe fanion n'a de sens que si elle s'appuie sur une pratique de masse. Or, à Evry, sur trente-deux mille habitants, sept mille font du sport — et nous proposons ici un choix complet d'activités. — ce qui correspond notamment à 40 % de la population de moins de quatorze ans.* »

STÉPHANE BUGAT.

RUGBY. — *La Fédération irlandaise de rugby n'a pas autorisé Tony Ward, demi d'ouverture du quinze irlandais, à recevoir un plateau en argent offert par une firme britannique qui l'avait désigné comme l'« homme du match » Pays de Galles-Irlande pour avoir marqué treize points.*

« Le rugby est essentiellement un jeu d'équipe et nous estimons que ce n'est pas une bonne chose de choisir un seul joueur pour un prix », *a déclaré M. Kevin Quilligan, président de la Fédération irlandaise*, « à l'avenir, aucun joueur irlandais ne sera autorisé à accepter un tel prix ».

CARNET

Réceptions

— M. Hedi Mebrouk, ambassadeur de Tunisie en France, a offert mardi 13 février, une réception à l'occasion de la remise du prix Pierre-Mille à M. Abdelaziz Dahmani, journaliste à « Jeune Afrique ».

Décès

— Mme Albert Alalof,
Marcel, Edouard, Philippe,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert ALALOF,

survenu le 6 février.
Les obsèques ont eu lieu, le 12 février, dans l'intimité familiale, au cimetière de Bagneux-Parisien.
16, rue Chappe, 75018 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère,

Jean-François DUPEYRON,
journaliste à « Sud-Ouest »,

décédé lundi 12 février des suites d'une opération chirurgicale, à l'âge de soixante et onze ans.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 15 février, à 15 heures, à Coupiac (Aveyron).

[Né le 23 juin 1907 à Bordeaux (Gironde), Jean-François Dupeyron devient journaliste parlementaire à la Libération. Chroniqueur à « Sud-Ouest », polémiste, il s'affirme comme un Européen résolu. Il sera d'ailleurs à l'origine de l'Association des journalistes européens, en 1964, dont il assumera la présidence jusqu'en 1973.]

— Paris,
Le Bousquet-d'Orb (Hérault).
On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 28 janvier 1979, de

Mme Yvonne GALABRU,
née Payre,
munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de :
M. Paul Galabru, ingénieur civil des ponts et chaussées, professeur honoraire de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, son époux,
M. et Mme Michel Galabru,
Du docteur et Mme Marc Galabru, ses fils et belles-filles,
Nicole, Jean et Philippe Galabru, ses petits-enfants,
M. Roger et Mlle Suzanne Payre, ses frère et sœur,
Mme veuve Louis Galabru, sa belle-sœur,
Du docteur et Mme Paul Galabru
M. et Mme Jean-Louis Payre, ses neveux et nièces,
Des familles Cance, Maurel, Barthélemy, Donadieu, Ducret.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au caveau de famille, au Bousquet-d'Orb (Hérault), le jeudi 1er février 1979, à 10 heures, messe corps présent.

Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue René-Bazin, Paris (16e).
11, rue Boissière, Paris (16e).
131, avenue Brossolette,
10000 Troyes.

Bernard HANROT,
prêtre,

a été rappelé à Dieu le 11 février 1979, à l'âge de cinquante-deux ans.
Le service religieux sera célébré à la basilique Saint-Rémi de Reims, le samedi 17 février, à 10 h. 15.
Une messe sera dite à son intention le dimanche 18 février, à 11 h., à la Mission de France, 16, rue du Père-Aubry, à Fontenay-sous-Bois.
De la part de :
La Mission de France,
Mme Henri Cheguillaume, sa sœur,
Ses frères et tous leurs proches.

— 61100 Flers.
Mme Auguste Havas,
M. et Mme Paul Havas et leurs enfants,
M. et Mme Yves Martin et leurs enfants,
M. et Mme Michel Huet et leurs enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès et aux obsèques de

Chantal HAVAS,

prient les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir agréer l'expression de leur profonde gratitude.

— M. Jean Hugues, son époux,
M. et Mme Gilles Chalanson, ses enfants,
Monnier et ses amis,
Mounier et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean HUGUES,
née Anne-Marie Drude,

survenu à Paris le 13 février 1979.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 15 février, à 15 h. 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.
L'inhumation se fera dans la sépulture de famille à Voix (04), le vendredi 16 février, à 11 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
55, rue de Seine, 75006 Paris.
25, avenue du Maréchal-Foch, 04 Voix.

— Mme Robert Kirn a la douleur de faire part du décès de son époux bien-aimé,

M. Robert KIRN,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 14 février 1979.
42, avenue Mozart, 75016 Paris.

— Mme Maurice Lévy, son épouse,
M. le docteur Jean Lévy,
Mlle Nane Lévy, inspectrice de l'enseignement technique,
ses enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice LEVY,
ancien inspecteur principal des postes,
ancien combattant de la guerre 1914-1918,

survenu le 6 février 1979, dans sa quatre-vingt-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
58, rue Alsace-Lorraine,
79000 Niort.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Grégoire LOZINSKI,
née Marie Korenev,

survenu le 4 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-six ans, au domicile de ses enfants,
M. et Mme Dieter Gross,
Anton-Meindlstrasse 6 A,
D 8000 Munich 60.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Andrée MEZIER,
de la Galerie Henant,

3, place des Pyramides, 75001 Paris, survenu le 2 février 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Maur.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René MOREAU,

survenu le 11 février 1979, dans sa soixante-seizième année.
De la part de :
Mme René Moreau, son épouse,
M. et Mme André Debladis,
M. et Mme Jean-Pierre Moreau-Catelain,
ses enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris (7e), le jeudi 15 février 1979, à 15 h. 45.
99, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— Mme François Potton,
Mme Ariste Potton-Terrail,
Jean-François, Béatrice, Marie-Agnès, Denis, Bibils,
Les familles Potton, Lafuma, Brésard, Vignon, Bourel, Garnin, Terrail,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur François POTTON,
médecin des hôpitaux de Saint-Etienne,
maître de conférences agrégé à l'U.E.R. de médecine de Saint-Etienne.

Il s'est endormi dans la paix du Seigneur, dans l'espérance de la Résurrection, le 7 février 1979, à l'âge de cinquante-huit ans, à l'issue d'une longue maladie.
Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
1, place Anatole-France,
42000 Saint-Etienne.
31, rue de Buci, 75006 Paris.

— Le Syndicat confédéré des médecins de la Loire a le profond regret de faire part du décès de son fondateur et ancien président, le

professeur François POTTON,
médecin des hôpitaux de Saint-Etienne,
maître de conférences agrégé à l'U.E.R. de médecine de Saint-Etienne.

— Mme Pierre Richard,
M. et Mme Michel Boniol et leurs enfants,
font part du décès de

Pierre RICHARD,
ingénieur E.C.P.,

survenu à Nîmes, le 6 février.
« Heureux celui qui fait œuvre de paix. »

— Belfort, Colmar, Paris, Dijon, Clermont-Ferrand.
Mme René Wormser,
Le bâtonnier et Mme Gérard Cohn et leurs enfants,
M. et Mme François Wormser et leurs enfants,
M. et Mme Alain Wormser et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marc Wormser et leurs enfants,
M. et Mme Jean Wormser,
M. et Mme Pierre Bauer,
Mlle Ouka Chevrot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René WORMSER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
croix des services volontaires dans la France libre,
interné résistant,

survenu le 13 février 1979.
Les obsèques auront lieu le jeudi 15 février, à 14 h. 30, au cimetière israélite de Belfort.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
23, rue de Turenne, 90000 Belfort.

Remerciements

— Mme Jacques Pernod et ses enfants, très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès du médecin-chef des services H.C.

Jacques PERNOD,

expriment à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine leurs remerciements les plus sincères.

Anniversaires

— Pour le soixante-troisième anniversaire du déclenchement de la bataille de Verdun, une messe solennelle sera célébrée le dimanche 18 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides. L'homélie sera prononcée par S.E. Mgr Boillon, évêque de Verdun.
Le vendredi 16 février, à 21 heures, au Cercle militaire, place Saint-Augustin, une conférence sur « La bataille de Verdun », avec projections, sera faite par M. Gérard Canini, agrégé de l'Université, spécialiste d'histoire militaire. Entrée libre.

Messes anniversaires

— La famille, les élèves et les amis du

doyen Gabriel LE BRAS

prient ceux qui sont restés fidèles à son souvenir, d'assister ou de s'unir en pensée à la messe qui sera célébrée à son intention le jeudi 15 février 1979, à 17 h. 45, par le R.P. Cheon, o.p., à la chapelle du couvent des Dominicains, 20, rue des Tanneries, Paris (13e).

— Une messe sera célébrée le jeudi 22 février 1979, à 10 heures, en la cathédrale de Monaco, à la mémoire de

M. Vincenzo SOLDATI.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-V, samedi 17 février, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Guy Vincent : « L'école primaire française : étude sociologique ».

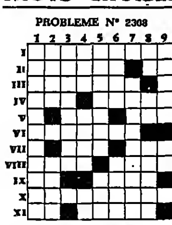
— Université de Provence, Aix-en-Provence, samedi 17 février, à 9 h., salle du Conseil, M. Jean-Paul Codol : « Semblables et différents. Recherches sur la quête de la similitude et de la différenciation sociale ».

— Université de Paris-X, jeudi 22 février, à 14 h. 30, salle C 26, Mme Delphine Perret : « L'ironie au pays du langage : analyse linguistique de l'ironie ».

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2308



HORIZONTALEMENT

I. A la même valeur qu'une apostrophe. — II. Du soir au matin ; Parfois devant un demi. — III. Utile pour ceux qui doivent vider les lieux. — IV. Dans un alphabet étranger ; Ordre de départ. — V. Mot qui peut faire croire qu'on parle à un chien ; Apporte une explication. — VI. Numéroter les feuillets. — VII. Crie comme un fauve ; Une nourrice célèbre. — VIII. Pas chimérique ; Un gros tas. — IX. Est divisible par douze ; Sont facilement collés. — X. Difficile à percer. — XI. Utile quand on fait des projets ; Une mesure pour le rouge.

VERTICALEMENT

1. Peut se mettre à siffler dès qu'il voit des fillettes. — 2. Profitable à ceux qui attendent un conseil ; Ne laissa pas tomber son père. — 3. Fournit des filets appréciés. — 4. On se découvre quand il arrive ; Menaçant quand il est gris ; Qui a peut-être été dévoré (inversé). — 5. Quand elle est dorée, il faut éviter de l'envoyer sur les roses ; Nom de gendre. — 6. Qui ne se plie donc pas facilement ; Un cadeau royal. — 7. Pour lui, le principal c'est d'avoir de bonnes bottes. — 8. Interjection méridionale ; Possessif ; Peut être un piège à loups. — 9. Air de poète ; Il n'y en a pas dans le filet.

Solution du problème n° 2307

Horizontalement

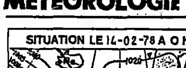
I. Incendies. — II. Nuage ; Si. — III. Semences. — IV. Pénurie. — V. Lia ; Il ; Eu. — VI. GA ; Obus. — VII. Annuité. — VIII. Bien ; Tain. — IX. Lô ; Edenté. — X. En ; Restes. — XI. Suas ; SM.

Verticalement

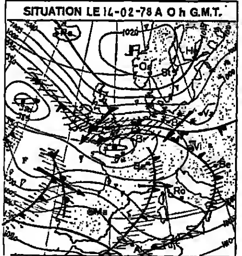
1. Insolvable (« Le crime ne paie pas »). — 2. Nue ; Nions. — 3. Campagne. — 4. Egée ; Aunera. — 5. Nenni ; Dés. — 6. Culottes. — 7. Er ; Béants. — 8. Essieu ; Item. — 9. Si ; Eus ; Nés.

GUY BROUTY.

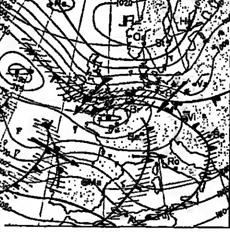
MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 14-02-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE … DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 février à 0 heure et le jeudi 15 février à 24 heures :

L'air froid, originaire de l'Europe du Nord, qui aborde l'extrême nord de notre pays, envahira progressivement les régions proches de la Manche. Il atteindra le Bassin parisien au cours de la nuit de mercredi à jeudi et gagnera ensuite les régions de la Loire et le Nord-Est. Il sera accompagné d'une forte baisse de température, et la neige remplacera la pluie. L'air doux d'origine océanique, encore instable et souvent perturbé, sera repoussé à des latitudes plus basses.

Jeudi 15 février sur le Nord, la Normandie, le nord de la Bretagne et le Bassin parisien, le temps sera couvert avec des chutes de neige intermittentes, parfois modérées ou assez fortes, notamment près de la mer du Nord et de la Manche, et des vents assez forts ou forts de nord-est. Les températures, voisines de 0 °C, deviendront rapidement négatives ; elles pourront atteindre — 3 °C à — 10 °C dans le Nord.

Cette zone de temps froid et neigeux s'étendra au cours de la journée jusqu'aux régions de la Loire et du Nord-Est.

Au sud de cette zone, le temps sera assez doux, et souvent très nuageux ou couvert, avec des pluies modérées au voisinage de la limite de masses d'air ; plus variable dans les régions méridionales, où les averses intéresseront surtout les massifs.

Mercredi 14 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 983,6 millibars, soit 737,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 février ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 6 ; Bordeaux, 12 et 9 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 6 ; Dijon, 11 et 6 ; Grenoble, 15 et 4 ; Lille, 8 et 7 ; Lyon, 13 et 5 ; Marseille, 15 et 7 ; Nancy, 11 et 7 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 7 ; Pau, 16 et 3 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 0 et 7 ; Toulouse, 13 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 6 et — 2 ; Athènes, 20 et 15 ; Berlin, — 3 et — 6 ; Bonn, 6 et 4 ; Bruxelles, 6 et 7 ; Le Caire, 18 (min.) ; Iles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, — 3 et — 14 ; Genève, 12 (max.) ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 6 et 6 ; Madrid, 12 et 5 ; Moscou, — 6 et — 30 ; Nairobi, 26 (max.) ; Palma-de-Majorque, 17 et 9 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, — 12 et — 21.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 février 1979 :
DES DECRETS

● Modifiant l'article premier du décret du 12 mars 1973 relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions ;

● Modifiant le décret n° 72-30 du 10 janvier 1972 portant création d'un cadre de personnels militaires féminins de réserve ;

● Fixant pour 1979 le taux de l'intérêt à servir par les caisses d'épargne ordinaires des territoires d'outre-mer à leurs déposants et le mode de paiement des fonds des caisses d'épargne.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 13 février publie des arrêtés portant attribution de récompenses honorifiques pour la propagande en faveur de la Caisse nationale de prévoyance et attribution de la médaille d'honneur du travail.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Visites, conférences

JEUDI 15 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 16, rue Cadet, Mme Bachelier : « Les loges du Grand Orient de France ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Garnier-Ahlberg : « Emaux et orfèvrerie médiévale ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Guillier : « L'immeuble du parti communiste ».

17 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Chapuis : « Exposition Chardin », entrées limitées (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, hall d'entrée, métro Pont-de-Sèvres : « Découverte de la faïence et de la porcelaine » (Arcus).

15 h., 30 bis, rue de Paradis : « Musée de la cristallerie de Baccarat » (Approche de l'art).

15 h., Bibliothèque nationale : « Exposition Léopold Sédar Senghor » (l'Art pour tous).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Les Halles » (A travers Paris).

13 h. 50, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., musée du Louvre, porte Denon : « Le meuble français des XVIIe et XVIIIe siècles » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Giovanni Bellini et le triomphe de Venise ».

17 h. 30, 55, rue de Varenne, M. le professeur Bestuzhev-Lada : « Les actualités prospectives » (Futuribles).

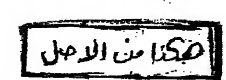
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe : l'Espagne des rois catholiques ».



L'étonnant pou…

« LU…

L'obsession du miroir





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

L'étonnant pouvoir d'une voix de femme

« LULU », LE SECOND OPÉRA

par PIERRE BOULEZ

LIQUIDONS d'abord la querelle superflue au sujet du troisième *acte* ; *il s'agit* de rendre justice à une œuvre jusqu'à présent mutilée. Qu'on ne s'attende donc pas à une révélation dans le *sensationnel* à propos de ce troisième acte : se plaçant chronologiquement *entre* des œuvres connues, il n'apporte aucun bouleversement dans le paysage de Berg, tel que nous le connaissons ; mais il achève enfin une œuvre qui a souffert pendant plus de quarante ans d'une présentation incomplète. Etant donné le soin obsessif qu'apportait Berg à l'élaboration formelle de ses œuvres, on est en droit de penser que *Lulu* se trouvait beaucoup plus dénaturée par une présentation tronquée que par l'instrumentation de la musique existante.

Au vu des *documents* posthumes, il est possible d'affirmer que l'œuvre a été terminée par Berg, que certains détails secondaires pouvaient être *restitués* sans crainte d'erreur, et que les *nombreuses relations et* correspondances thématiques qui relient ce troisième *acte* aux deux autres permettent de se *faire* une *idée précise* d'une éventuelle instrumentation de l'auteur. *Friedrich Cerha* a accompli ce travail avec soin, *compétence* et *maîtrise*, travail pour l'achèvement duquel *Adorno* avait plaidé avec ardeur et perspicacité. Adorno était *certainement l'homme le mieux* placé — le mieux équipé — pour pouvoir porter un *tel jugement*. Ce troisième acte existe désormais non plus comme mythe mais comme réalité ; c'est dans *cette* version complète qu'on devra désormais aborder l'interprétation de *Lulu*.

Il est remarquable de voir avec quelle détermination Berg choisit les textes de ses deux opéras, avec quelle stupeur ses proches *le voient s'occuper tour à tour* de *Wozzeck* puis de *Lulu*. L'étonnement de Schönberg vis-à-vis du choix de Wozzeck se reflète dans un texte de *1949* : « *C'est dire à quel point je fus surpris lorsque cet adolescent timide au cœur tendre s'engagea dans une aventure qui paraissait condamnée au désastre : la mise en chantier de Wozzeck, drame d'une action si tragique qu'il semblait exclu qu'on pût le mettre en musique. Objection plus grave : l'action comportait des scènes de la vie de tous les jours, en contradiction avec les canons de l'opéra.* »

Ce jugement sur le projet de *Wozzeck* peut aussi bien s'appliquer à *Lulu*, et ce n'est pas sans appréhension que certains des familiers de Berg l'avaient vu s'engager dans une entreprise, à leurs yeux, aussi douteuse ! Ce qui était monnaie courante à Berlin ne l'était pas encore à Vienne, et si Brecht et Weill avaient donné le ton avec *l'Opéra de quat'sous* et *Mahagonny*, l'entourage de Schönberg — en dépit de Karl Kraus — ne voyait aucune relation directe entre la noblesse de l'opéra et la description du demi-monde ou des basfonds, avec la crudité que cela suppose dans la description des situations et le langage utilisé dans les dialogues. Schönberg lui-même avait utilisé le théâtre éminemment comme expression « noble », que ce soit dans *Erwatung* ou dans *Die Glückliche Hand* ; il s'occupait bientôt de *Moïse et Aron* : c'est dire à quel point le théâtre de Wedekind était loin de ses préoccupations, pouvait même le heurter dans ses convictions profondes (c'est l'indignation de Beethoven vis-à-vis de *Don Giovanni*).

L'obsession du miroir

Berg lui-même n'a révélé ces côtés insolites de son caractère que dans les deux œuvres de théâtre auxquelles il s'est consacré. Sa musique de chambre, le choix des textes pour ses lieder, révèlent bien davantage un artiste de la « sublimation ». Or, la *Suite lyrique*, œuvre de sublimation s'il en est, précède immédiatement la plongée dans un monde dont la brutalité et le réalisme semblaient si peu faits pour lui, et le *Concerto de violon*, requiem virginal, a été écrit immédiatement après la composition de *Lulu*. Faut-il croire à une attirance morbide ? Faut-il s'attacher plutôt à une critique sociale ? Berg présente tour à tour les deux victimes que sont Wozzeck et Lulu, et souligne avant tout la détresse de leur destin, la dégradation progressive de leurs rapports avec la société, leur asservissement progressif à des forces contre lesquelles ils sont trop faibles pour *lutter*.

Lulu est certainement une « moralité », une sorte de *Rake's Progress* : ascension sociale jusqu'au meurtre de son riche protecteur le doktor Schön, puis dégradation progressive de sa condition jusqu'à l'état misérable de prostituée à Londres. Berg a accentué volontairement cette symétrie en *confiant les trois* rôles des « clients » de Lulu dans les rues de Londres aux trois personnes qui meurent par sa faute. Le médecin, *le* peintre, le doktor Schön dans les deux premiers *actes correspondent* respectivement au professeur, au nègre, à Jack l'Eventreur dans le troisième. Le doktor Schön tué de la *main* même de Lulu deviendra Jack, celui par qui Lulu *mourra*. Qu'on ne croie pas à une simple économie de théâtre dans une pièce aux nombreux personnages ! Berg a inventé ce parallélisme qui n'était point dans Wedekind, et l'a souligné par des rappels musicaux si évidents qu'on ne peut se tromper sur leur signification. De plus, il a modelé et réarrangé Wedekind de façon à accentuer l'arche constituée par cette montée sociale et cette dégradation.

Depuis toujours, Berg a montré sa ferveur pour les formes symétriques : plus il a avancé dans son œuvre, plus cette simple préoccupation est devenue une obsession essentielle. Toutes ses dernières compositions sont basées sur des schémas obéissant à une symétrie plus ou moins stricte. C'est le cas de la *Suite lyrique* où trois mouvements de plus en plus rapides s'entrelacent avec trois mouvements de plus en plus lents, et où le mouvement rapide médian — « allegro misterioso » — est lui-même symétrique. C'est le cas du *Kammerkonzert*, où la *symétrie des deux* premiers mouvements s'inscrit dans le troisième, combinaison des deux premiers ; c'est le cas du *Vin*, où le *mouvement central* symétrique sert de pivot aux *deux mouvements* extrêmes qui sont à l'image l'un de l'autre ; c'est le cas du *Concerto de violon*.

C'est bien évidemment le cas de *Lulu*, où l'épisode-charnière, l'emprisonnement de Lulu, celui que l'on ne voit pas sur scène — et pour lequel il avait songé à une réalisation filmée, — sert de pivot central à la forme entière de l'opéra. Il est curieux de voir comme des deux pièces de Wedekind, dont le découpage est balancé différemment, Berg tire trois actes dont la symétrie déplace l'accent dramatique de la mort de Schön vers l'absence momentanée de Lulu par l'emprisonnement, point de non-retour dans l'opéra.

On a souvent souligné l'identification probable de Berg avec Alwa. Bien sûr, d'auteur de théâtre il en fait un compositeur d'opéra ; mais, ce qui est plus remarquable, il confie à Alwa toute la musique « pure » aux deux sens du terme : l'expression élégiaque est le domaine d'Alwa, non sans ironie parfois : ce mélange, *tellement* symptomatique de Berg (en particulier dans *les Altenberg Lieder*), de sentimentalité et d'ironie *se retrouve pour* caractériser un personnage dont on sent qu'il *lui tenait* à cœur. Si, pour Alwa, il fait appel à une ironie *sentimentale*, pour d'autres personnages, y compris celui de Lulu, il recourt à une dérision plus corrosive. Il en use d'une *façon* très différente selon la physionomie des personnages.

Pour l'athlète, la dérision est brutale, directe, bâtie sur les moyens les plus manifestement grossiers : on frappe des poings et de l'avant-bras sur le piano, touches noires, touches blanches, « glissandos », ainsi est typé un personnage dont la goujaterie est la vertu première. Mais il existe des moyens plus subtils de dérision : le recours, par exemple, à des *formes* passées, à des rythmes surannés, à des tournures mélodiques *trop doucéâtres pour être* acceptées argent comptant. C'est ainsi que l'*aspect « néo-classique »* de cet opéra, le recours à des canzonetta, gavotte, duettino, arietta, la référence expresse à ces dénominations écrites reprises surtout de l'opéra italien du début du dix-neuvième siècle, la parodie stylistique et la coquetterie avec des moyens désuets, peuvent être compris comme la description dérisoire des caractères en présence, et non comme un « retour à » des formes passées.

D'ailleurs, l'emploi des formes musicales est un des phénomènes les plus complexes et les plus attachants dans *Lulu*. *Wozzeck* était une esquisse posthume dont le langage existait déjà avec force, mais dont la forme restait à pourvoir. Ainsi Berg a pu arranger les scènes de Büchner, sans contrainte artificielle, dans *un schéma général* où la structure musicale va créer la structure *dramatique*. *Vis-à-vis* de Wedekind, le problème est tout autre. Berg se trouve en présence de deux pièces inachevées ; le *langage de Wedekind est discursif*, alors que Büchner concentrait une situation dans un échange lapidaire. Il lui faut donc « réduire », au *sens littéral* du terme ; il lui faut également éviter la dispersion dans l'anecdote.

La forme comme un signe

Tout son effort va aller vers une « formalisation » des rapports du texte et de la musique, formalisation beaucoup plus complexe que dans *Wozzeck*, où, tout au long de l'opéra, à une scène correspondait une idée, que ce soit une idée formelle stricte ou non — sonate, formes préclassiques, — que ce soit une idée tactique — invention sur un son, sur un accord, etc... Pour une dramaturgie qui n'est pas cloisonnée en scènes courtes comme celles de *Wozzeck*, mais qui se déroule sur de longues durées, avec des entrecroisements et des retours, cette formalisation requiert une plus grande souplesse, et une plus grande profusion de moyens. On pourrait dire que Berg recourt tantôt à des formes strictes, tantôt à des formes si flexibles qu'elles sont presque des non-formes, des formes, en tout cas, qui, mélodrame, récitatif, impliquent une obéissance directe au texte, tandis que les autres, avec un degré plus ou moins grand de contrainte, forcent le texte à s'insérer dans une dialectique musicale basée sur différents types de critères, liés au rythme ou aux schémas traditionnels.

C'est en ce sens qu'on pourrait parler de formes acceptées, comme la sonate, le canon, acceptées et reprises de l'histoire, et de formes inventées, où une hiérarchie spécifique — comme celle du rythme — va dominer toutes les autres dimensions du langage. Dans des scènes particulièrement complexes, où il risque l'éparpillement au détriment de la continuité, on dirait que Berg s'est prévu un cadre d'action suffisamment rigide pour être efficace, suffisamment souple pour admettre les accidents du parcours dramatique. C'est le cas de la scène où Schön accule le peintre au suicide : la conversation est menée sur un fond rythmique obstiné (la monoritmica, toujours liée dans l'opéra à l'idée de mort) mu par une accélération constante ; la vitesse et l'intensité maximales ayant été atteintes au moment même où on découvre le cadavre du peintre, cette rythmique décroît peu à peu de vitesse et d'intensité jusqu'à l'arrivée supposée de la police.

De même, la deuxième scène du troisième acte, qui se passe à Londres, commence dans la plus grande hâte avec la visite du premier client, le professeur, et ralentit progressivement jusqu'à la mort de Lulu, qui se passe dans un tempo de cauchemar, effroyablement lent. La manipulation du temps par Berg, dans ce cas-là comme dans bien d'autres, est un des traits les plus significatifs de sa façon de réagir quant à l'anecdote. Le ralentissement ou la précipitation servent à « formaliser » le discours réaliste, à lui donner, de ce fait, une résonance magnifiée au-delà de son sens littéral.

On pourrait encore dire qu'il utilise certaines *formes* musicales comme des *signes* de certains conflits, de situations données. Si la monoritmica est le *signe* de la mort, la sonate est le *signe* de l'opposition entre deux êtres, alors que le canon est celui de leur parallélisme, les variations étant le *signe* de l'ambiguïté. Certes, sur le papier, on peut trouver quelque naïveté à ce vocabulaire de *signes*, il n'empêche qu'il s'avère d'une redoutable efficacité.

Il resterait à parler du langage musical lui-même. Chacun sait qu'il s'agit d'un opéra fondé sur la technique de la série de douze sons. Est-ce si important ? Du point de vue de la contrainte, certainement. Berg, en disciple fidèle de Schönberg, accepte le dogme de l'unité prêchée par son maître ; en principe donc, une seule série préside à l'invention de la thématique, de l'invention, de l'écriture. En fait, il s'agit d'une respectueuse simulation ; la série originale devient rapidement une référence mythique, à laquelle Berg n'a guère recours que par précaution. Qu'est-ce qu'il fait de cette série ? Par des artifices difficiles, voire impossibles à déceler si l'on n'en connaît pas les mécanismes, il crée des figures thématiques s'attachant aux différents caractères : Lulu, Schön, Alwa, Schigolch, aux situations et sentiments multiples qui traversent l'action et s'entrecroisent de façon multiple.

En ce sens, la série unique donne naissance à de véritables leitmotive wagnériens, très fortement caractérisés, augmentés même d'une fixation instrumentale qui aide l'auditeur à les percevoir comme signaux : entre autres, le piano pour l'athlète, le violon pour le marquis, le saxophone pour Alwa. L'attitude de Berg est frappante par rapport au dogme de la série promulguée par Schönberg ; il la respecte et, en même temps, il l'ignore, ou il la manipule avec une telle liberté, une telle désinvolture qu'il tire de la série ce qu'il *veut y trouver*. *Certaines* des figures musicales existeraient aussi bien sans la série ; le chromatisme de Schigolch, le pentatonisme de l'athlète, les quintes de Geschwitz, tout cela est extorqué à la série sans autre justification que la volonté de placer les symboles dramatiques désirés à l'intérieur du cadre magistral schönbergien : ruse suprême de l'obéissance qui tourne la loi à ses propres fins.

Berg n'est le bon élève qu'en apparence. Dans le choix de son sujet comme dans l'obédience technique, il ne s'en réfère qu'à lui-même et trouve le vocabulaire adéquat qui convient à son expression. Il simplifie son langage en même temps qu'il le remplit de références au passé, qu'il lui adjoint des éléments hétérogènes. Est-ce l'expérience de *Wozzeck* ? Il est certain que, du simple point de vue de la difficulté, *Lulu* présente un abord plus accessible que l'opéra précédent. La complexité est plus profonde ; il faut aller la trouver dans l'agencement formel, dans les rapports multiples établis au cours de l'œuvre entre ces différents organismes que sont les thèmes, les schémas, les rythmes ; il s'agit d'une simplicité trompeuse, mais efficace.

L'intrusion de la modernité

Quant aux références aux musiques du jour — jazz, ragtime — si elles sortent Wedekind de son contexte 1900 pour le placer résolument dans le moment de la composition, elles n'en suivent pas moins l'exemple de Stravinsky ou de Weill, et montrent la perméabilité de Berg à l'actualité. Il est difficile de dire aujourd'hui si cette actualité est regardée de façon critique ou si elle est adoptée pour les besoins directs de sa cause dramatique.

Ainsi *Lulu*, quoique présentant nombre de traits communs avec *Wozzeck*, se présente sous un jour bien différent, plus cru, plus perméable aux courants européens d'alors, spécialement au courant berlinois. Les traits sont plus accusés, plus provocants. D'une façon encore plus déterminée qu'auparavant, Berg nous décrit un monde où la critique et la dérision accusent les ombres, que ni l'élégie ni la nostalgie ne sauvent du désastre le plus trivial.

Cependant, la qualité directe, voire agressive, du propos se réfère sans cesse à une complexité et à une richesse d'intentions que le choc premier n'épuise pas. Ce n'est plus le baroquisme de *Wozzeck* et la nostalgie du passé qu'il suscite ; c'est l'intrusion dans l'opéra de la modernité — le dernier moment où l'opéra « moderne » représentait une quête valide, sous cette forme directement héritée de la tradition. Quel eût été le troisième opéra de Berg ?...

UN ENTRETIEN AVEC ROLF LIEBERMANN

Lulu enfin libérée

« CELA se passait en 1950, dit Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra ; j'étais alors directeur musical de Radio-Zurich. Je savais, pour les avoir vues, que des esquisses assez poussées du troisième acte de Lulu *existaient et j'avais pu me rendre compte que peut-être bien le meilleur de l'opéra (créé à Zurich précisément en 1937 dans sa version en deux actes) se trouvait dans le dossier ou, du moins, que c'était le couronnement de l'œuvre et qu'il donne la clef des deux premiers. Et puis, il y a ce lyrisme, cette qualité sonore, qui viennent du grand interlude en ré mineur de Wozzeck, et dont la* Suite symphonique de Lulu *nous donnait déjà une idée. Berg en avait tiré la matière, dès 1934, de ses esquisses pour le troisième acte.*

» C'est pour cela que j'étais convaincu que seul un compositeur de premier plan pouvait terminer l'ouvrage. Schönberg avait refusé de le faire à cause d'une exclamation : « Sale juif ! » qu'il lui était impossible de mettre en musique. Alors j'ai pensé à Pierre Boulez, je lui en ai parlé et il a accepté. C'était un travail de trois mois environ. Comme on peut le lire dans le rapport très précis de Friedrich Cerha — puisque c'est à lui finalement qu'a été confiée la réalisation du troisième acte que nous allons présenter à l'Opéra — Berg a établi pour les soixante-quatre minutes de cet acte un « particell », c'est-à-dire une réduction sur deux ou trois portées, au-dessous de la ligne vocale, de l'accompagnement, avec non seulement des indications de phrasé, d'articulation, de tempo et d'instrumentation, mais aussi des nuances et des directives pour la mise en scène. Un tiers était orchestré complètement, un autre pouvait être reconstitué en reprenant des passages déjà existants, le reste était très largement esquissé, sauf huit à dix minutes qui étaient affaire d'intuition. Il n'y avait donc aucune raison de ne pas achever Lulu*, car on trahissait bien plus l'esprit de l'œuvre en donnant seulement deux actes qu'en arrangeant le dernier.*

» Je suis donc allé à Vienne pour tenter d'obtenir de la veuve du compositeur, Hélène Berg, la permission de confier ce travail à Pierre Boulez. C'était très compliqué parce que, dans la journée, elle était d'accord, puis la nuit elle parlait en rêve à son mari et le lendemain elle refusait. Il fallait alors essayer de la convaincre à nouveau, et ça recommençait !

» En 1959, dès que j'ai été nommé directeur de l'Opéra de Hambourg, j'ai essayé une deuxième fois de décider Hélène Berg à donner son autorisation, pensant que la caution de Pierre Boulez, beaucoup plus connu qu'en 1950, pouvait être un argument déterminant. Mais les atermoiements recommençaient, et dans son testament rédigé en 1969 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, Hélène Berg devait aller jusqu'à interdire aux chercheurs la consultation de tout le matériel concernant le troisième acte.

» Le testament, publié en 1976, était formel, mais l'éditeur avait ses droits à faire valoir puisqu'il avait, signé de la main de Berg, un contrat pour un opéra en trois actes. Pour appuyer la position de l'éditeur, il y a bien sûr la curiosité très compréhensible des musiciens à l'égard d'un fragment inconnu d'un ouvrage qu'ils considèrent depuis longtemps comme un chef-d'œuvre, mais il y a aussi beaucoup de gens qui, pour une raison ou une autre, sont opposés à la reconstitution du dernier acte et invoquant la force morale du testament. Ces choses-là sont très vivement ressenties à Vienne en ce moment.

» Dans les faits, le conflit se résout ainsi : la Fondation Alban Berg, unique héritier des droits du compositeur, est naturellement tenue, sous peine de se voir dépossédée de ses droits, de faire respecter les dernières volontés de sa veuve, mais comme l'éditeur, en vertu du contrat signé qui est en sa possession, a autorisé l'Opéra de Paris à donner à titre expérimental une série de représentations de l'ouvrage dans sa forme intégrale, le curatorium de la Fondation (qui a déjà soumis le travail de Cerha à un certain nombre de personnalités musicales faisant autorité comme Stuckenschmidt ou Krenek, dont les avis sont tous favorables) se réserve le droit de se prononcer ultérieurement sur le devenir de cette version complète. Cela dépendra non seulement de l'opinion de ses membres, mais aussi de l'accueil qui y sera fait par le public et dans la presse. C'est dire si nos représentations doivent être exemplaires ! Et si je me sens personnellement engagé dans cette partie difficile que nous avons à jouer, c'est que la création de ce troisième acte m'a occupé depuis vingt-neuf ans. Il y a comme cela dans la vie deux ou trois choses que l'on poursuit inlassablement et qui finissent par se réaliser un jour, comme par miracle.

» Les Editions Universal ont finalement confié la réalisation de la partition à Cerha, qui y a travaillé depuis 1962, mais j'ai toujours pensé que ce serait Boulez qui dirigerait ; il est resté longtemps hors de France, le voilà maintenant fixé à Paris. Le hasard a fait que Chéreau, avec qui il a réalisé le travail que l'on sait à Bayreuth ces dernières années, avait justement signé, au début de sa carrière, une mise en scène de Lulu, pour le Piccolo Teatro de Milan. Ainsi, les choses s'achèvent d'elles-mêmes et, pour moi, cela « arrondit » le travail de Hambourg.

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.

LE MONDE

L'étonnant pouvoir

LULU POUR



« La Musique », de Gustav Klimt (1898)

L'orateur n'est pas bien séduisant à voir, petite silhouette malgrichonne aux cheveux courts, presque ras, voix qui se voudrait chantante mais se fausse souvent, costume sobre et sombre. Mais il est fascinant. Tout à l'heure, il empruntera une vêture plus glorieuse pour se glisser dans le personnage du prince Kungu Poti, un des amants de Lulu au dernier acte de « la Boîte de Pandore ». Mais pour l'instant, c'est un conférencier éblouissant, qui a réuni en privé au Kleines Trianon de Vienne, ce 29 mai 1905, un auditoire choisi, habitué à d'autres « lectures » d'auteurs classiques et contemporains qu'il tient régulièrement, et formé de lecteurs assidus du célèbre « Fackel », ce journal satirique qu'il rédige presque seul, et qui, numéro après numéro, fouaille la « Schlamperei » (routine + désordre) viennoise comme un amoureux furieux.

Dans l'auditoire de cette première présentée par Karl Kraus, Alban Berg. Il a vingt ans. C'est sa première rencontre avec Lulu.

Le compositeur est alors un employé modèle de la Niederösterreichische Staatshalterei, une administration publique où l'a conduit une situation familiale financièrement précaire depuis la mort de son père en 1900. Il s'y occupe de statistiques d'acquisition et de répartition des cochons ainsi que de la taxation des alcools et distilleries.

Les témoignages de satisfaction qu'il recueille auprès de ses employeurs sont néanmoins pour lui d'un prix sans doute inférieur à ceux que lui décerne Schönberg, dont il est présentement l'élève (non payant). Il sait qu'il ne dévouera pas sa vie à l'administration des choses porcines, mais qu'il sera musicien. Il a déjà composé beaucoup de lieder destinés à la consommation familiale : son frère Charly chante, sa sœur Smaragda l'accompagne au piano, il tourne les pages.

La conférence de Kraus (1) n'est pas seulement la prestation brillante d'un polémiste de génie, aimé et admiré de toute la « bande familiale » (Schönberg, A. Loos, Altenberg, Klimt...). Parce qu'elle donne à Berg accès à un mythe qui traversera ensuite toute sa vie, celui de Lulu, elle confère brusquement dimension et illumination à ce que le jeune musicien follement doné a déjà pressenti : l'étonnement pouvoir d'une voix de femme.

A vrai dire, ce pouvoir n'est pas tant d'ordre musical — ou alors la musique n'est si puissante que hors d'elle-même — que d'ordre humain. Il engage ce que Kraus lui-même considère comme indissolublement lié, lorsqu'il n'hésite pas « *à faire de l'intégrité morale de la personne un critère de l'intégrité artistique de l'œuvre* (2) ». En Kraus en effet, Berg trouve beaucoup plus qu'un entraîneur aux combats nécessaires contre la *Sehlamperei* ambiante, que l'école de Vienne à la suite de Mahler tente de traquer.

Ou plutôt, ce militantisme culturel implique des stratégies que Berg fait siennes essentiellement : l'attention extrême portée au langage, à l'articulation des phrases, à la ponctuation du discours, à l'emploi du mot juste, toutes notions de base de la syntaxe schönbergienne, et, parce que les atteintes portées au langage dans le cadre du laisser-faire de l'Establishment viennois (le « feuilleton » et les journaux en général, le jeu dégradé des acteurs au Burgtheater, le désordre établi à l'Opéra, la médiocrité et l'insuffisante préparation des concerts...) renvoient à une organisation sociale globalement décadente, le second point d'attaque sera celui où se marque avec le plus d'acuité l'aliénation sociale : la conception de la femme et de son désir.

La conférence de Kraus nous amène ainsi directement à considérer comment le drame de *Lulu* se constitue dans toute sa trajectoire et nous eût conduit naguère encore à regretter amèrement que le second opéra de Berg soit représenté sans son troisième acte, si précisément ces regrets n'étaient aujourd'hui hors de saison.

Lulu sans troisième acte, ce n'est pas seulement un spectacle auquel manquerait sa brillante et pittoresque péroraison (le salon parisien de la première scène, la mansarde londonienne de la seconde). Même s'il était réussi, l'achèvement de *Turandot* ne serait pas indispensable à la compréhension de l'opéra de Puccini : chez Berg, il est fondamental. Ce n'est que par lui que se constitue ce grand diptyque de l'ascension sociale de Lulu (jusqu'à son emprisonnement au milieu de l'acte II), puis de sa chute (jusqu'aux bas-fonds londoniens) ; et il permet surtout aujourd'hui de creuser ce destin, en dépassant la simple opposition rappelée à l'instant.

Simple et presque simpliste : donc fausse. Très globalement, certes, cette histoire d'un don Juan femme semble reprendre la structure bipartite de l'opéra de Mozart : à la fin de la première partie, le libertinage terrible semble encore vainqueur, le héros (l'héroïne) est à l'apogée de ses triomphes terrestres, la seconde partie sera la narration de sa chute et de sa perdition. Don Juan a un émule : Barry Lindon ; Lulu, un modèle : Nana.

Fragments d'un discours amoureux

Ce ne sont pas tant les détails matériels qui amendent cette vision (après tout, dès la fin de la première partie, Lulu est arrêtée par la police ; la société commence à prendre sa revanche sur le pur désir qui la narguait jusqu'à l'insouciance quant aux vies masculines jonchées : le Medizinalrat, le Peintre, Schön..., tandis que c'est plutôt à la fin de l'acte II lui-même qu'avec la séduction d'Alwa Lulu est au faite de ses pouvoirs érotiques, jusqu'à ce que, même à la fin de la première scène de l'acte III, elle apparaisse encore capable, à l'instar de Don Juan échappant à ses poursuivants, de tromper son monde : elle se tire d'un mauvais pas par un déguisement). C'est surtout la recherche pathétique d'un amour impossible et unique qui chez Berg comme chez Wedekind commande la compréhension de l'œuvre.

Ascension sociale et triomphe d'une féminité séductrice qui ferait de chaque homme un pantin entre ses mains ? Peut-être, mais au prix d'une négation absolue : Lulu tue « le seul homme qu'[elle] a aimé » : Schön, elle qui en fait « ne peut vivre de l'amour, puisqu'elle est l'amour même », comme le notera Schigolch.

Quant à la seconde partie, elle montre certes l'accomplissement d'un destin, et la revanche d'une société, mais tout autant le surgissement d'*une autre* Lulu, battue à mort par la vie, mais qui dans cette « Passion » trouve les voies d'une autonomie et d'une assomption dont les principales étapes seront le refus de l'offre ignominieuse du proxénète-indicateur Casti-Piani (« je pars avec toi en Amérique, en Chine, mais je ne peux faire la seule chose qui va contre moi-même »), la prise en charge et d'Alwa (son plus récent...) et de Schigolch (... et son premier amant peut-être), et surtout ce don total d'elle-même à Jack, sans parcimonie, sans retenue, sans avarice de soi, avec tous les risques possibles, dans une tentative ultime et désespérée d'aimer.

Auditeur et lecteur de Kraus à vingt ans, puis toute sa vie, Alban Berg a suivi l'écrivain jusqu'au bout d'une intuition : la femme est « une somnambule

(1) Le texte de la conférence de Karl Kraus, inédite en français, paraîtra dans le numéro spécial de *Musique en jeu* consacré à *Lulu*. Autres textes de : Nike Wagner, F. Wedekind, Th. Adorno, R. Craft, M. Pano, D. Jameux, L. Richard, P. Michelsen, M.-N. Rio, C. Francblin, A. Servant, etc. Ainsi qu'un « Entretien avec P. Boulez ». Publication mai-juin 1979. Editions du Seuil.

(2) N. Wagner, *loc. cit.*

LU-CHÉREAU - LULU-CHÉREAU - LULU-CHÉREAU - LULU-C

Quatre jours à Baden-Baden

● *DEBUT NOVEMBRE.* — Patrice Chéreau se rend pour quatre jours à Baden-Baden afin de travailler avec P. Boulez : « *J'ai d'abord essayé de me familiariser avec la musique, avec le rythme même de l'œuvre, car le temps musical est différent du temps théâtral. J'ai monté la pièce de Wedekind en 1972 à Milan, au Piccolo Teatro, mais je ne connaissais pas l'opéra. J'ai essayé de comprendre le travail de Berg, qui a coupé un peu plus de la moitié du texte et a organisé cette matière brute dans un jeu de formes musicales. Boulez m'a aidé à déchiffrer ces structures, qui traduisent toutes très concrètement des situations ou des conflits. Si le Dr Schöen entre en scène, c'est une sonate, et ce sont les vents qui accompagnent le faux père asthmatique de Lulu. Et ces thèmes reviennent dans l'œuvre, comme les leitmotive chez Wagner, mais avec une plus grande responsabilité dramatique. Aborder Berg me fait travailler sur la postérité et l'acquis de Wagner. C'est une musique qui se pose, elle aussi, des problèmes de théâtre.*

» Les intuitions de Berg recoupent deux ou trois choses de ma première mise en scène de Lulu. Son matériau musical est très daté, et j'avais moi-même situé la pièce dans les années 30, alors qu'on a l'habitude de la montrer en costumes 1900. La situer dans les années troubles qui précèdent la prise du pouvoir par Hitler peut lui donner une plus grande dureté et rendre plus dangereux tout le monde décrit par Wedekind. En même temps, cela permet un type de décor absolument glacé, de marbre gris et noir, à la fois suffocant et inhabité, sans anecdote. On arrive à une chose impitoyable, coupée du rétro, pas toujours agréable à l'œil. Monter l'opéra me permet aussi de travailler sur la langue allemande, le français et surtout l'italien, n'ont pas la démesure et la brutalité. »

Chez lui

● *DEBUT JANVIER.* — La grève des machinistes de l'Opéra dure depuis le 22 décembre. Les cinq premières répétitions techniques de *Lulu* sont annulées. Chéreau, qui doit commencer les répétitions avec les chanteurs le 15 janvier, est un peu inquiet. La première est toujours fixée pour le 24 février. Il travaille chez lui, en écoutant la musique, et en surchargeant de notations les marges du texte. Dans son bureau, sur quatre planches de bois soutenues par des tréteaux, s'alignent des romans de Thomas Mann, Robert Musil, Joseph Roth, des livres sur Berg et sur Wedekind, les photos d'August Sander et d'Erich Salomon, un livre d'architecture sur Berlin.

« *Je travaille sur le texte, et non sur la musique. Quand je regarde la partition, je déchiffre mal ce qui se passe sur le plateau. Le flot de la musique m'empêche parfois d'avoir des idées. J'essaye d'emmagasiner beaucoup de possibilités techniques, d'organisation de l'espace, de mouvements. Mais tant que je n'ai pas vu les chanteurs marcher, je ne sais pas comment ça se passera. Tout ce que je note, ce sont des possibilités psychologiques : « elle pourrait faire ça, « mais elle pourrait aussi faire ça ». Au théâtre, on donne des indications à un acteur, et à force de les nourrir, on obtient fortuitement une certaine intonation, un certain rythme. Les mauvais metteurs en scène donnent d'abord l'intonation, qu'ensuite l'acteur doit habiter. Mais, à l'Opéra, on a déjà l'intonation et le temps de la scène. Au lieu que ce soit une pure gymnastique, il faut trouver la justification psychologique, qui fait que le chanteur ne peut chanter que cette phrase musicale à ce tempo et à ce rythme. La dernière chose à faire est de regretter que les chanteurs ne parlent pas : il faut rendre la musique nécessaire, en amenant les phrases musicales, mais sans les interpréter, sans mettre de scories dans le chant.*

« *Il y a une qualité théâtrale formidable dans Lulu : c'est écrit par un acteur, Wedekind jouait lui-même le rôle de Schoen et de Jack l'Eventreur. Il faut prendre du plaisir à la façon dont c'est écrit, comme un très gros roman-feuilleton invraisemblable, mais avec une vraie profondeur psychologique, et un humour formidable. Un des problèmes est d'arriver à raconter pourquoi tout le monde se tue, pourquoi il y a tant de cadavres. C'est une erreur de jouer Lulu comme une vamp, c'est une femme qui attire les gens suicidaires. Elle est parfois apathique, parfois très vieille, elle a aussi des rêves très petit-bourgeois ; elle veut épouser Schoen. Le personnage de Lulu est beaucoup plus vertigineux que celui de la femme fatale : ce n'est pas une coquette, pour moi elle n'incarne pas l'éternel féminin, je voudrais éviter le cliché masculin d'une femme provocante. Lulu n'est jamais exactement ce que les hommes attendent d'elle, elle semble vivre dans un autre monde, et sa présence devient une espèce de bombe qui fait éclater toutes les contradictions, et naître tous les conflits, dans ce monde d'hommes à ce point bloqué. Maintenant, tout dépend de la collaboration avec les chanteurs. Je les connais presque tous, ils ont presque tous fait Bayreuth ou* les Contes d'Hoffmann, *sauf la chanteuse qui fait Lulu. Les grandes manœuvres de séduction pour cette dame que je ne connais pas vont commencer. »*

Sur le plateau de Créteil

● FIN JANVIER. Chéreau répète *Lulu* sur le plateau de la Maison des arts de Créteil. La grève des machinistes de l'Opéra vient tout juste de se terminer. L'assistant de Boulez dirige les chanteurs à la baguette, une femme au piano donne la *musique*, Chéreau indique aux figurants, qu'il a lui-même choisis, les entrées et les sorties. Lulu, c'est Teresa Stratas, une jeune chanteuse américaine d'origine grecque. Le petit pistolet noir avec lequel elle va tuer Schoen n'est pas encore chargé, les chanteurs répètent sans costumes, mais le grand escalier de marbre du second acte est en place. En neuf jours de répétitions, Chéreau a déjà mis en scène la moitié de l'opéra.

« *La musique de Berg est d'une extrême violence : elle est formidablement efficace, électrique, théâtrale quand on l'écoute pour la première fois ; elle tape sur les nerfs quand on l'écoute sept heures par jour. Elle comprime les êtres sur le plateau, impose une contrainte psychologique. Elle rend la description de Wedekind plus radicale et durcit les angles. Tous les hommes qui sont autour de Lulu semblent d'une hypocrisie plus brutale, et en même temps plus lyrique. La présence de Teresa Stratas est une chance inouïe : il y avait le risque qu'elle ne soit qu'une soprano de plus, ce n'est pas le cas. Elle fait de Lulu un être très animal à la fois passif et plein d'envie de vivre, et qui entretient un rapport étrange avec la mort, ni puritain ni moralisant.*

« *Lulu est un opéra où l'on va aux limites de ce que peuvent faire les chanteurs d'opéra. A Bayreuth, je m'étais servi de leurs défauts, et de leur vocabulaire gestuel sans le modifier brutalement. Lulu interdit absolument une sorte de fausse noblesse théâtrale. Il faut que les chanteurs soient un peu plus nus que ce qu'ils sont d'ordinaire.* »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.









d'une voix de femme

LA VIE

par DOMINIQUE JAMEUX (*)

de l'amour, qui ne « tombe » que quand on l'appelle » ; par rapport à *l'homme* socialisé et donc contraint, elle jouit d'une complicité totale avec la Nature : elle est nature. Sa puissance sexuelle, infiniment plus grande que celle de l'homme, vient de cette complicité, et à la fois — *c'est* sa force et son tragique — lui assure domination sur l'homme et haine vengeresse de sa part.

Du coup, cette vision de la femme, telle que l'acte III complet la dessine, permet de *reconsidérer* d'une manière particulière chaque œuvre de Berg précédant et entourant *Lulu* : comme le fragment d'un discours unique.

Cela vandra naturellement d'abord pour ces œuvres où la voix féminine est convoquée pour *chanter une essentielle solitude* au moyen d'une résonance qui sollicite, ô combien, l'attention masculine. On s'arrêtera peu aux *Sept Lieder de jeunesse* (1905-1908), sauf à remarquer, d'une part, qu'ils seront choisis et orchestrés au moment même où Berg compose *Lulu* (1928), d'autre part qu'ils sont l'œuvre d'un jeune homme qui, à vingt-deux ans, déclare dans une lettre à une jeune amie qu'il est, à son avis, « un juge de la nature humaine en général, et de l'âme de la femme en particulier » !

Les *Mélodies* opus 2, qui suivent de peu l'époque de la conférence de Kraus (1906), se déploient selon un parcours dramatique qui, par le biais d'une métaphore du sommeil, *conduit de l'amour à la mort* lorsqu'une femme, adossée « au tronc humide d'un chêne », *attend solitaire son destin*; précédé d'un large glissando du piano sur les touches noires et blanches (comme les clusters de l'athlète de Lulu), le cri féminin annonce la grande interpellation d'Alwa en une belle symbolique de l'aigu *qu'on trouvera si souvent* dans *Lulu*.

Les *Altenberglieder* (1912), mélodies pour voix de femme et orchestre sur des textes de cartes postales que le poète Altenberg avait coutume d'envoyer à ses ami (e) s — parmi lesquelles Smaragda et Hélène Berg — s'approchent de la thématique de *Lulu* non tant par le caractère assez pan-sexualiste des textes (celui du deuxième lied en particulier) que parce que Berg parvient à imaginer des *structures musicales qui* rendent la confrontation de la voix féminine avec le monde extérieur (l'orchestre) dans toute son *ambivalence* : la *voix soumet* le monde des sons, qui se détruit sous elle avant de se recomposer patiemment sur sa ruine (troisième lied).

Le souci de l'exact langage

Mais surtout, *Lulu* (1928-1935) permet de *reconsidérer Wozzeck* (1914-1921) à partir d'une confrontation des personnages *musicaux* de l'héroïne de Wedekind et de celle de Büchner.

On peut dire que *les situations* sont diamétralement opposées. Dans *Wozzeck*, il y a éclipse, ou plutôt oblitération du monde du sexe, parce que le *monde* extérieur intervient directement pour aliéner aussi cette partie *irréductible* du moi. Au plan du livret, on est dans l'infra-sexuel, et il faut lire les notations où se marque d'une manière parfois détournée l'insatisfaction libidinale primaire comme la marque pathétique de ce que l'oppression *sociale* fait des hommes et des femmes (confondus) : même dans son sommeil, l'enfant de pauvre sue ; même au paradis, le pauvre devra *faire marcher* le tonnerre, etc.

Au plan de la partition, le thème érotique de Marie est donné par l'orchestre, jamais par le corps et l'âme de Marie chantant. Cet opéra est une réussite totale du genre, ce qui implique sans doute un bon usage des voix : mais la voix féminine n'est pas un personnage en tant que tel.

Il en va tout différemment dans *Lulu*, dont la vocalité extrême (non seulement d'ailleurs celle de l'héroïne, celle de tous les personnages) se marque dès le prologue, *scande* les *différentes* entreprises de séduction du premier acte (le canon de la première scène, les différents styles vocaux, y compris celui de l'*opérette offenbachienne* dans la deuxième, la « sonate *vocale* » de la deuxième et de la troisième scène), accompagne et explique l'exécution de Schön (*le lied de Lulu*), prépare la séduction du fils (hymne d'Alwa), et au troisième acte organise cette succession implacable des ensembles et des duos, jusqu'à la bouleversante aria de Geschwitz à la fin de l'œuvre.

Cette omniprésence du fait vocal renvoie directement aux rapports que l'érotique féminine entretient avec le corps social. Dans *Lulu*, ce n'est pas la *société qui aliène la vie des individus* dans ce qu'elle a de plus intime, surtout s'ils sont pauvres et damnés de cette terre : c'est le sexe, le seul, celui de la femme, qui conduit, traverse et déchire la société. Opéra de l'homme d'*un côté*, opéra de la *femme* de l'autre, les deux chefs-d'œuvre de Berg semblent donner un aval à cette intuition de Weininger selon laquelle « la *femme* est sexuelle *seulement*, l'homme est *aussi* sexuel ».

Mais l'assertion, *insoutenable* aujourd'hui, participe d'une suggestion née au tournant du siècle et qui n'a pas fini de pervertir *nos rationalismes optimistes* : moins policée, la femme est plus politique. Parce que le sexe est une force *irrésistible* (*chez elle*), elle ne peut que s'opposer à la morale régnante (masculine) qui lui donne l'unique choix d'être hétaïre ou *épouse*. Elle est au sens propre ferment de « dissolution » : d'un ordre social.

Nous sommes à l'opéra, tout *cela se dit et se marque par le* chant pertinemment choisi pour chaque moment (c'est le souci de l'exact langage), mais on peut pressentir sans beaucoup de chances de se tromper qu'à la différence de *Wozzeck* et à l'avenir, *Lulu échappera* aux *mains* de tout metteur en scène qui ne parviendrait pas à se dépêtrer du modèle brechtien.

Wozzeck passé, Berg va d'œuvre en œuvre — elles ne *sont pas* nombreuses — préparer toujours davantage les traits de son futur opéra. *Le Concerto de chambre* (1923) est certes merveilleuse architecture instrumentale, mais qui sait *ouvrir*, sur les douze coups de minuit prononcés à mi-voix par le piano au milieu de *l'œuvre*, sur ces renversements de situation qui montrent un auteur de plus en plus fasciné par les dispositifs en miroir, lesquels à la *fois* donnent le vertige et assurent une structure.

La *Suite lyrique* (1925), *prolégomène direct* et *presque* anecdotique à *Lulu*, fait semblable place au miroir (le troisième mouvement a la même forme virtuose que l'*Interlude qui* partage *Lulu*). *L'œuvre* est écrite au moment d'une passion impossible (3), *celle* que se portent Alban-Alwa et Hanna (-Lulu ?), objet inaccessible et obsession constante : mais c'est naturellement dans la *catastrophe* qui rapproche le *largo desolato* du dernier mouvement de l'arie de Geschwitz que réside le regard préfigurateur. Le *Concerto de violon lui-même* (1935), œuvre ultime forcée par le destin d'une femme qui meurt, comme *Lulu* cherche *l'unité* dans le composite, chante le désespoir à travers l'architecture et agrippe le présent grâce aux musiques lointaines.

Ainsi, toute sa vie, Alban Berg aura vécu de Lulu. On ne sait plus très bien lequel *des deux* entretient l'autre. Les œuvres instrumentales elles-mêmes (*Sonate* op. 1, *Quatuor* op. 3, *Pièces pour clarinette* op. 5 et *pour orchestre* op. 6) mettent en jeu des procédures de composition qui appellent l'opéra, et l'opéra de Berg très précisément : une construction où la passion *organisatrice se veut* volonté mêlée de tendresse. Si l'œuvre dernière, *Lulu*, confirme que les plus désespérés sont toujours *surtout* en musique, les chants les plus beaux, elle rappelle aussi avec une sereine obstination que *malgré tout*, *en musique aussi*, *l'important* c'est d'aimer.

(3) Cf. « Lyrique femme, fatale suite », *le Monde* du 18 juin 1977.

(*) *Directeur de la revue Musique en jeu.*



« Pierrette et clown », de Max Beckman (1925).

Lulu louve

LA double tragédie de Franz Wedekind (*l'Esprit de la Terre* et *la Boîte de Pandore*) comme l'opéra d'Alban Berg, *Lulu*, racontent la marche épuisante d'une femme-enfant à la « *figure de louve* ».

Vêtue en Pierrot, Lulu fascine, irrésistible. Amaigrie, ravagée par la prison, Lulu séduit toujours. Partant, quel manque intolérable pousse *irrévocablement* cet « ange exterminateur » à une jouissance meurtrière et suicidaire ? Car *l'hécatombe* des hommes se poursuit sur un rythme infernal. La clé de l'énigme pourrait bien résider *dans la réplique de Lulu* : « *C'est* sûr, je suis l'enfant du miracle. »

Illégitime par excellence, Lulu est d'abord condamnée à chercher *en tout individu un îlot où* sa personnalité puisse s'encrocher : la succession des maris âgés est ici éloquente ! Ensuite, faute d'ancrage œdipien, Lulu est amenée à s'approprier le pouvoir. Mais la force ne lui *donnera que l'illusion* de l'*enracinement*... A l'image des interdits, le sentiment de la confiance en soi et *en l'autre* demeure *flottant*. Il serait aisé de lire dans *Lulu* le simple déroulement d'une folle agressivité *due* à la *seule défiance* ! Les choses semblent pourtant plus complexes. Lulu n'a pas eu de père, certes, mais elle s'en est *choisi* un dans la *personne* du vieux Schigolch. Tout comme Lulu, Schigolch a des origines obscures: mendiant *sans feu ni lieu, il est en* quelque sorte mis au ban de la société. C'est pourquoi il pourra fonctionner comme le concentré de l'image paternelle, tandis que les autres figures masculines, assises socialement en qualité *de médecin, de peintre*, de journaliste, d'écrivain et même d'athlète, ne seront que des substituts paternels, furtifs et insatisfaisants. A la défiance agressive vient donc se superposer *un rapport* œdipien peu propre à organiser la personnalité de Lulu vers la clarté.

Convoitée par chacun, Lulu affirme d'entrée de jeu son pouvoir. « Je regarde loin au-dessus de toutes les villes de la Terre », *lance-t-elle au peintre*, *émoustillé* ; et, plus tard, Lulu rappelle à l'ordre son troisième mari : « *Mais tu ne m'as pas épousée !* (...) *C'est moi qui t'ai épousé.* » Et, cependant, prisonnière du désir de l'homme, comprimée dans ses aspirations, étiquetée, Lulu apparaît simultanément comme la femme-objet, toujours monnayable : « demi-million » ou splendide « nature morte ». A chaque nouvel amant, elle perd son prénom ! Nelly, Mignon, Eva, Lulu : *la ronde des signifiants* souligne la complète dépossession de la femme, confisquée par l'homme. Dès lors, il s'agira *d'inverser* les situations. « *La* jouissance, en tant que sexuelle, est phallique, c'est-à-dire qu'elle ne se rapporte pas à l'autre *comme tel* » (Lacan). Lulu *ne* peut concevoir en effet de situations duelles qui préservent l'altérité de chacun.

Les symboliques de l'érotisme et du pouvoir

On comprend ainsi comment la *mise à mort* de l'autre vient *suppléer l'échéance érotique*. Chaque partenaire est d'abord et avant tout un condamné à mort. Et la jouissance ne surgit *qu'au prix de deux conditions* : se sentir protégée d'une part, décréter une mise à mort d'autre part. Victime de maîtres chanteurs, Lulu s'abandonne dans les bras de Schigolch et pleure, telle une petite fille, jusqu'à ce que ce dernier *lui jure* de liquider ceux qui la tourmentent. « Comme cela rafraîchit », dit Lulu. « Comme cela réchauffe », *répond* le vieux en caressant la fine cheville de Lulu. A cet instant précis, la jarretière de la *jeune femme lâche*... Tout se passe comme si la transgression de l'Œdipe sublimé à l'extrême, jointe à la perspective d'un meurtre, pouvaient seuls créer l'espace de la volupté. L'enfant en quête de légitimité bafoue tout *interdit*, la « *bête féroce* » (*Berg*) se transforme en « laveuse de morts » (Wedekind).

Pourquoi semblable gâchis ? La méprise saute aux yeux : confondant deux symboliques, celle de l'érotisme et celle du pouvoir. Lulu, en s'emparant de la force, fait le vide autour *d'elle* (1). *Au fil de ce parcours*, elle croit accéder à la puissance, et, par là même, réinvestir son corps. *Mieux : c'est le réveil* de sa chair à nouveau tressaillante qui permet à Lulu, par le détour du meurtre, d'appréhender dans *son imaginaire la possession du pouvoir*. *Placée* devant sa propre boucherie, où la virilité a été furieusement dépecée, *c'est alors* que *Lulu* se voit assaillie par le désir lesbien de la comtesse Geschwitz. Jouant avec ses tendances homosexuelles, Lulu s'en sert comme d'un moyen.

Le comportement de Lulu à *l'égard du professeur*, *sa* première passe, semblerait faire exception. « Crotte des rues », « peste », « ordure », la femme *froide* à *la figure de louve* avoue soudain son « excitation ». L'illusion *s'en* va quand on saisit que le professeur est *muet !* Symbole de son *enfance* dégradée, le professeur fait *régresser* Lulu à l'état d'*infans*, où elle trouve, *pendant* un instant, la naïveté, l'innocence du Pierrot qui l'accompagne jusqu'à sa fin tragique.

Monstre (h)omnivore, Lulu a tout balayé : éros, *miroir* (image de soi, image de l'autre), plaisir homosexuel, échelle, narcissisme *de la danseuse*... *Au bout* de cette traversée du vide, qui n'est que l'espace de la désespérance et de la mort, et qu'en *termes cliniques on dirait* symptôme de l'hystérie, ne reste pour Lulu que le *suicide*. L'impasse est de taille et Lulu, victime de Jack l'éventreur, aura choisi sa mort.

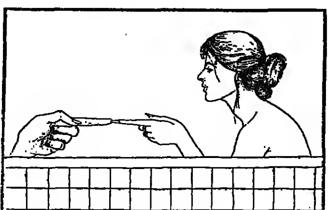
Articulation de deux problématiques majeures : la question du *pouvoir* et celle de la féminité, *Lulu* épouse les différentes modulations d'un cri douloureux, *celui* de la *femme* à la *poursuite* de sa *légitimité*. Faute de parvenir à élaborer l'amour, Lulu se condamne au solipsisme intégral *si bien* qu'elle est à la fin aussi illégitime qu'au départ. Meurtrière et mortifère, sa marche *stérile*, *obstinée*, *indique toutefois* dans son involution sans faille que le pouvoir de la femme réside peut-être justement dans la quête même de son propre *sujet*.

MURIELLE GAGNEBIN,

maître-assistant à l'université de Genève.

(1) Cf. notre commentaire détaillé de cette problématique chez Lulu à l'occasion d'une analyse simultanée d'Ophélie (Shakespeare), Hedda Gabler (Ibsen), Dora (H. Cixous) et Lulu (Wedekind), in « La mise à mort de l'homme », *Revue d'esthétique*, numéro *Erotiques*, « 10/18 », 1-2, 1978.

une sélection


« La Fille » vue par Bonnaffé

cinéma

PERCEVAL LE GALLOIS
d'Eric Rohmer

La téméraire entreprise du plus secret, du plus obstiné de nos cinéastes : ressusciter Perceval et Chrétien de Troyes, être vrai et donner à rêver. Rohmer propose son propre texte, parsemé d'archaïsmes, a inventé un décor comme un tableau du douzième siècle et rencontré Fabrice Luchini, le comédien qu'il fallait.

LA FILLE
d'Alberto Lattuada

Avant Roman Polanski, qui en fait la vedette de Tess, Alberto Lattuada aura découvert Nastassja Kinski (dix-huit ans), fille de Kinski-Nosferatu. Elle est d'une beauté peu commune, elle a du talent et une singulière personnalité. C'est elle qu'il faut voir. Sinon, on s'intéresse assez peu au récit joliment conté des tourments d'un architecte d'âge mûr, qui se demande si l'étudiante qu'il aime n'est pas sa propre fille. Lattuada poursuit ses thèmes favoris.

COUP DE TÊTE
de Jean-Jacques Annaud

Le regard amusé mais dépourvu d'indulgence de l'auteur de la Victoire en chantant, sur une équipe de football, ses dirigeants, ses supporters. Plus que la chronique d'un club de province, plus qu'un simple divertissement, une fable sur la bêtise, vivement dialoguée et mise en scène.

QUAND JOSEPH REVIENT
de Zsolt Kezdi-Kovacs

Une fable hongroise de l'ère socialiste : un marin, à peine marié, repart en mer et laisse au foyer sa mère et sa jeune épouse. Apprentissage de la coexistence, de la solitude partagée, non sans difficulté. D'une trame d'abord romanesque, étendue sur la durée, le cinéaste tire un portrait saisissant de la société magyare aujourd'hui.

WORD IS OUT (PARLONS-EN)
du Collectif Mariposa

Un étonnant montage sur l'American Dream homosexuel, sorte de nouvelle frontière à faire reconnaître par le grand public. Un remarquable travail, qui n'a peut-être que le tort de sa perfection. Témoignage valable sur une autre morale, d'autres rapports entre les hommes (hommes et femmes) ?

ET AUSSI : *l'Amour en fuite*, de François Truffaut (un réalisateur se penche sur l'hérédité qu'il a donnée à son héros) ; *la Fille de Prague avec un sac trop lourd*, de Danielle Jaeggi (un récit apparemment nonchalant mais documenté sur l'odyssée d'une jeune Pragoise) ; l'œuvre de Van der Keuken (le travail fondamental d'un très grand documentariste néerlandais) ; *Nosferatu, fantôme de la nuit*, de Werner Herzog (le monde des esprits est en nous) ; *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel*, de Jean Schmidt (témoignages impressionnants sur la misère des jeunes « marginalisés ») ; *La femme qui pleure*, de Jacques Doillon (un homme et deux femmes, enfermés dans un huis clos tragique par l'une d'entre elles) ; *Simone de Beauvoir*, de Josée Dayan et Malka Ribowska (par elle-même et par ses amis, le portrait d'une femme qui ne voulait pas être autre chose qu'un écrivain célèbre).

théâtre

TÊTES-MORTES
à la Cartoucherie de Vincennes

Ce qui reste d'une vie, de mille vies, quand la mort a calmé les voix. Les paroles de Beckett planent comme des flocons, et éclatent. La mise en scène de Jean-Claude Fall fait aller leur chemin, dans un rêve géologique, des pèlerins perdus. Fort et beau.

LA CANTATE A TROIS VOIX
au Théâtre du Ranelagh

Trois femmes, une nuit de juin, évoquent l'homme. Que ferai-je, dit la fiancée, s'il « veut continuer à faire le juge, s'il est avare et circonspect ? » « La nécessité pure et simple sans aucune douceur nous unit », dit l'épouse. Seule la veuve paraît heureuse, qui dit : « où le soleil se cache, éclate le ciel ». Un grand poème de Paul Claudel, qui n'avait jamais été joué.

HAMLET-MACHINE
au Théâtre de Saint-Denis

Replié au vingtième siècle dans un abri souterrain, ou dans le corps de sa mère, ou dans les cavités d'une statue géante abattue, et entouré d'appareils électroniques, Hamlet se défend d'avoir voulu jouer un rôle, pendant qu'au fond de l'Océan, un faucon vivant sur le poing, Ophélie, « au nom des victimes, rejette toute la semence qu'elle a reçue ». Heiner Müller, Allemand de l'Est, réveille le théâtre. Gérard Desarthe joue Hamlet. Mise en scène miracle de Jean Jourdheuil. Trois événements en un seul soir.

JEAN-PAUL FARRE
aux Dix-Heures

Les chansons folles d'un clown acerbe qui saute à pieds joints dans la logique, fait jaillir des bouquets de fleurs qui piquent, des bribes de rêve, des éclats de rire.

ET AUSSI : *Zouc* à Bobino (elle est *le* théâtre de la vie) ; *Bernard Haller* à Chaillot (un comique en liberté) ; *la Sœur de Shakespeare* à l'Aquarium (pendant que Shakespeare écrivait, sa sœur lavait les chemises et pourtant...) ; *Jules César* au T.E.P. (Shakespeare est toujours le plus grand).

musique

LE ROI ET LE FOU

Deux œuvres lyriques revivent cette semaine. Radio-France présente enfin un chef-d'œuvre d'Ernest Chausson, le Roi Arthus, *créé en 1903 à Bruxelles, et qui n'a jamais été monté intégralement en France, une œuvre issue de Tristan, mais qui en est comme l'antithèse spirituelle (Orchestre national, direction P. Dervaux, Radio-France, le 15 février, à 20 heures). L'Opéra du Rhin (en coproduction avec l'Opéra de Lyon) reprend* le Fou, *de Marcel Landowski, dont le héros est un savant effrayé par les conséquences de ses découvertes, une figure inspirée par Einstein ; la mise en scène est de Louis Erlo, sous la direction de l'auteur (Strasbourg, les 16, 17, 23, 24). A l'affiche des théâtres lyriques, notons encore* la Norma *(Nancy, les 10 et 18) et* Fidelio, *sous la direction de S. Cambreling (Lyon, les 21, 23, 25, etc.)*

MUSIQUE-PAYSAGE
de Mariétan

La musique des villes et de la nature fascine Pierre Mariétan, comme John Cage et M. Schafer ; il nous propose toute une série de paysages sonores, dans la forêt, dans Paris, en Suisse, etc., au cours de plusieurs soirées qui seront riches en découvertes (Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, du 15 au 25 février, à des heures diverses).

INITIATIVES

La vie musicale déborde de plus en plus les concerts traditionnels dans les lieux habituels. C'est ainsi que l'Agora d'Evry annonce un spectacle, « Mozart ces années-là », qui comprendra la Sérénade pour deux orchestres à cordes, *dansée par la Compagnie du Four solaire, et* le Directeur de théâtre, *une délicieuse comédie musicale, par le Centre lyrique populaire et l'Orchestre de l'Ile-de-France (les 17, 18 et 20). Le Centre culturel suédois organise un petit festival de cinq soirées consacrées à la voix dans la musique contemporaine avec de nombreuses œuvres de compositeurs inconnus (du 19 au 23 février, 11, rue Payenne, Paris-3e). Et les Concerts de Passy poursuivent une courageuse tâche de « décentralisation parisienne », avec des œuvres de Vinci, Telemann, Vivaldi, Bach et Boismortier, par l'Ensemble Musica Festiva (église N.-D.-de-Grâce, 8 bis, rue de l'Assomption).*

ET AUSSI : The Nash Ensemble of London : œuvres de Bennett, Davies, Payne, Osborne, King (ARC, Musée d'art moderne, le 15) ; Deller Consort (Théâtre de la Ville, du 14 au 16, à 18 h. 30) ; présentation de *Slava*, film de Reichenbach sur Rostropovitch (Empire, le 15 ; renseignements : 15, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, tél. : 723-73-40) ; Sibelius, Grieg, Brahms, par l'Orchestre de Paris, direction P. Berglund, avec E. Guilels (Champs-Elysées, les 15, à 20 h. 30 ; 16, à 19 h. 30 ; 17, à 10 heures) ; L. Doubrovskaïa, premier prix Thibaud 1971 (Gaveau, le 15) ; Orchestre de Bordeaux, direction R. Benzi, avec D. Ranki (Bordeaux, le 15) ; spectacle Satie (salle J.-Vilar, Arcueil, le 18) ; H. Sermet, piano (Gaveau, le 16) ; Orchestre de Lille, direction J.-Cl. Casadesus (Boulogne, le 16 ; Lille, le 19 ; Berck, le 20 ; Fourmies, le 24) ; les Goliards, jeu parodique du Moyen Age, par l'Ensemble Praetorius (Conciergerie, les 16 et 17, à 18 h. 30 et à 21 heures) ; Musique au présent, autour de H. Holliger (Radio-France, le 17, à 17 heures) ; Quatuors de Schumann, par P. et R. Fontanarosa, J. Prat et B. Pasquier (Théâtre d'Orsay, le 18, à 11 heures) ; Lily Laskine avec l'Orchestre Oubradous (Gaveau, le 18, à 17 h. 30) ; G.R.M. : œuvres de Clapand et Malec (Radio-France, le 19) ; Mozart, Hindemith, Florentz, par l'Ensemble orchestral de Paris, direction A. Myrat (Gaveau, les 19 et 20) ; *Socrate*, de Satie, direction J.-Cl. Pennetier (Radio-France, le 19, à 19 heures) ; J. Norman (Athénée, le 19) ; *la Mer*, de Debussy et *les Visions de l'Amen*, par le duo Doublier (Théâtre Essaïon, le 19) ; Yun, de Pablo, Béreau, Dusapin, par l'Ensemble 2e2m (Saint-Séverin, le 20) ; Mozart, Haendel, Dvorak, aux Concerts bleus (Palais des congrès, le 20, à 18 h. 30) ; Debussy, par K. Nagatomi (Gaveau, le 21, à 19 h. 45) ; Haydn, Beethoven, Schumann, par l'Orchestre philharmonique, direction G. Ajmone-Marsan, avec G. Oppitz et B. Soustrot (Pleyel, le 21 février).

expositions

CHARDIN
au Grand Palais

Après les Le Nain, Chardin le peintre de la Raie *et du* Benédicité, *la perfection du métier et le ton grave d'un maître du dix-huitième siècle, qui n'a pas cédé au libertinage de cour. Deux cents ans après sa mort, c'est la première présentation dans son développement complet de l'œuvre qu'on avait oublié d'interroger à fond, fasciné par les seuls paysages d'objets.*

KANDINSKY
au Centre Georges-Pompidou

Trente tableaux de Kandinsky des musées soviétiques — de Moscou et de Leningrad — au Musée national d'art moderne ; vingt et un d'entre eux sont inédits. Ce ne sont pas tous les Kandinsky d'U.R.S.S. mais c'est tellement bien de voir autrement qu'à travers de méchantes reproductions la Composition VI *de 1913, plusieurs* Improvisations, *l'*Ovale blanc *et quelques autres pièces d'importance. Et puis ils sont tout près des dessins et non loin des peintures de la donation Nina Kandinsky. Le tout forme une belle rétrospective.*

MAGRITTE
au Centre Georges-Pompidou

La rétrospective Magritte qui nous vient de Bruxelles. La même, avec ses quelque deux cents tableaux, mais enrichie et clairement présentée. Magritte avait le génie de faire basculer la réalité banale dans l'imaginaire, il jouait superbement sur l'apparence conventionnelle des choses.

OROZCO
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

(Lire notre article page 19.)

RIOPELLE
Galerie Maeght

Trente toiles sur le thème de l'iceberg. Peintures en blanc et noir où cet expressionniste abstrait de grand souffle parle, avec une maîtrise accrue, le langage de la peinture directe.

ET AUSSI : *Le Temps des gares* (passé, présent et avenir de nos « cathédrales » des temps modernes) ; *Dessins du dix-neuvième siècle*, au Louvre (ils viennent du musée de Bayonne) ; *Préhistoire de l'art en U.R.S.S.*, au Grand Palais (avant les Scythes) ; le nouveau musée du SEITA (le tabac en vitrine, comme aux A.T.P., et des affiches) ; *Un certain art anglais*, à l'ARC (un air anglais certain).

danse

DANSE 79
à l'Espace Cardin

A Meina Gielgud succède dans un tout autre registre Suzan Buirge et sa compagnie. Ancienne danseuse de Nikolaïs, elle présente en collaboration avec des musiciens, plasticiens, peintres, une série de modulations à partir des composantes de la danse : espace, temps, forme, volume.

PEINTURES D'OROZCO A PARIS

Une fresque mexicaine

RAREMENT exposition de peinture aura été autant que cette rétrospective José Clemente Orozco une telle page d'histoire. La guerre, les cadavres, les blessés amputés, la soldatesque en sombreros, les masses en marche, le massacre des innocents... Et, lorsque la révolution s'apaise sur le terrain, ce sont les couteaux qui se lèvent dans les cabarets, les prostituées qui montrent un rictus meurtri et les prêtres qui dépiautent à vif un malheureux immolé pour se parer de sa peau, au printemps, tandis que Hernan Cortés n'abat son glaive que pour couper une tête d'« indigène » et que le Christ brise sa croix avec la colère de Moïse au mont Sinaï. Ce sont là les thèmes et à peu près les titres des tableaux de ce peintre qui est l'une des trois figures du muralisme mexicain, mouvement qui a changé la face de la peinture, au début de ce siècle, à un moment où le pays lui-même était bouleversé par une révolution sanglante.

Ici, le tableau est une illustration do sujet et le sujet c'est le Mexique. Un Mexique qui soudain entendait faire oublier les siècles de conquête colonialiste et de dépréciation des valeurs culturelles indigènes. Le passé préhispanique est exalté et les croyances religieuses apportées par les conquérants remises en question.

L'œuvre picturale d'Orozco est au centre de cette bataille. En ces années 1910-1918, la peinture avait pris sur elle d'illustrer ce renversement de l'ordre établi et de parler directement à un peuple illettré à travers des images de bravoure qui sont des manières de mots d'ordre, un peu comme au Moyen Age la plèbe lisait le livre sculpté des dogmes sur les façades des cathédrales et sur leurs vitraux.

Les « révolutionnaires » du Mexique recouraient à la peinture murale, exécutée rapidement, dans l'exaltation, avec pathétisme et véhémence. Plus exactement à la fresque, faite de chaux recouverte de pigments, qui renouait avec la technique préchrétienne des temples aztèques, la même qu'on retrouve dans l'Italie de Pompéi !... On ne s'étonnera pas que cette peinture qui chantait l'héroïsme ait eu ses héros. Ils sont trois : Diégo Rivera, Alfaro Siqueiros et José Clemente Orozco. Leur peinture a contribué à montrer à l'étranger cette métamorphose du Mexique.

L'œuvre de Rivera a été exposée il y a deux ans à Moscou, et celle de Siqueiros à Florence. Orozco est le premier à figurer sur les cimaises d'un musée parisien. A eux trois, ils ont couvert des milliers de mètres carrés de peintures murales dans des édifices publics à travers le Mexique, à la fresque pour les intérieurs et, pour les extérieurs, à la peinture acrylique, qui résiste aux intempéries. Orozco compte 5 600 m2 de peinture murale répartis sur dix-sept bâtiments dont son grand œuvre de l'hospice Cabanes, à Guadalajara, que le pape Jean Paul II a visité récemment. Mais Siqueiros en compte bien plus, et Rivera peut-être davantage.

Dans cette peinture-discours, Orozco est cependant le moins doctrinaire des trois. Et le moine engagé politiquement dans le sens étroit du terme. Il était peintre, peintre de la « mexicanité », mais non du folklore, et aussi peintre contemporain dont l'œuvre s'inscrit dans l'histoire de l'art. Pour lui, au-delà des images, la peinture est d'abord une pensée plastique, somme complexe de messages irréductibles en mots. Ces vastes étendues de peinture où dominent les couleurs terre lourdement soulignées de noir, il les peignait seul, perché sur ses échafaudages. L'exposition présente des reproductions photographiques grandeur nature de fragments de ses peintures murales. Sur les cimaises d'un musée, hors du soleil mexicain qui en atténue la violence, ces « discours peints » paraissent démesurés et tonitruants. C'est un langage adressé aux foules à haute voix et il faut replacer son ton de harangue dans le contexte mexicain historique.

Tableaux pour une révolution

Etrange parcours ! Avant d'en arriver à ces peintures qui incitent l'homme à un constant dépassement de soi, pénétré qu'il est par sa « mission » d'artiste traitant de grands thèmes nationaux qui évoquent le vécu collectif et remettent en scène les valeurs anciennes, Orozco avait commencé comme simple caricaturiste et illustrateur. Il suivait les armées révolutionnaires qui s'étaient partagé le territoire, parfois en factions antagonistes. En témoin, il a peint durant les années 20 les défilés de soldaderas de Zapata et ceux de Villa, les deux péones révoltés. Le second avait pris le maquis après avoir tué un soldat qui avait violé sa sœur et avait levé une armée de deux cent mille cavaliers révolutionnaires, soit cinq divisions montées !

L'exposition mise en place, en professionnel rompu à la mise en scène muséographique, par l'excellent Fernando Gamboa, directeur du Musées des beaux-arts de Mexico, indique clairement les jalons de cette œuvre qui a accompagné les convulsions révolutionnaires mexicaines, en historien et un peu en prophète admonestateur. Petits tableaux, images monumentales. On y trouve ces grands mouvements de masses en marche au cri de « Terre et liberté ! », en sombreros et cartouchières croisées sur la poitrine dans une dramatique mise en page qui a inspiré le cinéma héroïque de Serge Eisenstein. Certains tableaux se présentent comme des études préparatoires prêtes à être filmées.

Il y a des dessins au lavis d'une facture très sobre qui sont des descriptions de tueries effroyables au sabre et au poignard, aussi sarcastiques que les caricatures de George Grosz en Allemagne après la première guerre mondiale. La verve d'Orozco ne baisse pas le ton lorsqu'il dessine à l'aquarelle ces scènes de bordels mexicains avec une alacrité qui fait penser à l'art d'Ensor et de Munch. Une petite salle illustre cet intérêt premier d'Orozco pour l'humanité des bouges de Mexico et les batailles après boire des estaminets. Toute sa peinture exprime une violence latente qui est l'image d'un tempérament, mais aussi renvoie à la violence d'un pays volcanique.

Au début des années 30, le discours révolutionnaire subsiste en façade, mais en profondeur, la réaction devient intenable pour les peintres, qui ne reçoivent plus de commandes. Ils quittent le pays et vont aux Etats-Unis. Les fresques qu'il ne pouvait plus peindre au Mexique, Orozco, comme Siqueiros, les peint là-bas. La fresque pyramidale du collège de Pomona, en Californie — le Mythe de Prométhée, — est la première du genre aux Etats-Unis. Une série de tableaux évoque cette période de krach financier et montre une Amérique qu'un maelström aurait ravagée. Le pont de Queensborough vide, il ne lui manquerait qu'un personnage hurlant de frayeur pour devenir le Cri de Munch.

Pour les peintres de New-York, l'apport des muralistes mexicains arrive à point : justement l'Amérique du New Deal tente également d'élaborer une peinture sociale qui témoignerait de ces années de dépression précédant le renouveau. Orozco et Siqueiros apportent à New-York un souffle épique qui avait inspiré la peinture des Ben Shahn, des Arshile Gorky et finalement du héros de la peinture américaine, Jackson Pollock, dans l'œuvre duquel on retrouve, transposée dans l'abstraction expressionniste, la violence et la monumentalité interne des tableaux des deux Mexicains.

L'œuvre d'Orozco compte une part importante de tableaux à thèmes religieux, en fait tout à fait iconoclastes, tableaux encore plus allégoriques que ceux à caractère social. Et, ici et là, il montre une beauté convulsive qui n'est pas faite pour plaire mais pour exprimer un tempérament et organiser un langage plastique maîtrisé et porté par une vitalité créatrice puissante. Les dessins préparatoires révèlent un Orozco capable de rendus les plus classiques et les plus libres à la fois. Il reprend les mythes de la culture préhispanique avec la sereine objectivité d'un système de valeurs admises, bien que critiquées. C'est la revanche sur Cortés qui avait substitué une culture à une autre dans un bain de sang et de mépris. Dans ces conditions, les joliesses picturales ne sont pas de mise et la peinture tranche à grands coups de brosse dans le vif du symbolisme le plus tumultueux. Seule compte la cohérence du langage plastique. Cohérente, cette peinture militante et remueuse d'idées l'est sans compromis. Elle manifeste des qualités qui font d'Orozco le plus peintre des trois mousquetaires du muralisme mexicain.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Orozco au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Exposition organisée par Jacques Lassaigne et Fernando Gamboa. Jusqu'au 13 mai.

BABOU A CHALON-SUR-SAONE

Ardoises, tuiles, inventaires

CE qu'est le « Montchanin », dont le nom sonne un peu comme celui d'une dame de spectacle et de petite vertu d'un autre temps ? Une tuile de grande vertu. Les Bourguignons le savent évidemment : tous les bons artisans du bâtiment aussi : la tuile provenant de la petite ville, près du canal du Centre, qui aujourd'hui porte partout sur ses façades et sur ses toits des traces fantaisistes et colorées de son industrie a été assez florissante pour imposer ses modèles un peu partout en France.

Le peintre Babou en connaissait bien l'existence, mais jusque-là il peignait des toits d'ardoise. L'ardoise qui occupa surtout les artisans couvreurs qu'étaient son père et son grand-père. L'ardoise plus « noble », et signe extérieur des maisons bourgeoises du dix-neuvième siècle et d'après. Puis Babou est allé à Montchanin, et la maison de la culture de Chalon-sur-Saône l'a incité à travailler sur le thème de la tuile. Contrat a été passé. Le résultat : cette exposition — qui aurait été tellement bien venue à Montchanin mais qui est tout de même très bien à Chalon — de douze « tableaux-tuiles » réalisés d'après catalogues entre février et août 1978 : tuile grande losangée, recto et verso, tuile romaine, tuile à côte, tuile de faîtage, tuile chaperon, etc., avec lesquelles Babou, au-delà du descriptif des différents types et échelles, s'adonne à son plaisir favori : la peinture, évidemment, et sa pratique explicitée dans les toiles mêmes, dont l'inachèvement laisse voir la mainmise de l'artiste sur l'espace de la toile.

Jusqu'au vertige ressenti

Ce travail ne pouvait être présenté seul. Il est, en effet, l'amorce de nouvelles recherches et plus le démarrage d'une nouvelle série que l'achèvement d'une ancienne. Il marque le passage des couleurs de l'ardoise aux couleurs de la tuile, des gris et des bleus des dômes couronnés de clochetons prétentieux aux rouge orangé et roses de coiffes plus rustiques.

Aussi a-t-il été assorti d'un ensemble de peintures réalisées depuis 1972, qui montrent l'évolution du peintre. Depuis ses premiers inventaires socio-critiques des maisons préfabriquées de vos rêves — style « Normandie », style « Val-de-Loire », style « Ile-de-France », style « Manoir », — que Babou a entourées de grilles pointues protectrices du « home sweet home » et qu'il a mises en couleurs et en perspectives avantageuses, aussi fabriquées que celles des publicités accompagnant ce genre de produit.

Avec les toits d'ardoise et leurs ornements — clochetons, pinacles, lucarnes, campaniles, repris de vieux catalogues du début du siècle trouvés dans les archives familiales, — le ton critique baisse au profit d'une analyse beaucoup plus serrée de l'espace de la toile, et des questions de formes, volumes, couleurs, de leurs tensions, de leurs ruptures, allant jusqu'au vertige ressenti — il le dit lui-même, — lorsqu'il était enfant, en suivant son père sur les toits. Quatre ans de peinture raffinée au cours desquels le sujet décrit est peu à peu devenu prétexte à d'infinies modulations de gris, de bleus sombres, de verts, de mauves, contre des plans unis, bleu ciel, calculés serrés, sur le nombre d'or.

Le responsable des expositions à la M.C. de Chalon, Christian Besson, a eu la bonne idée d'associer à cette exposition la présentation de presque une centaine de catalogues d'objets manufacturés en tout genre du début du siècle. Ils sont ouverts sur ces pages dessinées avec soin qui montrent aussi bien des éléments de toitures identiques à celles qui ont inspiré Babou, que des modèles de costumes marins pour enfants, toutes sortes de moules à petits gâteaux, des pioches, des faux, des serrures, des corsets, des tissus d'ameublement, des armes, des bicyclettes, etc. Ils ne renvoient pas plus à l'objet que les tuiles de Babou. Pour celles-ci, il y a le détournement de la peinture ; pour ceux-là, nos fantasmes, après les surréalistes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'à fin février. Catalogues, présentation de Patrick Le Noëne et Christian Besson.



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

KANDINSKY. Trente peintures des musées soviétiques (4e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 mars.

RENE MAGRITTE. Rétrospective. — Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

JOHANNES ITTEN ET SON ENSEIGNEMENT. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 2 avril.

ŒUVRES CONTEMPORAINES DES COLLECTIONS NATIONALES. Accrochage II. — Jusqu'au 2 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. — Jusqu'au 8 avril.

WILFREDO LAM. La Jungle. — Jusqu'au 2 avril.

Centre de création industrielle

20 000 LIEUX SOUS LES MERS. A la découverte du pétrole en mer. — Forum. Jusqu'au 26 février.

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Jusqu'au 9 avril.

QUATRE DIMENSIONS POUR L'ARCHITECTURE. Jusqu'au 5 mars.

ARCHITECTURE D'INGENIEURS AUX XIXe ET XXe SIECLES. Jusqu'au 19 février.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 8 avril. Jusqu'au 30 avril.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte O. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 30 avril.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 12, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

HISAO DOMOTO. 1957-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 mars.

UN CERTAIN ART ANGLAIS. — Sélection d'artistes britanniques 1970-1979. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mai.

MAURICE SAVIN (1894-1973). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mars.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). ... dis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 5 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusque fin mars.

LOUIS LEYGUE. — A la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf les dimanches et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

HEBERT, peintre de la montagne italienne. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-86). Sauf mardi, de 14 h. à 15 h.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : les vacances. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 15 février.

LENINGRAD. Protection et restauration du patrimoine 1918-1978. — C.N.M.H., hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. - 12 h. 30 et de 14 h. à 15 h. 30. Jusqu'au 18 février.

LEOPOLD SEDAR SENGHOR. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 février.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 15 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 22 avril.

PIERRE CORDIER. Chimigrammes. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

EPSTEIN. Sept années d'art graphique à Francfort/Main (1926-1933). — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-17 34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Du 17 février au 10 mars.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 8 F ; dim. : 4 F. Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim. de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 19 mars.

LE SPECTACLE ET LA FETE AU TEMPS DE BALZAC. — Maison de Balzac, 47, r. Raynouard (224-56-38). Jusqu'au 25 février.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE. LE C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

SPLENDEUR ET COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 mars.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 avril.

GALERIES

LA FONDATION VERANNEMAN : Delvaux, Ensor, Magritte, Permeke, etc. — Galerie de France, 3, rue du faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 28 février.

BELLMER, DOMINGUEZ, MAN RAY. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

SALAH STETIE et RAOUL UBAC : autour d'« Obscure lampe de cela ». — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 24 février.

LES ARTISTES DE LA REVUE « SORCIERE ». — 14, rue de l'Ancienne-Comédie (329-21-25). Jusqu'au 26 février.

ATTERSEE, GIRONCOLI, PICHLER, PIERRE WEISS. Dessins. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mars.

CERAMIQUES. Olmas, Givoud, Pontoreau, Scholtze, Senart, Sigg. — Paris-Sculpt, 52, rue de Bassano (720-79-75). Jusqu'au 24 février.

L'ŒIL, LA VITESSE, LA VILLE. Etude d'O. Descamps, recherche photographique d'A. Dumage. — Atelier d'art public, 36, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 10 mars.

PORTES ET FENETRES EN TROIS DIMENSIONS. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 10 mars.

DECORS ET COSTUMES DE THEATRE, de 1928 à 1979. — Salons de la société Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt (266-91-41). Jusqu'au 23 février.

HANS BELLMER. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol. Jusqu'au 4 mars.

BERNARD BUFFET. Les fleurs. — Galerie M. Garnier, 8, avenue Matignon (225-61-65).

WILLIAM S. BURROUGHS. Editions, manuscrits, photos. — Galerie Pierre Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (325-27-60).

MICHAEL SUTHE. Les voyages de Marco Polo. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 3 mars.

ANDRE CHABOT. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

MARC CHAGALL. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 1er mars.

COTTAVOZ. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32).

CREMONINI. Peintures récentes. — Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 25 mars.

OLIVIER DEBRE. Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 15 mars.

JOS DECOCK. Aquarelles et dessins (1977-1978). — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 24 février.

CECILE DEUX. L'Atelier du graveur. — Galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60).

FASSIANOS. Peintures 1978. — Galerie Beaubourg, 23, r. du Renard (271-20-50). Jusqu'au 3 mars. — Gouaches et dessins. — Le Chapitre, 36, rue Saint-Louis-en-L'Ile (633-56-00). — Pointes sèches, 23, rue Guénégaud (033-27-70). Jusqu'au 3 mars.

GARGALLO. — Galerie O. Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11).

PAUL KLEE. Trente marionnettes. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 31 mars.

GERARD KOCH. Sculptures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 24 février.

ANDRE LANSKOY. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 24 février.

MORANDI. Cinquante gravures. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-55-22). Jusqu'au 24 février.

NALLARD. Huiles sur toile et sur papier, 1976-1978. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 24 février.

GIUSEPPE PENONE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 23 février.

RIOPELLE. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 mars.

WERNER RITTER. Ambiance. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 23 février.

MAREK RUDNICKI. — Galerie Pasali, 33, rue de Miromesnil (265-46-96). Jusqu'au 24 février.

OTTO SCHAUER. Peintures. — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 24 février.

ANTONIO SEGUI. « Personnes ». Peintures, pastels, dessins. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 21 mars.

STEICHEN (1879-1973). Rétrospective. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 3 mars.

GOTTFRIED WIEGAND. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 17 mars.

LAURENT WOLF. Peintures et dessins. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 7 avril.

ZUKA. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue J.-Callot (033-78-41). Jusqu'au 10 mars.

REGION PARISIENNE

CRETEIL. Festival international de dessin d'actualité. — Club (M.J.C.), rue Charpy. Sauf dimanche, de 9 h. à 22 h. ; le lundi, de 13 h. 30 à 22 h. Jusqu'au 27 février.

GARCHES. Futurissimo. — Centre culturel, 88, Grande-Rue (970-39-32). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 24 février.

MARLY-LE-ROI. Charles Lecointe, photographe de l'Artois (1884-1975). — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 28 février.

EN PROVINCE

CAEN. Vera Molnar. — Atelier de recherche esthétique, 19, rue Vauquelin (85-73-15). Jusqu'au 28 février.

CHALON-SUR-SAONE. Babou. Catalogue des grandes tuileries de Bourgogne à Montchanin. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 4 mars.

CHAMBERY. L'autre et l'ailleurs, itinéraire dans les collections exotiques des musées de Savoie. — Jusqu'au 5 mars. — Ben Shahn. Photographies. Jusqu'au 26 février. — Musée Savoisien (33-44-48).

FLAINE. Jiri Kolar. — Centre d'art (90-80-01). Jusqu'au 25 avril.

LE CREUSOT. Jardins du quotidien. — Maison des arts et loisirs (55-13-11). Jusqu'au 9 mars.

LE MANS. 3 000 ans d'art mexicain - Juan Soriano. — Musée, 2, avenue de Paderborn (84-97-97).

LILLE. La sculpture romane et gothique du nord de la France. — Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 28 février.

LYON. Ferréol. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Lyon-Perrache. Jusqu'au 28 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. Arts en pays d'Islam. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-22). Jusqu'au 27 mai.

METZ. La vie quotidienne en Egypte chez les artisans de pharaon. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 28 février. Un renouveau de la peinture : Aillaud, Arroyo, Equipo Cronica, Gäfgen, Hélion, Moninot, Rayssé. — M.J.C., 36, rue Saint-Marcel (30-45-07). Jusqu'au 25 février.

NANTES. Magdeleine Vessereau. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 26 mars.

NICE. Festival Inde : scènes musicales de l'Inde, miniatures de 1590 à 1800. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-15). — L'Inde vue par Claude Sauvageot. Photographies. — Galeries des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-22). Jusqu'en avril. — Le droit de regard. — Villa Arson, 20, avenue S.-Liégard (51-30-00). Jusqu'au 15 mars.

NIMES. Maîtres européens de la gravure (collection A. Wittert). — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 28 février.

RENNES. L'univers d'Aimé Maeght. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-29-26). Jusqu'au 25 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Jacques Damase, trente ans d'édition. Jean-Jacques Passera et ses amis. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 25 mars.

SAINT-ETIENNE. Perspective italiennes. — Musée d'art et d'industrie.

STRASBOURG. Peintures sous verre d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.

VENISSIEUX. Picasso et ses amis. — Hôtel de Ville, hall 1 A. Jusqu'au 22 février.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Zoue.

CHAPITEAU DES HALLES, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron (dern. le 17).

LA FORGE (371-71-89), les 17 et 18, à 18 h. 30 : Anacrusa.

FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : Chant profond juif (dern. le 17) ; 15 h. 30 : Bolivia Manta (dern. le 17) ; Higinio Mena (à partir du 20).

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Eddy Mitchell ; le 19 à 21 h. : Pierre Vassiliu.

PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 17 h. : Serge Lama.

POINT VIRGULE, le 18, 20 h. 30 : Jacqueline Dorian.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Sylvia Joly.

TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 22 h. : Ghislaine Clément.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Christ et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.

LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.), I, 20 h. 30 : Tu viens, ou t'en va. — II, 22 h. 30 : A. Valardy.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (Mar., Mer., 15 h. 30 : M. Ransou-Hervé ; (D.), 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h., le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; 21 h. : Lionel Rocheman ; (D., L.), 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.

DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : J.-P. Farre ; 22 h. : Bruant superstar.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : Bernard Dimey.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : One heure avec Louis Ferdinand Céline.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 15 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : Mimes.

LE PLATEAU (271-71-00) (D.), 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : la Klaxon.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.) : 20 h. : Chansons de femmes « Aubade à moi » ; 21 h. : Vania.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Bunny's Bar.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye, bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Jazz, pop', rock, folk

SALLE PLEYEL, le 14, 21 h. : Billy Joel ; le 16, à 21 h. : Smith Trio.

HIPPODROME DE PANTIN, le 17, à 20 h. : Statu Quo.

STADIUM, le 16, à 20 h. : Mick Taylor.

BAR TOTEM (au Stadium), le 14, à 21 h. : Evan Chandlee Quintet ; les 15, 16, à 21 h. : Le Jack ; le 17, à 21 h. : Six pieds trois pouces.

CHAPELLE DES LOMBARDS (D.), 20 h. 30 : Skuas (nouvelle musique latino-américaine) ; 22 h. 30 : Groupe Europa.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : Dany Doriz (jusqu'au 18).

GOLF DROUOT, 21 h. 30, les 16, 17 : French cancan.

OLYMPIA, le 17, à 24 h. : Johnny Griffin U.S.A. Quartet.

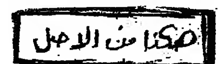
PAVILLON DE PARIS, le 15, à 21 h. : Paco di Lucia, Larry Corryel, John McLaughlin (sous réserves).

RIVER BOP, le 14, à 22 h. : Toto Bissainthe ; le 15, à 23 h. : Orchidée.

ESPACE CARDIN, le 16, à 20 h. 30 : Yoschk'o Seffer et Sa Neffesh Music.

LA PENICHE, le 18, à 20 h. 30 : Nu Creative Methods.

LE TROGLODYTE (D., L.), 22 h. : Duo Tocan.



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 15, 18 et 17, à 19 h. 30 : Giselle.
SALLE FAVART (742-59-69), les 15, 18 et 17, à 19 h. 30, le 14 à 20 h. 38 : Le ballet de l'Opéra.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 21 à 14 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin ; à 30 h. 30 : Ruy Blas.
CHAILLOT (725-81-15), Grand-Théâtre, les 17, 10 et 30, à 20 h. 30 ; le 18, à 15 h. : Bernard Haller (Balmigondivers).
ODEON (325-70-32), les 15, 16, 17 et 20, à 20 h. 20, le 18, à 15 h. : les Trois Sœurs.
PETIT ODEON (325-70-32) (L., Ma., Mer.), 18 h. 38 : le Jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë ; (L.) 21 h. 30 : les Incertains.
T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. (dern.) : Jules César ; le 15, à 20 h. et le 17, à 14 h. 30 : films.
PETIT T.E.P. (797-96-06) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : M'appelle Isabelle Langrenier.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi) : Débats : le 14, à 18 h. : Les médias et l'enfant ; à 18 h. 30 : L'enfant et la créativité ; le 19, à 18 h. : Cadre de ville ; à 20 h. 30 : Le jardin des sciences.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 14, 15, 15 et 17, à 18 h. 30 : Deller Consort ; les 20 et 21, à 18 h. 20 : Alan Stivell ; les 18, 17, 20 et 21, à 20 h. 30 : les Chemins de fer.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 14, 17, 18 et 20, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 14, 18 et 16, à 14 h. 30 ; les 17 et 18, à 16 h. : Le théâtre d'images de F. Guilbard, ballet ; la 21, à 14 h. 30 : La compagnie de danse Entre-Six.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte.
ATHENEE (073-27-24) (D. soir, L.), I : 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Les papas naissent dans les armoires ; II : 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : les Thermes vénitiens.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : la Sœur de Shakespeare ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Têtes mortes ; Atelier du Chaudron (328-97-04), ven., sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. : Sans.
CENTRE CULTUREL DU XVII[e] (227-68-81), 20 h. 30 ; le 14, 22 h. ; le 18, 16 h. : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Iakov Bogomolov ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
ESSAION (278-46-42) (D.), I : 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs ; II : (D., L.), 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un Certain Plume.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit ; le 14 (D., L.) : le Roman de Renart.
GAITE-MONTPARNASSE (322-15-18) (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 15 h. : le Gros Oiseau.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-32-99) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 20 : les Folies du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : Bonsoir Rose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit ; II : 18 h. 30 : Une heure avec F.-G. Lorca ; 20 h. 30 : Di Giacomo ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-32-26) (D., L.), 21 h. : Magic Afternoon.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duo sur canapé.
MODERNE (874-63-55) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h : Comme tu me veux.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim., 15 h. : l'Etoile du Nord.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 20 et 18 h. 30 : la Petite Hutte.
OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 18 h. 30 : Elektra ; (rel. les 14, 15), 18 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Arbre à palabres.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), I : 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu ; II : les 14, 15, 16 et 30, 20 h. 30 : Zadig ; le 17, 20 h. 30 ; le 18, 15 h. : Harold et Maude.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Mar.), 30 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.), 30 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tout pour le tout.
LA PENICHE (205-40-39) (D., L.), 20 h. 30 : Naïves Hirondelles.
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Sur la grand'route.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Laurence.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Zut.
RANELAGH (288-64-44) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cantate à trois voix.
RENAISSANCE (208-89-78) (S., D.), 14 h. 20 : le Barbier de Séville.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Grand'peur et misère du III[e] Reich.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 30 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : De l'éducation des insectes.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 30 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
THEATRE 13 (627-36-30) (Mer., J., V., Sam.), 20 h. 30 ; dim., 15 h. : les Gens du Marais.
THEATROSPHERE ODEON (329-70-53) (D.), 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le d'Ampezzo.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 30 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
TROGLODYTE (236-02-87) (Mer.), 14 h. 20, dim., 15 h. 30 : Gugnzone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles. — le 26, rue Dunois, 13[e] (584-72-00) J., V., S., 21 h., dim., 15 h. 30 : la Vie en pièces.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 17, à 21 h. : Une Ramos.
ARCUEIL, C.C., le 20, à 21 h. : Octuor de cuivres de Paris (autour de Satie).
ARGENTEUIL, C.C.M., le 16, à 20 h. 45 : Théâtres d'Aperghis et Kagel.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (le 15, D. soir, L.), 30 h. 15, mat. dim., 18 h. : Platonov.
CACHAN, C.C., le 18, à 20 h. 45 ; J. Villeret.
CHAMPIGNY, Théâtre G.-Philipe, le 17, à 21 h. : Marie-Paule Belle.
CHARENTON, Théâtre, le 18, à 15 h. : La Mascotte.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard, le 16, à 21 h. : Cathy Berberian (de Monteverdi aux Beatles) ; le 17, à 21 h. : Andrée Simons.
COLOMBES, M.J.C.-Théâtre, le 16, à 20 h. 30 : Una Ramos.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 15, à 20 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab ; le 17, à 20 h. 30 : les Aventures de Djeha le malin.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont, le 20, à 20 h. 45 : Ben Zimet.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux, le 18, à 20 h. 30 : Ensemble Pro Arte de Paris (Wagner) ; les 17, à 20 h. 30, 18, à 15 h. 30 : le Ballet de l'Opéra du Rhin.
ELANCOURT, Maison pour tous, les 16, 17, à 21 h. ; le 16, à 18 h. : la Périchole.
EVRY, Agora, les 16, 17, à 21 h. ; le 18, à 16 h. : Mozart, ces années-là ; Studio, le 17, à 21 h. : Bobby Few Trio.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal, J., V., S., 30 h. 30 ; D., 17 h. : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre, le 17, à 20 h. 30 ; le 18, à 14 h. 30 : les Cloches de Corneville ; le 20, à 21 h. : Julien Clerc.
MALAKOFF, Théâtre 71, le 17, à 21 h. : Alexandra Lagoya.
MANTES-LA-JOLIE, C.C., le 17, à 21 h. : Meneval ; le 18, à 17 h. : Julien Clerc.
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Auditorium, le 17, à 20 h. 30 : Cirque Alfred.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, les 14, 15, à 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
RIS-ORANGIS, M.J.C., le 17, à 21 h. : Tony Trishka ; salle R. Desnos, les 15, 17, à 20 h. 30 : Rufus.
ROSNY-SOUS-BOIS, salle des fêtes, le 17, à 20 h. 30 : Nuit du blues, avec Blue Story.
SAVIGNY-SUR-ORGE, le 16, à 21 h. : Alain Sachs.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h., mardi à 19 h. 30 : I. Pauvre B. ; II. Hamlet Machine, Mauser ; le 18, à 23 h. : Armande Altaï.
SAINT-GRATIEN, C.C., le 17, à 20 h. 30 : Francis Perrin.
SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie, le 17, à 20 h. 30 : Jazz de pique.
SAINT-OUEN-L'AUMONE, M.J.C., le 17, à 20 h. : Groupe Espoir.
SCEAUX, Les Gémeaux, les 15, 17, à 21 h. : Des petits cailloux dans les poches.
VERRIERES-LE-BUISSON, salle des fêtes, le 20, à 20 h. 30 : la Servante maîtresse.
LE VESINET, C.A.L., le 16, à 21 h. : Barbara.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C., le 15, à 21 h. : J.-P. Sèvres ; le 17, à 21 h. : les Colombaioni.
VILLE-D'AVRAY, château, le 18, à 21 h. : Trio de France (Mozart, Beethoven, Saint-Saëns).
VITRY, Théâtre J.-Vilar, le 17, à 21 h. : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France (Lully, Josquin des Prés...).
YERRES, C.E.C., le 18, à 21 h. : La Foraine ; le 17, à 21 h. : Catherine Ribeiro.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 FÉVRIER

15 h. : le Trouillard du Far-West, de N. Taurog ; 18 h. : Le cinéma, la science-fiction et le fantastique : le Rayon de la mort, de L. Koulechov ; 20 h. : Hommage à G. Sadoul : Muno Moto, de O. Pipa ; 22 h. : les Régates de San Francisco, de C. Autant-Lara.

JEUDI 15

16 h. : Un vrai cinglé du cinéma, de F. Tashlin ; 18 h., cinéma roumain : le Canari et la tourmente de neige, de M. Marcus ; 20 h., hommage à G. Sadoul : La Villegiatura, de M. Leto ; 22 h. : la Grande Guerre, de M. Monicelli.

VENDREDI 16

16 h., cinéma roumain : Lia, de J. Mihail ; 18 h., le cinéma, la science-fiction et le fantastique : la Fin du monde, de A. Gance ; 20 h., hommage à G. Sadoul : la Reconstitution, de T. Angelopoulos ; 22 h., le cinéma, la science-fiction et le fantastique : Jack l'Eventreur, de J. Brahm.

SAMEDI 17

15 h. : Vive Henri IV, vive l'amour, de C. Autant-Lara ; 18 h., le cinéma, la science-fiction et le fantastique : la Belle et la Bête, de J. Cocteau ; 20 h., hommage à G. Sadoul : Viridiana, de L. Bunuel ; 23 h. : En cas de malheur, de C. Autant-Lara.

DIMANCHE 18

16 h. : le Jour, de C. Autant-Lara ; 18 h. le cinéma, la science-fiction et le fantastique : Destination lune de I. Pichel ; 20 h., hommage à G. Sadoul : Vingt jours sans guerre, de A. Guerman ; 22 h. : Chers compagnons, de P. Dellabarra (en sa présence).

LUNDI 19

Relâche.

MARDI 20

16 h. et 18 h. : cinéma roumain (16 h. : le Hachereau, de M. Muresan ; 18 h. : Quand la brume se dissipe, de I. Miho et M. Marcus) ; 20 h., hommage à G. Sadoul : la Terre promise, de M. Littin ; 22 h., le cinéma, la science-fiction et le fantastique : Five, de A. Oboler.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 14 FEVRIER

16 h. : la Croisière du Navigator, de B. Keaton ; 17 h., 19 h. et 21 h. : Panorama du cinéma roumain (17 h. : le court-métrage ; 19 h. et 21 h. : le Pouvoir et la Vérité, de M. Marcus).

JEUDI 15 FEVRIER

15 h. et 21 h. : Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (15 h. : Gamma People, de J. Gilling ; 21 h. : Vampyr, de D.T. Dreyer) ; 17 h. et 19 h. : Panorama du cinéma roumain (17 h. : les Flots du Danube, de L. Ciulei ; 19 h. : Pintea, de M. Moldovan).

VENDREDI 16 FEVRIER

15 h. et 17 h. : Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (15 h. : les Soleils de l'île de Pâques, de P. Kast ; 17 h. : les Monstres de l'espace, de R. Baker) ; 19 h. et 21 h. : Panorama du cinéma roumain (19 h. : Magre blanc, de I. Popescu-Gopo ; 21 h. : la Mort d'Ipu, de S. Nicolaescu).

SAMEDI 17 FEVRIER

15 h. et 17 h. : Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (15 h. : le Ciel sur la tête, de Y. Ciampi ; 17 h. : Je t'aime, je t'aime, de A. Resnais) ; 19 h. : la Chute des feuilles, de Iosseliani ; 21 h. : Panorama du cinéma roumain : Une nuit orageuse, de J. Georgescu.

DIMANCHE 18 FEVRIER

15 h. : les Clowns, de F. Fellini ; 17 h. et 19 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 21 h. : Panorama du cinéma roumain : les Matins d'un garçon sage, de A. Blaier.

LUNDI 19 FEVRIER

15 h. et 17 h. : Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (15 h. : les Daleks envahissent la Terre, de G. Fleming ; 17 h. : Space Master X 27, de E. Burns) ; 19 h. et 21 h. : Panorama du cinéma roumain (19 h. : le Mur, de C. Vani ; 21 h : Noces de pierre, de M. Veroiu).

MARDI 20 FEVRIER : Relâche

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 2e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-86) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 5e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : D.G.O. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : D.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; D.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Bel.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débat M.R.A.P., le 19, 21 h. 30).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; D.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; D.G.C. Gobelins, 13e (331-06-16) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. Am.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 5e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hongr.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LE CYCLE (Iran.) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES DENTS DE LA MER (A.) (2e partie) (v.o.) : Calypso, 17e (380-10-66).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A.) (*) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

Les films nouveaux

LA FILLE, film italien d'Alberto Lattuada (v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (356-38-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

COUP DE TETE, film français de J.-J. Annaud : Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), D.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), D.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DROLE D'EMBROUILLE, film américain de C. Higgins (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (225-45-76), v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES BIDASSES EN VADROUILLE, film français de D. Caza : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Balzac, 8e (359-52-70).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR, film antillais de C. Lara : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A.) (v.o.) : D.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GALACTICA (A.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), D.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), v.f. : D.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (607-34-25).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o.-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), D.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f.-v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonda, 6e (633-08-22), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), D.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (325-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (*) (All., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). V.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE POT-DE-VIN (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (*) (A., v.o.) : D.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : D.G.O. Opéra, 2e (261-50-32) ; D.G.C. Gobelins, 13e (331-06-16) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ANNIE HALL (A.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A.), v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA DE FELLINI (It.), v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A.), v.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : D.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A.), v.f. : Haussmann, 9e.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). Haussmann, 9e.
LE GRAND SOMMEIL (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
HATARI (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
IF (Ang.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Studio Bertrand, 7e.
JÉSUS DE NAZARETH (2 époques) v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA MELODIE DU BONHEUR (A.), v.o.-v.f. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NOSFERATU (All.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Haussmann, 9e.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A.) (**), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
PORTIER DE NUIT (It.), v.o. : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.), v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25).
SEBASTIANE (Ang.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOUT, TOUT DE SUITE (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.), v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (horaire spécial).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I., 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : New-York, New-York ; 20 h. 20 (plus sam. 0 h. 10) : Cabaret ; 22 h. 20 (plus ven. 24 h.) : Midnight Express. — II., 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. : Pourquoi pas ? ; 18 h. : Padre Padrone ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. (plus sam. 24 h.) : Festival Bob Dylan ; ven., 24 h. : l'Œuf du serpent.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (**) (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; mer., sam. : Myra Breckinridge ; dim., mar. : Faut-il tuer sister George ?
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : le Tournant de la vie ; 22 h. 30 (plus ven., sam., 24 h.) : Rocky Horror Picture Show.
D'APRES SCOTT FITZGERALD (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81). mer., sam., mar. : le Dernier Nabab ; jeu., dim. : Gatsby le magnifique ; ven., lun. : Tendre est la nuit.
JOHAN VAN DER KEUKEN (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : mer., sam. : la Jungle plate ; jeu., dim., lun. : le Nouvel Age glaciaire ; ven. : le Printemps.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e, mer. : le Point du jour ; jeu. : Douce ; ven. : Douce, Ciboulette ; sam. : le Revenant, la Fin du jour ; dim. : Hôtel du Nord, la Fin du jour ; lun. : Hôtel du Nord, Sylvie et le fantôme ; mar. : Sylvie et le fantôme, Café de Paris.
STUDIO 28, 16e (606-36-07), mer. : la Carapate ; jeu. : Violette ; ven. : On efface tout ; sam. : la Grande Menace ; mar., dim. : La femme qui pleure.
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : les Aventures du capitaine Wyatt ; J. : Valdez arrive ; V. : El Dorado ; S. : Bronco Apache ; D. : la Horde sauvage ; L. : les Charognards ; Mar. : Charley one eye.
LES GRANDS ROMANTIQUES, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78). Mer. : la Colline de l'adieu ; J. : Rien n'est trop beau ; V. : Lilith ; S. : Une étoile est née ; S. : Un matin comme les autres ; Mar. : Sanctuaire.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : Une nuit à l'Opéra ; J. : Plumes de cheval ; V. : la Soupe au canard ; S. : Monkey Business ; D. : Chercheurs d'or ; L. : les Marx au Grand Magasin ; Mar. : la Soupe au canard.
TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : l'Amour l'après-midi ; J. : la Boulangère de Monceau ; ...

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

DES SPECTACLES

Danse



MONTE CARLO VO • ELYSEES LINCOLN VO •
STUDIO ST-GERMAIN VO • 5 PARN...



هكذا من الاصل

DES SPECTACLES

Cinéma

ceau, la Carrière de Suzanne ; V. : le Genou de Claire ; S. : la Collectionneuse ; D. : la Marquise d'O. ; L. : le Signe du lion ; Mar. : Ma nuit chez Maud.

GRETA DARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., J. : le Roman de Marguerite Gautier ; V., S. : Ninotchka ; D., L., Mar. : Maria Walewska.

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
L'AN 01 (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 35.
BOF (Fr.) : le Seine, 5e 18 h. 15.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
CHINDIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : le Seine, 5e, 20 h.
DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e, 12 h. (sauf S., D.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.f.) : les Tourelles, 20e, Sam., 17 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e, 12 h. 20 (sauf D.).
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 5e, 12 h., 24 h.
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : les Tourelles, 20e, Mar., 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-10), Mar., 21 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) Le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI DNT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sauf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h. ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e, 22 h. 30 (sauf Mar.).
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SŒURS DE SANG (Angl., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 12 h. 30 (sauf D.).

Danse

PALAIS DES SPORTS (533-41-29), 20 h. 30 : Le ballet du XXe siècle M. Béjart (l'Amour du poète) (dern. le 18).
CITE INTERNATIONALE (589-67-57), 20 h. 30 : Les ballets modernes de Paris (jusqu'au 17).
THEATRE D'ORSAY (548-38-53), à partir du 20, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.

Les comédies musicales

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Gospel Caravan.
THEATRE MOGADOR (285-28-80), 20 h., dern. le 18 à 15 h. : Le grand music-hall d'Israël.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim 15 h. : Attention fragile.

Concerts

En raison de la grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P., les concerts prévus à Radio-France seront sans doute annulés.

MERCREDI 14

MUSEE D'ART MDDERNE, 20 h. 30 : The Nash Ensemble of London (Dalby, Goehr, Knussen, Forbes, Finnasy).
SALLE GAVEAU, 21 h. : R. Sherman, piano (Schumann, Beethoven, Bartok, Debussy, Liszt).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : B. Drandavora, clavecin (Frescobaldi, Couperin, Scarlatti, Bach) ; 21 h. : J. Molleman, flûte, T. Martlo, piano (Bach, Langlais...).
CAFE D'EDGAR, 10 h. 30 : le Kaléidécollage (Schoenberg).

JEUDI 15

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Berglund, sol. E. Gulleis (Sibelius, Dreig, Brahms).
GAVEAU, 21 h. : L. Dubrovkaya, violon, P. Haug, piano (Mozart, Messiaen, Prokofiev, Isaye, Ravel).
MUSEE D'ART MDDERNE, 20 h. 30 : voir le 14 (Bennett, Davies, Payne, Osborne, King).
FACULTE DE DRDIT, 21 h. : S. Bishop et I. Kovacevic.
PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : G.E.R.M. (Marietan : musique paysage).
SALLE CDRTDT, 20 h. 45 M. Wladrowski, piano (Fauré, Chopin, Schumann, Szymanowski).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 14 ; 21 h. : voir le 14.
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 13 h. : S. Chaise-Martin (Boely, Widor).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 14.

VENDREDI 16

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : voir le 15.
CONCIERGERIE : Ensemble Praetorius, 10 h. 30 (les Goliards) ; 21 h. (Fauvel).
RADIO-FRANCE, 10 h. 30 : enregistrement public du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Starr, sol. S. Carbonnel (Downey, Liszt, Honegger) ; 20 h. 30 : Quintette à vent de l'Orchestre national de France, D. Dangain, H. Puig-Roget, P. Gallois, R. Albin (Pierné, Tansman, Sauguet, Milhaud, Schmitt).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Sermett, piano (Prokofiev, Beethoven, Kodaly, Schumann).
SDRBONNE, 12 h. 30 : M. Nordmann, U. Reinemann (Sor, Loewe, Schubert).
EGLISE ESPAGNDLE, 20 h. 45 : Cathédrale des Andes.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 14 ; 21 h. : voir le 14.
PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : voir le 15.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 14.

SAMEDI 17

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir le 15.
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : Duo C. Courtois, C. Collard (Franck, Brahms, Schubert).
RANELAGH, 18 h. 30 : K. Chastaing, M. Nordmann, T. Adamopoulos (Mozart, Britten, Kodaly, Debussy).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Chœur grégorien de Paris (leçons de la semaine, hymnes, noëls).
CONCIERGERIE, 18 h et 21 h : voir le 10 ; 17 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Rameau, Hændel, Mozart).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : voir le 15.
RADID-FRANCE, studio 105, 17 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, sol. H. et U. Holliger, S. Lullot (Hersant, Holliger, Yun).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : J.-C. Stephan, baryton ; T. Mormora, piano (Schubert) ; 21 h. : voir le 14.
CAFE D'EDGAR, 16 h. 30 : voir le 14.

DIMANCHE 18

THEATRES D'ORSAY, 10 h. 45 : P. et R. Fontanarosa, B. Pasquier, J. Prat (Schumann).
LUCERNAIRE, 17 h. : P. Muller, violoncelle (Bach, Xenakis, Hindemith) ; 19 h. 30 : voir le 17 ; 21 h. : M. Camus (Bach, Scarlatti, Chopin, Liszt).
F.I.A.P., 21 h. : L. Feuger, guitare classique.
C.I.S.P., 17 h. 30 : Chœur et Orchestre, dir. E. Damais (Cimarosa, Verdi).
CDNCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 17, 17 h.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M.-A. Grell-Menet (Bach, Mendelssohn, Vierne, Langlais).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 30 : U. Pineschi (Frescobaldi, Bariolla).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Chœur Hændel, dir. A. Galissaire (Hændel).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Orchestre des concerts Ouhradous, sol. L. Laskine (Bach, Hændel, Ravel, Mozart).

LUNDI 19 FEVRIER

RADID-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : INA-GRM (Clapaud, Malec) ; grand auditorium, 19 h. : Orchestre national de France (Satie).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. A. Myrat, sol. A. Ciccolini (Mozart, Hindemith, Florentz).
PAVILLDN DE PARIS, 20 h. : L. Corryel, guitare classique ; orchestre philharmonique de Stuttgart, dir. A. Zanotelli (Beethoven).
ATHENEE, 21 h. : J. Norman, D. Baldwin (Haydn, Schumann, Ravel).
PDINT VIRGULE, 21 h. : C. Meloni, L. Boulay (Scarlatti, Vivaldi, Durante, Giordani).
CENTRE CULTUREL SUEDDIS, 20 h. 30 : Festival poésie sonore.
SALLE CDRTDT, 21 h. : M. T. Chailley, J. Castérède (Ditterdorf, Schubert, Milhaud, Golestan, Aubin, Reger).
LUCERNAIRE, 18 h. 30, voir le 17 ; 21 h., voir le 18.
THEATRE ESSAIDN, 21 h. : Duo de piano Doublier (Debussy, Messiaen).
THEATRE PRESENT, 20 h. 45 : Trio Delta (Brahms, Beethoven, Saint-Saëns).
CAFE D'EDGAR, 10 h. 30, voir le 14.

MARDI 20 FEVRIER

PALAIS DES CDNGRES, 13 h. 30 : Concert du mardi, avec A. Damian, I. Gitlis... (Haendel, Mozart, Dvorak).
LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 17 ; 21 h., voir le 18.
CORTOT, 12 h. 30 : J. Bonjean, piano.
CENTRE CULTUREL SUEDDIS, 20 h. 30, voir le 19.
STUDIO THEATRE 14, 20 h. 45 : T. Raverdy, piano, Trio Borsarello.
EGLISE NDTRE-DAME DE PASSY, 20 h. 30 : Ensemble Musica Festiva de Paris (Vinci, Telemann, Graun, Vivaldi).
CITE DES ARTS, 21 h. : D. Abramovitz, O. de Monès.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 14.
GRAND THEATRE DE LA CITE INTERNATIDNALE, 21 h. : Orchestre de chambre P. Kuentz (Vivaldi, Corelli).



• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-34, 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 21 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42, 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-38, 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j., 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vend., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et, unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS

RIVE DROITE

LA CDRSE 233-74-18, 10, rue Etienne-Marcel, 1er, F/dim.	Jusqu'à 23 heures. Spéc. de l'Ile : Cabri 33. Les charcuteries 18. Soupe corse aux haricots rouges 11. Les Spédinis 30. MENU 36 F s.c.
ATELIER BLEU F/dim., lun. midi, 7, rue des Prouvaires, 1er. 508-04-10	Jusqu'à 23 h. Dans le cadre original d'une galerie de peinture. Spécialités scandinaves. MENU 45 F. Boisson et service compris.
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI, 8, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs •	Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Ambiance musicale. Desserts faits maison. Ouv. le dim.
RESTAURANT PIERRE F/dim. •, Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Dîner augg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
DARKDUM 742-53-60, 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert J. 23 h. 30.
ECURIES LIDN D'ARGENT F/dim., 6, r. Bachaumont, 2e. 233-37-88/46-45	Midi, MENU 40 F, hors-d'œuvre, vin à vol. S.C. Déj. d'aff. à la carte. Soir, MENU 69 F. Diners de salons à la carte. Au piano Jimmy Walter.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34, 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
LES JARDINS DU MARAIS, 15, r. Charlot, 3e. F/dim. 272-08-65	Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original, intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine.
ASSIETTE AU BŒUF, 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE, 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28,50 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusq. 1 h. du mat. Décor d'un bistro d'hier. Ouv. le dimanche.
KYOTO 359-07-43 F/sam., 43, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 8e	Jusqu'à 22 h. (12 à 14 h. 30). BAR. Un grand voyage au Japon le temps d'un dîner raffiné dans un cadre élégant. P.M.R. 100-120 F.
LE GRAND CORDNA 359-78-70, 3, place de l'Alma, 8e. T.l.jrs	Jusqu'à 24 heures dans un nouveau cadre, belle terrasse d'angle sur la place : le BANC D'HUITRES - Ses Poissons - Ses Grillades.
CHEZ GEORGES 547-31-00, 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
LE SHDW-CHAUD 225-32-65, 66, Champs-Elysées, 8e.	De midi à minuit, dans un cadre moderne : — Banc d'huîtres, Faux-Filet, Côte de Bœuf, etc. Pianiste et Orchestre à partir de 19 heures.
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes, 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	Jusq. 21 h. 45, ouv. depuis 1854. Cadre Sec. Empire authent. Foie gras frais de canard maison. Poissons aux légumes. Salons 8 à 45 couverts.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88, 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'affaires. Diners parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
LE GRAND VENEUR ETO. 18-15, 6, r. P.-Demours, 17e. F/S. midi, D.	Magret de canard. Cassoulet au confit d'oie. Crêpes Soufflées. Timbales de homard. Sole Grand Veneur. Salon pour réceptions. Park.
FRERE JACQUES 380-13-91, 4, r. Gal-Lanzerac (Etoile). F/S.-D.	Crottin Chavignol chaud, salade au lard, tarte aux poireaux, poissons au beurre blanc, ris de veau aux girolles, tarte citron.
TY CDZ F/dim., 35, rue St-Georges, 9e. TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h. « La Marée dans votre assiette » avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du THEATRE.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20, 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Diners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim., 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. 227-64-24 - 227-61-50	Menu 85 F t.c. Déj. d'aff. Diners Carte. Coquil. St-Jacques aux cèpes. Foie gras de canard chaud aux raisins. Magret. Cassoulet. Paella. Soufflé framboises. Fruits de mer. Gibiers de saison. Accueil jusq. 23 h.
LE CAVEAU 251-29-30, 79 bis, rue des Martyrs, 18e.	Jusqu'à 2 h., ses caves du XVIIe. Une jeune équipe présente ses spéc. : Coquelet au bleu d'Auv. : 34 - Canard poivre vert : 40 - Menu : 35 F.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs, Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. Ouv. le dim.
AISSA FILS F/dim. et lundi, 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-32	Jusqu'à 0 h. 30 dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla Brick, ses 7 couscous. SES DESSERTS. Réservation à partir de 17 h.
AU COCHDN DE LAIT 326-03-65, 7, rue Corneille, Odéon. F/dim.	Nouvelle direction GINETTE. La soupe de poissons avec rouille. Le « vrai » coq au vin. Le cochon de lait à la broche. Spécialités du chef. Salons 10 à 70 couverts. Repas d'affaires, réceptions.
BISTRO DE LA GARE, 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 28,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert le dimanche.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04, 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
CHEZ FRANÇDISE 551-87-20, Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Duy DEMESSENCE. Foie gras frais. Barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise ». Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, rue de Vaugirard. 828-80-60	Brasserie - Restaurant - Joli cadre alsacien - Tous les produits d'Alsace - Banc d'huîtres - Plat du jour : environ 21 F.
SAN FRANCISCD 647-75-44, 1, rue Mirabeau, 16e F/lundi	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance Ital. Elégant et confortable. Spécial. italiennes : Tagliarini aux fruits de mer. Tagliatelles aux cèpes.

DINERS - SPECTACLES

MOUTDN DE PANURGE 742-78-49, 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais servis par nos moines. P.M.R. 200 F.
CHEZ VINCENT NDR. 21-27, 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Diners dansants aux chandel. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h à 2 h. mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. POISSONS. SON BANC D'HUITRES. Spéc. de viandes de bœuf grillées

PINKUS 6 Montmartre, 17, rue Damrémont, 252-17-98. Ouv. tous les jrs jusq. 2 h. Spéc. foie vol. Pinkus (terr. poissons)

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais. Poissons

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE. 79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 22, rue de Dunkerque (10e)

DESSIRIER Ts le jrs - 754-74-14. 9, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

LE CUJAS 033-01-10, 22, r. Cujas, Paris-5e 35 F. Sa formule complète à : Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille. Ris veau aux morilles. SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68. Au piano Yvan Mayer

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES, FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT Ier, 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE 13, boulev. Auguste-Blanqui (13e) T. 588-90-03. Fermé dim. et lundi. Soupers aux chand. - Foie gras. Poissons - Huîtres - Crustacés

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

MAISON D'ALSACE 39, Ch.-Elys. 359-44-24. Foie gras, Choucroutes, Sc huîtres. Boutique de Produits régionaux. Sa boutique de comestibles

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer - Grillades. 6, rue Coquillière, 236-11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES REFRIGERE. POISSONS - GRILLADES. 4, bd des Capucines - 742-75-77

RADIO-TÉLÉVISION

LES LICENCIEMENTS A LA S.F.P.

Le mouvement continue

Le programme minimum sera encore probablement appliqué ce mercredi 14 février sur les trois chaînes et à Radio-France. Les assemblées générales des personnels des différentes sociétés de radio et de télévision ont reconduit mardi 13 février leur mouvement de grève de solidarité avec la S.F.P. jusqu'au lendemain midi, où sera décidé de la suite à donner au mouvement. Il y a beaucoup de chance pour que la grève soit poursuivie. Mardi, au cours de l'assemblée générale qui a regroupé pour la première fois ensemble, aux Buttes-Chaumont, les personnels de toutes les sociétés, l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. a appelé celles-ci à manifester ce mercredi, à 14 heures, des Buttes-Chaumont au ministère de la culture et de la communication, au Palais-Royal.

Déjà une semaine de grève. Les Buttes-Chaumont ont pris un visage devenu maintenant habituel. Piquets de grève à l'entrée. Dans le hall de verre, dans les escaliers, sur les murs, des affiches, des slogans (« *Non aux licenciements !* »), des annonces pour les réunions, des télégrammes de soutien épinglés, des dessins humoristiques et le va-et-vient continuel des groupes qui montent et descendent. Dehors, une délégation venue de Longwy replie les banderoles (« *On est allé saluer ceux de la S.F.P., c'est normal !* »). L'autre jour, c'étaient les métallurgistes des Ardennes. La Société française de production est devenu l'endroit où les licenciés passent.

« *Vivien a dit qu'on était une grève minoritaire, catégorielle et corporatiste. La grève est générale, elle est partout !* », a déclaré M. Marcel Huart (C.G.T.) au début de l'assemblée générale intersociétés de mardi après-midi. « *Tout l'O.R.T.F. est en lutte !* », « *O.R.T.F., hip, hip hip, hourra !* », a scandé plusieurs fois la salle. « *Nous sommes tous dans le combat*, a dit plus tard un délégué de Radio-France au cours d'une intervention assez lyrique. « *A Radio-France, oui, nous sommes dans la grève... Nous avons besoin de vous comme vous avez besoin de nous.* »

Alors que mardi les syndicats F.O. et C.G.T. avaient déposé des préavis couvrant légalement les grévistes, le mouvement, semble-t-il, a été diversement suivi. A la direction de FR 3, on indique un pourcentage de 33 % de grévistes. Radio-France indique, de son côté, que le mouvement a été « *suivi* » dans le secteur diffusion et « *moins suivi* » à la production et dans le secteur administratif. A TF 1, la direction précise que seuls la vidéo et la régie finale se sont mises en grève. La direction d'Antenne 2 ne donne pas de chiffres.

La déclaration de M. Robert-André Vivien (voir ci-contre) a déclenché de vives réactions. La rédaction d'Antenne 2 a demandé la « démission » du député R.P.R. du conseil d'administration d'Antenne 2. Dans un communiqué, publié à l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue mardi, à l'appel de l'intersyndicale (S.N.J., C.F.D.T. et F.O.), la rédaction écrit notamment : « *Ces propos sont inadmissibles de la part d'un responsable de la chaîne, qui est sorti de la réserve exigée par sa fonction. En conséquence, la rédaction d'Antenne 2 exige* [sa] *démission.* » Dans un autre communiqué, les personnels en grève de Cognacq-Jay ont fait remarquer que « *le principe du lock-out est une mesure illégale et constamment réprimée par les tribunaux* ».

Dans une interview, publiée ce mercredi dans le journal *Rhône-Alpes*, M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, rapporteur du budget de la télévision, juge lui aussi sévèrement les déclarations de M. Vivien : « *Le droit de grève est légal*, dit-il, *et si le lock-out est possible à la S.F.P., il ne peut l'être dans les sociétés* de *programme qui sont des sociétés nationales. Ce genre de déclarations n'est pas sérieux.* » — C. H.

● *Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T.* de la Société française de production ainsi que le comité d'entreprise ont introduit une instance en référé pour demander que le président de la S.F.P. soit tenu d'établir l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité d'entreprise après concertation avec le secrétaire ainsi que le prévoit impérativement l'article 434-4 alinéa 2 du code du travail. Les débats doivent se dérouler le 15 février à partir de 9 heures devant M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris.

● *Le Syndicat français des artistes-interprètes (C.G.T.)* « *exprime sa solidarité aux personnels menacés de licenciement et appelle tous les artistes-interprètes dramatiques, lyriques, chorégraphiques et de variétés à l'assemblée générale d'information* », qui se tiendra jeudi 15 février, à 14 heures, au Théâtre national de Chaillot.

● *M. André Henry*, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, exprime, dans une lettre aux organisations syndicales de la S.F.P., la « *totale solidarité* » de la FEN.

M. ROBERT-ANDRÉ VIVIEN : lock-outer s'il le faut !

M Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, considère dans un communiqué que « *c'est une minorité qui paralyse la télévision française par cette grève corporative, puisqu'en réalité*, dit-il, *les licenciements de la S.F.P. ne touchent que les personnels pléthoriques des services centraux de la logistique-films et une partie des personnels de production de Bry* ».

« *J'appréhende*, ajoute M. Robert-André Vivien, *que la poursuite de cette grève ne crée un préjudice financier considérable à TF 1 et Antenne 2 qui compromette leurs capacités de production.* » Estimant que la télévision est faite pour les téléspectateurs et non pas « *essentiellement pour ceux qui la font* », le député souhaite que « *si cette grève sal-cidaire devait se poursuivre le gouvernement invite les responsables des différentes sociétés à lock-outer, s'il le faut, pour embaucher un coup par coup* ».

A PROPOS DE « LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE »

● M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), a été reçu le 9 février par M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, auprès de qui il a, au nom du Conseil représentatif des institutions juives en France (CRIF), protesté contre la diffusion du film d'Andrzej Wajda *la Terre de la grande promesse*, qui, a-t-il dit, « *a choqué très vivement de nombreux téléspectateurs* ».

M. Pierre-Bloch a demandé qu' « *une mise au point soit présentée aux téléspectateurs afin que ceux-ci ne considèrent pas cette fresque à prétention sociale comme une peinture exacte de la*

D'une chaîne à l'autre

réalité polonaise à la fin du XIXe siècle ».

[Plusieurs lecteurs nous ont également écrit pour dénoncer le caractère « antisémite » du film d'Andrzej Wajda (« le Monde » du 9 février).

Avant la diffusion de la deuxième partie de « la Terre de la grande promesse », dimanche 11 février, Léon Zitrone, présentateur du journal télévisé, a précisé, évoquant la réaction de la communauté israélite, que ce film « comme toute œuvre de création ne constituait pas une peinture exacte de la réalité historique ». Il a rappelé que le réalisateur avait lors de sa sortie affirmé que son projet n'était « marqué d'aucun antisémitisme et qu'il avait voulu montrer les mécanismes de l'opposition au capitalisme ».]

PROTESTATION DES SYNDICATS A FR 3 GRENOBLE...

● A la suite du saccage de la station FR 3 Grenoble commis dans la nuit du 11 au 12 février (*le Monde* du 13 février), l'ensemble des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. de cette station de radio-télévision ont publié un communiqué afin de marquer « *leur indignation* » face à l'agression dont a été victime le jeune surveillant du centre des Sablons blessé dans l'exercice de ses fonctions. Les syndicats « *protestent énergiquement contre la destruction quasi totale du matériel technique et administratif, qui constitue leur outil de travail, et déplorent que de tels actes soient rendus possibles par l'absence de systèmes de sécurité* ».

...ET A FR 3 NORD-PICARDIE

● D'autre part, un mouvement de grève a été décidé, lundi 12 février, par le personnel de FR 3 Nord-Picardie qui proteste contre l'atteinte portée au droit de grève par la direction générale : dans un communiqué, le personnel précise que des agents d'une équipe de FR 3 qui devaient participer au tournage d'une coproduction franco-suisse ont été priés de garantir qu'ils ne participeraient à aucun mouvement de grève durant quinze jours. L'un d'entre eux, ayant refusé, a été remplacé par un technicien extérieur à FR 3.

De son côté, la délégation du S.N.R.T.-C.G.T. de FR 3 a protesté, le lundi 12 février, au cours de la réunion de la commission d'application des conventions collectives de la chaîne contre une violation de ces conventions par la direction de Lille, à qui elle reproche d'avoir, la veille, modifié la composition d'une équipe parce que certains de ses agents devaient participer à la journée de grève du mardi 13 février.

MERCREDI 14 FÉVRIER

En raison des grèves, le « programme minimum » est appliqué par les différentes chaînes. A Radio-France, un programme unique de musique et d'émissions enregistrées est diffusé par France-Inter et France-Culture ; France-Musique ne peut l'émettre, cette chaîne n'étant pas incluse dans les obligations de service minimum de T.D.F.

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Un fils pour l'automne, de J.-P. Marchand, avec J.-P. Dagot, S. Massarenti, G. Mnich, C. Tissot.

Marco, quarante ans, avait une vie solitaire, égoïste et tranquille, quand un enfant de douze ans lui apprend à aimer et à souffrir. Des personnages de toutes les couleurs, ni bons ni mauvais, surgissent sous le regard passionné de Jean-Pierre Marchand, un de nos vrais auteurs de télévision.

CHAINE II : A 2

19 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres ;

20 h. 35, Les Muppets (avec Flo Henderson) ; 20 h. 55, Dramatique : Les cheveux courts de Bérénice, de J. Miklin Silver, avec S. Duval et B. Cort ; 21 h. 40, Magazine médical : Les jours de notre vie (Les sons retrouvés).

La précédente émission avait décrit le monde des surdités, du nouveau-né au vieillard. Ce deuxième volet traite des différentes armes dont dispose la médecine pour les combattre ou les prévenir.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (en hommage à Jean Renoir) : LA BÊTE HUMAINE, de J. Renoir (1938), avec J. Gabin, S. Simon, F. Ledoux, Carette, J. Hélia, B. Brunoy, G. Landry (N., rediff.).

Un mécanicien de locomotive s'éprend d'une femme, responsable d'un meurtre, et qui veut se servir de lui pour supprimer son mari.

Un roman de Zola, modernisé et sans naturalisme. Drame de la passion et de la mort, admirable étude de milieu. L'un des grands films du Renoir d'avant-guerre, où Gabin, sans le « réalisme poétique » de Carné, connaît pourtant son destin habituel.

France-Inter et France-Culture, musiques et émissions enregistrées ; à 17 heures, Radioscopie avec Jean Rocher ; 18 heures, les Mordus ; 19 heures, Journal.

JEUDI 15 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

En cas de poursuite de la grève, l'application du « programme minimum » pourrait entraîner des modifications.

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Émission réservée aux formations des partis politiques : La majorité ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud (2. — Le panache blanc, 1576-1584), de C. Brulé, réal. M. Camus, avec J. Barney, C. Vernet, R. Carel, N. Silberg...

La vie tumultueuse du roi de Navarre, qui n'est pas encore roi de France, mais qui, devenu gouverneur de Guyenne, montre la voie de la tolérance. Catherine de Médicis s'inquiète de sa popularité croissante.

21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné-première (avec J. Farran) ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame : Semblables et différents.

Dernier volet de l'enquête consacrée aux maladies mentales et à leurs traitements.

15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Rolf Liebermann ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Jean Recher, patron de grande pêche ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : Les handicapés mentaux ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias et Plastic Bertrand) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Il était un musicien : Monsieur Liszt, de Ch. G.-Rénal et R. Hanin. Réal. Cl. Chabrol.

21 h. 10, FILM : LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, de C. Zidi (1974), avec P. Richard, J. Birkin, D. Minazzoli, C. Piéplu, H. Guybet.

A la recherche de copies du baccalauréat égarées à la suite d'une farce de ses élèves, un jeune professeur hurluberlu sème la perturbation dans une petite ville du Midi.

Un vaudeville construit sur des recettes traditionnelles, mais sans vulgarité. Une mise en scène endiablée et Pierre Richard en grande forme.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti communiste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Émissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (En hommage à Paul Meurisse) : LE MAJORDOME, de J. Delannoy (1965), avec P. Meurisse, P. Hubschmidt, G. Page, N. Roquevert, M. Luccioni, P. Préboist (N. Rediffusion).

Le valet de chambre d'un magistrat est conseiller juridique du « milieu » à ses heures. Il devient l'associé d'un gangster pour un hold-up sensationnel.

Quand Delannoy s'essayait, sans faire d'étincelles, à imiter les films de Lautner. Le talent de Paul Meurisse mal employé.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-C. Milner (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le prophétisme de Tolstoï ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec J. Morlaine ; 11 h. 2, Échos de Londres ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Franche-Comté ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Musée de l'homme », de F. Nourissier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... à Besançon ; à 16 h. 50, Libre appel à Ivo Malec ; 17 h. 32, Échos de Londres ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », d'H. Poulaille ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Force de l'habitude », de T. Bernhardt, avec R. Blin, J. Martin, N. Tabaglio.

22 h. 30, Nuits magnétiques.

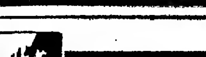
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « Bleu de sax sur fond d'orgue » ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, « les Quatre Saisons » (Scarlatti) ; « les Heures du jour » (Telemann) ; 16 h. 30, Musiques rares (Dohnanyi) ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

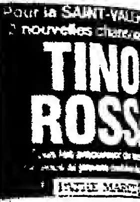
18 h. 2, Kiosque ; 19 h., Jazz pour un kiosque ; 20 h., Programme non communiqué (l'exécution du « Roi Arthus » par l'Orchestre national de France étant annulé en raison de la grève de Radio-France) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Le masque et le fantasme ; 1 h., Douces musiques.







مكرر من الاصل







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES

recherche

Jeune INGÉNIEUR
A. et M. - CENTRALE ou E.S.E.

30 ans minimum avec expérience industrielle milieu aéronautique ou similaire

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'usine, il aura pour mission :

— La coordination des problèmes de fabrication d'instruments de bord (ateliers d'usinage pièces mécaniques, ateliers de montage utilisant techniques micro-mécaniques et électromécaniques et électroniques);
— Le lancement de nouvelles fabrications;
— La restructuration du Service Méthodes orientée vers une préparation et gestions modernes de la production afin d'aboutir à une réduction des coûts.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS SOUHAITEE

Lieu de travail : 200 km SUD-OUEST PARIS

Envoyer C.V. et prétentions, n° 98.478, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q. tr.

Etablissement industriel de MÉCANIQUE et MANUTENTION implanté dans le Sud-Ouest (17) crée un poste de :

RESPONSABLE D'ATELIER DE FABRICATION

Seront dépendantes au poste, les activités du Bureau d'Etudes et d'ordonnancement.
La fonction conviendrait à ingénieur Grande Ecole disposant d'une expérience de quelques années en milieu industriel.

Discrétion garantie. Il sera répondu à toutes les candidatures. Adresser C.V. complet et prétentions sous le n° 98.850 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.



LE LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AERODYNAMIQUES

recrute

JEUNES INGENIEURS

(SUP-AERO, SUP-ELEC, ECP, Mines, ENSTA, INSA, ENSI etc ...)

expérience appréciée dans les domaines suivants :
- informatique (systèmes temps réel)
- systèmes et composants inertiels
- aérodynamiques - thermodynamiques
- *études et synthèses de systèmes.*

Travail dans un cadre agréable à 80 km de PARIS.
Ambiance jeune et dynamique.
Possibilité de logement.

Ecrire au service «Personnel» avec CV
L.R.B.A.
BP 914 - 27207 VERNON CEDEX

Centre de recherches de Nancy recrute

INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES

expérience en ventilation, en mécanique des fluides et des aérosols.

Adresser C.V. et prétentions à : SWEERTS, n° 1.690, B. P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui trans.

ADMINISTRATEUR

gestion admin., financ. Chef du personnel, niv. : études supér., expér. action culturelle, gestion informatique, direction du pers. Env. C.V. et prét. : Directeur Maison de la Culture du Havre, B.P. 1106, 76063 Le Havre, Cedex.

T. I. T. N.

Société d'ingénierie en

INFORMATIQUE

FILIALE THOMSON
recherche ingénieurs
Gde Ecole, 1 à 5 ans expér. en

LOGICIEL

pour réalisation de projets :
à GRENOBLE
sur PROVENCE-COTE D'AZUR
en ITALIE du Nord
en AFRIQUE du Nord

Envoyer C.V., photo, prétentions en précisant les régions souhaitées à
T.I.T.N. PROVENCE
7, rue Louis-Armand
Z.I. 13290 Aix-les-Milles

MOTOROLA
Semiconducteurs

Dans le cadre de l'expansion de nos unités de traitement de SILICIUM (plaquettes 100 mm) pour CIRCUITS INTEGRES BIPOLAIRES

NOUS RECHERCHONS
pour notre centre électronique de TOULOUSE

1° INGENIEURS EXPERIMENTES
dans les domaines suivants :
• EPITAXIE
• IMPLANTATION IONIQUE
• PHOTOLITHOGRAPHIE
• DIFFUSION

2° INGENIEURS DEBUTANTS
Grandes écoles
Formation physique du solide et électronique
Pour ces 2 postes, ANGLAIS LU ET PARLE INDISPENSABLE

3° TECHNICIENS SUPERIEURS ELECTRONIQUE
avec quelques années d'expérience en maintenance équipements électroniques et utilisation de circuits intégrés

Adresser C.V. + photo + prétentions à
SOCIETE MOTOROLA SEMICONDUCTEURS

MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE



Nouvelle chaîne de magasins de 1.000 m2 spécialisés dans l'habillement

RECHERCHE

SON FUTUR ENCADREMENT

Les candidats doivent être motivés pour faire carrière dans la distribution moderne et participer largement par leur dynamisme au lancement d'une chaîne nationale.
Après la mise en route, en 1978, d'un magasin test, KIABI ouvrira en 1979, dans le Nord de la France, 3 autres magasins puis mettra en plan, en 1980, les structures nécessaires à un développement national.

ENTREPOT	CENTRALE D'ACHAT
PUBLICITE	CONTROLE DE GESTION
IMMOBILIER	DIRECTION DU PERSONNEL

Les perspectives d'avenir sont réelles pour des candidats qui sauraient se montrer capables, notamment, d'embaucher, former et diriger de futurs responsables.
Les candidats devront avoir une formation d'études supérieures (commerciale ou économique).

Env. lettre man., C.V., ph. à KIABI - 59223 Roncq

GROUPE ALIMENT. Siège TOULOUSE

recherche

DIRECTEUR DE SON DÉPARTEMENT
CRÈMES GLACÉES ET SURGELÉS

Rattaché directement au Directeur Général, il doit gérer, dans le cadre D.P.O., l'ensemble du Département : production, vente, filiales.
Le candidat, 32 ans minimum, de formation supérieure, doit avoir une expérience de plusieurs années de marketing et vente de produits de grande consommation.
Il devra avoir démontré au cours de sa carrière des compétences indiscutables en matière de gestion et dans l'animation d'une équipe d'hommes.

Adr. C.V. av. photo n° TN 911 à notre Conseil : Mme LAUTREC LEPY, 22, rue Sainte-Marthe, 31000 TOULOUSE.
Totale discrétion assurée.

offres d'emploi

MSL

73, bd Haussmann 75008 Paris. Tél. 266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 Lyon. Tél.(78)62.08.33

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

180.000F. + Publicité Paris

Une agence de publicité française de moyenne importance recherche son directeur du développement. Oeuvrant de manière autonome dans le cadre de stratégies préalablement définies en commun avec la direction générale, il aura l'entière responsabilité de la recherche des nouveaux clients. Il sera chargé de contacter les annonceurs, de rechercher les décisionnaires, de déceler leurs motivations et préoccupations, de susciter leur intérêt, puis de les amener à l'Agence. Homme de relations publiques confirmé, ayant maîtrisé l'originalité et les plus de l'Agence, il sait écouter ses interlocuteurs et les convaincre. Le candidat retenu, âgé de 30 ans minimum, d'un très fort potentiel fondamentalement vendeur, aura l'expérience des contacts. Une excellente présentation, une élocution aisée et un goût marqué pour cette activité, sont indispensables. Anglais nécessaire. A la rémunération fixe envisagée, s'ajoutera dès la première année un intéressement important au chiffre d'affaires généré par les nouveaux budgets. A court-moyen terme (deux ans) une prise de participation au capital et à la direction de l'affaire est prévue. Ecrire à C. Laurens, réf. M.4504.

Absolue discrétion assurée.



POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES

recrute par concours les 15 et 16 MARS 1979

350 INSPECTEURS ELEVES des Services Techniques

FONCTIONS :
• Encadrement d'une équipe de techniciens dans un central téléphonique
• Collaboration aux études sur les services techniques au Centre National d'Etudes des Télécommunications
• Gestion et organisation technique dans les services de personnel de directions.

CONDITIONS :
• 30 ans maximum (reculs possibles)
• Diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou de certains D.U.T. (Génie Civil. Génie Electrique (toutes options); Informatique; Mesures Physiques (options techniques et mesures physiques).

Inscriptions jusqu'au 19 Février dans toutes les Directions Régionales des Télécommunications

---

emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Constructions Métalliques

Unité de Fabrication

	Réf.
• Ingénieur études charpente métallique.	2020 M
• Ingénieur études chaudronnerie.	2021 M
• Ingénieur fabrication charpente métallique.	2027 M
• Ingénieur fabrication chaudronnerie.	2028 M
• Ingénieur mécanicien entretien maintenance.	2036 AM
• Ingénieur hydro-mécanicien entretien.	2036 BM
• Ingénieur soudure.	2034 M

Une expérience professionnelle de 5 années dans la spécialité est exigée.

Il est offert :
– un logement,
– Sécurité Sociale et retraite cadre selon convention algéro-française,
– rémunération nette d'impôts et en partie transférable.

Adresser C.V. détaillé, sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

BERENSCHOT MORET BOSBOOM, TILBURG (Pays-Bas)
CONSEILLERS EN GESTION POUR LE DÉVELOPPEMENT

cherche

ÉCONOMISTE DES TRANSPORTS

Connaissance de transport ferroviaire ou tarification de transport

INTERESSE PAR UN POSTE DE 2 ANS ENVIRON A L'ETRANGER
PARFAIT EN ANGLAIS
CONTACTER : M. SCHAKA. — Tél. : 19-3113-32-00-84

CADRES BANQUE
parlant persan

US$ 30.000 à US$ 100.000 annuels
Postes à pourvoir en Iran
et autres pays étrangers

Nous sommes un groupe bancaire multinational exerçant, dans plus de 30 pays, et proposons des postes de direction à des cadres de haut niveau s'exprimant couramment en persan, ayant une bonne expérience de la profession bancaire en Iran, notamment dans les domaines de la gestion et du marketing, âgés de 30 à 50 ans, avec une expérience de 5 à 20 ans.

Salaire : 30 000/100 000 dollars U.S. par an + autres avantages selon expérience et capacités.

Adr. tte proposition au no 7107 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS, CEDEX 09, avant le 28 février, avec C.V. détaillé, photographie, format identité, prétentions et indications du lieu où peut se dérouler l'interview.

Mentionner aussi, si besoin est, les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre proposition soit transmise.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
recrute pour ses besoins en
AFRIQUE DU NORD

EXPERTS EN TÉLÉCOMMUNICATION

expérience minimum 6 ans, avec haute connaissance en téléphone. Expér. dans le switching souh. Notions de transmission par câble et radio exigées. Adresser C.V. avec contact téléphonique à Digital Resources Corporat. P2411 Fountainview, Suite 110, Houston, Texas 77057.

Offrons poste

PHYSIOLOGISTE VEGETAL

confirmé (3e cycle) pour rech Institut Afrique Noire
Env. C.V. détaillé et référenc. à IRCA, 42, rue Scheffer, Paris-16e

---

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial, MONDEMPLOIS (Serv M 87), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-(9e)

IMPORTANTE SOCIETE DE NEGOCE DE MATERIAUX EN FRANCE ET A L'ETRANGER

recherche son

DIRECTEUR DES ACHATS

Il sera chargé :
- des négociations avec les fournisseurs de matériaux français et étrangers, destinés à sa clientèle Bâtiment - Travaux Publics.
- de développer les implantations de la société en Europe.

Agé d'au moins 35 ans, il devra avoir acquis une expérience solide et couronnée de succès dans de telles négociations et connaître parfaitement le milieu des fournisseurs du secteur Bâtiment - Travaux Publics en France et en Europe.
Il doit pratiquer couramment l'Anglais et l'Allemand.
Résidence en France (au Nord de Paris), mais fréquents déplacements à prévoir en Province et en Europe.
Rémunération élevée, directement liée au niveau des performances atteintes.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 2049 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

CONCESSIONNAIRE GRANDE MARQUE MATERIEL T.P.
recherche

adjoint au directeur des ventes

JEUNE INGENIEUR T.P. ou équivalent, quelques années d'expérience sur des chantiers de terrassement, notions de gestion et commerce international appréciées, anglais courant indispensable.
Poste technico-commercial incluant *déplacements*.

Adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 5289 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, *75063 Paris cédex 02 qui transmettra.*

Société 120 pers. produits très élaborés et modernes pour le bâtiment Sud Haut-Rhin, recherche :

JEUNE CADRE COMMERCIAL

ESC ou similaire.
2 à 3 ans expér. d'animation de réseau technico-commercial.

Mission : organiser et animer personnellement l'action des représentants et revendeurs, développer le C.A. « Produits » en France, Allemagne, Suisse, superviser l'administration des ventes.
Allemand souhaité.
Adresser C.V. détaillé à :

SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX.
sous référence 832.

A.D.A.P.E.I. Haute-Saône recherche pour Foyer Adultes Handicapés Mentaux Profonds, VESOUL,

UN DIRECTEUR ADJOINT

ayant grande expérience et possédant une solide formation administrative.
Adresser demande manuscrite + C.V. complet et copies diplômes au siège Social A.D.A.P.E.I., 11, av. des Chavannes 70220 FOUGEROLLES

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
recherche

• POUR SON SERVICE FINANCIER

COMPTABLE 2e Echelon
pour assurer la paye du personnel

— expérience traitement informatique nécessaire;
— bonne connaissance de la législation du travail souhaitée.

• POUR SON SERVICE COMPTABLE

COMPTABLE D.E.C.S.
ou niveau équivalent pour tenue de la comptabilité générale et analytique

Ce poste d'encadrement requiert une grande expérience des traitements comptables sur ordinateur.

Envoyer curriculum vitae et prétentions : 1, rue Gaston-Boissier, 75015 Paris, ss réf. 785 P 01.

offres d'emploi

P.M.E., 80 Personnes , PARIS 11è
recherche son

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT (H.ou F.)

Ce poste conviendrait à un candidat 35 ans minimum diplômé d'une Grance Ecole Commerciale ou de gestion d'entreprise.
La fonction implique :
- animation du personnel,
- activité commerciale,
- élaboration et gestion du budget.

Un acquis dans une société de services ou d'arts graphiques comme Directeur de filiale ou de P.M.E. est souhaité.
Env. C.V., photo et prétentions à :
G.L. CONSEIL 50, rue Laugier 75017 PARIS

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIRECTION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT D'INFORMATICIENS PAR CONCOURS

60 ANALYSTES
35 PROGRAMMEURS DE SYSTÈME

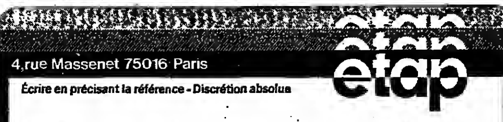
Études supérieures (moins de 30 ans)
Inscriptions jusqu'au 21 février 1879

70 PROGRAMMEURS
35 PUPITREURS

Études secondaires (moins de 45 ans)
Inscriptions jusqu'au 22 février 1979

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, Bd du Montparnasse - 75675 PARIS CEDEX 14
PROVINCE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES POSTES
du chef-lieu du département



4, rue Massenet 75016 Paris
Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur commercial
référence YK 321 AM

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUANT MATERIELS ELECTRIQUES BT, recherche

un Directeur Commercial. Ce poste peut convenir à diplômé ESSEC - ESCP ou Grande Ecole équivalente, 35 ans minimum, ayant acquis une solide expérience dans la distribution de produits industriels ou électriques.

Ce cadre, devra être à même de déterminer et mettre en œuvre une politique commerciale et d'animer et contrôler un important réseau d'agences.

Résidence grande ville universitaire.

Ingénieur débutant pour poste d'exploitation
référence XI 320 AM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, mettant en œuvre des moyens importants, tant sur le plan des effectifs (8.000 personnes) que des matériels,

offre très intéressantes opportunités de carrière à un Ingénieur débutant (AM ou équivalent). Il sera solidement formé en occupant au départ, des postes "sur le terrain" à tous niveaux pour lui permettre d'assumer ultérieurement des responsabilités de commandement et de gestion.

Ce groupe ayant un grand nombre d'implantations en province, une mobilité géographique est à prévoir.

Secrétaire assistante du Directeur général
référence ZL 322 AM

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE (1.000 personnes), recherche

une Secrétaire, assistante du Directeur Général. Secrétaire de Direction de haut niveau, 30 ans minimum, ayant de grandes aptitudes à l'organisation et à la rédaction (sténotypie souhaitée) : Elle assurera : ● un rôle important de liaison et d'information interne ● des fonctions d'accueil et de relation avec les personnalités et clients français et étrangers.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable. Très grande disponibilité. Sérieuses références exigées. Salaire motivant pour une personne de qualité.

Poste : région bordelaise.

IMPTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
(banlieue Sud-Ouest de Paris) recherche pour l'un de ses départements
(C.A. département : 100 millions - 90 % à l'export.)

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF

32 ans minimum - Anglais parlé

● Il représentera le Chef du Département auprès des Directions fonctionnelles de la Société pour le règlement des questions d'ordre juridique, fiscal ou financier, de personnel et de contrôle de gestion, se posant tant en France que dans les bases d'Outre-Mer. Il veillera par ailleurs au bon fonctionnement administratif des services du département, tout en assurant le suivi des activités de ses propres collaborateurs.

● la fonction, qui implique des déplacements à l'étranger, sera confiée à un diplômé E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou équivalent, expérimenté, alliant le sens du concret et de l'organisation à des qualités d'allant, d'imagination et de contact humain.

Adresser dossier de candidature avec indication de rémunération sous le n° 98.444 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.



THOMSON-CSF

Branche Electronique Professionnelle
recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
(A.M. ou équivalent)

Ce poste de PRODUCTION, de petite série, utilisant des techniques de pointe, doit déboucher très rapidement vers des responsabilités techniques diversifiées (méthode, lancement, fabrication) et vers des responsabilités d'encadrement.

Possibilité de mutation et de promotion au sein d'une équipe dynamique.
Connaissance anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae + photo sous réf. F., Service du Personnel, 17, quai Pierre-Brunel - 78500 SARTROUVILLE.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
recherche

RESPONSABLE SERVICE GROUPE

gestionnaire confirmé en assurances collectives. Poste à fort potentiel, rattaché à la direction. Dynamisme et sens de l'équipe indispensables.

Adresser C.V. et prétent. sous le n° 26.533 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy. — 75008 PARIS.

IMPORTANT INSTITUT DE RECHERCHES
Banlieue SUD de PARIS, recrute

UN INGÉNIEUR

Pour la préparation et la conduite d'essais physiques à grande échelle impliquant l'encadrement d'une équipe.
— Déplacements.
— Sens des relations.
— Expérience professionnelle de quelques années indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 98.805 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

responsable du service financier

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
(budget annuel 200 millions de Francs) - Centre de Paris, recherche : RESPONSABLE DU SERVICE FINANCIER :
● 10 ans d'expérience professionnelle (si possible dans le secteur public),
● connaissances informatiques exigées.

Niveau de rémunération : 120.000 francs par an.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous référence 9348 à :

OP organisation et publicité
2 rue Marengo 75001 Paris/OP Transmettra

RCS ASCENSEURS
ROUX COMBALUZIER SCHINDLER

Filiale Française (3000 personnes) d'une société multinationale, recherche pour son département EXPORT

CADRE · EXPORT
ADMINISTRATION / GESTION DES COMMANDES

Formation de type Ecole de Commerce complétée par de sérieuses connaissances techniques.

Ce nouveau poste, dans un service en expansion s'adresse à un candidat ayant au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de l'Industrie ou du Commerce (biens d'équipement-exportation). Il devra faire preuve de réelles aptitudes d'organisation et de gestionnaire, et sera âgé de 27 ans au minimum.
- Anglais indispensable, allemand apprécié.
- Rémunération : 100.000 + .
- Evolution possible au sein de la Société vers des responsabilités élargies.

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo à Monsieur GUENAND
RCS — 1/3, rue Dewoitine
78140 VELIZY - VILLACOUBLAY

Importante Société d'ingénierie et d'entreprise générale
Proche banlieue Ouest
recherche

ATTACHÉ A LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

chargé principalement des études juridiques, des rédactions des contrats français ou étrangers, des contentieux, etc.
Il est nécessaire d'être GRADUE EN DROIT (au moins licence), d'avoir plusieurs années d'expérience pratique dans ce domaine, et de préférence dans les T.P. et à l'expor. Pratique de l'anglais souhaité. - Réf. 6514

CADRE ADMINISTRATIF EXPORT

chargé de l'étude des clauses administratives, financières, fiscales ; des cahiers des charges et des propositions pour les marchés export. Relations avec les organism. financ. (Coface, banques, etc.). - Gestion administrative des contrats conclus. Anglais courant. Possibilités de déplacements de courte durée tous pays. Expérience confirmée nécessaire (si possible biens d'équipements). Réf. 6515

Env. lettre manuscrite, photo, délai de disponibilité et prétent. en précisant la référence, à :
LTP 31, boulevard Bonne-Nouvelle 75082 PARIS CEDEX 02

LIBRAIRIE HATIER
recherche
RESPONSABLE DE FABRICATION
ayant expérience des livres d'enfants, collection pratique et beaux livres
Une bonne aptitude aux négociations av. les fournisseurs et à la gestion des stocks est indisp.
Ecr. lettre manuscrite avec C.V. et photo à LIBRAIRIE HATIER Service de littérature générale, 8, rue d'Assas, 75278 PARIS CEDEX 06.

Field Service Engineer Paris

Emerson Electric Industrial Controls, a profitable subsidiary of a major American corporation, has its European Headquarters at Swindon in England. The Swindon factory manufactures a range of variable speed control and no break supply equipment.
The Company now requires a Field Service Engineer to work from its Paris Office in Rungis.

The successful candidate will be responsible for developing field service in the Paris area. In addition he will be expected to carry out service visits of short duration to sites both in France and overseas. The successful applicant must have a BTS/DUT qualification in electronics or equivalent, be aged over 28, be willing to travel, have a minimum of three years experience mainly in field service work and must be fluent in French and English language. Previous experience in power electronics is preferred.

The successful applicant will be offered a good salary and various company benefits including a company car.

Please apply in writing enclosing a curriculum vitae and recent photograph to:

Christian Bezier
Emerson Electric Industrial Controls S.A.
5 rue des Sports
69003 Lyon
France



---

ingénieur recherche développement

Une société française, filiale d'un important groupe international très diversifié, recherche pour sa division Dispenser-pulvérisation un ingénieur de recherche
● Dépendant du Directeur du Service Recherche et Développement, il sera le principal artisan de la création et du développement de systèmes de pulvérisation nouveaux et de l'amélioration des produits existants
● Il animera et gérera un bureau d'études, un atelier d'usinage de prototypes et un atelier de moules et pièces d'essai.
● Le candidat, âgé de 35 ans minimum, sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur, au minimum d'un BTS et aura une expérience professionnelle en milieu bureau d'études de conception pièces plastique et métal d'environ une dizaine d'années
● La connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée
● La personnalité du candidat devra révéler de très bons contacts humains le goût de rendre service de concevoir et de créer.

Adr. C.V., photo et prét. sous référ. 6236/F à A.M.P. 40 rue Olivier-de-Serres 75015 Paris

---

SMI SCIENCE MANAGEMENT INTERNATIONAL
WOFAC DIVISION recherche

ingénieurs
pour s'intégrer à une équipe de
consultants en organisation

- Formation supérieure
- 5-10 ans d'expérience d'Entreprise
- Acceptant les déplacements intensifs
- Attirés par la résolution des problèmes concrets et opérationnels de l'entreprise et la mise en place de leurs solutions.
- Rémunération fixe et évolutive.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau, par Information Carrière SVP 11-11 qui organisera immédiatement nos contacts avec les candidats concernés. Réf. 580.

Information Carrière SVP 11 11

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

NOTRE DIRECTION INFORMATIQUE
PARIS proximité OPERA
dotée de matériels IBM 370.168
et utilisant les systèmes d'exploitation OS/VS2 - IMS
recherche

plusieurs PROGRAMMEURS DEBUTANTS

● Dégagés des obligations militaires ;
● 23 ans au moins ;
● Titulaires du Baccalauréat ;
● Possédant une formation informatique.

Les candidats retenus bénéficieront :
- d'une mise au courant de plusieurs semaines
- des avantages sociaux d'une grande entreprise (journée continue, 13è et 14è mois) ;
- du statut cadre à l'issue de la première année.

Adresser très rapidement lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions avec C.V., photo, et prétentions à M. VERDIER, B.P. 88 75840 PARIS Cedex 17.

S2i
TELSYS FORMATION
recherche plusieurs

ANIMATEURS

pour formation :
- Utilisateurs
- Correspondants Informatiques
- Conduite et suivi de projets
- Méthodes d'analyse-programmation
- Langages : COBOL, ASSEMBLEUR
- Systèmes : IBM (OS/VS1 - VM)
  CII-HB (GCOS/CMAP)

Expérience pédagogique appréciée mais non indispensable

Adresser C.V. et prétentions sous référence AB 02/79 à :
S2i Telsys Formation
62, rue de Miromesnil
75008 PARIS

bleu

SOCIETE D'ASSURANCES NEUILLY - SABLONS
recherche pour Mini-Informatique de Gestion

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Niveau I.U.T.
Connaissance COBOL.
Anglais lu.
Débutant à un an d'expérience.
Libre rapidement.

Envoyer C.V. détaillé et prétent. sous n° 13.003 à GEM Publicité - 142, rue Montmartre, PARIS (2e), qui transmettra.

---

offres d'emploi

RECHERCHONS des informaticiens
● INGÉNIEURS SYSTÈMES
● PROGRAMMEURS SYSTÈMES
● PROGRAMMEURS COBOL
● ANALYSTES PROGRAMMEURS
● INGÉNIEURS PROGRAMMEURS

ECIL

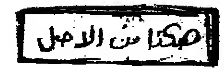
CONTROLEUR DE GESTION
PARIS

CORT

TIME LIFE LIBRARIES, INC.
assistant(e)

INTERTECHNIQUE
AÉRONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE
AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
expérimenté, niveau V
INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

ÉTABL. INDUSTRIEL DE L'ÉTAT (PARIS)
RESPONSABLE DE LA FORMATION



هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

RECHERCHONS
pour études et réalisations de systèmes
des Informaticiens
débutants ou confirmés
dans les domaines suivants :

- **INGÉNIEURS SYSTÈMES** (F.A.C., E.N.S.I.) 2 ans expérience souhaitée
- **PROGRAMMEURS SYSTÈMES** (I.U.T., F.A.C.) débutants ou confirmés
- **PROGRAMMEURS COBOL** débutants (I.U.T.)
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS** (F.A.C., E.N.S.I.)
- **INGÉNIEURS PROGRAMMEURS** ayant expérience en mini-micro et télécom.

En contrepartie d'une disponibilité et de goût de l'engagement professionnel, nous proposons, outre un salaire attractif dès le départ, la possibilité pour des débutants d'aborder la vie professionnelle de plain-pied et de bénéficie nde contacts propres à créer des opportunités de carrières.

Adresser curriculum vitae à :
ECIL 41, rue d'Ybry 92523 NEUILLY Téléphone : 758-12-40

CONTROLEUR DE GESTION
PARIS

Le groupement coopératif national des Librairies L (45 adhérents, 300 MF de chiffre d'affaires) crée le poste de contrôleur de gestion.

Sous l'autorité du Directeur Général et faisant partie du Comité de Direction, le titulaire de ce poste sera chargé de la gestion du groupement (élaboration des budgets, contrôle et analyse des écarts, supervision du service informatique et comptable). Il sera en liaison permanente avec les adhérents auprès desquels il jouera un rôle d'« audit » et de conseiller.

Agé de 25 ans minimum, le candidat aura si possible une formation commerciale supérieure (ESC, option finance-comptabilité...) complétée par un perfectionnement type ICG, DECS... et une expérience acquise comme contrôleur de gestion — ou adjoint — dans une société commerciale.

Ec. av. C.V., photo, prét. s/réf. 2.478 à Ph. VINCHON,
CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion assurée.

TIME LIFE
LIBRARIES, INC.
recherche pour seconder notre Chef de Centre
assistant(e)

25 ans minimum, niveau d'études supérieures, *une expérience de la vente directe de 2 à 3 années est nécessaire.*
Le candidat(e), devant s'intégrer à une équipe de vente, doit faire preuve d'objectivité, mais *aussi être motivé(e) pour notre principe d'approche commerciale.*
Une grande *disponibilité est indispensable et* la connaissance de l'Anglais appréciée.
Position cadre - *4500 x 13.*
Ce poste, à pourvoir rapidement, offre une sérieuse opportunité de carrière.

Merci d'adresser votre c.v. à Janine ONZON, 87, boulevard Haussmann 75008 Paris.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE
recherche
Pour son département Télémesure et Systèmes, sis à ORSAY (91) :
AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
exérimenté, niveau V (REF. 733.)

Titulaire du B.T.S. ou D.U.T.
Pour études et mise au point d'équipements variés. Bonnes connaissances requises en circuits analogiques et logiques.
Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise

Adr. curric. vitae avec prétentions, en précisant la référence annonce à : Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

ETABL. INDUSTRIEL DE L'ÉTAT (PARIS)
recherche
RESPONSABLE DE LA FORMATION
(niveau licence)
Expérience souhaitée notamment dans le secteur de l'imprimerie et de l'édition
Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé sous no 789.654 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur — 75002 PARIS

URGENT POUR CLAMART
RÉDACTEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN
expérience 3 ans minimum nécessaire.
Téléphone, pour R.-V. 735-96-50.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie *d'Ile-de-France* recherche :
1) PROGRAMMEURS
— ayant, de préférence, 2 années d'expérience professionnelle ;
— possédant connaissance Cobol ANS ;
— ayant travaillé si possible *sur matériel* CII-H.B. 10070 ou IRIS 80.
2) PUPITREURS
— ayant, de préférence, 2 à 3 ans d'expérience sur machine H.B.-C.I.I.
Adresser lettre et C.V. détaillé *à Mme le Chef* du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

SODETEG - T.A.I.
recherche des
INSPECTEURS DE MAINTENANCE INFORMATIQUE
Bonne expérience MITRA-SOLAR *et périphériques pour* : PARIS débutants à 1/2 ans d'expérience - réf. 903
ROUEN expérience d'au moins 3 ans - réf. 904
Une bonne formation informatique de départ, le permis de conduire VL sont exigés pour ces postes.
Formation technique continue assurée.
Avantages sociaux intéressants.
Adr. C.V. *détaillé, prét., délai de* disponibilité, sous la référence choisie à SODETEG T.A.I. B.P. no 11 - 78530 BUC

STE de PRESSE *et* de SERV. RECHERCHE
JEUNES COMMERCIAUX ou TECHNICO-COMMERCIAUX
EN ELECTRONIQUE
pour développer son réseau d'ASSISTANTS DE PUBLICITE en vue de prospecter et développer le marché actuel. Quelques années d'expérience de la vente seraient souhaitées. Postes immédiatement dispon., conditions intéressantes. Envoyer C.V., *photo et prét. à* Michèle MARCHAIS, SPS, 49, r. de l'Université, 75007 PARIS.

société OPTION
recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
format. programmeur expert. expérience micro - processeur souhaité. Téléph. : (76) 90-69-27.

Filiale française d'un groupe britannique recherche
UN CHEF COMPTABLE
niveau diplôme comptabilité supérieure.
Langue anglaise indispensable.
Salaire selon rét. et capacités.
UN COMPTABLE
INDUSTRIEL
avec expér. prix de revient.
Notions de comptabilité *analytique et informatique* souhaitées pour occuper poste prix de revient et gérer 2 fois par an l'inventaire physique *et valorisation.*
Salaire à discuter.
Ecrire BRITAX - GECO, 1, route d'Héricy, 77870 VILLAINES-SUR-SEINE.

ECOLE DE LANGUES
recherche
PROFESSEUR D'ANGLAIS
diplômés de l'Enseignement Supérieur, *expérimentés, de préférence pour* PARIS, banlieue, *et BORDEAUX.*
Papiers en règle.
Env. C.V. à CETRADEL, 2, rue des Italiens, Paris (2e).

GARONOR
Import. Sté cherche
SOUS-CHEF et CHEF DE TRANSIT IMPORT - EXPORT
parlant allemand ou anglais.
Ecr. no 4688, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris (11e)

ADMINISTRATION
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
débutants ou 1 à 2 ans d'expérience, de préférence IRIS 80, niveau MIAGe ou équivalent.
Envoyer C.V. à
SERVICE INFORMATIQUE
33, rue de Picpus, 75012 Paris

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
1) Connaissant PL 1 s/CICS ;
2) Cobol sur HB 66 et 61-60.
INSET 95, rue Saint-Lazare (9e) 281-33-33

SOCIETE, *proche banlieue* Sud, recherche
CHEF DES VENTES
FRANCE EXPORT
Parfaitement trilingue allemand - anglais - français
SECRÉTAIRE TRILINGUE
allemand, anglais, français
Bonne expérience
de l'administration des ventes
Adr. C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions, à no 98.869, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

Organisme agréé Paris
recherche URGENT
RESPONSABLE DE SERVICE
Minimum 30 ans, connaissances exigées en matière de protection sociale, formation supérieure ou équivalent, qualités d'encadrement (petite équipe).
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétent., à no 58.621 B, *BLEU Publicité* 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

Pharmacie l'Hay-les-Roses 94 *ch. PHARMACIEN ASSISTANT*, expér. officine, dynam., contacts clients. 21 h p. sem. après-midi, juillet-août tps complet. 664-47-09.

capitaux ou proposit. com.

Recherche particulier pour investissement. M. ANDRE, 149, r. Saint-Honoré, Paris-1er.

Commerçant dem. 100.000 F. à 200.000 F, donne garantie, hypothèque ou participation affaire. *Ecr. as réf.* 2367, GAUTRON, 29, r. Rodier, Paris-9e.

secrétaires

Important Groupe Sociétés offre poste stable à :
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
30 ans minimum
excellente sténo-dactylo bilingue anglais, expérience pratique souhaitée : vie juridique sociétés. Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions, référence no T 011.204 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE (?) G.K. CONSEILS - 225-12-94

SECRETAIRES BILINGUES
Postes à pourvoir pour La Chesnay, Epinay, Paris Centre *Tél. : G.K. Conseils, 225-12-94*

représent. offre

FRUIDAM ORANGINA
recherche
RESPONSABLE DES VENTES
région parisienne, 30 ans min. Connaissances marché alimentaire souhaitées pour :
— Animer équipe de vente ;
— Organiser la distribution ;
— Assurer la promotion des ventes.
Possibilités d'avenir dans les 3 ans pour candidat valable.
Ecr. C.V. + lettre manuscrite + photo à FRUIDAM, 46, rue Aristide-Briand, 92300 LEVALLOIS.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd 204 Peugeot 1973, bon état. Prix à débatt. base argus. Tél., après 17 h. 30 : 878-19-44.

Part. vd pour cause dble emploi DAF 46 (5 CV, 1976, 16.500 km.), 1re main. Prix Argus : 11.300 F. *Téléphone* : 842-64-00, poste 69, H. de B., ou le soir : 533-78-68.

Collab. journal vd Simca 1100 TI bleue métal., 1974, impec. Prix à débat. *Téléphone* : 209-28-78.

8 à 11 C.V.

ID 20 P 25.000 km Moteur refait neuf (av. facture) train de pneus nfs. Prix intéress. à déb. - 933-54-47.

Part. vend PEUGEOT 504 T I, automatique, juin 1975, très bon état, 15.500 F. Tél. : 326-71-92.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280. - Décembre 72. Impeccable. — Prix argus. T. M. NATHAN. - 225-47-29 h. b.

location

A LA JOURNEE
R5 TL - 104 : 48 F + km.
Peugeot 604 : 109 F + km.
504-01-50

divers

PEUGEOT NEUVES Tous modèles
Livraison immédiate.
Prix spéciaux. - S.I.C. 225-88-66.

box-parking box-parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS
en ÉTAGES
Grand garage CARDINET, 114, rue Cardinet. PARIS-17e. - Sur place mardi-jeudi 16 h. à 18 h.

demandes d'emploi

JEUNE PHARMACIEN
FRANÇAIS
dynamique, diplôme suisse, ayant sens de l'organisation et esprit d'entreprise, et connaissant parfaitement
L'AMÉRIQUE DU SUD
cherche opportunité dans secteur commercial de préférence
Etudie toutes propositions.
(Langues : Anglais et Espagnol).
Ecrire sous chiffre B 18-115057 PUBLICITAS CH 1211 GENEVE 3.

CADRE EXPORTATION
15 ans expérience et résultats prouvés recherche, pour raisons personnelles, poste grande responsabilité au sein société exportatrice ou réellement intéressée dans lancement nouveau département export. Habitué déplacements internationaux fréquents et possédant contacts dans plus de 40 pays. Aucun problème linguistique. Références professionnelles disponibles. Suite sérieuse à toute proposition.
Ecrire réf. 66281, HAVAS-CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

SPÉCIALISTE mise au travail de HANDICAPÉS
— 10 ans expérience, formation, stages, placement pour travailleurs handicapés.
— Très bonne connaissance des entreprises et organismes publics.
— Dynamique, créateur, efficace et homme de terrain.
Ch. poste responsabilités, temps complet ou partiel.
Ecrire sous le no 7.099 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09

CADRE MOYEN, 48 ans
recherche situation stable PARIS, ou proche banlieue. 7 ans d'expérience EXPLOITATION INFORMATIQUE (IBM-3), très bonne expérience TRAVAUX ADMINISTRATIFS et comptabilités stocks, clients et fournisseurs acquise dans une société holding multinationale. Dynamique, bon Chef d'équipe.
Disponible de suite.
Possibilité prendre contact immédiatement.
Ecrire no 96.046, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

H. 34 ans, 10 ans exp. ATT. COM. France Etr. Transp. ch. poste respons. Libre de suite. Ecr. no 7.068 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Anc. ccante, actuel. inspect. magas., ch. poste à resp. Dépt 78, 92, 95, 93, 75. Lib. sous 1 mois. Ecr. no 7.085 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Maît. verr. électr., chef d'atel. 2e échel., 20 an. spécial. verre métal. *Posit. cadre, disponib.* de suite, suis cours tech. de vide, cherche empl. région parisienne. Ecr. no 646 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui tr.

J.H. 27 a., dégagé O.M., DECS, mait. de gest., contrôl. de gest. dep. 3 ans ch. stage expertise compt., préfér. Ouest France. Ecr. no 7.101 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. Doct. Lettres. Journ. Prof. bil. franç.-angl., exp. ens. sup., ch. empl. presse, édit., ens. Ecr. no 7100, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 26 a., niveau supér., expér. commerciale et législative au Brésil, parfaitement trilingue : français, anglais, portugais, rech. poste au BRESIL. Ecr. : R.E.S., 6, rue de l'Abbé-Grégoire - 75006 PARIS

Homme 47 ans, bonne présent., allemand parlé, écrit. Bonne connaissance anglais, espagnol, dactylo, ch. pl. stable à Paris. Ecr. no T 11155 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Hme 36 ans, rech. collaboration domaine cultur. et social, droit, lettres, expér. profession. Ecr. no T 11153 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F. dactylo, bilingue espagnol, exp., ch. poste tps complet ou partiel. — Tél. : 336-42-79.

ASSISTANTE DE DIRECT.
33 ans, aimant passionnément la vie, ch. poste comportant responsabilités, créativité, voyage. Tél. : 344-01-07.

l'agenda du Monde

Ameublement

Céramiques, émaux grand-feu, *meubles copies d'ancien, sièges de marque.* 62, allée de Montfermeil, Le Raincy. Tél. 302-00-16.

Artisans

ARTISAN DÉCORATEUR
Paris, banlieue 30 km
Peinture - papier - tissus et revêtements spéciaux.
Petite menuiserie.
Devis grat., TRAVAIL SOIGNE. Réf. tr. sér. 735-14-33 9 à 12 h. lundi au sam. et soir 18-21 h.

ARTISAN TAPISSIER
spécialistes tentures murales, réfection sièges anciens, doubles rideaux. - Téléphone : 202-47-94.

Tous travaux maçonnerie, carrelage, plomberie, chauffage, isolation, électricité, peinture, moquette. *Crédit possible.* Téléphone : 608-24-36.

POUR VOS TRAVAUX
maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. — TRU. 80-75.

Artisan exécute rapidement : peintures, papiers peints, tissus, pose moquettes, vitrification. travail soigné. — 906-81-96.

Arts

TROIS STATUETTES
ivoire sculpté + vase jade fumé + mallachite sculpté
10.000 F à vdre cause départ. Ecrire sous le no 66.277, HAVAS-CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Astrologie

Thème astral analytique par professeur de faculté : 500 F. Téléphone : 586-20-63.

Bijoux

Achat comptant bijoux or, brillants, etc., argenterie, 4, Chaussée-d'Antin. Opéra ; 37, avenue Victor-Hugo, Etoile. PERRONO, Ventes - Occasions.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Collection

à vdre Revue des Deux-Mondes, 1er janvier 1907 à juin 1940 (non reliés). Mme Teste, 22, r. Laville-Fatin. — 33100 Bordeaux.

Cours

Prof. amér., expér., ch. à donn. cours d'angl., ts nivx, préf. Sté ou école. T. mat./soir, 544-00-31.

Livres

Particulier cherche tomes I, II, V et XI de Napoléon, Edit. Rencontres, 1968. Appeler 538-27-02.

Édition

Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49, de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire

Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle 3 bis Quai aux Fleurs 75004 Paris Tél. 325.85.44.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. OE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Meubles

ZENNER
ZENNER BOUTIQUE
solde jusqu'à 50 %
salons cuir, exposition mobilier anglais et divers nombreux petits meubles.
10, rue Faidherbe. - Paris (11e). *Téléphone* : 371-86-14.

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 %
sur 30.000 m2 moquette synthétique et laine.
Téléphone : 757-19-19.

Pensions

Part. prend en pension au mois 900 F par enfant jusqu'à 5 a., à la campagne. Tél. : 466-40-16.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE collection. Ecrire PAGNANINI, 55, Champs-Elysées. 359-76-98.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Télé-Hi-Fi

TÉLÉ - CHAINE HI-FI dès 1.499 F
REMISES 5 à 20 %
Crédit-garantie de 2 à 5 ans.
RÉPARATIONS RAPIDES
STEREO 4021
T.I.S. - 766-57-56
82-84, rue de Saussure, 75017 PARIS

Psychologie

Psychothérapie non directive formation indiv. à l'approche Régérienne. Téléph. : 522-29-26.

Psychanalyse, psychothérapie GROUPE I.C.S. T. : 326-26-79, 584-07-21, 770-22-34.

Tapis

TAPIS rares pièces d'origine chinoise début et fin XIXe s. Exposition jusqu'à fin février LOUVRE DES ANTIQUAIRES, 2, pl. *du Palais-Royal, gal. L.* (du mardi au samedi) AMADJA 1er et., 9, allée Jacob. 297-29-02.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.82.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.88.71/54.77.42



Faites le premier pas, nous ferons les autres.
ENSEMBLE
CONSEIL PSYCHO-MATRIMONIAL
DE 14 A 20H SAUF MARDI ET DIM.
5, rue de Pouy 75013 Paris
Tel. 588 28 25
documentation discrète, gratuite

Vacances

Tourisme - Loisirs

CAMPING-CARS
Location Hiver-Eté.
AVIATOUR 60, r. de Dunkerque 75009 Paris. Téléph. : 878-86-91.

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour. Avion+autocar 295 F tarif visite. T. 203-46-00.

Louez CAMPING-CAR Méhari, Provence, Corse. Renseignem., LOCASOLEIL, LE CYTHERE, av. du Grand-Jas, 06-CANNES.

ENFANTS Accueil d'enfants à la ferme de 4 à 13 ans : Maison Poitou, Charentes, Vendée, 4, av. Opéra, Paris-1er. T. 296-04-08, 296-01-88.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-02.

Le Monde

équipement

URBANISME

Un centre national de l'architecture va aider les jeunes professionnels

Pourtant souhaitée par le président de la République, la politique de l'architecture piétine. Depuis le discours prononcé par M. Giscard d'Estaing le 20 octobre 1977 au colloque de l'UNESCO, aucune des mesures souhaitées par le président n'a encore été prise, et le Centre d'études et de création architecturale est toujours à l'étude. Un rapport a pourtant été remis dès mars 1978 sur le sujet par M. Alain Lamassoure, conseiller à la Cour des comptes.

Avant le conseil des ministres du 28 février qui doit entendre une communication sur l'architecture et notamment sur ce sujet précis, il est intéressant de connaître le point de vue de M. Lamassoure — devenu conseiller de l'Elysée pour ces questions, — particulièrement son constat sur la gravité de la situation de l'enseignement de l'architecture, qui forme, selon lui, « 70 % de diplômés incapables de construire », ce qui rend nécessaires une sélection plus sérieuse des enseignants et la diminution du nombre des écoles.

Le ministère de l'environnement a étudié la création d'un centre national ou d'une « maison » de l'architecture qui assurerait la formation des maîtres d'ouvrages publics, c'est-à-dire les fonctionnaires qui commandent la construction de bâtiments, ainsi que des architectes de l'administration ; qui aiderait les jeunes architectes à se faire connaître, notamment à l'occasion des concours en leur offrant des bourses comme le fait le centre du cinéma ; permettrait à des architectes confirmés d'approfondir leurs recherches grâce à une sorte d'année sabbatique.

Dans le rapport qu'il a rédigé après avoir rencontré plus de soixante-dix personnalités, dont quarante architectes de tous âges et de toutes « confessions », M. Lamassoure écarte certaines solutions et notamment l'idée d'une « super-école », sorte d'institut des hautes études architecturales, dont on prêtait le projet à M. Giscard d'Estaing.

Précisant que les projets de cette nature ont toujours rencontré l'hostilité des architectes et des étudiants, M. Lamassoure écrit : *« La tentation peut être grande pour les pouvoirs publics d'organiser le sauvetage par le haut... »* Mais il ne faut pas y succomber car *« l'Etat n'a pas le droit d'abdiquer de ses responsabilités envers les étudiants qu'il laisse s'inscrire dans les unités pédagogiques d'architecture »*. Une « grande école » pour tous les architectes, plutôt qu'une super-école.

D'autre part, le centre *« ne doit pas aboutir à reconstituer une catégorie d'architectes définitivement privilégiés par la commande publique... Il faut aider les jeunes talents à se faire connaître et à enrichir leur expérience, il ne s'agit pas d'en faire de nouveaux mandarins »*. Pas question donc de recréer le corps des architectes des bâtiments civils et palais nationaux, en voie d'extinction.

« Tous les systèmes de liste d'agrément et de label présentent la caractéristique commune d'avoir échoué, écrit encore M. Lamassoure. *Les huit mille architectes exerçant en France ne sont pas interchangeables, mais leur talent ne se juge pas sur des critères scolaires, et les plus solides réputations doivent être régulièrement remises en question. »* Réserver la commande publique à des architectes sélectionnés, éventuellement employés dans des ateliers publics, ne semble pas une meilleure solution à M. Lamassoure, qui écrit : *« Le mandarinat public est sans doute un progrès par rapport au mandarinat privé, mais il reste un mandarinat. »*

Les dangers du monopole

Enfin, même le monopole professionnel, proclamé par la loi sur l'architecture, a ses dangers : *« Rendre obligatoire le recours à l'architecte est une solution qui rassure l'administration et flatte la profession, mais qui se révèle fallacieuse... Prétendre qu'un diplôme d'architecte est une garantie de qualité relève de l'incantation magique plus que du jugement rationnel. »* De ce *« jugement sévère »*, M. Lamassoure tire la conclusion que le centre *« ne doit pas contribuer à enfermer les architectes dans des monopoles, des privilèges, des certitudes nées d'une tradition mal comprise, mais qu'il doit, au contraire, ouvrir la profession sur le monde extérieur et les conditions nouvelles de la création. »* Le récent rapprochement des ingénieurs et des architectes dans un même ministère pourrait ainsi être l'occasion de rapprocher aussi les enseignements qu'ils reçoivent.

Ayant défini le centre par *« ce qu'il ne doit pas être »*, M. Lamassoure propose de lui confier plusieurs missions : formation, pendant un congé sabbatique de plusieurs mois, des jeunes architectes ayant déjà construit grâce à des bourses, leur permettant des voyages d'études à l'étranger, des chantiers d'application ; formation des maîtres d'ouvrage et des architectes de l'administration, sous forme de sessions théoriques ; information systématique sur les concours et de stages pratiques ; information sur leurs résultats ; recherche « appliquée » plutôt que recherche fondamentale, c'est-à-dire choix de thèmes correspondant aux besoins courants de la collectivité. Par exemple, *« M. Piano serait invité non à refaire Beaubourg, mais à construire des maisons mobiles adaptables au site, et M. Bofill à concevoir un nouveau type de hangar agricole. »*

Mais la création d'un nouvel organisme exige, selon M. Lamassoure, un *« préalable absolu »* qui est la réforme de l'enseignement de l'architecture et une *« amélioration radicale de la formation de base des architectes »*. Les décrets qui ont déjà été pris (sélection en fin de première année, statut des enseignants et des établissements) sont *« timides par rapport à la gravité de la situation »*. Celle-ci ne cesse, selon M. Lamassoure, *« de se dégrader, et 70 % des diplômés sont incapables de construire »*...

Rien ne sera possible sans une véritable sélection des étudiants, des moyens matériels accrus et des enseignants recrutés avec plus de sérieux, estime le conseiller du président de la République, pour qui il est nécessaire de limiter à une demi-douzaine le nombre d'écoles, car *« l'Etat mentirait en laissant croire aux étudiants qu'il lui sera possible de délivrer un enseignement de qualité dans vingt-trois unités pédagogiques »*. Un rapport avait déjà été rédigé dans ce sens par M. Narbonne (*le Monde* du 21 juin 1977), mais on conçoit qu'il soit politiquement malaisé de tirer toutes les conséquences d'un tel constat partagé par les plus lucides des professionnels et des professeurs.

« Si l'objectif du gouvernement est bien la qualité architecturale, écrit M. Lamassoure, *il faut d'urgence reconstituer un enseignement de l'architecture digne de ce nom, sous peine d'être contraint d'ici quelques années de renverser les termes de la loi sur l'architecture : que n'importe qui construise, sauf les architectes diplômés. »*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *M. Pedro Ramirez-Vazquez*, architecte et ministre des établissements humains et des travaux publics du Mexique, a reçu, mardi 13 février, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée aux galeries nationales du Grand Palais, la médaille d'or de l'Académie d'architecture. M. Ramirez-Vazquez est l'architecte du Musée national d'anthropologie de Mexico, l'un des plus beaux du monde, et de la basilique Notre-Dame-de-la-Guadeloupe.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. PFLIMLIN EST SCANDALISÉ PAR L'ATTITUDE DES ADVERSAIRES DE LA LIAISON RHIN - RHONE

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Dans le débat budgétaire du conseil régional, il a été question de l'axe Rhin-Rhône et du rapport remis à cet égard par un groupe de hauts fonctionnaires au premier ministre (*le Monde* daté 11-12 février).

Le maire de Strasbourg, M. Pierre Pflimlin, l'a mis au compte des adversaires déclarés de la voie d'eau et s'est dit « scandalisé » que des hauts fonctionnaires prennent une position opposée dans une affaire *« où le chef de l'Etat a pris solennellement des engagements »*.

« Nous ne soutenons pas par égoïsme régional cette réalisation, a-t-il ajouté, *mais dans l'intérêt de la France entière. Créer la liaison Rhin-Rhône et, par là,* celle de la *mer du Nord à la Méditerranée, c'est réaliser un axe tout le long duquel s'offriront au pays d'importantes possibilités de développement. »*

TOURISME

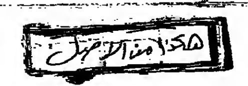
BON SUCCÈS DES « VACANCES ORANGE »

Lancées au début du mois de novembre 1978 par la société Euromarché (« le Monde » du 4 novembre), les Vacances Orange, un « produit » nouveau vendu sous cellophane (1) dans les grandes surfaces de la chaîne, ont fait la preuve de leur succès dans des délais que les promoteurs eux-mêmes n'avaient pas espérés : on s'était fixé comme premier objectif de vendre cinq mille pochettes en six mois et on a réalisé ce chiffre lors du premier trimestre ; 2 475 personnes ont choisi l'étranger (1 620, les Baléares ; 681, la Tunisie ; 174, le Maroc), 2 458 des séjours en France (80 % à la mer, 20 % à la montagne.

Aujourd'hui, les Vacances Orange, fortes d'un succès indéniable, entament la seconde phase de leur développement : dès le 1er mars, les clients de Voyage-Conseil, filiale du Crédit agricole, pourront trouver dans les trois cent soixante-cinq guichets du Crédit agricole comme dans les trente-neuf magasins d'Euromarché le catalogue commun aux deux sociétés.

L'accord Vacances Orange - Voyage-Conseil porte sur deux points : ce dernier fabrique les produits touristiques présentés sous la marque Vacances Orange et Euromarché les distribue, en qualité de correspondant agréé de la société Sirtam, troisième partenaire chargé de gérer le service après-vente des séjours et voyages.

(1) Une pochette-présentoir par destination contient les différents renseignements concernant le forfait et le bordereau d'acompte que le candidat au voyage réglera à la caisse du magasin avant de recevoir, dans les jours qui suivent, confirmation de son inscription, facture définitive, date de rendez-vous, etc., le solde du voyage étant réglable un mois avant le départ.



Le Monde

économie

Une petite guerre dans le commerce du meuble

Une petite guerre fait rage dans l'univers du commerce du meuble. Le bouillant et méridional président de la Fédération nationale de l'ameublement (F.N.A.), M. Georges Cayzac, tire à boulets rouges sur la concurrence déloyale que ferait au commerce traditionnel la CAMIF (Coopérative des adhérents de la Mutuelle des instituteurs de France), qui, depuis quelques années, vend des meubles par correspondance.

Les reproches faits par M. Cayzac et les commerçants traditionnels à la CAMIF sont de plusieurs ordres. Tout d'abord les prix pratiqués, inférieurs de 10, 20, voire 30 % à ceux pratiqués dans les boutiques. On pourrait croire que les grandes surfaces du meuble, qui se sont multipliées ces dernières années, et pratiquent agressivement une politique de « prix cassés », suscitent la même grogne. Il n'en est rien, et ce pour une bonne raison : les magasins de grandes surfaces ne commercialisent pas les mêmes articles, se cantonnant dans des meubles de moyenne ou basse gamme. La CAMIF, c'est autre chose. Son catalogue s'orne des noms des plus grandes marques. Pire encore. Des clients de la CAMIF, catalogue en mains, vont voir sur place, chez le négociant traditionnel, tel salon de cuir, avant de rentrer chez eux remplir leur bon de commande. Ils vont même parfois jusqu'à le dire au commerçant en lui reprochant ses prix trop élevés : « Vous croyez que ça fait plaisir, vous, de servir de vitrine à la CAMIF, et en plus de se faire traiter de voleur ? Moi, j'en ai marre ! », dit un de ces commerçants.

Certes, dès 1977, M. Hubert Arnault, P.-D.G. de la CAMIF avait incité ses sociétaires à faire « preuve de la plus grande discrétion » avec les commerçants traditionnels et à éviter d'utiliser le catalogue « comme moyen d'information et de pression »... Il ne semble pas avoir été entendu.

La CAMIF, disent en outre ses adversaires, ne livre pas qu'à ses sociétaires, puisque le bon de commande comporte, dûment imprimé, un emplacement où l'on peut inscrire l'adresse et le nom d'un destinataire différent. Il suffit donc d'avoir dans ses relations un membre du corps enseignant qui servira de truchement en se servant de son numéro de sociétaire, pour bénéficier des avantages de cette coopérative...

Les responsables de la CAMIF ne nient pas cette possibilité, mais déclarent n'y rien pouvoir : comment interdire à leurs clients d'acheter un meuble pour leur maison de campagne ou d'offrir un cadeau de mariage à un proche ? Ils jugent simplement cette « dérive » anormale peu importante, dans la mesure où ils n'ont jamais fait de prospection de clientèle pour accroître leurs ventes. Dernier point de friction : les industriels livrent à domicile les meubles commandés par le canal de la CAMIF, ce qu'ils ne font pas pour les négociants traditionnels. « Les industriels font pour la CAMIF ce qu'ils reprochaient autrefois aux négociants de les obliger à faire », dit M. Cayzac. Enquête faite, il semble bien que seuls deux ou trois industriels, travaillant presque exclusivement pour la CAMIF, lui rendent ce service gratuitement. Les autres facturent à la coopérative le service rendu, soit par leurs propres camions, soit en faisant appel à un transporteur spécialisé.

Un exemple contagieux ?

Pour arranger le tout, cette contestation commerciale se déroule sur une toile de fond politique. M. Cayzac, ancien conseiller municipal de Montpellier, au titre de la majorité, battu aux élections municipales de mars 1977 par la gauche, est manifestement agacé par les coopératives : cette forme de commerce, qui n'a pas le profit pour but, existe partout, il n'en disconvient pas, mais il est évident que cela le gênait moins quand elle ne s'attaquait pas au meuble... De son côté, M. Arnault ne cache pas que la CAMIF, en prenant en compte la défense des intérêts des consommateurs de l'éducation nationale, « entend promouvoir une société nouvelle, libérée du joug capitaliste »...

Il faut cependant ramener ce différend à ses justes proportions. Née en 1947, la CAMIF est une émanation de la MAIF (Mutuelle d'assurance des instituteurs de France), qui assure un million de familles d'enseignants. La CAMIF regroupe cinq cent quatre-vingt mille sociétaires et, coopérative, adhère à la Fédération nationale des coopératives de consommateurs. En tant que telle, elle est soumise aux mêmes charges fiscales que toute autre entreprise commerciale. Sur un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs, en 1978, elle n'en a réalisé que 300 millions dans le secteur du meuble, soit 0,6 à 0,7 % du chiffre d'affaires de la profession. Simplement, dit M. Arnault, elle sélectionne peu d'articles, en commande beaucoup et pratique des marges réduites, un multiplicateur de 1,6 au lieu de 2,05 dans le commerce traditionnel...

Il est vrai que de clientèle potentielle, dans le seul secteur des ménages de l'éducation nationale (7 % des foyers français) lui laisse de larges possibilités d'expansion, et que son succès pourrait donner des idées à d'autres coopératives ou à des « groupements » plus ou moins structurés : déjà, certains membres de professions libérales sont l'objet d'offres alléchantes provenant d'« officines », comme les appelle M. Cayzac, qui se bornent à regrouper des commandes de particuliers, grâce à une association créée dans ce but... Dans le commerce classique enfin, on voit apparaître de nouveaux magasins spécialisés dans le « salon » (comme « Cuir center » ou « Ton salon ») qui demandent peu de main-d'œuvre, et cassent légèrement les prix.

En fait, comme naguère les appareils photo, l'électroménager et le matériel audiovisuel, le meuble se trouve désormais l'objet d'une concurrence commerciale plus serrée qui ne fait nullement l'affaire des distributeurs traditionnels.

De chaque côté on brandit, sans vouloir vraiment y recourir, la menace de se fournir à l'étranger. Et cela n'arrange guère les industriels, qui furent trop longtemps soumis à la dure loi des négociants et qui s'en dégagent à peine.

La balance du commerce extérieur du meuble reste fortement déficitaire (de 1 780 millions de francs en 1978, avec un taux de couverture de 42,9 %). La menace, d'où qu'elle vienne, ne laisse donc pas indifférents les fabricants, qui souhaitent vivement que leurs clients enterrent la hache de guerre. On n'est pourtant pas à la veille de voir la CAMIF et la F.N.A. fumer le calumet de la paix.

JOSÉE DOYÈRE.

AFFAIRES

LA BATAILLE POUR LA PRISE DE CONTROLE DE BERTRAND FAURE - ÉPÉDA REBONDIT

Moins d'une semaine après avoir officiellement renoncé à racheter la société Bertrand Faure - EPEDA (*le Monde* du 10 février), numéro 1 français du siège automobile et gros fabricant de literie, Revillon revient à la charge et porte son offre initiale de 215 francs à 245 francs par action. C'est après avoir appris qu'un groupe bancaire et financier — le groupe bancaire et financier encore inconnu avait fait une offre supérieure de 25 francs à la sienne que Revillon s'était retiré de la compétition en assurant que l'opération ne répondait plus « aux critères d'investissement et de rentabilité habituels du groupe ».

Les études effectuées par les experts de la société se seraient-elles révélées inexactes ? En tout cas, dans un nouveau communiqué, Revillon indique que, « en raison des nouveaux rebondissements de l'affaire », elle avait décidé de surenchérir.

La tâche de Revillon risque d'être rude. Le groupe financier (une filiale du groupe Worms et la Société privée de gestion financière, qui s'est porté sur les rangs à la demande des actionnaires de la famille Bertrand Faure et d'Auto-Coussins pour conforter leur minorité a, en effet, racheté assez de titres pour contrôler l'affaire tout en restant ouvert à toute discussion.

De surcroît, un groupe, américain cette fois, Lear Siegler, de Santa-Monica (Californie), spécialisé dans la fabrication de moteurs pour l'industrie automobile (5,2 milliards de francs de chiffre d'affaires), est à son tour entrée en lice pour racheter Bertrand Faure - EPEDA. Une autorisation d'investissement pour son compte a été déposé par les banques du groupe de la Compagnie de navigation mixte auprès du Trésor public. Ce groupe offre 290 francs par titre.

ÉTRANGER

La République d'Irlande fait le « forcing » pour s'industrialiser

L'IDA (Industrial Development Autority) est le fer de lance de la politique économique de la République d'Irlande. Un fer efficace, si on en juge par l'expansion remarquable que connaît depuis trois ans l'un des pays qui fut parmi les plus pauvres d'Europe, et qui a enregistré en 1978 le plus rapide taux de croissance de la Communauté européenne. Ce qui ne l'empêche pas de connaître encore un niveau de développement réduit générateur d'un chômage considérable.

L'un des atouts de cette réussite a été la série d'avantages économiques et fiscaux que Dublin a offerts aux entreprises étrangères qui se sont installées sur le territoire de la République, surtout depuis son entrée, en 1973, dans le Marché commun : exonération totale d'impôts sur les bénéfices à l'exportation, prêts à des taux très bas, aides multiples aux investissements, etc. Sept cents firmes étrangères sont *désormais* installées en Irlande, qui est devenue, assurent les responsables de l'IDA, « *le pays le plus rentable d'Europe pour les investissements industriels* ».

Cette politique — et peut-être son succès — a fini par faire froncer les sourcils de la Commission européenne, qui l'a assimilée à une forme de « dumping » et a signifié à Dublin qu'elle ne pourrait se prolonger au-delà du 1er janvier 1981.

L'IDA vient de contre-attaquer en lançant un nouveau « *programme d'incitations valable jusqu'à l'an 2000* ». Aux termes de ce programme, présenté à la presse le 12 février, les entreprises exportatrices qui signeront un contrat avec Dublin avant le 1er janvier 1981 bénéficieront jusqu'en 1990 de l'exonération fiscale antérieure. De plus, du 1er janvier 1981 et jusqu'au 31 décembre de l'an 2000, un taux de taxation unique de 10 % maximum sera appliqué sur les bénéfices industriels réalisés en Irlande, quelle que soit la destination des produits.

Les sociétés ayant déjà bénéficié pendant vingt ans d'une exonération totale d'impôts sur les profits à l'exportation seront agréées par le nouveau plan dès le 1er janvier 1981. Enfin, le régime libre d'amortissements à 100 % reste valable pour les bâtiments et les équipements d'usines.

La Commission européenne ne peut pas y trouver à redire, ont souligné les responsables de l'IDA, car ce programme n'est pas une aide étatique à l'industrie, et il concerne à la fois le marché intérieur et le marché extérieur. « *Il reste vingt-deux mois pour avoir droit à ces avantages* », ont fait valoir les présentateurs du projet, en espérant que le nombre des firmes françaises installées en Irlande dépassera le modeste chiffre actuel de vingt.

NICOLE BERNHEIM.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U.	4,2870	4,2905	− 130	− 100	− 265	− 225	− 825	− 765
$ can.	3,5915	3,5980	− 125	− 90	− 240	− 190	− 700	− 625
Yen (100)	2,1315	2,1360	+ 45	+ 75	+ 120	+ 165	+ 340	+ 410
DM	2,2995	2,3025	+ 35	+ 75	+ 95	+ 140	+ 310	+ 380
Florin	2,1280	2,1315	+ 5	+ 25	+ 15	+ 50	+ 55	+ 115
F.B. (100)	14,5855	14,6025	− 220	− 90	− 420	− 245	−1090	− 650
F.S.	2,5480	2,5528	+ 215	+ 260	+ 265	+ 320	+ 820	+ 900
L. (1 000)	5,0965	5,1025	− 235	− 185	− 465	− 390	−1450	−1320
£	8,5640	8,5730	− 460	− 400	− 945	− 865	−2730	−2590

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3	3 3/8	3 3/8	3 3/4	3 9/16	3 15/16	3 15/16	4 5/16
$ E.-U.	39 7/16	35 13/16	10 1/16	10 7/16	10 1/8	18 1/2	10 13/16	11 3/16
Florin	+ 3/8	1 5/8	6 5/16	6 13/16	6 5/16	6 13/16	6 5/16	6 13/16
F.B. (100)	6 1/4	7 3/4	7 1/2	8 1/2	7 7/8	8 5/8	7 7/8	8 5/8
F.S.	− 1/8	+ 1/4	− 1/8	+ 1/4	− 1/16	+ 5/16	+ 1/8	+ 1/2
L. (1 000)	14 3/4	20 1/4	12 1/2	13	11 3/4	12 3/4	12 1/2	13 3/8
£	12 3/4	13 3/4	13 1/4	14 1/8	13 1/2	16 1/4	13 1/2	16 1/2
Fr. franç.	6 1/4	8 3/4	5 1/2	7 1/8	7 1/4	7 3/4	6 1/4	8 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SIEMENS

Information destinée
aux actionnaires de Siemens

Reprise de la construction électrique et électronique en Allemagne

Le montant des commandes enregistrées en R.F.A. s'est encore accru durant les trois premiers mois du nouvel exercice correspondent à la période allant du 1er octobre eu 31 décembre 1978. Au niveau mondial, le volume des commandes nouvelles est du même ordre de grandeur que l'ennée dernière, soit 16,3 milliards de francs. Sur le marché intérieur, les commandes ont été un peu plus nombreuses, 7,6 milliards de francs contre 7,4 précédemment. A l'étranger par contre, elles s'inscrivent légèrement en retrait avec 8,7 milliards de francs (8,9 le dernier exercice). Compte non tenu des ordres pris par Kraftwerk Union AG (KWU), les commandes reçues par Siemens ont progressé de 3% à l'échelle mondiale. En R.F.A., la heusse atteint 8% alors que les enregistrements extérieurs ont marqué un recul de 2%.

En milliards de francs	du 1.10.77 au 31.12.77	du 1.10.78 au 31.12.78	Variations Siemens	sans KWU
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marché allemand	7,4	7,6	+3%	+8%
Marché étranger	8,9	8,7	−5%	−2%
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marché allemand	6,9	6,7	−4%	−2%
Marché étranger	7,4	7,6	+3%	+2%

En milliards de francs	30.9.78	31.12.78	Variations Siemens	sans KWU
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stocks	27,6	[illegible]	[illegible]	[illegible]

La division Informatique a enregistré un tiers de commandes en plus par rapport à l'an passé. Les ordres reçus par les divisions Composants et Energie électrique sont également nettement supérieurs à la moyenne du Groupe.

Le chiffre d'affaires mondial correspondant au premier trimestre de l'exercice de Siemens est, comme l'année dernière, égal à 14,3 milliards de francs. S'établissant à 6,7 milliards de francs, la facturation intérieure est quelque peu inférieure aux 6,9 milliards de francs obtenus à la même période de l'an passé, alors que la C.A. réalisé à l'étranger est en légère hausse avec 7,6 milliards de francs (7,4 précédemment).

Avec 102,9 milliards de francs contre 100,7, le carnet de commandes est à la fin du premier trimestre légèrement plus important qu'au 30 septembre 1978. Les stocks atteignent 29,7 milliards de francs (27,6 au 30 septembre 1978).

En milliers	30.9.78	31.12.78	Variations
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne	223	223	0%
Etranger	99	101	+2%

L'embauche du personnel a repris tant en Allemagne qu'à l'étranger. A l'échelle mondiale, les effectifs de Siemens étaient de 324 000 personnes au 31 décembre 1978 contre 322 000 au 30 septembre 1978, dont 223 000 en R.F.A. A l'étranger, ils sont passés de 99 000 à 101 000. Les frais de personnel se sont élevés pour le premier trimestre à 6,9 milliards de francs contre 6,5 précédemment.

En milliards de francs	du 1.10.77 au 31.12.77	du 1.10.78 au 31.12.78	Variations
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

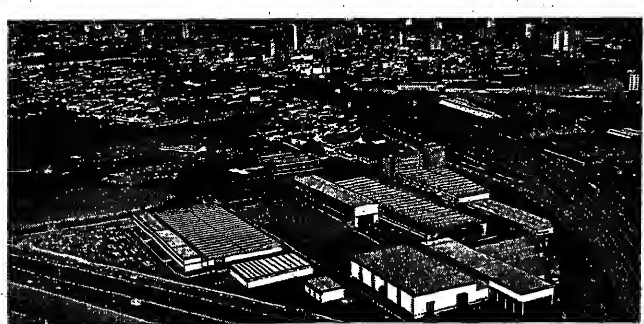
En millions de francs	du 1.10.77 au 31.12.77	du 1.10.78 au 31.12.78	Variations
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
en % du C.A.	2,3	2,3	

Les investissements de Siemens sont sensiblement égaux à ceux de l'an passé: 498 millions de francs contre 516. Le léger recul est uniquement dû au volume, plus faible, des prises de participation. Les investissements en immobilisations corporelles, par contre, dépassent de 57 millions de francs ceux effectués durant le premier trimestre du dernier exercice.

En dépit de la croissance des coûts, Siemens a réalisé un bénéfice net de 331 millions de francs (333 précédemment) et le rapport bénéfice net/C.A. ressort à 2,3% une fois de plus.

Au mois de janvier 1979, Siemens a offert à ses actionnaires des actions nouvelles à raison d'une action nouvelle pour 20 anciennes au prix unitaire de 100 DM pour une action de 50 DM et le capital social a, de ce fait, été augmenté de 201 millions de francs pour être porté à 4,0 milliards de francs. Ces actions nouvelles portent jouissance le 1er octobre 1978.

Les valeurs sont converties en fonction du cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 29 décembre 1978: 100 F = 43,57 DM.



Investissements sur les marchés en expansion
Pour obtenir d'importantes commandes sur les marchés extra-européens en rapide expansion, il faut créer des unités de production dans les pays concernés. Citons pour exemple le Brésil, où après avoir doublé notre chiffre d'affaire en quatre années, nous sommes en train de transformer notre usine de Lapa, près de Sao Paulo (notre cliché) pour en faire une de nos plus importantes unités Outre-Atlantique. Les 2 200 personnes qui constituent à l'heure actuelle les effectifs sont notamment chargées de la fabrication d'alternateurs pour centrales hydrauliques, d'appareils et de postes de distribution, de transformateurs ainsi que de moteurs.

Siemens AG En France: Siemens Société Anonyme

SOCIAL

LA CRISE

L'éventuelle création d'une usine d'automobiles en Lorraine

M. Henry Ford II rencontrera M. Giscard d'Estaing à la fin de mars

De notre correspondant

Metz. — Les Lorrains devront attendre fin mars-début avril pour savoir si le groupe Ford installera une nouvelle usine de montage de voitures employant à terme huit mille personnes dans leur région. Mardi 13 février, à Metz, M. Walter Hayes, vice-président de Ford-Europe, a en effet déclaré que le choix définitif ne serait fait qu'après la rencontre entre M. Henry Ford II et M. Valéry Giscard d'Estaing, qui devrait avoir lieu à la fin de mars. L'ensemble de l'état-major de Ford-Europe était en Lorraine (*le Monde* du 14 février) pour visiter le site de la zone industrielle où pourrait être créée la nouvelle usine (à Beuvillers, à vingt-sept kilomètres de Thionville) et prendre contact avec les élus (dont bon nombre de communistes) et les chefs d'entreprise de la région.

« *Pour le moment, nous étudions les propositions de la France comme celles des autres pays. Ce n'est pas une question de surenchère, mais nous devons considérer tous les éléments du problème : l'aspect financier, la main-d'œuvre disponible, la localisation d'un site, en tenant compte des intérêts du groupe* », a notamment déclaré M. Dial, président de Ford-France, au cours d'une conférence de presse.

Selon les prévisions de Ford, le marché européen de l'automobile se développe à un rythme d'environ 3 % par an. « *A l'horizon 1982, nos capacités de production seront alors insuffisantes* », a affirmé l'un des dirigeants, qui a rappelé que le projet du groupe est estimé à 500 millions de dollars, soit un investissement de l'ordre de 2,15 milliards de francs (sans compter les aménagement routiers nécessaires), ce qui représente un investissement de 300 000 francs par emploi créé. « *L'embauche, si ce projet se réalise en Lorraine, commencerait en 1981* », a précisé l'un des responsables de la firme. Dans le domaine de l'emploi, les retombées ne s'arrêteraient pas aux seules créations de l'usine. Selon Ford, la sous-traitance représente environ 60 à 70 % du chiffre d'affaires.

Cette installation ne risquerait-elle pas de concurrencer dangereusement les firmes automobiles françaises ? Pour Ford, « *les constructeurs français ont tort de s'alarmer. Aucune de nos industries ne travaille pour le marché national, mais à 90 % pour l'exportation. Nous faisons donc entrer des devises et, dans ce cas, travailler des ouvriers français. En nous installant hors de France, nos voitures seraient importées* ». — J.-C. B.

Tous les coups ne sont pas permis...

La manière dont s'engage la phase finale de la négociation entre Ford et plusieurs pays pour l'installation d'une importante usine d'assemblage en Europe (pourparlers confidentiels assortis d'opérations solennelles dont la mise en scène est recherchée) montre à quel point la concurrence européenne est acharnée et désordonnée dans ce domaine. Pour s'en tenir aux pays de la C.E.E., on constate que la politique d'aménagement régional lancée en 1974 n'est parvenue à rien d'autre qu'à une vague suite d'action ponctuelles d'assistance sociale.

Quand un grand groupe américain ou japonais veut prendre pied en Europe, les avantages financiers que lui propose chaque pays intéressé ne sont certes pas les seuls éléments qui font pencher la décision, mais ils constituent dans l'équation finale, un paramètre fondamental. Dès lors, de surenchères en propositions, de proposition en contre-offres, la spirale des subventions s'enfle, parfois démesurément.

Lorsque plusieurs régions sont en compétition, en France, la lutte est rude, mais la DATAR parvient, en général, à faire prévaloir ses préférences. Ce qui, évidemment, ne fait pas toujours l'affaire des élus et des responsables locaux, qui déclarent : « *La décision était prise, l'usine devait être créée ici et puis la DATAR l'a envoyée ailleurs...* »

Mais si plusieurs sites européens sont en balance, la concurrence voire le dumping ne connaissent plus de frontières, et l'on voit les gouvernements (ou les représentants des provinces) se lancer dans une lutte sans merci. La France dispose d'un arsenal qui n'est pas inintéressant et qui comprend notamment : les primes de développement régional, les primes aux activités tertiaires et de recherche, les subventions pour bonifier le prix d'achat ou de location des terrains, la construction d'usines-relais, des prêts du F.D.E.S., des aides à la formation professionnelle, des allégements fiscaux (amortissement exceptionnel, réduction du droit de mutation, exonération de la taxe professionnelle pendant cinq ans). Mais les autres pays ne sont pas moins attractifs. Ici l'on offre le terrain à l'industriel, là on aménage pour lui un terminal portuaire. En Irlande, on propose aux chefs d'entreprise une large gamme de facilités financières et fiscales. Dans les pays tels que la Belgique ou l'Allemagne fédérale, les provinces, les Länder ou les villes (Anvers), jouissent d'une grande liberté d'action et de proposition que n'ont ni les villes, ni les départements, ni les régions en France, ligotés par une réglementation d'Etat rigoureuse leur interdisant des interventions directes dans le domaine économique et la création d'emplois.

Le dernier grand projet étranger qu'a « raté » la France concerne le groupe chimique britannique ICI, qui a été plus intéressé par les propositions allemandes et qui a installé son complexe à Wilhelmshaven. Ce qui ne veut pas dire que la France échoue systématiquement dans ses négociations avec les grands groupes ou les Etats étrangers. Le Qatar a financé en partie le vapo-craqueur de Dunkerque, une « plate-forme commerciale » brésilienne est en cours d'aménagement au Havre, des voitures japonaises sont débarquées à Cherbourg, General Motors s'installe à Sarreguemines, Renault-Bendix à Toulouse, Garrett (aéronautique dans les Vosges).

L'arme déterminante que compte utiliser le gouvernement français est le Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.). Fonctionnant selon des procédures très souples, il permet de financer jusqu'à 50 % des investissements sur trois ans, dont 25 % en subventions (le reste en prêts participatifs). Les 50 % sont cumulables avec l'exonération de la taxe professionnelle. Il dispose encore dans ses caisses de plus de 2 milliards de francs, ce que n'ignorent évidemment pas les responsables de Ford. A la lumière des interventions récentes du F.S.A.I., on sait que le montant moyen des concours publics par emploi créé est de 131 000 F, dont 76 000 F de subventions. Si Ford crée huit mille emplois, l'entreprise peut donc espérer recevoir une aide directe de l'Etat d'au moins 1,04 milliard.

Mais les autorités de la C.E.E. à Bruxelles veillent scrupuleusement à ce que les gouvernements des Neuf ne dépassent pas le plafond de 25 % des subventions, applicable depuis 1971 aux projets industriels. Il s'agit d'éviter ce qu'on appelle les distorsions de concurrence. Seuls les investissements situés dans les régions périphériques de l'Europe (par exemple dans le Mezzogiorno italien) peuvent bénéficier d'un coup de pouce supplémentaire.

On comprend, vu l'enjeu, que les responsables français restent discrets sur les aides officielles ou occultes, directes ou de troc, financières ou politiques, qu'ils sont prêts à accorder à Ford. Du reste, toutes les négociations se déroulent ainsi. M. François Essig, ancien délégué à l'aménagement du territoire, raconte que dans ses pourparlers, en 1977, avec Peugeot-Citroën les responsables publics et ceux de la firme avaient trouvé un nom de code : il s'agissait en la circonstance d'une mystérieuse société dénommée Fletcher, qui prospectait en Europe.

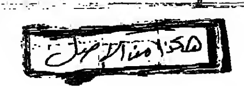
Lorsque l'affaire Ford sera conclue (ou lorsqu'elle aura échoué), il serait de toute façon choquant, puisqu'il s'agit de l'argent des contribuables et puisque la DATAR aime se proclamer « maison de verre », que les Français, qu'ils soient de Lorraine ou de Carcassonne, ne sachent pas quel prix ils ont payé pour que le géant américain devienne le bon saint-bernard de la sidérurgie française.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA C.F.T.C. DÉNONCE LE « LIBÉRALISME SAUVAGE » ET RÉCLAME L'AJOURNEMENT DES LICENCIEMENTS

Le conseil national de la C.F.T.C. estime « *scandaleux qu'il ait fallu deux mois, après l'annonce d'une vague de licenciements sans précédent dans la sidérurgie, pour que le gouvernement et le patronat se décident à accepter les confrontations sur la situation d'ensemble de ce secteur* ».

Condamnant « *sans restrictions le libéralisme sauvage* », la C.F.T.C. réclame « *l'ajournement de toute mesure de licenciement collectif, aussi longtemps que ne sont pas effectivement et certainement assurées les possibilités de reclassement des travailleurs victimes de ces licenciements qui ne peuvent pas bénéficier de la préretraite* ».



SOCIAL

DE LA SIDÉRURGIE

Produire pour stocker ou fabriquer pour vendre ?

(Suite de la première page.)

L'irruption de la crise mondiale allait-elle servir de clignotant ? Pas du tout. L'État, qui avait poussé le patronat à produire toujours plus d'acier, relançait la machine à coups de milliards publics, surendettant une industrie déjà fort préoccupée de ses échéances. MM. Giscard d'Estaing et Chirac, et le ministre de l'industrie du moment, M. d'Ornano, expliquaient la nécessité d'« *investir à contre-courant plutôt que de licencier* », de façon à pouvoir satisfaire les énormes besoins prévus pour 1980.

L'attitude inverse des sidérurgies européennes, pourtant moins endettées et plus productives, ne faisait aucunement remettre en cause cette orientation. L'Allemagne fédérale avait en effet depuis longtemps donné la priorité aux gains de productivité plutôt qu'à la course aux capacités de production supplémentaires, réduisant ses effectifs de quatre vingt mille personnes (20 %) en quinze ans ; la France, elle, conservait à peu près le même nombre de salariés, au point de consacrer moitié plus de temps que ses rivales européennes à produire une tonne d'acier. L'essor d'une sidérurgie italienne ultra-moderne et tournée vers les technologies les plus avancées n'alertait pas davantage le gouvernement et le patronat. Se préparer à produire plus restait le mot d'ordre.

Le réveil fut brutal. Mais non l'action. Il devint évident en 1977 qu'un changement de cap était nécessaire. L'offensive japonaise avait sextuplé les importations en France d'acier nippon ; d'Italie, les Bresciani envahissaient certains marchés ; les Espagnols doublaient leurs ventes, les Tchécoslovaques aussi. Pourtant le pouvoir décidait d'attendre encore : les élections législatives, cette fois. Seconde erreur, nouvelle année perdue Si bien que, quatre ans, la sidérurgie française, la plus vulnérable d'Europe avec l'anglaise, se trouve n'avoir réduit sa production que de 15 %, contre 22 % l'industrie belge, 23 % l'allemande de l'Ouest, 25 % la luxembourgeoise.

Aujourd'hui, en dépit de salaires moins élevés que chez la plupart de nos concurrents européens — le coût salarial global, cotisations sociales comprises, est inférieur en France de 20 % à celui de la sidérurgie ouest-allemande ou luxembourgeoise et de 28 % à celui de l'industrie belge — l'acier français se vend moins bien que les autres (Fos excepté). Il est indispensable de réagir. En répondant clairement à trois questions.

Trois questions majeures

1) *La capacité française de production d'acier brut est-elle excessive ?* Non, si les perspectives du marché mondial permettent d'espérer une reprise de la demande à ce point forte que les aciéries nouvelles du tiers-monde et de l'Est — dont la production s'élève rapidement, à des prix plus que compétitifs — n'y puissent suffire. Or rien ne permet, pour l'instant, de pronostiquer une telle perspective.

La croissance mondiale — donc la demande d'acier — promet d'être cette année aussi « molle » que les précédentes et l'on voit mal les raisons d'un « boom » soudain l'an prochain ou les années suivantes. En revanche, les chiffres montrent que les pays en développement et ceux du bloc soviétique — plus la Chine — produisent 8 à 9 % d'acier supplémentaire chaque année, métal qu'il écoulent à la place des anciens producteurs, souvent à meilleurs prix.

L'objectif pour la France ne pouvant être de produire pour stocker, mais seulement de fabriquer pour vendre, il faut désormais non pas couler le maximum d'acier banal, difficile à placer, mais chercher à livrer à prix compétitifs de l'acier plus élaboré que celui dont les nouveaux producteurs commencent à inonder le monde. Une réserve de puissance de production d'acier brut restera évidemment nécessaire, pour faire face à d'éventuels à-coups de la demande internationale ou à une relance intérieure ; mais rien n'assure qu'elle doive dépasser — ou même atteindre — les 6 millions de tonnes actuelles de capacité excédentaire de notre sidérurgie.

2) *Vers quels aciers orienter la mutation indispensable ?* — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber exagérait manifestement quand il déclarait le 28 janvier, au Club de la presse d'Europe 1, ne pas savoir « *si, dans dix ans, on fabriquerait une tonne d'acier en Europe* ». Mais c'était pour souligner — de façon provocatrice — la nécessité d'une transformation de nos activités sidérurgiques. M. Edmond Maire notait avec plus de pondération, huit jours plus tard sur les mêmes antennes, la nécessité d'une « *diversification des activités de l'industrie de l'acier, de nature à lui assurer de nouveaux débouchés* ».

Ces débouchés existent — et continueront d'exister — à deux niveaux.

● S'agissant de l'acier peu élaboré, la concurrence internationale est devenue très difficile, vu nos prix de revient, pour des qualités banales comme les laminés marchands, les ronds à béton, les profilés lourds, le matériel de voie. En revanche, l'avenir est plus ouvert pour les produits plats (tôles minces ou fortes notamment, demandées par la construction automobile et les chantiers navals), ainsi que pour les fils-machine.

La condition de sécurité, dans ces qualités, est la compétitivité. La sidérurgie française a certes construit des usines modernes analogues aux grandes aciéries étrangères : Fos, Dunkerque, Neuves-Maisons, en voie d'achèvement. Le succès de la Solmer, vendant largement aux États-Unis et en Italie, prouve l'efficacité de ces aciéries neuves. Mais plus d'un quart de la production française est encore assuré par des usines archaïques, dont les prix de revient excèdent les cours mondiaux, en dépit des bas salaires pratiqués chez nous. Une rationalisation accrue est la condition de leur survie et le plus grand tort de la puissance politique est de ne pas l'avoir organisée plus tôt.

● La seconde orientation d'avenir est le développement de la production d'aciers plus élaborés et le développement de débouchés d'aval, en France même. La sidérurgie fine a été trop délaissée dans notre pays, alors qu'elle progressait rapidement en Allemagne. Même si son succès n'est pas garanti contre la mauvaise conjoncture — les aciers spéciaux français connaissent dès à présent quelques difficultés (*le Monde* du 24 novembre 1978), — cette voie, qui permet d'ajouter au métal davantage de technique et de valeur, est d'un meilleur effet contre la concurrence des pays neufs et celle de l'Est.

Au-delà, c'est tout le secteur de la construction mécanique qu'il faut développer. Le redressement récent — encore fragile — de l'industrie française de la machine-outil confirme la possibilité d'une large percée dans ce sens, pour peu que la puissance publique incite les entreprises au dynamisme, et, au besoin, s'engage elle-même (les firmes publiques pouvant constituer un bon fer de lance en la matière). Pourquoi avoir eu si peu recours, jusqu'ici, aux formules d'intégration sidérurgie-mécanique qui ont bien fonctionné outre-Rhin ? Krupp, Thyssen, Mannesmann, ont glissé, sans douleur excessive, de l'acier brut à la construction mécanique, grâce à l'intégration d'usines de transformation ou à des accords étroits avec des transformateurs. A l'évidence, il y a là des perspectives de valorisation de l'acier français — donc d'emplois stables — qui ont été trop longtemps négligées.

3) *Reste à savoir où réaliser le programme indiqué.* — Certainement dans les complexes sidérurgiques de construction récente ou modernisés. Ailleurs, les normes de productivité indispensables pour pouvoir résister à la concurrence mondiale ne seraient pas atteintes. Qu'y faire ?

C'est tout le problème des zones de tradition sidérurgique, aujourd'hui peu compétitives. Vue de Paris, règle à calcul en main, la tentation est forte pour les technocrates de prôner leur abandon, au nom des impératifs financiers internationaux. Denain, Valenciennes, Longwy, s'inscriraient au long martyrologe des cités victimes de la démographie industrielle.

Mais a-t-on vraiment fait les calculs globaux qui justifieraient un tel choix ? A-t-on mesuré, en termes de rentabilité régionale, ce que coûterait la perte — ou l'entretien pour un fruit économique modeste — des infrastructures publiques déjà en place (voies électrifiées ou canaux), de l'habitat construit, des équipements collectifs ? A quoi il faudrait ajouter l'indemnisation des sans-emploi actuels et futurs, victimes d'une telle solution ; étant entendu que, pour un poste supprimé dans l'acier, plusieurs emplois disparaîtraient en outre dans les services ? A-t-on ajouté à ces coûts le prix des subventions publiques que demanderaient les investisseurs éventuels, invités à venir s'installer sur place pour créer des emplois ? *Ford*, par exemple peut déjà demander ce qu'il a obtenu de l'Autriche : près du tiers du coût global des travaux envisagés...

Convertir plutôt qu'abandonner

Serait-on sûr alors, l'addition une fois faite, que la conversion des bassins sidérurgiques vieillis vers des productions métallurgiques nouvelles et compétitives serait plus onéreuse ? Tout permet d'en douter. En tout cas, les pouvoirs publics — naguère si férus de « rationalisation des choix budgétaires » — n'ont jamais fait la preuve que la solution préconisée par eux en décembre était la moins coûteuse pour la collectivité. L'autre formule, celle d'une conversion énergiquement menée vers des activités de sidérurgie fine et de transformation, aurait au moins l'immense avantage de permettre l'emploi d'une bonne partie de la main-d'œuvre à tradition métallurgique et l'utilisation de certains ateliers actuels, sans avoir à tout construire en partant de zéro.

Mais une conversion ne se fait jamais à coût social nul. C'est pourquoi il faudrait prévoir des mesures sociales d'accompagnement, permettant à la fois la réduction des effectifs âgés, difficiles à réadapter (retraite anticipée), une formation professionnelle systématique accélérée des salariés restant au travail, et un partage entre eux — dans des conditions à négocier avec les syndicats : cinquième équipe, réduction des horaires... — du temps global d'emploi, qui sera nécessairement moindre pendant la période de transition.

C'est précisément parce que cette mutation sera délicate et de nature à inquiéter la population locale — au-delà même des salariés directement concernés — qu'il aurait fallu commencer par là : mettre tout le dossier sur la table, en discuter longuement avec les intéressés, faire comprendre qu'il n'est plus possible de produire de l'acier invendable, mais que la conversion sur place est plus difficile à Denain et Longwy que dans la Ruhr, faute de tissu industriel d'accueil à proximité...

Le courage politique a manqué aux gouvernements pour le faire à temps. Les élections passées, ils ont frappé brutalement, pour rattraper le temps perdu, en s'abritant derrière le masque de P.-D.G. nommés par eux, mais inconnus des victimes de l'opération. Ils recueillent aujourd'hui dans la rue les fruits de cette piètre tactique.

Après tant d'années gâchées, il n'est peut-être pas trop tard pour repartir sur de nouvelles bases. En négociant socialement le virage industriel, comme l'ont fait plusieurs de nos voisins. Le gouvernement, double maître du jeu — comme actionnaire et comme représentant de la puissance publique — s'y montrera-t-il prêt ?

Il y a plus de grandeur à reconnaître son erreur qu'à y persévérer.

GILBERT MATHIEU.

LES CONFLITS SOCIAUX

La police libère sans incident deux cadres d'Usinor à Trith-Saint-Léger

La police a libéré, ce mercredi 14 février, vers 3 h. 45 et sans incident, deux cadres supérieurs d'Usinor, qui étaient retenus depuis mardi en fin de matinée près de Valenciennes, par des salariés de la Société valenciennoise d'industrie (S.V.I.), filiale d'Usinor, spécialisée dans le matériel ferroviaire. Selon notre correspondant à Lille, une centaine d'ouvriers avaient bouclé la salle de réunion où le directeur de la société, également sous-directeur d'Usinor-Trith, ainsi que le chef de personnel préparaient avec des responsables syndicaux une prochaine séance du comité d'établissement. Les syndicats n'avaient pas donné de consigne en ce sens ; ils ont prêché la modération, mais n'ont pas publiquement désavoué l'action des manifestants. Ces derniers entendaient protester contre la mise en chômage technique du personnel (mille sept cents salariés) du 19 au 28 février et contre d'éventuelles menaces de licenciements. Les salariés craignent — bien qu'il n'y ait rien d'officiel — que la S.V.I. soit appelée à disparaître, la fabrication du matériel ferroviaire étant concentrée à Dunkerque, à l'usine des Dunes.

Nouveaux incidents en Lorraine

En Lorraine, de nouveaux incidents se sont produits, le mardi 13 février : *occupation* par des ouvriers de la sidérurgie de la perception de Maizières-lès-Metz, et manifestation de salariés de l'entreprise France-Construction, à Laxou, près de Nancy. Ceux-ci ont conduit leur P.-D.G. au commissariat de police pour l'accuser de ne pas leur avoir versé de salaire depuis un mois et demi. La grève se poursuit, d'autre part, dans le secteur chimie des Charbonnages de France, à la plate-forme de Carling (Moselle), où les ouvriers ont arrêté le travail depuis le 8 février pour s'opposer aux licenciements. « *Merlebach ne doit pas devenir le Longwy d'après-demain* », a déclaré, mardi 13 février, M. Troglic, secrétaire de l'union régionale C.F.D.T., au cours d'une conférence de presse dans cette ville, siège des Houillères de Lorraine.

D'autres conflits se poursuivent en province : poursuite de la grève à l'usine Berliet-R.-V.I. à Saint-Priest (Rhône) ; grève à durée illimitée à l'usine D.B.A.-Stop (fabrication de cylindres de freins hydrauliques) aux Damps (Eure) ; extension des grèves dans les usines de la Compagnie électro-mécanique (onze mille salariés), où les revendications portent sur les salaires ; manifestation, mardi, à Soissons, d'environ deux mille personnes contre le chômage à l'appel des syndicats et des partis de gauche ; grève de vingt-quatre heures, mercredi, à la recette principale des P.T.T. de Lyon, et poursuite de la grève déclenchée le 7 février au centre de tri de Montparnasse, à Paris.

Des débrayages et manifestations ont eu lieu, mercredi, à Paris et en province dans les assurances, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O.

En revanche, chez Brissonneau-Lotz-Marine, à Nantes (Loire-Atlantique), le personnel, par 589 voix contre 3 (602 suffrages exprimés, 852 inscrits), s'est prononcé pour la reprise du travail, après quatre semaines de grève, en dépit de l'appel au boycottage de la consultation lancé par les syndicats.

(PUBLICITE)

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Hydraulique, de la Mise en valeur des Terres et de la Protection de l'Environnement

Office National du Matériel Hydraulique O.NA.M.HYD.

AVIS D'APPEL O'OFFRES INTERNATIONAL

Un Avis d'Appel d'Offres International est lancé en vue de la fourniture de six (6) appareils de forage.

Les Soumissionnaires intéressés, peuvent retirer le cahier des charges contre la somme de 200 DA représentant les frais de reproduction, auprès de l'ONAMHYD IMMEUBLE SETHYAL KOUBA ALGER.

Les soumissions devront parvenir sous double enveloppe dans un délai de quarante-cinq jours (45) à partir de la date de parution du présent Appel d'Offres à l'adresse suivante :

O.NA.M.HYD - IMMEUBLE SETHYAL KOUBA ALGER.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :
« Appel d'Offres numéro 10.187 - A ne pas ouvrir ».

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Division de l'Administration et des Services Communs

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres est lancé pour :

1) La dépose d'une menuiserie bois.
2) La fourniture et pose d'une menuiserie en profilés aluminium anodisé et vitrage.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la SDIE / DASC / MDN - LES TAGARINS - ALGER.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires requises et placées sous double enveloppe devront parvenir au plus tard le 15 mars 1979 à l'adresse ci-dessous.

L'enveloppe intérieure cachetée à la cire portera le mot « Soumission » - « Appel d'offres menuiserie - Plis à ne pas ouvrir » avec l'indication du nom du candidat.

L'enveloppe extérieure indiquera l'adresse suivante :
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
DASC / DSF
B.P. 298 ALGER-GARE (ALGER).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours à compter du 16 mars 1979.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de terrassement comprenant :

— 9 bulldozers ;
— 9 pelles rétro ;
— 7 rouleaux de 6 à 8 T ;
— 9 chargeurs sur pneus ;
— 7 rouleaux vibrants ;
— 2 wagons drills ;
— 7 niveleuses.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de terrassement - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS O'APPEL O'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de production de l'énergie comprenant :

— 27 groupes électrogènes 110 KVA ;
— 23 compresseurs 4 sorties.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de production de l'énergie - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnoires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de maintenance, comprenant :

— 1 atelier de maintenance ;
— 7 ateliers remorques ;
— 1 atelier mobile de graissage.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de maintenance - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de transport de béton comprenant :

— 18 cocottes à ciment 20 T ;
— 27 camions malaxeurs 6 M3 ;
— 18 dumpers hydroskip 800 à 1.200 L.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de transport de béton - A ne pas ouvrir »

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL O'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de production de béton comprenant :

— 5 centrales à béton de 30 M 3/H ;
— 2 centrales à béton de 60 M 3/H ;
— 10 silos à ciment de 70 M3 ;
— 45 bennes à béton de 1.000 L ;
— 9 parpaineuses d'une capacité de 2.000 U/Jour ;
— 18 bétonnières de 500 L ;
— 1 groupe de crépissage
— 4 silos à ciment de 150 M3.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de production de béton - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de levage et de chargement comprenant :

— 18 grues à tour 3 T/60 M ;
— 18 grues à tour 2 T/25 M ;
— 9 grues mobiles sur pneus 3 T/25 M ;
— 9 chariots élévateurs 3 T ;
— 18 monte-charge maximum 5 niveaux.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de levage et de chargement - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS O'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

Matériel de chantier comprenant :

— 7 cisailles électriques pour fer à béton Ø 22
— 9 cintreuses électriques pour fer à béton Ø 22

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture de matériel de chantier - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

Avis d'Appel d'Offres National et International

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

— 21 baraques de chantier de 18 m2.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres national et international - Fourniture de baraques de chantier - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

ENTREPRISE SOCIALISTE DES TRAVAUX DE L'EST (E. S. T. E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la fourniture de :

L'outillage suivant :

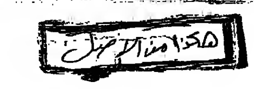
— 60 aiguilles vibrantes Ø 50 ;
— 12 aiguilles vibrantes Ø 35 ;
— 36 règles vibrantes ;
— 36 transpalettes 3 T ;
— 9 moules à claustras 30 x 30 84 U/jours ;
— 9 scies circulaires à bois ;
— 45 élingues 4 brins de 3 M ;
— 14 dames vibrantes.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 200 DA auprès de la Direction Commerciale et des Approvisionnements de l'E.S.T.E., sise au 4° km Chaab Ersas, Constantine.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe et pli cachetés dans les quarante-cinq jours qui suivent la parution du présent avis.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « Appel d'offres international - Fourniture d'outillage - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.



SOCIAL

FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DES CHOMEURS SECOURUS : + 5,3 % EN JANVIER

Le nombre des chômeurs secourus par l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) a fortement augmenté en janvier 1979 : 599 512 personnes (allocations spéciales et allocation supplémentaire d'attente) au lieu de 569 321 en décembre 1978, soit une augmentation, en un mois, de 5,3 % au lieu de 3,5 %, l'année dernière à la même époque ; en un an l'accroissement du chômage secouru a été de 22,5 % (+ 20,2 % de février 1977 à janvier 1978). On observe également une importante augmentation des bénéficiaires de la garantie de ressources, prévue par l'accord de 1977 : 86 262 en février au lieu de 80 216 (+ 7,5 % en un mois).

Au conseil des ministres

LES ALLOCATIONS MINIMALES AUX PERSONNES AGÉES ATTEINDRONT 40 F PAR JOUR EN 1980

Les allocations minimales aux personnes âgées atteindront 40 F par jour au début de 1980, comme M. Raymond Barre l'avait promis dans son programme de Blois. Cette promesse devait être confirmée, ce mercredi 14 février, au conseil des ministres.

Au cours d'une communication, M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'État à l'action sociale, devait dresser le bilan de l'action menée en faveur des personnes âgées : revalorisation du prix de journée pour les soins à domicile et de l'aide ménagère ; augmentation des maisons de cure médicales ; participation des personnes âgées à la gestion des établissements qui leur sont destinés, et poursuite de la campagne Vivre son âge.

Quant aux allocations minimales, qui se montent, depuis février 1979, à 35,34 F par jour (12 900 F par an), elles vont atteindre, après une majoration non encore précisée en juillet prochain, à 40 F par jour le 1er février 1980, soit un relèvement d'un peu plus de 13 % en un an.

Dans la métallurgie

VERS UNE RÉDUCTION DES HEURES D'ÉQUIVALENCE

Un accord est intervenu, mardi 13 février, entre les représentants de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) et l'ensemble des organisations syndicales, sur le principe d'une réduction par étapes des heures d'équivalences effectuées par le personnel de gardiennage des entreprises de la métallurgie.

L'organisation patronale présentera, lors de la prochaine rencontre paritaire, un projet prévoyant que, dès le 1er avril 1979, les heures supplémentaires seront rémunérées à partir de cinquante-deux heures hebdomadaires, et non plus, comme actuellement, à partir de cinquante-cinq heures, la limite devant être ramenée à quarante-huit heures au 1er janvier 1980. Selon le représentant de F.O., vingt-six mille personnes seraient directement concernées par cette mesure.

En revanche, les représentants patronaux et les syndicats n'ont pu se mettre d'accord en ce qui concerne le montant minimum de la rémunération annuelle garantie et en ce qui concerne la progression de carrière des travailleurs manuels.

● *Rencontre F.O.-FEN.* — Les dirigeants de la FEN et de F.O., qui se sont rencontrés le lundi 12 février, ont fait une analyse commune sur la crise de l'emploi, estimant qu'en Lorraine la situation était « *extrêmement grave et au bord de la violence* ». F.O. a, d'autre part, accepté de soutenir la demande d'adhésion de la FEN à la Fédération européenne des syndicats (C.E.S.).

● *Evacuation des grévistes qui bloquaient les ordinateurs d'Electrolux* à Senlis (Oise). La gendarmerie mobile a fait évacuer, sans incident, mardi matin 13 février, les neuf ouvriers qui bloquaient, depuis sept jours, le fonctionnement des ordinateurs, au siège social d'Electrolux.

MATIÈRES PREMIÈRES

FORTE HAUSSE DES MINERAIS ET DES MÉTAUX DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

CACAO – LAINE – SUCRE – ÉTAIN – CAOUTCHOUC – CAFÉ – ZINC – ARGENT – PLOMB – CUIVRE

+21,3 % – +21,7 % – -3,5 % – -3,4 % – -11,9 %

La crise iranienne n'a pas pour seule conséquence de faire grimper les prix du pétrole brut (+ 35 % sur certaines ventes au jour le jour dans le Golfe) et des produits pétroliers (+ 50 % en une semaine à Rotterdam sur le supercarburant, + 100 % sur le fuel domestique en trois mois). Les matières premières — du moins les minerais et les métaux — suivent.

Ainsi, le 12 février, l'indice américain Moody's des matières premières a-t-il battu un nouveau record à 1 034,50 (base 100 = 1). Il était au plus bas le 3 janvier 1978 à 878,30. Le même jour, à Londres, le prix du cuivre au premier terme était à 954 livres sterling la tonne métrique contre 732 livres dans la dernière semaine de 1978 (soit + 21,7 % depuis le début de l'année). Celui du plomb est passé dans la même période quarante-cinq jours de 427 à 518 livres par tonne métrique (+ 21,3 %). L'argent et le zinc ont connu, eux aussi, des hausses importantes, amplifiées par la dévalorisation du dollar ces dernières semaines. En revanche, les cours des produits alimentaires — à l'exception du café — ont régressé depuis le début de l'année.

IMPOTS

LES RADICAUX RESTENT PARTISANS DE L'IMPOT DÉCLARATIF SUR LES GRANDES FORTUNES.

« *Faut-il enterrer l'impôt sur la fortune ?* », s'interroge le parti radical à la suite de la publication du rapport Ventejol-Blot-Meraud sur l'aménagement des droits de successions (*le Monde* daté 14-15 janvier). « *Le rapport de la commission des « sages »*, estime le parti radical, *a le mérite de rendre sensibles les injustices de l'actuelle législation sur les successions dont les taux de taxation varient beaucoup plus en fonction du degré de parenté qu'en fonction de la fortune transmise. Et dont la progressivité, dévoyée par le caractère peu actuel des abattements, aboutit à taxer le plus lourdement les petites et moyennes successions, en perpétuant les plus criantes des inégalités, notamment dans la transmission héréditaire du pouvoir économique.* »

Après avoir rappelé que, sur de nombreux points, les propositions du rapport Ventejol-Blot-Meraud *correspondent aux conclusions* auxquelles les radicaux étaient parvenus depuis de nombreuses années, les « valoisiens » écrivent qu'il ne faut pas « *enterrer prématurément l'idée d'impôt annuel déclaratif (...). Ce que* [celui-ci] *permettra, c'est l'établissement d'un cadastre des fortunes permettant par ailleurs de mieux appréhender les facultés contributives de chacun et ainsi d'engager enfin sérieusement la lutte contre le cancer de la fraude fiscale. Ce cadastre, l'impôt sur les successions ne permet nullement de le dresser car ce n'est qu'à chaque génération, c'est-à-dire sur un intervalle de trente ans, que cet impôt peut fournir les informations nécessaires* ».

[Rappelons que les députés radicaux ont déposé, le 19 décembre dernier — vingt jours avant l'achèvement du rapport des trois « sages », — une proposition de loi prévoyant la création d'un tel impôt « annuel, progressif et déclaratif » sur les personnes physiques, assis sur les déclarations de fortune que feraient librement les contribuables et tenant compte de leur situation de famille. Cet impôt, applicable à partir de 2 millions de francs de fortune, aurait un taux de 0,5 % (7 % à partir d'une fortune de 3 millions, 7,5 % au-delà de 5 millions).]

CONJONCTURE

● *La hausse des prix dans l'O.C.D.E.* — La hausse des prix à la consommation s'est élevée à 8,4 % en moyenne pour 1978 dans l'ensemble des vingt-quatre pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), traduisant une légère augmentation par rapport à 1977 (8,1 %). La Turquie (+ 63,4 %), l'Islande (+ 46,9 %), le Portugal (+ 25,2 %) et l'Espagne (+ 16,5 %) sont, dans l'ordre, les pays qui ont connu la poussée inflationniste la plus forte par rapport à l'année précédente. La Suisse, *en revanche*, a connu la plus faible augmentation (0,7 %). L'Allemagne fédérale (2,4 %), le Luxembourg (3,4 %), et le Japon (3,5 %) sont également les pays où l'inflation a le moins progressé. La France, avec une hausse de 9,7 %, arrive juste derrière les sept pays qui ont connu des taux d'augmentation « à deux chiffres ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OPA LAMBERT CÉRAMIQUES SUR GILARDONI : CLOTURE LE 20 FÉVRIER

LAMBERT CÉRAMIQUES OFFRE 200 FRANCS PAR ACTION GILARDONI

(cours moyen 1978 = 70,79 Francs)

Lambert Céramiques attire l'attention des propriétaires d'actions nominatives Tuileries Gilardoni Frères sur le fait qu'ils doivent déposer leurs titres, dès maintenant, auprès de leur Banquier ou de leur Agent de Change, en raison du délai de conversion de ces titres au porteur.

Communiqué par Lambert Céramiques.

BAIGNOL ET FARJON

Les conseils d'administration des sociétés Baignol et Farjon et Blanzy Ouest Gilbert, après avoir pris connaissance des résultats des études entreprises depuis juillet dernier pour rechercher les possibilités d'une plus grande coordination des activités des deux sociétés et de leur filiale commerciale commune APEC, ont décidé d'engager le processus devant conduire à la fusion, avec l'aide d'un mandataire dont les conseils d'administration ont demandé la nomination au tribunal de commerce de Paris dans le cadre d'une procédure amiable.

Ce regroupement en une seule unité des deux sociétés et de leur filiale commerciale apportera d'importants avantages par la création d'une direction unique assurant un strict contrôle de l'activité commerciale, par la rationalisation des fabrications et par la spécialisation des six unités du groupe entraînant des économies importantes du fait d'une utilisation optimale des installations.

La restructuration en cours doit permettre non seulement d'affirmer la place prépondérante qu'occupe le groupe au niveau de la production française, mais encore de poursuivre son développement dans des conditions qui s'avèrent d'ores et déjà favorables.

Les parités ne sont pas encore déterminées. Un deuxième communiqué sera publié dès que les conseils se seront prononcés sur les propositions à soumettre aux assemblées.

AUX ACTIONNAIRES DE REVILLON FRÈRES

En raison des nouveaux rebondissements de l'affaire « Bertrand FAURE-EPEDA », tenant notamment à l'offre formulée par un groupe étranger, REVILLON FRÈRES a fait savoir le 12 février 1979 aux actionnaires de la Société « Bertrand FAURE-EPEDA » qui ne lui ont pas déjà cédé leurs actions, qu'elle offrait d'acheter leurs titres au prix unitaire de 245 F.

S.I.M.N.O.R.

Le montant des loyers perçus en 1978 (non compris les primes à la construction et autres produits) s'est élevé à 25 239 100 F contre 23 471 067 F en 1977.

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE POUR L'ANNÉE 1978

Après un début d'année maussade, un regain d'activité s'est amorcé à la fin du premier trimestre 1978 sur le marché financier pour se poursuivre tout au long de l'année, et les statistiques définitives des émissions de valeurs mobilières en France pour 1978 — statistiques élaborées par le Crédit lyonnais — font apparaître un niveau record des émissions. Avec un montant global de 72,3 milliards de francs, la progression atteint 13,4 % par rapport à l'excellente année 1977.

Les émissions d'obligations ont atteint près de 55 milliards de francs, contre 49 milliards de francs en 1977, soit une hausse de 12,1 %.

Perturbé en début d'année par le calendrier politique, le marché obligataire a connu, une fois le calme revenu, une activité soutenue. Les investisseurs institutionnels, qui avaient fait preuve d'une certaine réserve, se sont de nouveau portés sur les emprunts obligataires, dont les taux de rendement — avec la baisse continue des taux courts permise par l'excellente tenue du franc sur le marché des changes, et les perspectives d'un ralentissement sensible de l'inflation les prochaines années — devenaient particulièrement attractifs. De leur côté, les ménages, dont l'épargne financière est substantielle (en partie du fait d'une moindre progression des achats de logements) ont souscrit largement aux différents emprunts, d'autant plus que le prélèvement libératoire porté, le 18 juillet, de 33 1/3 % à 40 % pour la plupart des revenus d'actifs financiers, restait inchangé au taux de 25 % pour les revenus d'obligations.

Bien que la demande de capitaux soit restée importante, l'accroissement substantiel de l'offre a permis une détente notable des taux longs depuis mars 1978. Ainsi, les taux faciaux des obligations — suivant en cela d'ailleurs l'évolution des taux de rendement sur le marché obligataire — sont revenus progressivement de 11,30 % à 10,20 % pour les émissions de seconde catégorie et de 11 % à 9,9 % pour les émissions de première catégorie.

Cette bonne orientation du marché obligataire a bénéficié bien sûr au Trésor mais aussi aux grands émetteurs traditionnels du secteur public et semi-public qui ont collecté des montants importants : 3 milliards de francs pour l'E.D.F., 2,8 milliards de francs pour le Crédit foncier, 1,7 milliard de francs pour la Caisse nationale des télécommunications, 1,65 milliard de francs pour le Crédit hôtelier, et 1,8 milliard pour la S.N.C.F. Par contre, les établissements de crédits spécialisés ont réalisé un score légèrement inférieur à l'an passé (12,0 contre 13,2 milliards de francs), tandis que les sociétés privées enregistraient une baisse sensible : 10,8 milliards de francs contre 15,3 milliards de francs en 1977, soit un recul de 29,4 %. Encore faut-il signaler que parmi ces dernières les entreprises non financières ne représentent qu'un montant de 2,2 milliards de francs.

**

Avec un montant d'environ 17,3 milliards de francs les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses) progressent de 17,7 % par rapport à l'an passé. Ces émissions se sont faites pour une très large part sous forme d'augmentation de capital, les constitutions de sociétés ne représentant environ que 7 % du total. Les augmentations de capital ont consisté principalement en prises de participations entre sociétés ou en apports de sociétés mères. L'ensemble a bénéficié surtout aux entreprises non financières : ces dernières ont en effet collecté 85,3 % du total.

Parmi ces émissions, les augmentations de capital contre espèces, publiées au B.A.L.O., atteignent un montant de 5,4 milliards de francs, soit un doublement par rapport à l'année précédente (2,7 milliards de francs). Cette évolution a été permise à la fois par la bonne orientation du marché boursier depuis mars dernier et par les mesures d'incitation à l'épargne prises par les pouvoirs publics. Le montant de certaines de ces opérations a été important : ainsi la Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson a collecté 594 millions de francs, la Compagnie française des pétroles 587,8 millions de francs, L'Oréal 394 millions de francs, la Compagnie générale d'électricité 302,4 millions de francs.

En revanche, les emprunts convertibles apparaissent en diminution sensible puisqu'ils ne totalisent que 727 millions de francs contre près de 1,8 milliard de francs l'année précédente.



IMPOTS

Les rapports entre le fisc et les contribuables

L'État ne recouvre qu'un peu plus de la moitié des redressements

M. Georges Egret, chef du service fiscal du patronat français (C.N.P.F.), auteur d'une étude sur la taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) (*), a publié un rapport consacré à l'« amélioration des rapports entre l'administration et les contribuables ».

Si les tâches de l'administration sur le contrôle fiscal « *sont accomplies avec pragmatisme, imagination et patience*, écrit-il, *et si elles sont accompagnées d'une large campagne d'information du même type que celle qui s'adresse à l'automobiliste, alors l'administration se sentira moins seule dans sa tâche, ses agents seront plus fiers de l'accomplir, l'on osera à nouveau parler de « devoir fiscal » sans que cela sonne faux ou déclenche l'ironie, et il sera plus efficace et plus aisé de sanctionner rigoureusement les fraudeurs* », note M. Georges Egret.

« *Le contribuable*, poursuit M. Egret, *se trouve souvent devant des interrogations qui n'ont pas de réponses précises et qu'il essaye de résoudre au mieux, seul, ou avec l'aide de ses conseils. Dans le domaine fiscal, il n'est pas rare que la solution dépende d'un enchevêtrement de textes fiscaux, de principes juridiques extérieurs ou droit fiscal et de questions de fait.* »

Après avoir noté que « *depuis dix ans le nombre des vérifications et leur rendement se sont considérablement accrus, alors que l'effectif des agents effectuant des vérifications sur place était encore faible* », M. Egret souligne que « *le rendement des vérifications est relativement limité* », ajoutant : « *On peut se demander si les statistiques de redressement traduisent bien l'efficacité de la lutte contre la fraude.* »

Entre 1969 et 1975, le nombre des vérifications de comptabilité a presque doublé (+ 93 %), selon l'auteur, et la moyenne des redressements est passée de 46 000 francs à 164 000 francs (+ 78 % en francs constants). Leur fréquence est variable selon la taille des entreprises *(voir en 5e et 6e colonne)*. Durant la même période, les « vérifications approfondies » des revenus personnels ont augmenté de 600 % et la moyenne des redressements est passée de 4 000 francs à 48 000 francs (+ 600 % en francs constants). Les contrôles sur pièces sont passés de 500 000 francs à 1 500 000 francs.

Pour 1977, les chiffres cités dans le rapport Egret sont les suivants :

Nbre de vérifications	39 248	
dont :		
Vérifications générales	29 111	6 715*
Vérifications simples..	10 137	
Examens approfondis de la situation fiscale d'ensemble	13 368	680*
		7 395

* Montants des droits simples rappelés (en millions de francs).

Si l'on s'en tient aux seules notifications en matière d'impôts sur le revenu et sur les sociétés, les résultats pour 1977 sont les suivants :

Montant des droits simples notifiés (en millions de francs (1) :	
Impôt sur le revenu	2 335
Impôt sur les sociétés	1 904
	3 939
Montant des droits simples mis en recouvrement :	
Impôt sur le revenu	2 277
Impôt sur les sociétés	1 608
	3 885

La Rue de Rivoli avait précisé, le 30 avril 1976, que « *les recouvrements effectifs sont de l'ordre de 80 à 85 % du montant des redressements des droits simples. Par ailleurs, une statistique plus récente (2) montre que le pourcentage de recouvrement des rappels de taxes sur le chiffre d'affaires de 1974 ne s'élève en 1977 qu'à 61,8 % des sommes mises en recouvrement. En outre, si l'on tient compte des réclamations contentieuses non encore tranchées et des entreprises en cessation de paiements, les recouvrements des autres impôts ne sont effectués, en 1977, qu'à concurrence de 45,4 % des mises en recouvrements* ».

La différence entre sommes mises en recouvrement et sommes effectivement récupérées par l'État s'explique à la fois par l'abandon d'une partie des pénalités et par l'impossibilité de recouvrer certains des redressements maintenus.

Le rapport Egret fournit également l'effectif des agents effectuant des vérifications sur place, effectifs qu'il juge « *encore faible* ».

	1976	1977
Agents affectés exclusivement au contrôle sur place	1 672	1 821
Agents consacrant une partie de leur temps en contrôle sur place	4 025	3 914
TOTAL	5 697	5 735

« *En 1976, en Allemagne*, note le rapport, *on comptait huit mille quatre cent soixante-quinze vérificateurs à plein temps, si l'on fait abstraction des mille quatre cent soixante-quinze vérificateurs chargés du contrôle de la retenue à la source en matière d'impôt sur le revenu qui n'existe pas en France. Ainsi, pour un nombre de vérifications sensiblement égal à celui de la France, le nombre des vérificateurs est nettement plus élevé en Allemagne.* »

(*) Collection « Que sais-je ? ».

(1) Une notification peut, après discussion, être annulée.

(2) Voies et moyens pour la loi de finances de 1979.

GRANDES FIRMES : UNE VÉRIFICATION TOUS LES DIX ANS

CATEGORIES	NOMBRE d'entreprises à vérifier (entr. indiv. au bénéfice réel)	FREQUENCE des vérificat. (en années)
A 1	5 387	10,2
A 2	1 909	5,8
B 1	5 157	8,4
B 2	1 966	9,1
C 1	10 090	9,4
C 2	5 301	9,5
D 1	18 691	10,4
D 2	8 221	11,9
E 1	44 271	10,9
E 2	12 997	14,9
F 1	66 933	11,9
F 2	14 058	12,9
G 1	109 117	12,4
G 2	24 507	13,9
H 1	158 315	16,6
H 2	58 248	21,1
	543 168	

Le tableau ci-dessus donne la fréquence moyenne des vérifications opérées sur la base des résultats de 1972-1973. La fréquence est exprimée en années. Elle signifie qu'une entreprise d'une catégorie déterminée court le risque d'une vérification toutes les n années en moyenne.

Voici à quelles entreprises correspondent les catégories indiquées dans le tableau

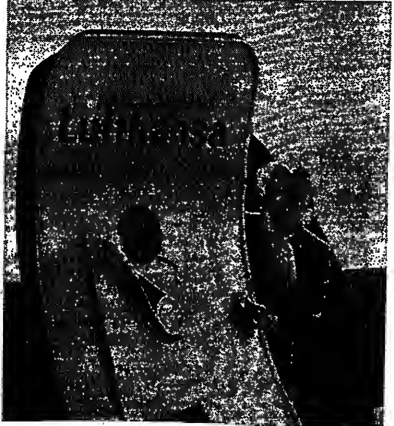
• ENTREPRISES DONT LE COMMERCE PRINCIPAL est de vendre marchandises, objets, fournitures et denrées à emporter ou à consommer sur place ou de fournir le logement (chiffre d'affaires en francs).

A 1 Supérieur à 50 millions.
B 1 Compris entre 20 et 50 millions.
C 1 Compris entre 10 et 20 millions.
D 1 Compris entre 5 et 10 millions.
E 1 Compris entre 2 et 5 millions.
F 1 Compris entre 1 et 2 millions.
G 1 Comp. entre 500 000 F et 1 mill.
H 1 Inférieur égal à 500 000 F.

• PRESTATAIRES DE SERVICES (chiffre d'affaires en francs).

A 2 Supérieur à 10 millions.
B 2 Compris entre 5 et 10 millions.
C 2 Compris entre 2 et 5 millions.
D 2 Compris entre 1 et 2 millions.
E 2 Comp. ent. 500 000 F et 1 million.
F 2 Comp. ent. 300 000 F et 500 000 F.
G 2 Comp. ent. 150 000 F et 300 000 F.
H 2 Inférieur ou égal à 150 000 F.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 FÉVRIER

Flottement

Les milieux financiers sont dans l'expectative. Après la forte baisse (2 %) enregistrée lundi, les valeurs françaises, dont les cotations ont été expédiées au pas de charge tant les ordres faisaient défaut, se sont montrées légèrement plus résistantes et l'indicateur instantané a terminé la séance en progrès de 0,5 % environ.

Tous les compartiments n'ont pas bénéficié également du ralentissement du rythme des ventes, seuls les pétroles, les pharmaceutiques et les magasins étaient franchement mieux orientés. Ailleurs, les baisses sont restées assez nombreuses quoique limitées dans leur ampleur (sauf pour SCOA, qui a cédé 8 % après la publication des résultats ci-contre). Creusot-Loire et Schneider ont perdu près de 4 %, mais Locafrance, Téléphones S.T.E. et C.E.M. ont progressé d'environ 5 %.

« Que va-t-il se passer maintenant en Iran ? » *C'est bien sûr la question que tout le monde se pose autour de la corbeille. Pour les milieux financiers, la reconnaissance du nouveau gouvernement de Téhéran par les deux grandes puissances augure plutôt bien l'avenir.* « Les Iraniens ont besoin de redresser leur situation économique et devraient donc reprendre leurs livraisons de pétrole », *entendait-on fréquemment dans les travées du palais Brongniart.*

Reste que, selon certains analystes financiers, les investisseurs étrangers qui ont vendu des actions françaises craignent surtout une explosion sociale dans ce pays...

Sur le marché de l'or, assez calme, le lingot a cédé 50 francs à 32 950 francs et le napoléon 2 francs à 275 francs. Le volume des transactions est resté stable à 8,89 millions de francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 7/8 %

LONDRES

Le mouvement de reprise enregistré vingt-quatre heures plus tôt se poursuit mercredi à bonne allure et, peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 3,7 points, à 450,1. Nouvelle avance des pétroles. Bonne tenue des fonds d'État, mais recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 237 66 contre 246 60

VALEURS	CLÔTURE 13/2	COURS 14/2
Beecham	616	623
British Petroleum	070	674
Courtaulds	100	108
De Beers	454	452
Imperial Chemical	356	364
Rio Tinto Zinc Corp.	276	277
Shell	632	640
Vickers	176	176
War Loan 3 1/2 %	28 1/4	28 3 6
*West Driefontein	32 0/8	32
*Western Holding	28 3/8	28

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NOUVELLES DES SOCIETES ? ? ?

CEDIS. — En 1978, la société a réalisé un bénéfice net de 38,27 millions de francs contre 31,14 millions en 1977. Les prévisions pour 1979 font état d'un bénéfice de 43,0 millions de francs pour la société seule.

SATAM. — Les résultats consolidés nets du groupe en 1978 sont en progression après de larges provisions, a indiqué le président de la société.

SCHLUMBERGER. — Le bénéfice net réalisé en 1978 s'est élevé à 502 millions de dollars contre 401 millions en 1977.

CANADIAN PACIFIC. — Le bénéfice net de 1978 a atteint 274 millions de dollars contre 213 millions en 1977.

COMPAGNIE FONCIERE DU CHATEAU D'EAU DE PARIS. — La société fait l'objet d'une offre publique d'achat lancée par la Société privée de gestion financière et foncière (S.P.G.F.). Cette dernière s'engage à acquérir à 650 francs l'unité, au moins cent cinquante-six mille titres FOCEP. L'O.P.A. expirera le 12 mars 1979.

LAFARGE. — Le chiffre d'affaires réalisé en 1978 a atteint 234,7 millions de francs soit un progrès de 39 % par rapport au chiffre de 1977.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/2	14/2
1 dollar (en yens)	198 10	200 75

NEW-YORK

Redressement

Amorcé dans la plus grande indécision lundi, le mouvement de redressement s'est poursuivi et même un peu accéléré mardi à Wall Street. Sur 1 848 valeurs traitées, 1 044 ont monté et 424 ont reculé. l'indice Dow Jones terminant en progrès de 5,37 points pour s'établir à 830,21. Le volume des échanges s'est tout naturellement accru à 28,55 millions d'actions traitées contre 20,63 millions la veille, les banques ayant gardé portes closes.

« *La situation causée par l'interruption des livraisons iraniennes de pétrole est sérieuse mais non critique* », a déclaré M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie. Après les affirmations pessimistes de la même personnalité quelques jours auparavant, les boursiers américains ont peut-être trouvé là motif de réconfort. Autour du Big Board, on laissait entendre en tout cas que la prise du pouvoir par l'ayatollah Khomeiny avait au moins le mérite de « *clarifier la situation* ». On sait que les marchés boursiers ne détestent rien plus que l'incertitude.

VALEURS	COURS 12 2	COURS 13/2
Alcoa	52 1/2	52 5/8
A.T.T.	63 3/8	64 1/8
Boeing	70	70 7/8
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 1/4
Du Pont de Nemours	132	132 1/4
Eastman Kodak	60 1/3	61 3/8
Exxon	50 1/2	50 7/8
Ford	40 3/4	40 7/8
General Electric	46 1/3	48 1/2
General Foods	35	35 1/4
General Motors	56	54 7/8
Goodyear	16 3/4	18 3/4
I.B.M.	306 6/8	306 1/8
I.T.T.	26 3/8	28 3/8
Kennecott	34 1/4	24 1/4
Mobil Oil	71 1/2	71 3/8
Pfizer	30 7/8	31 1/8
Schlumberger	90 1/2	92 5/8
Texaco	24 1/4	24 1/2
U.A.L. Inc.	25 6/4	25 5/8
Union Carbide	35 3/6	35 3/4
U.S. Steel	24 1/6	24 1/4
Westinghouse	18	16
Xerox	58 1/2	57

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	12 fév.	13 fév.
Valeurs françaises	98,6	80,5
Valeurs étrangères	108,2	109,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	84,8	84,9

BOURSE DE PARIS - 13 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	27 70	1 118	GAN (Sté) Centr.	654	654	Laffitte-Bail	160 50	182	Immuvest	112	116 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
725	4,5 % 1973	750 50	740	748	747 65
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
24	De Beers (S.)	28 45	28 40	28 05	25 95	47	Shell Tr. (S.)	52 40	52 80	53 10	52 60
596	Deuts. Bank	680	650	651	650	635	Siemens A.G.	608	612	612	618
335	Dome Mines	382	363	366	366	37	Sony	38 05	50 38	50 30	50 05
535	Du Pont Nem.	549	559	559	551	265	Unilever	260	260 30	260 30	256
265	East. Kodak	246 80	256 20	257	255	17 90	Union Corp.	20 05	20 20	20 10	20 80
16 50	East Rand	17 95	17 95	17 50	18	189	U. Min. 1/10	116 80	116 50	114	114 20
130	Ericsson	134 56	136 80	134 50	138 40	140	West Driet.	142 40	128 50	137 50	141
210	Exxon Corp.	216	217	218	215	31	West Deep.	53	52 80	52 10	61 80
78	Ford Motor	173	178	178	180	180	West Hold.	122 80	118 50	118 00	118 60
189	Free State	89 50	88 50	86 50	98 10	250	Xerox Corp.	244	243 20	243 50	240
10	Gen. Electric	016 80	166	107	188 90	0 77	Zambia Corp.	0 90	6 80	9 60	0 80

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 242	4 256	4 20
Allemagne (100 DM)	229 770	230 610	229
Belgique (100 F)	14 584	14 591	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	212 620	212 610	216 90
Danemark (100 krd)	82 954	82 940	82
Norvège (100 k)	80 780	83 980	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	6 530	8 560	8 50
Italie (1 000 lires)	3 088	8 088	6 16
Suisse (100 fr.)	255 180	255 150	251
Suède (100 krs)	97 010	97 630	98 75
Autriche (100 sch.)	81 410	31 460	31 80
Espagne (100 pes.)	6 143	6 103	6 80
Portugal (100 esc.)	9 010	8 540	8
Canada ($ can. 1)	0 552	3 681	8 555
Japon (100 yens)	2 137	2 135	2 17

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 2
Or fin (kilo en barre)	33000	32950
Or fin (en lingot)	33:00	33106
Pièce française (20 fr.)	277	275
Pièce française (10 fr.)	224 80	225
Pièce suisse (20 fr.)	270	269 10
Union latine (20 fr.)	247 60	246 50
Souverain	293	293 60
Pièce de 20 dollars	1278	1278
Pièce de 10 dollars	725	725
Pièce de 5 dollars	440	440
Pièce de 50 pesos	1289	1289
Pièce de 10 florins	256	248 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La C.G.T. accuse M. Stoléru de vouloir abréger le séjour des immigrés non-européens

Le secrétaire d'État exclut le syndicat des prochaines discussions sur les cartes de séjour

M. Lionel Stoléru veut-il inciter les immigrés non-européens à quitter la France ? C'est ce qu'affirme la C.G.T., qui a dénoncé mardi 13 février les mesures « d'une gravité sans précédent » que le secrétaire d'État au travail manuel s'apprêterait à prendre, assure-t-elle, à l'encontre de certaines catégories d'étrangers. De leur côté, les services de M. Stoléru ont publié un communiqué extrêmement vigoureux dénonçant « une manœuvre politicienne » qui ne peut qu'alimenter « les passions racistes et xénophobes » et semer « délibérément de fausses inquiétudes ».

Selon M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., le gouvernement voudrait étendre à l'ensemble des travailleurs étrangers — à quelques exceptions près — les mesures déjà prévues à l'encontre des Algériens. Ces derniers, on le sait, ont bénéficié d'un sursis en attendant l'issue des négociations sur la main-d'œuvre menées avec le gouvernement algérien ; mais tout porte à croire que l'an prochain les quelque 350 000 certificats de résidence, valables cinq ans ou dix ans, délivrés à ces ressortissants, et qui arrivent à échéance en 1979, seront remplacés par des cartes valables seulement un an, quoique renouvelables (*le Monde* des 3 et 19 janvier).

Selon M. René Lomet, seuls les étrangers ayant vingt-cinq ans de présence en France pourraient bénéficier d'une carte de séjour valable dix ans. Les autres immigrés seraient soumis, comme les Algériens, à un système de cartes renouvelables tous les ans, alors que la plupart se voyaient précédemment délivrer des cartes de trois, cinq ou dix ans.

Seuls, échapperaient à ces nouvelles réglementations les immigrés originaires des pays de la Communauté économique européenne, ainsi que d'Espagne, du Portugal et de Grèce. « *La C.G.T.*, conclut M. René Lomet, *ne peut pas rester sans réagir devant un plan anti-immigrés qui vise à adapter la politique d'immigration à l'élargissement du Marché commun, et qui rend plus précaire encore la situation des immigrés, notamment maghrébins et africains.* »

Au secrétariat d'État aux travailleurs immigrés, on réplique que les mesures présentées comme définitives par la C.G.T. ne sont que « *des hypothèses de travail* », évoquées dans le cadre de deux entrevues « *informelles* » qui ont eu lieu avec les organisations syndicales après la dernière réunion de la commission de la main-d'œuvre étrangère, le 15 décembre dernier.

« *A la demande des organisations syndicales*, déclare un communiqué du secrétariat d'État, *M. Stoléru a accepté de tenir des réunions de travail avec les syndicats pour les informer des orientations des textes sur le renouvellement des cartes de séjour. Il s'agissait d'un geste de bonne volonté pour que les organisations syndicales ne se sentent pas mises devant le fait accompli et pour qu'elles puissent exprimer leur avis au cours de la phase de préparation. Il avait été convenu que ces rencontres ne donneraient lieu à aucune déclaration publique de part et d'autre jusqu'à la prochaine réunion officielle de la commission nationale de la main-d'œuvre étrangère.* »

Le secrétariat d'État dénonce « *le non-respect par la C.G.T. des engagements auxquels elle a souscrit en organisant une conférence de presse sur ce sujet* ». Il dénonce également « *une manœuvre politicienne qui ne peut que servir des intérêts partisans, alimenter les passions racistes et xénophobes, et semer délibérément de fausses inquiétudes chez les travailleurs immigrés. En conséquence, il a décidé d'exclure la C.G.T. de toutes les réunions préparatoires ultérieures.* »

En R.F.A.

Une évolution se manifeste au Bundestag contre la prescription des crimes nazis

De notre correspondant

Bonn. — Bien que l'opinion publique soit encore divisée, une évolution est perceptible au sein du Bundestag pour que les crimes nazis ne puissent bénéficier de la prescription. Une décision à ce sujet doit intervenir à la fin de l'année.

Le gouvernement n'a pas pris position dans ce débat qui concerne la conscience de chacun. Les groupes parlementaires n'envisagent pas non plus d'imposer une discipline de vote. Néanmoins, jusqu'ici, les sociaux-démocrates se sont montrés plus enclins que les chrétiens-démocrates à soutenir la thèse selon laquelle les crimes commis au nom du national-socialisme devraient être poursuivis jusqu'au bout.

Un revirement significatif vient de se manifester dans le camp de l'opposition. Alors que la majorité des chrétiens-démocrates paraît toujours favorable au maintien de la prescription, vingt-sept députés C.D.U., conduits par le représentant berlinois Johann Baptist Gradl, ont déposé au Bundestag un projet de résolution qui propose de ne plus imposer de limite à la poursuite des crimes nazis. Si cette prise de position ne suffit pas encore à garantir une majorité aux « abolitionnistes », elle est significative de l'évolution en cours.

Un problème très délicat est celui des pressions exercées sur la République fédérale par l'étranger. Dernier exemple : la résolution présentée au Congrès de Washington par une centaine de membres de la Chambre des représentants qui s'élèvent contre toute prescription des crimes de guerre. Sans être trop convaincant, le porte-parole du gouvernement de Bonn s'est empressé de soutenir à ce propos qu'il ne s'agissait nullement d'une « *ingérence* » dans les affaires de la République fédérale. A son avis, la démarche des congressistes américains serait « *tout à fait normale* » et n'appellerait aucun commentaire.

JEAN WETZ.

DOLLAR SOUTENU OR EN BAISSE

Le dollar se maintenait mercredi matin sur ses positions plus fermes de la veille et de l'avant-veille. Il était coté à Francfort 1,8620 DM et, à Paris, 4,2850 F. De cette double cotation, il ressortait que le DM valait 2,3010 FF soit un cours un peu plus haut que ce qui était considéré comme une sorte de maximum tacite au cours des dernières semaines (2,30 F). Cependant la Banque de France n'est pas intervenue sur le marché.

Les opérateurs ont le sentiment qu'après le nouvel accès de faiblesse qu'a connu le dollar, à partir de la seconde quinzaine du mois de décembre, on aborde une nouvelle période au cours de laquelle la devise américaine devrait mieux se tenir. M. William Miller, président du conseil d'administration du Système de réserve fédéral, a réaffirmé mardi l'intention des autorités monétaires américaines de soutenir le dollar : « Nous n'hésiterons pas, a-t-il dit, à utiliser les moyens à notre disposition ni à en mobiliser de nouveaux pour atteindre ce but. »

Le marché, qui en a déjà entendu d'autres, a été plus impressionné (favorablement) par l'annonce faite par le Trésor de procéder le 21 février à une nouvelle émission en Allemagne fédérale de « bons Carter » pour un montant en DM équivalant à 1,35 milliard de dollars. Le 13 décembre dernier, le Trésor américain avait déjà émis en R.F.A. des bons libellés en deutschemarks pour un montant de 1,6 milliard de dollars. Une émission du même genre a eu lieu le 11 janvier en Suisse pour l'équivalent de 1,2 milliard de dollars. Les nouveaux bons seront à échéance de deux ans et demi et de trois ans et demi ; le taux d'intérêt sera fixé dans quelques jours.

L'amélioration du dollar se traduit par un nouveau repli de l'or, qu'on traitait à Londres dans les premières heures de la matinée sur la base de 2,37 dollars l'once. Notons que la livre sterling se maintenait au cours de 1,9875 dollar. Il est vrai que la Banque d'Angleterre a porté jeudi dernier son taux d'escompte de 12,5 à 14 %. Plusieurs grandes banques londoniennes, la Barclays et la National Westminster, ont en conséquence, au début de cette semaine, porté leur taux de base de 12,5 à 13,5 %.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. BEULLAC SUR « HOLOCAUSTE »

● *La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (fédération Cornec)*, à l'occasion du passage d'*Holocauste* à la télévision, appelle les parents à « *faire découvrir à leurs enfants la grande leçon de l'humanisme laïque* », qui devrait, dit-elle, « *être le principe fondamental de toute éducation et la base des rapports entre les hommes et les nations* ».

● *M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves*, a déclaré mardi au micro d'Europe 1 que les propos de M. Christian Beullac sur la projection du film *Holocauste* démontraient « *une conception nouvelle et moderne du rôle du ministre de l'éducation* ». Il a ajouté : « *C'est un des aspects du nouveau ministère de l'éducation de prendre conscience que l'École n'est qu'une partie de l'éducation des enfants, et que toute cette vie éducative se passe en famille.* »

● *M. Maurice Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants*, a publié le communiqué suivant à propos de la diffusion d'*Holocauste* : « *Alors que l'on entend parler ici ou là de néonazisme, alors que dans la dernière partie du film, la femme du commandant SS, épouvantée par tant d'horreur, lui dit : « Il faut » que personne ne sache jamais », il appartient au secrétaire d'État aux anciens combattants, gardien légitime des droits des déportés et des internés de la Résistance, martyrs de ces camps, de dire aux jeunes Françaises et aux jeunes Français, à tous les Français des générations qui n'ont pas connu la seconde guerre mondiale comme à tous ceux auxquels pourrait s'appliquer le célèbre adage « Hitler, connais pas » : « Il faut que tout le monde sache.* »

● *Des graffiti antisémites et des croix gammées*, avaient été tracés, dans la nuit du 14 au 15 décembre 1978, sur les murs de plusieurs immeubles parisiens situés rue de Dunkerque, dans le dix-huitième arrondissement), notamment sur ceux du magasin de vêtements Tati. Une information contre X... pour provocation à la haine, à la violence et à la discrimination raciale a été confiée, mardi 13 février, par le parquet de Paris, à M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction.

UN MORT ET TROIS BLESSES A USINOR-DUNKERQUE

Un accident du travail s'est produit, mercredi matin 14 février, à Usinor-Dunkerque, au haut fourneau n° 4. Il y a eu un mort et trois blessés. La fédération C.F.D.T. de la métallurgie, qui a donné cette nouvelle, demande la réunion du comité d'hygiène et de sécurité et une enquête, à laquelle elle serait associée, sur les conditions de sécurité réalisées tant en France que dans les autres pays d'Europe.

Les inondations au Portugal

LE GOUVERNEMENT SANCTIONNE DES EMPLOYES DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE DES TELEPHONES

(*De notre correspondant.*)

Lisbonne. — En raison de l'énorme tempête qui s'est abattue sur le pays, Lisbonne manque d'eau depuis le lundi 12 février. La plupart des centrales desservant la capitale sont situées, en effet, dans la vallée du Tage qui se trouve complètement inondée. Craignant des épidémies, les autorités ont fermé tous les établissements d'enseignement jusqu'au lundi 19 février.

Cependant, le gouvernement vient de prendre des mesures disciplinaires contre dix-huit employés de l'entreprise publique des téléphones, qui auraient incité leurs collègues à ne pas suspendre le mouvement de grève déclenché il y a plus d'une semaine. Sous prétexte de la situation anormale que le pays vit en ce moment — plus de neuf mille personnes sont sans abri à la suite des inondations — le gouvernement avait décrété la réquisition civile de tout le personnel des services téléphoniques. Mais la décision gouvernementale n'a pas été respectée.

APRÈS LA MORT DE JEAN RENOIR

M. Giscard d'Estaing : une œuvre puissante et populaire

Les obsèques de Jean Renoir, mort à Los Angeles le 12 février, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans seront célébrées en France, probablement au début de la semaine prochaine. Le cinéaste avait souhaité que son corps soit rapatrié.

Ce mercredi 14 février, FR 3 diffuse, à 20 h. 30, *la Bête humaine*. Le 19 février, TF 1 proposera *la Grande Illusion*.

De nombreux messages sont parvenus à Mme Jean Renoir.

● M. Valéry Giscard d'Estaing lui a adressé mardi cet hommage : « *L'œuvre puissante et populaire que Jean Renoir laisse derrière lui permettra aux générations présentes et futures de garder vivant le souvenir du grand cinéaste qu'il fut. La contribution qu'il a apportée au rayonnement universel du cinéma français est un témoignage éclatant de la culture de notre temps. Son talent a prolongé ainsi, dans un art nouveau, l'admirable don artistique de son père, Auguste Renoir.* »

● M. Jean-Philippe Lecat ministre de la culture et de la communication, a notamment déclaré : « *Jean Renoir est l'un des plus grands créateurs de l'histoire du cinéma. Son influence a été décisive sur ce que le cinéma français a produit de neuf depuis la guerre.* »

● Mme Françoise Giroud, qui avait remis en 1976 les insignes d'officier de la légion d'honneur au cinéaste, dont elle avait été la scripte : « *Jean Renoir, c'était le cinéma, le vrai, celui des saltimbanques et des poètes.* »

● La Société des réalisateurs de films, René Clair, les réalisateurs américains William Wyler, King Vidor et George Cukor, ont fait part de leur émotion.

● EN U.R.S.S. l'agence Tass a annoncé la mort de Jean Renoir en soulignant que ses films « *ont constitué le reflet du développement du monde ouvrier* ».

● La C.G.T., a évoqué la réalisation de *la Marseillaise* « *ce film de la France jaillie du Front populaire* ».

● Les acteurs Françoise Arnoul, Jean-Louis Barrault et Marcel Dalio ont rappelé le respect que le metteur en scène avait pour ses comédiens.

● *Une bombe de faible puissance* a explosé ce mercredi 14 février, à Madrid, devant les locaux de la société d'automobiles Citroën. Il n'y a pas eu de victimes mais des dégâts matériels, indique-t-on de source policière à Madrid. L'attentat n'avait pas été revendiqué ce mercredi en fin de matinée.

LE « CIEL » DEMANDE LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DE SIX PRISONNIERS EN EUROPE DE L'EST

Le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés lance un « *appel pressant* » pour la libération immédiate de six détenus est-européens, « *gravement malades et en danger de mort* » : l'Allemand de l'Est Rudolph Bahro, les Soviétiques Danylo Choumouk et Edouard Kouznetsov, les Tchécoslovaque Jiri Lederer et Miroslav Cerny, ainsi que le Bulgare Peter Kondafersky.

Le CIEL, sans pour autant abandonner son action en faveur des autres détenus, demande aux gouvernements concernés de libérer « *dès cette semaine, pour des raisons purement humanitaires* », ces « *six êtres humains à bout de forces* ».

L'appel a été signé par soixante-dix personnalités. Les signatures sont à adresser au CIEL, 112, boulevard Saint-Germain, Paris (6e) (tél. : 329-45-00).

● *Les étudiants de la faculté Necker - Enfants malades* organisent une réunion d'information sur *les droits de l'homme* en Afrique, en Amérique latine, au Vietnam et dans les pays de l'Est européen, avec la participation d'orateurs de différents pays, le jeudi 15 février, à 20 heures, dans l'amphithéâtre numéro 1 du CHU-Necker, 156, rue de Vaugirard, Paris (15e) (métro Pasteur).

Le numéro du « Monde » daté 14 février 1979 a été tiré à 573 572 exemplaires.

A B C D F G H